KAFFRINE 2017-2018

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kaffrine

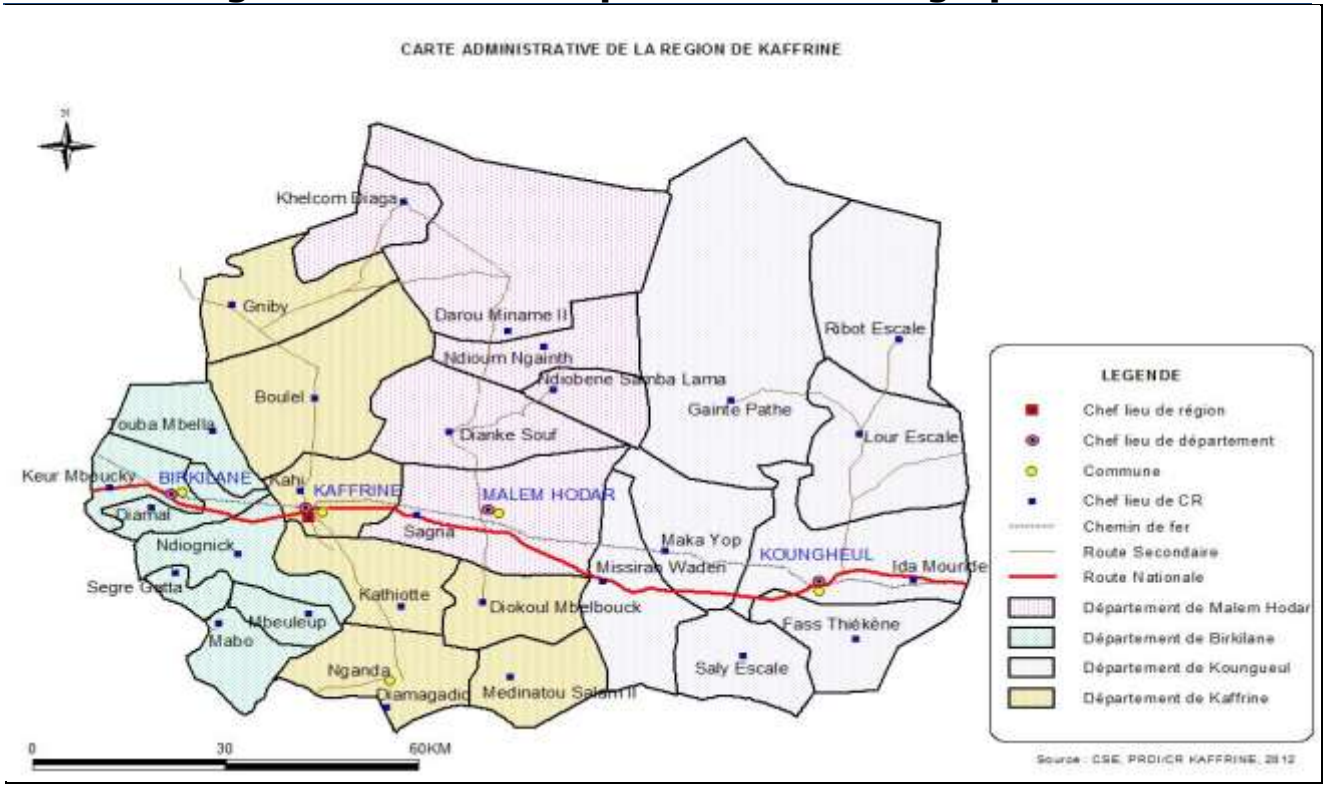

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA RÉGION DE KAFFRINE EDITION 2017/2018

Septembre 2020

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	**Babacar NDIR**
Directeur Général Adjoint	**Allé Nar DIOP**
Conseiller à l'Action Régionale	**Saliou MBENGUE**

COMITE DE REDACTION	
Chef du Service Régional	**Babacar Wagane FAYE**
Adjoint Chef du Service Régional	**Moustapha MBENGUE**

COMITE DE LECTURE	
Saliou MBENGUE	**DG**
Assane THIOUNE	**DG**
El Hadji Malick GUEYE	**DMIS**
Alain François DIATTA (Rapporteur)	**DMIS**
Awa CISSOKHO	**DSDS**
Samba NDIAYE	**DSDS**
Macoumba DIOUF	**DSDS**
Jean P.D BAKHOUM	**DSDS**
Djiby DIOP	**DSDS**
Nalar K. Serge MANEL	**DSDS**
Ramlatou DIALLO	**DSECN**
Mamadou DAFFE	**DSECN**
Insa SADIO	**DSCEN**
Omy DIOP	**DSECN**
Jean Paul DIAGNE	**DSECN**
Woudou Déme KEITA	**DSECN**
Omar SENE	**ENSAE**
MAMDOU BALDE	**ENSAE**
Momath CISSE	**CGP**

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann – Bel-air – Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 - Fax (221) 33 824 36 15
Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kaffrine
Adresse : Quartier Diobène/Kaffrine

Tél : 33 946 13 03

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX ix

LISTE DES GRAPHIQUES xiv

LISTE DES CARTES xv

SIGLES ET ABREVIATIONS xvi

AVANT PROPOS xviii

RESUME EXECUTIF xix

INTRODUCTION GENERALE xxii

Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION 25

I.1. DONNEES PHYSIQUES 25

I.2. PEUPLEMENT 26

I.3. RELIEF ET TYPES DE SOL 26

I.4. VEGETATION ET FAUNE 26

I.5. DONNEES CLIMATOLOGIQUES 27

I.6. DONNEES HYDROGRAPHIQUES 28

I.7. ORGANISATION ADMINISTRATIVE 28

I.8. PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES 29

I.8.1. Les activités agricoles 29

I.8.2. Les activités pastorales 30

I.8.3. L'exploitation forestière 30

I.8.4. Les activités industrielles et artisanales 30

I.8.5. Les activités commerciales 30

I.8.6. Les transports 31

I.8.7. L'entreprenariat féminin 31

Chapitre II : DEMOGRAPHIE 32

II.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION 33

II.1.1. Niveau et évolution de la population 33

II.1.2. Structure par âge et par sexe 34

II.1.3. Répartition spatiale de la population et densité 35

CONCLUSION 36

Chapitre III : URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT 37

III.1. URBANISATION 37

III.1.1. Taux d'urbanisation 37

III.1.2. Répartition de la population urbaine 38

III.1.3. Les lotissements et distributions de parcelles 38

III.2. CONSTRUCTION ET HABITAT 39

III.2.1. Les autorisations de construire 39

III.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 41

III.3.1. Atouts 41
III.3.2. Contraintes 41
III.3.3. Perspectives 41

Chapitre IV : EDUCATION 42

IV.1. LA PETITE ENFANCE 42
IV.1.1. Les infrastructures 43
IV.1.2. Le personnel 45
IV.1.3. Les effectifs 48
IV.1.4. Intensité de la préscolarisation 50

IV.2. L'ELEMENTAIRE 51
IV.2.1. Les infrastructures 52
IV.2.2. Couverture géographique 54
IV.2.3. Le personnel 56
IV.2.4. Les effectifs 58
IV.2.5. Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire 60

IV.3. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL 65
IV.3.1. La transition 65
IV.3.2. Les infrastructures 66
IV.3.3. Le personnel 68
IV.3.4. Les effectifs 72
IV.3.5. Intensité de fréquentation scolaire et performances du moyen et du secondaire 75

IV.4. L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE 77
IV.4.1. Les infrastructures 77
IV.4.2. Le personnel 77
IV.4.3. Les effectifs 79
IV.4.4. Performances de l'ETFP 80

IV.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 80
IV.5.1. Atouts et potentialités 80
IV.5.2. Contraintes 80
IV.5.3. Perspectives 81

Chapitre V : SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE 82

V.1. SANTE 83
V.1.1. Les infrastructures de santé 83
V.1.2. Le personnel de santé 84
V.1.3. Bilan des programmes de santé 86
V.1.4. Disponibilité des services de base 91
V.1.5. Niveau de fécondité 91
V.1.6. Utilisation de la planification familiale 92
V.1.7. Demande en planification familiale 93
V.1.8. Santé maternelle 93
V.1.9. Santé de l'enfant 94

V.2. HYGIENE PUBLIQUE 96
V.2.1. Les visites domiciliaires 96
V.2.2. Les inspections des ERP 98
V.2.3. Les activités d'IEC 99

V.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 100
V.3.1. Atouts et potentialités 100
V.3.2. Contraintes 101

Chapitre VI : ASSISTANCE 102

VI.1. ACTION SOCIALE ____ **102**
VI.1.1. Programme de Réadaptation à Base Communautaire (RBC) ____ 102
VI.1.2. Projet d'Appui à la promotion des Ainés (PAPA) ____ 103
VI.1.3. Programme Enfance Déshéritée (PED) ____ 104

VI.2. SAPEURS POMPIERS ____ **105**
VI.2.1. Les sorties ____ 106
VI.2.2. Le secours aux victimes et l'assistance aux personnes malades ____ 106
VI.2.3. Les sorties pour opérations diverses ____ 107
VI.2.4. La lutte contre les incendies ____ 107

VI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ____ **107**
VI.3.1. Atouts et potentialités ____ 107
VI.3.2. Contraintes ____ 107

Chapitre VII : JUSTICE ____ ***108***

VII.1. SITUATION CARCERALE ____ **108**
VII.1.1. La population carcérale ____ 109
VII.1.2. Les écroués ____ 109
VII.1.3. Les détenus ____ 111
VII.1.4. Les sorties ____ 111

VII.2. EDUCATION SURVEILLEE ____ **113**
VII.2.1. Infrastructures et personnels ____ 113
VII.2.2. Enfants en conflit avec la loi et enfants en danger ____ 115

VII.3. DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS ____ **116**
VII.3.1. Atouts ____ 116
VII.3.2. Contraintes ____ 116
VII.3.3. Perspectives ____ 116

Chapitre VIII : EAU ET ASSAINISSEMENT ____ ***118***

VIII.1. L'EAU ____ **118**
VIII.1.1. Les services techniques, autres intervenants et infrastructures ____ 119
VIII.1.2. Les ressources en eau ____ 119
VIII.1.3. L'accès à l'eau ____ 121

VIII.2. L'ASSAINISSEMENT ____ **125**
VIII.2.1. Les services techniques, autres intervenants et infrastructures ____ 125

VIII.3. DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR ____ **127**
VIII.3.1. Atouts et potentialités ____ 127
VIII.3.2. Contraintes ____ 127
VIII.3.3. Perspectives ____ 128

Chapitre IX : AGRICULTURE ____ ***129***

IX.1. LES SERVICES TECHNIQUES ____ **129**

IX.2. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE ____ **130**
IX.2.1. La mise en place des semences ____ 130
IX.2.2. La mise en place des engrais et autres fertilisants ____ 131
IX.2.3. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE ____ 132

IX.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ____ **135**
IX.3.1. Atouts ____ 135
IX.3.2. Contraintes ____ 135
IX.3.3. Perspectives ____ 136

Chapitre X : ELEVAGE ____ *137*

X.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES ____ **138**
X.1.1. Les services techniques ____ 138
X.1.2. Les autres intervenants ____ 139
X.1.3. Les infrastructures et équipements ____ 139

X.2. LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE ____ **140**

X.3. LES PRODUCTIONS ____ **141**
X.3.1. La production de viande ____ 141
X.3.2. La production contrôlée des cuirs et peaux ____ 142

X.4. LES MOUVEMENTS DU BETAIL. ____ **143**

X.5. LA SITUATION ZOOSANITAIRE ____ **144**
X.5.1. Les foyers déclarés ____ 144
X.5.2. Les résultats des campagnes de vaccination ____ 145

X.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ____ **146**
X.6.1. Atouts et potentialités ____ 146
X.6.2. Contraintes ____ 146
X.6.3. Perspectives ____ 146

Chapitre XI : PECHE ____ *147*

XI.1. ETAT ACTUEL DE LA PECHE ____ **147**
XI.1.1. LE MAREYAGE ____ 147

XI.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ____ **149**
XI.2.1. Atouts et potentialités ____ 149
XI.2.2. Contraintes ____ 150
XI.2.3. Perspectives ____ 150

Chapitre XII : RESSOURCES NATURELLES ____ *151*

XII.1. LES SERVICES TECHNIQUES ET LES AUTRES INTERVENANTS ____ **151**
XII.1.1. Les services techniques ____ 151
XII.1.2. Les autres intervenants ____ 153

XII.2. GESTION DU DOMAINE FORESTIER ____ **154**
XII.2.1. Présentation du domaine forestier régional ____ 154

XII.3. LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE ____ **155**
XII.3.1. Lutte préventive ____ 155
XII.3.2. Lutte active ____ 157
XII.3.3. Reboisement et conservation des sols ____ 159
XII.3.4. Plantations réalisées ____ 160
XII.3.5. EXPLOITATIONS FORESTIERES ____ 161

XII.4. GESTION DE LA FAUNE ET CHASSE ____ **162**
XII.4.1. Potentiel faunique ____ 162
XII.4.2. Résultats des campagnes de chasse ____ 163

XII.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ____ **164**
XII.5.1. Atouts ____ 164
XII.5.2. Contraintes ____ 164

Chapitre XIII : ENVIRONNEMENT ____ *165*

XIII.1. PRESERVATION ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE ____ **165**
XIII.1.1. La collecte et l'évacuation des déchets ____ 165

XIII.1.2. GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE) 166
XIII.1.3. GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA DEGRADATION DES SOLS 167

XIII.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 167
XIII.2.1. Atouts et potentialités 167
XIII.2.2. Contraintes 167

Chapitre XIV : EMPLOI ET TRAVAIL 169

XIV.1. Le niveau d'activité 169
XIV.1.1. NIVEAU D'EMPLOI 170
XIV.1.2. AIDES FAMILIAUX 171
XIV.1.3. NIVEAU DU CHOMAGE 171
XIV.1.4. LES ETABLISSEMENTS 172
XIV.1.5. LES CONTRATS DE TRAVAIL 173
XIV.1.6. LES CONFLITS DE TRAVAIL 175

XIV.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 176
XIV.2.1. Atouts et potentialités 176
XIV.2.2. Contraintes 176

Chapitre XV : TRANSPORT 177

XV.1. LES TRANSPORTS TERRESTRES 177
XV.1.1. Le transport routier 177
XV.1.2. Accessibilité à une route ou piste de production dans la région 179
XV.1.3. Le parc automobile 184
XV.1.4. Les nouvelles immatriculations et autres opérations sur les véhicules 186
XV.1.5. Les permis de conduire 187

XV.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 188
XV.2.1. Atouts : 188
XV.2.2. Contraintes : 189
XV.2.3. Perspectives 189

Chapitre XVI : MINES ET ENERGIE 190

XVI.1. MINES 190
XVI.1.1. Situation des carrières et des mines 190
XVI.1.2. Production des carrières 191

XVI.2. Energie électrique de la SENELEC 192
XVI.2.1. Les abonnés 192
XVI.2.2. La consommation 193
XVI.2.3. Situation de l'électrification rurale à fin 2018 194

XVI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 196
XVI.3.1. Atouts et potentialités 196
XVI.3.2. Contraintes 197
XVI.3.3. Perspectives 197

Chapitre XVII : COMMERCE ET ARTISANAT 198

XVII.1. COMMERCE 198
XVII.1.1. Les marchés 199
XVII.1.2. Les commerçants 200

XVII.2. ARTISANAT 201
XVII.2.1. Les artisans inscrits à la Chambre de Métiers 201

XVII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 202

XVII.3.1. Atouts et potentialités 202
XVII.3.2. Contraintes 203

Chapitre XVIII : JEUNESSE ET SPORTS 204

XVIII.1. JEUNESSE 205
XVIII.1.1. Les infrastructures de jeunesse 205
XVIII.1.2. Les associations de jeunes 206

XVIII.2. SPORT 207
XVIII.2.1. Les disciplines sportives pratiquées 207
XVIII.2.2. Les infrastructures sportives 208
XVIII.2.3. Les associations et centres de formation sportive 209
XVIII.2.4. Les pratiquants 210

XVIII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 211
XVIII.3.1. Atouts et potentialités 211
XVIII.3.2. Contraintes 212
XVIII.3.3. Perspectives 212

Chapitre XIX : CULTURE 213

XIX.1. CULTURE 213
XIX.1.1. Infrastructures culturelles 213
XIX.1.2. Patrimoine matériel 214
XIX.1.3. Patrimoine immatériel 218
XIX.1.4. Activités culturelles 219

XIX.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 219
XIX.2.1. Atouts et potentialités 219
XIX.2.2. Contraintes 220

Chapitre XX : SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE 221

XX.1. Couverture en SFD de la région 221
XX.1.1. L'épargne et les crédits 222
XX.1.2. L'objet et les secteurs d'activités bénéficiaires des crédits accordés 225

XX.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 226
XX.2.1. Atouts et potentialités 226
XX.2.2. Contraintes 226

CONCLUSION GENERALE 227

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I-1 : Organisation administrative de la région de Kaffrine 29
Tableau II-1 : Evolution de la population intercensitaire de la région de Kaffrine entre 1976 et l'année 2018 33
Tableau II-2 : Répartition de la population de la région de Kaffrine selon le département, le milieu de résidence et le sexe 35
Tableau II-3 : Densités de population de la région de Kaffrine selon le département en 2017 et 2018 36
Tableau III-1 : Répartition de la population urbaine régionale par localité et par sexe 38
Tableau III-2 : Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire 39
Tableau III-3 : Evolution du nombre de demandes d'autorisations de construire selon la destination, par circonscription administrative 40
Tableau IV-1 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative 43
Tableau IV-2 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative 45
Tableau IV-3 : Répartition du personnel d'encadrement de la petite enfance selon le sexe, le type d'établissement et la circonscription administrative 46
Tableau IV-4 : Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction, par circonscription administrative 47
Tableau IV-5 : Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative 49
Tableau IV-6 : Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative 49
Tableau IV-7 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative 51
Tableau IV-8 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut 52
Tableau IV-9 : Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par circonscription administrative en 2018 53
Tableau IV-10 : Taux de couverture géographique d'une école primaire sur un rayon de 3 km selon le département 55
Tableau IV-11 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative 56
Tableau IV-12 : Evolution des effectifs du personnel enseignant des établissements d'enseignement élémentaires publics selon le statut, par circonscription administrative 57
Tableau IV-13 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique 57
Tableau IV-14 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Kaffrine selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative ... 59
Tableau IV-15 : Evolution du nombre d'élèves de l'enseignement élémentaire par classe et du nombre d'élèves par enseignant selon le sexe, par circonscription administrative 60
Tableau IV-16 : Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe, par circonscription administrative 61
Tableau IV-17 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par circonscription administrative 62
Tableau IV-18 : Répartition des flux selon le niveau d'études, par circonscription administrative 63
Tableau IV-19 : Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe, par circonscription administrative 64

Tableau IV-20 : Evolution du taux de transition selon le cycle et le sexe, par circonscription administrative 65
Tableau IV-21 : Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par circonscription administrative 67
Tableau IV-22 : Répartition du personnel enseignant du moyen général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par circonscription administrative 69
Tableau IV-23 : Répartition du personnel enseignant du secondaire général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par circonscription administrative 70
Tableau IV-24 : Evolution du nombre d'enseignants du moyen secondaire général selon le statut des établissements, par circonscription administrative 71
Tableau IV-25 : Répartition des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général selon le diplôme académique et le sexe 71
Tableau IV-26 : Evolution et répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par circonscription administrative 72
Tableau IV-27 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrative 74
Tableau IV-28 : Evolution des TBS du moyen et du secondaire selon le sexe, par circonscription administrative 75
Tableau IV-29 : Répartition des flux selon le niveau d'étude, par circonscription administrative 76
Tableau IV-30 : Evolution du nombre de structures d'ETFP selon le statut, par circonscription administrative 77
Tableau IV-31 : Répartition des effectifs du personnel enseignant de l'ETFP selon le statut, le sexe, la filière et la circonscription administrative 78
Tabeau IV-32 : Répartition des effectifs du personnel enseignant de l'ETFP selon le statut, le sexe, la discipline et la circonscription administrative 78
Tableau IV-33 : Répartition et évolution des effectifs d'élèves de l'ETFP selon le statut, le sexe, la filière et la circonscription administrative 79
Tableau IV-34 : Evolution des résultats au concours pour l'obtention de diplômes de l'enseignement professionnel au cours des trois dernières années selon le diplôme 80
Tableau V-1 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par circonscription administrative 83
Tableau V-2 : Répartition des structures sanitaires privées selon le type, par département 83
Tableau V-3 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations 84
Tableau V-4 : Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnel, le type de structure et le statut, par circonscription administrative 85
Tableau V-5 : Taux de couverture en personnel 86
Tableau V-6 : Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts. 86
Tableau V-7 : Le nombre d'enfant vacciné selon l'antigène en années 2017 et 2018 87
Tableau V-8 : Evolution de la situation des Malades vus en Consultation Externe selon la catégorie de malades, par district 88
Tableau V-9 : Evolution du Taux de détection de la tuberculose selon le district 89
Tableau V-10 : Evolution des indicateurs VIH/sida 90
Tableau V-11 : Evolution des résultats de la surveillance des maladies à potentiel épidémique, des maladies à éradiquer et des MAPI dans la région de Kaffrine selon le département et le district 91
Tableau V-12 : Evolution et répartition du nombre de concessions visitées 97
Tableau V-13 : Répartition des infractions commises lors des visites domiciliaires selon le type durant les années 2017 à 2018 97
Tableau V-14 : Evolution et répartition des inspections des ERP selon la nature et le département .. 98

Tableau V-15 : Répartition et évolution des infractions commises lors des visites de contrôle de la salubrité des ERP durant les années 2016 à 2018 99
Tableau V-16 : Evolution et répartition des activités d'IEC menées selon la nature, par département 100
Tableau VI-1 : Bilan du Programme de RBC 103
Tableau VI-2 : Evolution des demandes et des consultations du PAPA 104
Tableau VI-3 : Evolution des demandes et des consultations du PAPA 105
Tableau VI-4 : Répartition des sorties effectuées par la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers dans la région de Kaffrine selon la nature en 2016, 2017 et 2018 106
Tableau VII-1 : Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et la circonscription administrative 109
Tableau VII-2 : Répartition des détenus selon le sexe et le type d'infractions entre 2016 et 2018 ... 111
Tableau VII-3 : Evolution des effectifs des détenus sortis selon le motif par circonscription administrative 112
Tableau VII-4 : Répartition des structures de prise en charge de l'éducation surveillée dans la région de Kaffrine en année 2018 113
Tableau VII-5 : Evolution des effectifs du personnel de l'éducation surveillée dans la région de Kaffrine selon la formation et le sexe, par circonscription administrative 114
Tableau VII-6 : Evolution des effectifs du personnel de l'éducation surveillée selon la structure, par circonscription administrative 115
Tableau VII-7 : Evolution des effectifs pris en charge dans les structures d'éducation surveillée selon la catégorie et le sexe, par circonscription administrative 115
Tableau VIII-1 : Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon divers indicateurs, par circonscription administrative 121
Tableau VIII-2 : Répartition et évolution du nombre d'abonnés et de la consommation d'eau potable en milieu urbain selon le type d'abonnés, par circonscription administrative 122
Tableau VIII-3 : Répartition et évolution du nombre d'ouvrages hydrauliques selon la circonscription administrative 123
Tableau VIII-4 : Accès à l'eau dans la région de Kaffrine 124
Tableau VIII-5 : Taux d'accès à l'eau en milieu rural dans la région de Kaffrine 125
Tableau IX-1 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Kaffrine 130
Tableau IX-2 : Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région 131
Tableau IX-3 : Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative 133
Tableau IX-4 : Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative 134
Tableau X-1 : Répartition et évolution des effectifs du personnel des Inspections de Services Vétérinaires selon le diplôme, par Inspection 138
Tableau X-2 : Liste des autres intervenants 139
Tableau X-2 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures pastorales et avicoles par circonscription administrative 140
Tableau X-3 : Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par circonscription administrative 141
Tableau X-4 : Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Kaffrine selon les espèces, par circonscription administrative 142
Tableau X-5 : Répartition et évolution de la production de cuirs et peaux, par circonscription administrative 142
Tableau X-6 : Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce, par circonscription administrative 144

Tableau X-7 : Evolution de la situation des affections par circonscription administrative 144
Tableau X-8 : Evolution des résultats des campagnes de vaccination et de déparasitage du bétail par circonscription administrative 145
Tableau XI-1 : Répartition des espèces en poids estimées durant l'année 2018 dans la région de Kaffrine 148
Tableau XI-2 : Synthèse des statistiques des apports extérieurs dans la région de Kaffrine en 2018 149
Tableau XII-1 : Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service 152
Tableau XII-2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région 153
Tableau XII-3 : Situation du domaine classé, par circonscription administrative 154
Tableau XII-4 : Evolution de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par circonscription administrative 156
Tableau XII-5 : Evolution du nombre de séances d'animation et de personnes touchées par celles-ci par circonscription administrative 157
Tableau XII-6 : Situation et évolution des pare-feu et feux précoces réalisés par circonscription administrative 158
Tableau XII-7 : Evolution de la situation des feux de brousse par circonscription administrative 158
Tableau XII-8 : Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative 159
Tableau XII-9 : Répartition et évolution du nombre de plants produits selon l'espèce, par circonscription administrative 160
Tableau XII-10 : Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative 161
Tableau XII-11 : Evolution des quantités et valeurs de la production forestière dans la région 162
Tableau XII-12 : Répartition et évolution du nombre et des superficies des zones amodiées, par circonscription administrative 163
Tableau XII-13 : Evolution des résultats des campagnes de chasse, par circonscription administrative 163
Tableau XIII-1 : Evolution des ICPE selon la nature et la classe 166
Tableau XIV-1 : Nombre d'établissements nouvellement ouverts selon l'activité principale et la circonscription administrative 172
Tableau XIV-2 : Evolution du nombre d'établissements ouverts et fermés dans la région 173
Tableau XIV-3 : Evolution du nombre de contrats de travail selon le type 174
Tableau XIV-4 : Evolution de la situation du nombre de conflits de travail, par circonscription administrative 175
Tableau XV-1 : Situation et évolution du réseau routier par circonscription administrative 178
Tableau XV-2 : Accessibilité à une route ou piste de production dans le département de Birkelane 180
Tableau XV-3 : Accessibilité à une route ou piste de production dans le département de Kaffrine .. 181
Tableau XV-4 : Accessibilité à une route ou piste de production dans le département de Malem Hodar 182
Tableau XV-5 : Accessibilité à une route ou piste de production dans le département de Koungheul 183
Tableau XV-6 : Evolution du parc automobile selon le type de voiture, par circonscription administrative 184
Tableau XV-7 : Evolution du parc automobile selon le type et l'âge des véhicules 185
Tableau XV-8 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon le type 186
Tableau XV-9 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon l'état 187
Tableau XV-10 : Evolution des opérations sans attribution de nouveau numéro 187
Tableau XV-11 : Evolution du nombre d'inscrits et d'admis aux examens du code de la route et de la conduite selon le type de permis 188
Tableau XVI-1 : Situation des carrières 191

Tableau XVI-2 : Evolution de la production des carrières selon le volume et la valeur 192
Tableau XVI-3 : Evolution du nombre d'abonnés selon le type d'abonnement, par circonscription administrative 193
Tableau XVI-4 : Evolution de la consommation d'énergie électrique selon le type d'abonnement, par circonscription administrative 193
Tableau XVI-5 : Situation de référence de l'électrification rurale 194
Tableau XVII-1 : Evolution du nombre de marchés selon le type, par circonscription administrative 199
Tableau XVII-2 : Evolution du nombre de commerçants selon le type, par circonscription administrative 200
Tableau XVII-3 : Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par circonscription administrative 201
Tableau XVIII-1 : Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par circonscription administrative 205
Tableau XVIII-2 : Evolution du nombre d'associations de jeunes selon le type, par circonscription administrative 206
Tableau XVIII-3 : Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région 207
Tableau XVIII-4 : Evolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par circonscription administrative 208
Tableau XVIII-5 : Evolution du nombre de stades selon le statut, par circonscription administrative 209
Tableau XVIII-6 : Evolution du nombre d'associations et centres de formation sportive selon le type, par circonscription administrative 210
Tableau XVIII-7 : Evolution du nombre de licenciés selon la discipline et le sexe 211
Tableau XIX-1 : Evolution du nombre d'infrastructures culturelles par circonscription administrative 214
Tableau XIX-2 : Liste des sites historiques de la région, par département 214
Tableau XIX-3 : Répertoire des activités culturelles de la région en Année 2018..... 219
Tableau XX-1 : Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature, par circonscription administrative 221
Tableau XX-2 : Evolution du nombre de sociétaires des SFD 222
Tableau XX-3 : Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon le sexe et la nature du sociétaire 223
Tableau XX-4 : Evolution des montants de l'épargne collectée, de l'encours de crédit et des crédits accordés selon le sexe/nature du sociétaire et le milieu de résidence 224
Tableau XX-5 : Evolution du montant de l'encours d'épargne et de l'encours de crédits..... 224
Tableau XX-6 : Evolution de la production de crédits selon l'objet, le secteur d'activités et le milieu de résidence 225

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique II-1 : Pyramide des âges de la population de la région de Kaffrine 34
Graphique IV-1 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance 44
Graphique IV-2 : Evolution du personnel d'encadrement de la petite enfance 46
Graphique IV-3 : Le personnel préscolaire selon le sexe et le département 47
Graphique IV-4 : Le personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction ... 48
Graphique IV-5 : Nombre d'écoles publiques et privées de l'académie de Kaffrine, selon le cycle en 2018 54
Graphique IV-6 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique 58
Graphique IV-7 : Taux brut d'admission au CI 61
Graphique IV-8 : Taux brut de scolarisation à l'élémentaire (TBS) 62
Graphique IV-9 : Taux d'achèvement au primaire 63
Graphique IV-10 : Taux de réussite au CFEE 64
Graphique V-1 : Tendances de la fécondité (National) 92
Graphique V-2 : Utilisation actuelle de la contraception (Pourcentage de femmes de 15-49 ans actuellement en union qui utilisent) 92
Graphique V-3 : Les femmes bénéficiant d'une consultation prénatale selon le type de prestataires 93
Graphique V-4 : Répartition des naissances selon le lieu de l'accouchement 94
Graphique V-5 : Taux de couverture vaccinal dans la région et au niveau national 95
Graphique V-6 : Prévalence et traitement Diarrhée et IRA des enfants 96
Graphique VII-1 : Répartition des écroués dans les prisons de la région de Kaffrine selon la classe d'âges en 2017 et 2018 110
Graphique XIV-1 : Taux d'activité de la région de Kaffrine selon le milieu de résidence et le sexe ... 170
Graphique XIV-2 : Taux d'emploi selon le milieu de résidence et le sexe dans la région de Kaffrine 170
Graphique XIV-3 : Proportion d'aides familiaux dans la main-d'œuvre selon le milieu de résidence et le sexe 171
Graphique XIV-4 : Taux de chômage selon le milieu de résidence et le sexe 172
Graphique XVI-1 : Taux de couverture en électrification rurale dans la région de Kaffrine en 2018 . 195

LISTE DES CARTES

Carte I-1 : Carte administrative de la région de Kaffrine 25
Carte IV-1 : Taux de couverture géographique d'une école primaire sur un rayon de 3 km selon le département 55
Carte IV-2: Taux de couverture géographique des lycées et CEM sur un rayon de 3km 68
Carte VIII-1: taux d'accès à l'eau potable des localités par commune 124
Carte XII-1: Occupation des sols de la région 155
Carte XV-1: Taux d'accès aux routes et pistes de production des localités selon la commune 184
Carte XVI-1: Taux d'accès des localités à l'énergie solaire ou électrique selon la commune 196

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANPEJ	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
AEMO	Action Educative en Milieu Ouvert
AEP	Adduction Eau Potable
AFD	Agence Française de Développement
AFF	Association des Femmes Forestières
AJEB	l'Agence pour l'Emploi des Jeunes des Banlieues
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANEJ	Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASER	Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale
BAD	Banque Africaine de Développement
BNSP	La Brigade nationale des Sapeurs-pompiers
CDEPS	Centres Départementaux d'Education Populaire et Sportive
CFEE	Certificat de Fin d'Etude Elémentaire
CI	Cours d'Initiation
CRD	Comité Régional de Développement
DESPS	Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale
DNCB	Dermatose Nodulaire Contagieuse Bovine
DR	Délégation à l'Entreprenariat Rapide
EDS	Enquête Démographique et Santé
ERP	Etablissement Recevant du Public
ETFP	Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
FAR	Femme en Age de Reproduction
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
IRA	Infection Respiratoire Aiguë
ITIE	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
MAC	Maison d'arrêt et de correction
MAC	Maison d'Arrêt et de Correction
ODD	Objectif de Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernemental
PEV	Programme Elargie de Vaccination
PIB	Produit Intérieur Brute
PNDE	Plan National de Développement de l'Elevage
PPR	Peste des Petits Ruminants
PRODAC	Programme Domaine Agricole Communautaire
PSE	Plan Sénégal Emergent
PUDC	Programme Urgence de Développement Communautaire
PUMA	Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et Territoires
RGPHAE	Recensement General de la Population de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage

SDE	Sénégalaise Des Eaux
SICAP	Société Immobilière du Cap-Vert
SRAS	Service régional de l'Action sociale
SRSD	Service Régional de la Statistique et de la Démographie
TAP	Taux d'Achèvement du Primaire
TBA	Le Taux Brut d'Accès à l'élémentaire
TBS	Taux Brut de Scolarisation
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

AVANT PROPOS

Le Service régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD) assure au niveau régional le service déconcentré de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Sa mission qui s'inscrit ainsi dans le cadre global de celle dévolue à l'ANSD, consiste au niveau local à :

i. collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser les informations statistiques nécessaires à l'élaboration de la politique économique et sociale ainsi qu'à l'appréciation des résultats de cette politique ;
ii. assurer la coordination technique des activités statistiques ;
iii. mener des études et recherches sectorielles, macro-économiques et sociodémographiques utiles à la conduite de la politique économique, financière et sociale ;
iv. assurer la coordination des travaux conduisant aux choix de politique économique et financière à court terme, en relation avec d'autres services déconcentrés de l'administration ;
v. préparer et suivre des programmes économiques et financiers de court terme en relation avec d'autres services et organisations sous régionales.

Dans ce cadre, les SRSD dressent chaque année un panorama de la situation économique et sociale des régions du Sénégal, en mettant en exergue les atouts, les contraintes et les perspectives.

Cet exercice d'analyse de la conjoncture n'a évidemment pas l'ambition d'être exhaustif et complet, mais se veut une présentation synthétique des caractéristiques et des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale. Il met en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité au niveau régional.

La présente édition essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale de la région. Cependant, contrairement à celles qui l'ont précédée, elle traite des performances enregistrées au cours des années 2017 et 2018 et analyse leurs évolutions au regard de la situation de l'année 2016.

Que les responsables des services techniques et des partenaires de la région trouvent ici l'expression de nos vifs remerciements pour leur précieuse collaboration et la qualité de leurs informations. Tout le mérite de ce document leur revient et les imperfections sont à inscrire au passif des rédacteurs. Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Babacar NDIR

Directeur Général de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie.

RESUME EXECUTIF

La région de Kaffrine est subdivisée en quatre départements (Kaffrine, Birkelane, Koungheul et Malem Hodar), en neuf (09) arrondissements et en 34 communes ; et couvre une superficie de 11181 Km², soit 5,6% du territoire national. La population est évaluée à 678 955 habitants en 2018 dont 50,2 % de femmes. Près de la moitié de la population régionale, soit 48,8 %, ont moins de 15 ans et celles de moins de 25 ans en constituent les 67,3 %. Avec une densité de 60 hts/km2, la population est inégalement répartie à l'intérieur du territoire régional. La population urbaine de la région s'établit à 120 854 habitants, soit un taux d'urbanisation de 17,8 %, faisant de Kaffrine, l'une des régions les moins urbanisées du pays.

Dans le domaine éducatif, la région présente un bon maillage en termes d'infrastructures dans l'élémentaire avec un taux de couverture de 82,4 %. Le personnel des établissements d'enseignement élémentaire de la région passe de 1 867 en 2017 à 1 741 en 2018, soit une baisse de 7 %. Le taux de réussite au CFEE a baissé passant de 57,43 % en 2017 à 51,6 % en 2018. Dans le cycle secondaire, l'effectif des élèves a connu une hausse de 15,4 %, passant de 5 382 élèves en 2017 à 6 213 en 2018. En ce qui concerne l'enseignement technique et de la formation professionnelle 529 élèves ont été inscrits pour l'année académique 2017/2018.

Le système sanitaire de la région de Kaffrine dispose de diverses infrastructures à caractère publique. Elles sont composées entre autres d'un hôpital, de 04 centres de santé, de 91 postes de santé et de 126 cases de santé durant l'année 2018. La situation de la région est déficitaire en matière d'infrastructures sanitaires par rapport aux normes imposées par l'OMS dans tous les niveaux sanitaires sauf en poste de santé. Dans le cadre de la police d'hygiène, Les campagnes domiciliaires effectuées par les brigades d'hygiène dans le cadre de leur travail ont connu une augmentation par rapport à 2016. En effet, estimées à 11 455 en 2016, elles sont au nombre de 14 541 en 2017 et de 13 347 en 2018.

Parlant de l'assistance, Le nombre d'interventions annuelles effectuées par les sapeurs-pompiers de la région de Kaffrine est en nette augmentation durant les années 2016 à 2018. En effet, le nombre est passé de 319 sorties en 2016 à 352 sorties en 2017 pour s'établir à 363 sorties en 2018. Pour l'activité sociale, des programmes (RBC,

PAPA, PED) ont été élaborés pour venir en aide aux personnes vulnérables. Dans le secteur de la justice, la population carcérale a fortement baissé entre 2017 et 2018. En effet, la MAC a accueilli 91 écroués en 2017 dont deux (2) femmes et 80 écroués en 2018. Ainsi, 66,3% des détenus ont entre 19 et 36 ans. Pour les types d'infractions, les incriminés pour coups et blessures volontaires dominent avec 57% des détenus. En ce qui concerne les enfants en conflits avec la loi et en danger, les statistiques de 2018 montrent un accroissement de 3,8 %, en comparaison avec celles de 2017.

Pour la situation hydraulique, la production et la consommation d'eau ont augmenté respectivement de 5% et 3, 9%. Pour l'hydraulique rurale le nombre de forages a augmenté de 8,4 % entre 2017 et 2018. Pour l'assainissement, en dehors des réseaux de drainage des eaux de ruissellement des marchés de Kaffrine et de Koungheul, la région ne dispose pas d'infrastructures d'assainissement.

En ce qui concerne l'agriculture, la culture arachidière constitue la principale activité dans la région. En effet, elle est pratiquée par plus de 70% de la population et 47,4% des superficies totales emblavées. S'agissant des cultures vivrières, même si la superficie emblavée a diminué en 2018 par rapport à 2017, les rendements des spéculations, à l'exception du riz, ont connu des hausses considérables. L'élevage, malgré un cheptel riche et varié, demeure extensif. Les ovins, les volailles, les bovins et les caprins apparaissent comme les espèces dominantes. Le nombre d'espèces abattues pour satisfaire les besoins en viande des populations a connu un accroissement annuel de 15,8 %. Le nombre de foyers déclarés a augmenté considérablement (120 foyers ont été déclarés en 2018 contre 18 seulement en 2017), de même que la morbidité malgré les progrès considérables qui ont été faits dans la région dans le cadre des campagnes de vaccination et de déparasitage.

L'activité de pêche dans la région est relativement faible, comparée à certaines régions. Kaffrine est surtout une région de consommation, l'approvisionnement du marché en produits halieutiques est assuré essentiellement par des véhicules en provenance du marché au poisson de Kaolack et des autres quais de pêche.

Parlant de l'emploi, en 2018, près de trois quart (72,4%) de la population en âge de travailler (âgée de 15 ans ou plus) ont participé au marché du travail dans la région de Kaffrine contre 61,6% au niveau national. Le taux de chômage des personnes âgées de 15 ans ou plus de la région de Kaffrine est estimé à 14,9% contre 14,2% au niveau national en 2018. Les établissements nouvellement ouverts se chiffrent à 31 soit un surplus de 8 par rapport à 2017. Pour la cessation d'activité ou fermeture

d'établissements on note une légère hausse d'un établissement en rapport en 2017 (1 contre 2 en 2018).

Le réseau routier de la région de Kaffrine n'a pas connu de variation depuis quelques années. Il reste donc à 941,1 km, dont 203,7 revêtues (21,6%) et 737,4 Km non revêtues (78,4%). En termes de ressources minières, la région de Kaffrine fait partie des moins nanties du pays. En effet, la région dispose que de sable et de latérite comme ressources minières. Elle est dépourvue d'industrie et est confrontée à des difficultés d'accès à l'énergie. Au total on dénombre 196 localités rurales qui sont électrifiées sur un total de 1390 localités.

Dans la région de Kaffrine, l'activité marchande est dominée par le commerce de détail qui s'effectue dans les marchés et autres établissements de commerce. La population s'exerçant dans le commerce se chiffre à 485 en 2017 et n'a pas connu d'évolution entre les deux années. L'activité artisanale dans la région de Kaffrine tourne essentiellement autour de trois catégories (production, art et service). Entre 2017 et 2018, une hausse de 396 unités a été notée. Quant au sous–secteur de la jeunesse et sport, il souffre d'un manque notoire d'infrastructures et d'organisation. Comme infrastructure sportive, la région ne dispose que de terrains clôturés et de plateaux multifonctionnels. Le sous-secteur de la culture est affaibli par un manque criard d'infrastructures. Ainsi, la région de Kaffrine compte 22 sites historiques et culturels. Dans le secteur de la finance, on note l'absence du système bancaire classique dans la région. Toutefois, les établissements de microfinance assurent les opérations de crédits et d'épargnes de leurs sociétaires dans région.

INTRODUCTION GENERALE

Après l'adoption du Plan Sénégal Emergent (PSE) en 2014 comme cadre de référence de la politique économique et sociale, l'Etat du Sénégal a pris l'option d'engager des réformes majeures en matière de décentralisation en instituant l'Acte III de la Décentralisation qui vise à « organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable ». Cette réforme, qui met en place une nouvelle architecture des collectivités locales constituées uniquement de communes et des conseils départementaux, vise à améliorer la viabilité des territoires par la valorisation de leurs potentialités et la territorialisation des politiques publiques. Dans ce cadre, plusieurs projets et programmes comme le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), le Programme des Domaines Agricoles Communautaires (PRODAC), le Programme de Modernisation des axes frontaliers (PUMA) ont été mis en œuvre pour corriger les disparités d'accès aux services sociaux de base. Pour assurer une meilleure prise en compte des préoccupations des régions et réduire les inégalités territoriales, il est impératif de procéder à une appréciation exhaustive de l'état de mise en œuvre de la politique économique et sociale dans toutes les échelles. La décentralisation des politiques publiques nécessite la disponibilité d'informations statistiques fiables et régulières sur tous les secteurs d'activités socio-économiques de la région et des collectivités locales.

A cet effet, la présente édition de la Situation Economique et Sociale régionale, qui est une publication régulière phare du Service Régional de Statistique et de la Démographie de Kaffrine, constitue un important instrument de planification et d'outil d'aide à la décision au niveau régional et local. Cette publication a pour objectif général de dresser un panorama de la situation de la région sur le plan économique et sociale en mettant en exergue l'information quantitative. Elle décrit la situation de chaque secteur d'activité de la région à travers des analyses sommaires portant sur les tendances observées par rapport aux années précédentes et des diagnostics des secteurs économiques et sociaux (atouts/potentialités, contraintes et perspectives).

La méthodologie d'élaboration de la Situation Economique et Sociale régionale consiste à procéder à la collecte de données auprès des sectoriels, chefs de projets et d'agences, la rédaction du document et la validation avant sa publication au niveau du site de l'ANSD. Pour disposer à date échue du rapport régional sur la Situation Economique et Sociale, un Comité Technique Régional des Programmes Statistiques

présidé par le Gouverneur de Kaffrine, est créé et a pour mission de coordonner le Système Statistique Régional (SSR), notamment la collecte des données pour l'élaboration dudit document. Le Gouverneur transmet une circulaire et des tableaux de collecte (élaborés par les agents du SRSD) à tous les sectoriels, chefs de projets et d'agences de la région. La rédaction du document commence avec les premières statistiques parvenues au SRSD et se poursuit au fur et à mesure que les différents sectoriels, chefs de projets et d'agences envoient leurs données. La publication de la SES est précédée d'une correction et validation, d'une part au niveau régional et d'autre part, au niveau de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). En première instance, le SRSD présente le document à tous les membres du Comité Régional de Développement (CRD) convoqués par le Gouverneur et les suggestions et remarques issues de cette rencontre sont intégrées pour améliorer ledit document. Ensuite, les membres du comité de lecture et de validation (CLV) de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie procèdent à la validation en corrigeant le fond et la forme du document. Les corrections préconisées par le comité de lecture et de validation sont intégrées par les rédacteurs du document avant que ce dernier soit mis à la disposition du public sur le site de l'ANSD.

Ce rapport s'articule autour de 22 chapitres. Le premier chapitre est consacré à la présentation de la région de Kaffrine à travers les données physiques, climatologiques et hydrographiques, l'organisation administrative et les principales activités économiques de la région. Le chapitre 2, dont les informations sont issues principalement des données du dernier recensement et des projections, traite de la démographie de la région. L'urbanisation, la construction et l'habitat sont abordés au chapitre 3. Le chapitre 4 met en exergue la situation du secteur de l'éducation en commençant par la petite enfance, ensuite l'élémentaire, le moyen secondaire et enfin la formation professionnelle. La santé et l'hygiène publique sont analysées dans le chapitre 5. Le sixième chapitre traite de l'assistance apportée aux nécessiteux par l'entremise de l'action sociale mais aussi les secours aux personnes qui sont dans le besoin par la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers. La justice, à travers la population carcérale et l'éducation surveillée, est traitée au chapitre 7. Le chapitre 8 donne la situation des secteurs de l'hydraulique et de l'assainissement. L'agriculture, l'élevage et la pèche sont traités respectivement dans les chapitres 9, 10, et 11. Les questions des ressources naturelles et de l'environnement sont évoquées dans les chapitres 12 et 13. Les chapitres 14, 15, 16, et 17 analysent respectivement les secteurs de l'emploi et du travail, du transport, de l'industrie, des mines et de l'énergie et du commerce et de l'artisanat. Les questions liées à la jeunesse et aux

sports sont abordées au chapitre 18. Le chapitre 19 traite de la situation de la région dans le domaine du tourisme, de la culture et des loisirs. La finance et les télécommunications sont analysées dans les chapitres 20 et 21. Et, enfin, le chapitre 22 met en exergue la situation des saisies douanières au niveau de la région.

Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION

I.1. DONNEES PHYSIQUES

Ancien département de la région de Kaolack, Kaffrine est érigée en région par la loi 2008-14 du 18 mars 2008. Elle se situe entre 14°07 de latitude nord et 15°32 de longitude ouest, et couvre une superficie de 11181 Km², soit 5,6% du territoire national. Sa population est estimée environ à 678 955 habitants, en 2018, avec une densité relativement faible, 61 habitants au Km² contre 80 habitants au Km², au niveau national. La région de Kaffrine appartient à la zone centre du Sénégal, cœur du bassin arachidier, ainsi, elle est limitrophe à six régions et un Etat :

- les régions de Diourbel et de Louga, au nord ;
- la République de Gambie, au sud ;
- la région de Tambacounda, à l'est ;
- la région de Kaolack, à l'ouest et au sud-ouest ;
- la Région de Matam au nord-est ;
- la région de Fatick, au nord-ouest.

Carte I-1 : Carte administrative de la région de Kaffrine

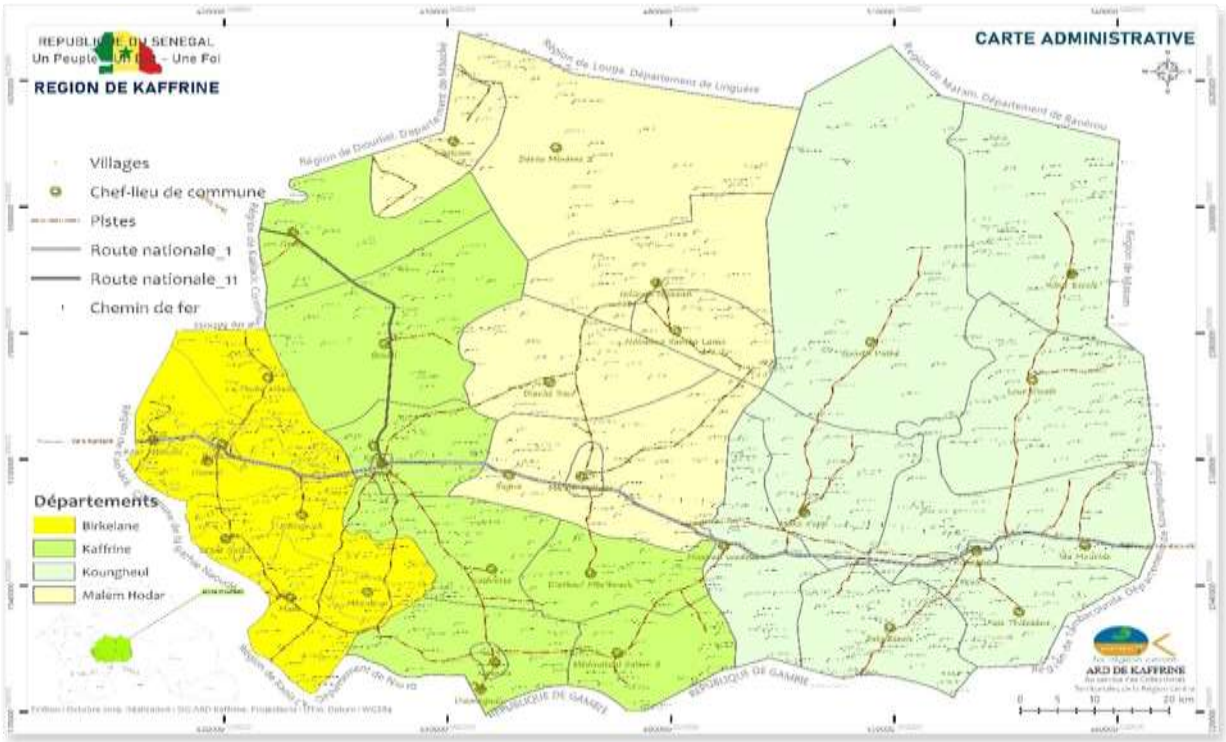

I.2. PEUPLEMENT

Les projections réalisées en 2018 par L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) estiment la population de la région à 678 955 habitants, soit 4,3% de la population du pays. Elle est composée de Wolofs, de Pulaars, de Sérères, de Bambaras, etc. La population âgée de moins 15 ans représente 48,8% tandis que les moins de 25 ans constituent 66,7% de la population de la région. L'ethnie dominante est le Wolof qui représente 74%, en considérant la première langue parlée de la population. Il est suivi de loin, du Pulaar et du Sérère. La religion musulmane est très largement majoritaire.

I.3. RELIEF ET TYPES DE SOL

Le relief est plat dans son ensemble et présente une légère pente du nord vers le sud. Les sols rencontrés dans la région sont de trois types :

- les sols ferrugineux tropicaux (avec des variantes) exploités pour la culture de l'arachide et du mil. Ils sont sableux à sablo – argileux avec de bonnes aptitudes agricoles ;
- les sols hydromorphes caractérisant les bas-fonds et les cours d'eau, sont un peu dispersés dans la région avec une texture généralement argileuse. On les appelle « deck » avec des variantes« deck-dior » ;
- les sols halomorphes, caractéristiques des milieux salés ou tannes, se rencontrent surtout dans les départements de Birkelane et de Kaffrine.

I.4. VEGETATION ET FAUNE

La région est localisée dans la zone de transition entre le domaine sahélien et le domaine soudanien. Elle présente une végétation très variée. On y distingue plusieurs types de formations forestières du nord vers le sud :

- Au nord on a une savane arbustive caractérisée par un écosystème qui regroupe les espèces forestières typiques de la zone sahélienne. Il s'agit de Combretumsp, Balanites aegyptiaca, Lannea acida, Bauhinia rufescens, Adansonia digitata, Anageissus leocarpus, etc.
- au sud nous avons une savane arborée qui présente une composition floristique plus variée. Les espèces les plus fréquentes sont : Cordylapinnata,

Pterocarpuserinaceus, Daniellia oliveri, Parkiabiglobosa, Tamarindus indica, Prosopis africana, Sterculia setigera, Parinarimacrophila.

La région de Kaffrine dispose d'importantes ressources fauniques. La diversité des habitats sauvages explique la présence de 300 espèces d'oiseaux dans la région. La faune est essentiellement composée de l'avifaune et de la faune à poils.

- L'avifaune est composée d'espèces terres et aquatiques dont les plus couramment rencontrées sont : les pintades, les francolins, les tourterelles, les cailles, les outardes, les gangas, les oies de Gambie, les calaos et les rouges gorges ;
- La faune à poils est constituée par les gros gibiers tels que les phacochères que l'on rencontre dans les zones marécageuses et les vallées, les guibs harnachés, les singes, les gazelles à front roux, les hyènes et quelques cobes ;
- Le petit gibier est constitué de mangoustes, de rats palmistes, de chacals et de civettes.

I.5. DONNEES CLIMATOLOGIQUES

La durée, l'intensité et la répartition saisonnière des pluies en un endroit donné varient considérablement d'une année à l'autre, en particulier dans les régions où les pluies sont les moins abondantes. Dans la région, les hauteurs annuelles des pluies sont actuellement situées entre 400 et 860 mm dans les stations de Kaffrine et de Koungheul. La variabilité interannuelle de la pluviométrie durant la période 1981-2013 révèle que le département de Koungheul a reçu plus de précipitations avec une moyenne de 823,3 mm ; des tendances identiques sont observées dans les autres départements avec des moyennes qui tournent autour de 692 mm. Le cœur de la saison des pluies se situe aux mois d'août à septembre avec les hauteurs maximales obtenues dans les précipitations.

Les températures qui sévissent dans la région sont généralement élevées avec des variations parfois importantes au cours de la journée. Elles oscillent entre 26 et 42°C avec une moyenne de 30°C et une durée d'ensoleillement moyenne de 11 heures. Les plus basses températures sont enregistrées entre décembre et janvier et les plus élevées entre mars et mai. Quant à l'humidité, les minima oscillent entre 14% en avril et 68% en septembre. Alors que les maxima sont compris entre 50% en février et

98% en septembre. Les mois les plus humides apparaissent comme étant juillet à octobre. A l'opposé, les mois les moins humides sont de janvier à avril.

La circulation générale dans la région est caractérisée par deux vents dominants à savoir :

- l'alizé continental, vent d'Est qui souffle généralement de février à mai ;
- la mousson, vent de Sud-ouest dont l'arrivée annonce le début de l'hivernage.

I.6. DONNEES HYDROGRAPHIQUES

Le réseau hydrographique de la région est caractérisé par deux principaux cours d'eau, que sont :

- le prolongement nord du «Saloum», cours d'eau salé pérenne qui s'étend sur une partie du département de Birkelane ;
- le Baobolong, défluent du fleuve Gambie, qui s'assèche dans sa partie aval en milieu de saison sèche. Douces en saison des pluies, les eaux deviennent saumâtres à salées en saison sèche. La vallée du Baobolong traverse la région du sud-ouest vers l'est et s'étend jusqu'à la commune de Maka-Yopp sur une longueur de 150 km environ.

La région est également parsemée de mares temporaires approvisionnées par les eaux de pluie. Elles servent à l'abreuvement du bétail et à des activités de pêche en certains endroits.

I.7. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Le territoire de la région est subdivisé en quatre départements que sont Birkelane, Kaffrine, Koungheul et Malem Hodar. Le département de Kaffrine dispose de deux arrondissements (Gniby et Katakel) et de neuf (9) communes (Diamagadio, Diockoul Mbelbouck, Kathiotte, Médinatoul Salam 2, Nganda, Boulel, Kahi, Gniby et Kaffrine). Quant au département de Birkelane, il a deux (2) arrondissements (Mabo et Keur Mbouki) et sept communes (Keur Mbouki, Diamal, Touba Mbella, Mabo, Mbeuleup, Ndiognick, Ségré Gatta).

Tableau I-1 : Organisation administrative de la région de Kaffrine

Départements	Arrondissements	Communes rurales	Communes urbaines
Birkelane	Keur Mbouki	Keur Mbouki, Diamal, Touba Mbella	Birkelane
	Mabo	Mabo, Mbeuleup, Ndiognick, Ségré Gatta	
Kaffrine	Gniby	Gniby, Boulel, Kahi	Kaffrine
	Katakel	Diokoul Mbelbouck, Kathiotte, Diamagadio, Médinatoul Salam II	Nganda
Koungheul	Ida Mouride	Ida Mouride, Fass Thiékene, Saly Escale	Koungheul
	Lour Escale	Lour Escale, Ribot Escale	
	MissiraWadène	Missirah Wadène, Maka Yopp, Gainth Pathé	
Malem Hodar	Darou Minam II	Darou Minam II , Khelcom, Ndiobène Samba Lamo, Ndioum Ngainth	Malem Hodar
	Sagna	Sagna, Dianké Souf	

Source : PAER Kaffrine 2012-2016

Le département de Koungheul a trois arrondissements (Lour Escale, Missirah Wadène et Ida Mouride) et huit communes (Koungheul, Lour Escale, Ida Mouride, Fass Thiékene, Saly Escale, Missirah Wadène, Maka Yopp, Gainthe Pathé).

Pour Malem Hodar, deux (2) arrondissements sont répertoriés (Darou Minam II et Sagna) et six communes (Darou Minam II, Khelcom, Ndiobène Samba Lamo, Ndioum Ngainth, Sagna, Dianké Souf).

I.8. PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES

Les principales activités économiques de la région sont essentiellement l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière, le commerce, l'artisanat, l'entreprenariat féminin et les transports terrestres.

I.8.1. LES ACTIVITES AGRICOLES

Kaffrine est une région à forte vocation agricole. L'agriculture occupe 75% de la population régionale. Par ailleurs, Kaffrine est la première région productrice d'arachide du Sénégal. Les 43 916 ménages agricoles disposent d'exploitations agricoles relativement importantes, comparées au niveau national. En effet, 45,7% des ménages agricoles ont cultivé entre 1 et 5 ha et 32,1% entre 6 et 10 ha. Néanmoins, la région dispose de grands exploitants agricoles puisque 5,2% des ménages agricoles ont cultivé plus de 20 ha alors que la moyenne nationale est de 2,6% selon les données du RGPHAE de 2013.

Les principales cultures vivrières sont le mil, le sorgho, le maïs, etc. Des cultures de rente (l'arachide) et des cultures maraîchères (tomate, gombo, aubergine, bissap,

courge, oignons, chou, pomme de terre, haricot vert, etc.) sont également pratiquées dans la région.

I.8.2. LES ACTIVITES PASTORALES

L'élevage pratiqué dans la région reste encore extensif. Le cheptel est composé de bovins, caprins, équins, porcins et volailles familiales. Toutefois, il faut noter l'extension de pratiques modernes telles l'embouche bovine et ovine et l'aviculture. L'insémination artificielle a donné naissance à des métis plus productifs, tant en viande qu'en lait. Par ailleurs, Kaffrine est une véritable région carrefour dans le commerce du bétail avec le marché à bétail de Birkelane qui a été modernisé par l'Etat du Sénégal en partenariat avec l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

I.8.3. L'EXPLOITATION FORESTIERE

La région dispose de treize (13) massifs forestiers dont onze (11) forêts classées et deux réserves sylvo-pastorales. En dépit de sa fermeture à l'exploitation forestière, la région produit du bois de chauffe, du charbon de bois, et divers produits de cueillette comme le pain de singe.

L'exploitation de la faune dans la région est favorisée par l'existence de zone d'intérêt cynégétique et de dix zones amodiées. Ces zones amodiées, constituent la seule attraction touristique que dispose la région puisqu'elles développent le tourisme de chasse.

I.8.4. LES ACTIVITES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES

L'activité industrielle est inexistante dans la région de Kaffrine. Quant à l'activité artisanale, elle s'exerce à travers les trois types d'artisanat que sont la production, l'art et le service. Un certain nombre d'artisans se sont inscrits à la Chambre de métiers de Kaffrine. Les artisans de la région disposent d'un réel savoir-faire surtout dans la fabrication d'instruments locaux.

I.8.5. LES ACTIVITES COMMERCIALES

L'activité commerciale, limitée au commerce intérieur, est entièrement assurée par des demi-grossistes et des détaillants. Autrement dit, le commerce extérieur est inexistant, comme en atteste l'absence d'importateurs et d'exportateurs dans la région.

I.8.6. LES TRANSPORTS

Le seul mode de transport de la région est le transport routier largement dominé par la charrette. Le transport motorisé reste peu développé en liaison avec la faible taille du parc automobile. En revanche, le transport avec les motos Jakarta est très fleurissant dans la région.

I.8.7. L'ENTREPRENARIAT FEMININ

Les femmes jouent un rôle important dans le dynamisme de l'activité économique de la région. Plusieurs Groupements d'Intérêt Economiques (GIE) s'activent dans la production de sel dans le département de Birkelane. En outre, la transformation des produits locaux procurent des revenus non négligeables aux acteurs du secteur. Dans le domaine de la foresterie, l'Association des Femmes Forestières (AFF) joue un rôle important dans la production de plantes. En somme, la région dispose d'un mouvement associatif structuré partant du niveau local, départemental, régional au niveau national ; dans la perspective d'assurer la participation effective des femmes à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de toutes les politiques de développement.

Chapitre II : DEMOGRAPHIE

La démographie est une science ayant pour objet l'étude des populations humaines, et traite de leur dimension, de leur structure, de leur évolution et de leurs caractères généraux envisagés principalement d'un point de vue quantitatif. Elle est au centre des sciences de la population. L'analyse de la population porte également sur d'autres caractéristiques démographiques selon les milieux socioéconomiques et culturels. Cette analyse permet de comprendre la répercussion des phénomènes démographiques sur les individus, les familles et dans divers domaines d'activités comme la santé, l'emploi, l'éducation, l'économie, etc. On distingue les statistiques de l'état de la population et les statistiques du mouvement de population. Les premières saisissent la population sous l'aspect statique qu'elle revêt à un moment donné, et portent principalement sur des unités statistiques concrètes : individus, ménages, etc. Les secondes enregistrent les modifications incessantes qui affectent la population, et portent essentiellement sur des unités statistiques abstraites, en l'espèce, des événements démographiques, ou plus brièvement, des événements (naissances, mariages, changements de résidence, décès, etc.) survenus pendant certaines périodes. Pour recueillir ces données démographiques, économiques et sociales indispensables dans toute prise de décision, le recensement général de la population constitue la source d'information la plus exhaustive. Ces dernières années, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie a réalisé une série d'enquêtes (Enquête démographique et de Santé, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage, Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal, etc.) permettant de suivre une batterie d'indicateurs (mortalité, natalité, espérance de vie, chômage, population scolarisable, etc.) au niveau régional et d'élaborer des outils de suivi de politiques publiques.

II.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

II.1.1. NIVEAU ET EVOLUTION DE LA POPULATION

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) de 2013 est le quatrième du genre que le Sénégal a réalisé après ceux de 1976, de 1988 et de 2002. Les résultats issus de ces différents recensements ainsi que les données de projection sont contenues dans le tableau suivant :

Tableau II-1 : Evolution de la population intercensitaire de la région de Kaffrine entre 1976 et l'année 2018

Désignation \ Année	1976	1988	2002	2013	2017	2018
Population résidente	239282	323029	465671	566992	655 121	678 955
Taux d'accroissement intercensitaire en %	-	2,5	2,6	1,8	-	-

Source : ANSD

D'après les projections officielles de l'ANSD, la population de la région de Kaffrine est estimée à 678 955 habitants en 2018 contre 655 121 habitants en 2017, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 3,6 %.

Entre 1976 et 2018, soit une durée de 42 ans, la population de la région de Kaffrine a presque triplé, passant de 239 282 à 678 955 habitants avec un taux d'accroissement annuel moyen de 2,5 %. Les résultats enregistrés lors des différents recensements montrent que la population de la région a progressé plus rapidement durant les périodes intercensitaires 1976-1988 (2,5%) et 1988-2002 (2,6%) que durant la période 2002-2013 (1,8%). Cette baisse de l'accroissement de la population peut être attribuée à l'effet des politiques de planification familiale qui visent à maitriser la fécondité. En effet, dans la région, la plupart (91%) des structures de santé offre une méthode moderne réversible de planification familiale (pilule, injections, implants, dispositifs contraceptifs intra-utérins, condoms masculins et féminins, colliers du cycle, diaphragme ou spermicides).

II.1.2. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

II.1.2.1. Analyse de la pyramide des âges

La pyramide des âges de la région de Kaffrine présente une base large avec un rétrécissement progressif vers le sommet témoignant ainsi de la prédominance des jeunes au sein de la population totale de la région. Cette forme de pyramide (large à la base et étroite au sommet) est caractéristique d'une population à une forte natalité associée à une mortalité tout aussi élevée.

Graphique II-1 : Pyramide des âges de la population de la région de Kaffrine

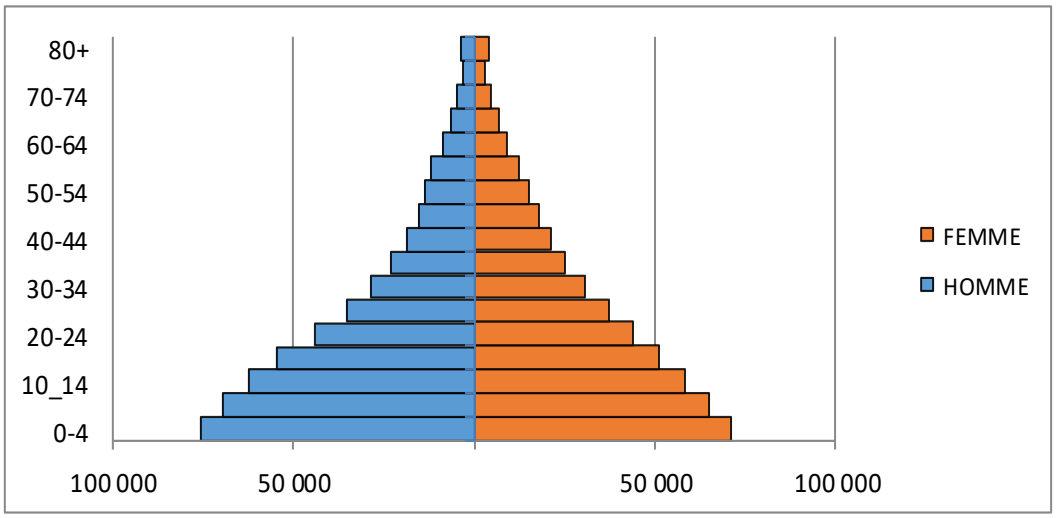

Source : ANSD

La région est caractérisée par une structure par âge très jeune avec les moins de cinq ans qui constituent 19 % de la population.

La répartition de la population selon les grands groupes d'âge fait ressortir une proportion de 46,6 % pour la population active (15-59 ans) contre des proportions de 48,8 % pour les moins de 15 ans et de 4,6 % pour les plus de 60 ans. Cette population inactive (jeunes et vieillards) très élevée induit des besoins énormes dans les domaines de la santé, de l'alimentation et de l'éducation.

II.1.2.2. Rapport de masculinité par groupe d'âges

Le rapport de masculinité permet d'indiquer la répartition par sexe de la population. Il est obtenu par le rapport entre l'effectif masculin et l'effectif féminin de la population, exprimé en nombres d'hommes pour 100 femmes. Les projections officielles estiment l'effectif de la population à 325 616 hommes contre 329 505 femmes pour l'année 2017 et à 337 391 hommes contre 341 564 femmes pour l'année 2018. La région affiche donc un rapport de masculinité de 98 hommes pour 100 femmes pour les deux années.

En examinant les rapports de masculinité par grands groupes d'âge, il apparaît que les effectifs masculins sont dominants pour les groupes d'âge de moins de 20 ans. Par contre, dans le groupe d'âges de 25 ans et plus (majorité de la population potentiellement active), l'effectif féminin est prédominant.

II.1.3. REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION ET DENSITE

II.1.3.1. Répartition spatiale

La région de Kaffrine est subdivisée en quatre départements (Kaffrine, Birkelane, Koungheul et Malem Hodar), en neuf (09) arrondissements et en 34 communes. Cependant, la population est très inégalement répartie entre ces entités administratives.

La population urbaine de la région est estimée à 120 854 individus en 2018 contre 113 991 individus en 2017, soit des taux d'urbanisation respectifs de 17,8 % et de 17,4 %. L'effectif de la population rurale étant plus nombreux, représente plus de 3 fois celui de la population urbaine.

Tableau II-2 : Répartition de la population de la région de Kaffrine selon le département, le milieu de résidence et le sexe

Année	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
2017	56 657	57 334	113 991	268 958	272 171	541 129	325 615	329 505	655 120
2018	60 056	60 798	120 854	277 335	280 766	558 101	337 391	341 564	678 955
Variation en %	6	6	6	3,1	3,2	3,1	3,6	3,7	3,6

Source : ANSD. Projections démographiques

II.1.3.2. Densités de population

La région affiche une densité de 61 habitants au km² en 2018 contre 59 habitants au km² en 2017 avec des disparités selon le département.

Bien que moins peuplé que les départements de Kaffrine et de Koungheul, le département de Birkelane est plus dense, avec des densités de 104 hbts/ km² en 2017 et de 108 hbts/ km² en 2018. Malem Hodar, le département le moins peuplé, affiche les plus faibles densités, soit 35 hbts/ km² en 2017 et 36 hbts/ km² 2018.

Tableau II-3 : Densités de population de la région de Kaffrine selon le département en 2017 et 2018

Département	Superficie (km²)	Population (hbts)		Densité (hbts/km²)	
		Année 2017	Année 2018	Année 2017	Année 2018
Birkelane	1122	116 949	121 204	104	108
Kaffrine	2716	239 956	248 685	88	92
Koungheul	4237	188 841	195 712	45	46
Malem Hodar	3106	109 375	113 354	35	36
Région	11181	655 121	678 955	59	61

Source : ANSD. Projections démographiques

CONCLUSION

L'étude de la démographie à travers la structure par sexe et par âge met en exergue le caractère jeune et à prédominance féminine de la population régionale. Ce caractère jeune de la population peut avoir des répercutions non négligeables sur le marché du travail, sur l'éducation, la formation et les loisirs. Dans le même sillage, cette prédominance féminine peut être à l'origine d'une fécondité élevée qui peut engendrer un accroissement rapide de la population régionale. La jeunesse doit être au centre de toutes les préoccupations, puisque cette frange importante de la population a des besoins croissants qui nécessitent des dépenses dans les secteurs sociaux tels que la santé, l'éducation, la formation et l'emploi des jeunes.

Chapitre III : URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT

Avec la forte croissance démographique qui sévit dans le monde et l'urbanisation galopante, les populations vivent de plus en plus dans les centres urbains. Cette situation contribue à l'accroissement du taux d'urbanisation tant au niveau national que régional.

Dans le Plan Sénégal Emergent (PSE), notamment à son Axe 2 (capital humain, protection sociale et développement durable), les autorités ont pris des initiatives dans le domaine de l'habitat avec un vaste programme de logements sociaux à travers la Société Immobilière du Cap-Vert (SICAP) et la Société Nationale des Habitations à Loyers Modérés (SN HLM) mais aussi certaines structures privées. Depuis quelques années, les investissements dans l'immobilier se sont beaucoup développés et notamment au niveau des centres urbains. Avec les conséquences des changements climatiques occasionnant des inondations répétitives (notamment à Kaffrine), l'Etat a initié des actions préventives et curatives comme le relogement, la restructuration des zones inondables ou l'interdiction de lotissement des zones non habitables.

Dans ce chapitre, nous allons parler de la population urbaine, les lotissements et les autorisations de construire.

III.1. URBANISATION

III.1.1. TAUX D'URBANISATION

L'urbanisation est un phénomène démographique se traduisant par une tendance à la concentration de la population dans les zones urbaines.

Ce phénomène est mesuré par le taux d'urbanisation qui est la proportion des individus vivants en milieu urbain.

L'effectif de la population urbaine de la région de Kaffrine est estimé à 120 854 habitants en 2018 contre 113 991 habitants en 2017, soit des taux d'urbanisation respectifs de 17,8 % et de 17,4 %. Cette hausse du taux d'urbanisation en 2018 est la conséquence de l'augmentation de 6% de l'effectif urbain.

Pris par département, le taux d'urbanisation est plus élevé à Kaffrine (24,1%) suivi respectivement de Koungheul (12,8 %), de Malem Hodar (8,3 %) et de Birkelane (6,9 %). Il est à noter que ces taux ne cessent d'accroitre progressivement au fil des ans.

III.1.2. REPARTITION DE LA POPULATION URBAINE

La région de Kaffrine compte cinq zones urbaines que sont : Kaffrine, Nganda, Birkelane, Malem Hodar et Koungheul. A part Nganda, ces zones urbaines constituent les chefs-lieux départementaux de la région.

Tableau III-1 : Répartition de la population urbaine régionale par localité et par sexe

NOM LOCALITE	2017			2018		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
REGION KAFFRINE	**56 657**	**57 334**	**113 991**	**60 056**	**60 798**	**120 854**
DEPARTEMENT KAFFRINE	**28 308**	**29 515**	**57 822**	**29 338**	**30 588**	**59 926**
COM. KAFFRINE	22 354	23 328	45 681	23 167	24 176	47 343
COM. N'GANDA	5 954	6 187	12 141	6 171	6 412	12 583
DEPARTEMENT MBIRKELANE	**3 901**	**4 200**	**8 101**	**4 043**	**4 353**	**8 395**
COM .BIRKELANE	3 901	4 200	8 101	4 043	4 353	8 395
DEPARTEMENT KOUNGHEUL	**11 823**	**12 374**	**24 197**	**12 253**	**12 825**	**25 077**
COM. KOUNGHEUL	11 823	12 374	24 197	12 253	12 825	25 077
DEPARTEMENT MALEM HODDAR	**4 556**	**4 548**	**9 104**	**4 722**	**4 713**	**9 435**
COM. MALEM HODDAR	4 556	4 548	9 104	4 722	4 713	9 435

Source : ANSD

Le département de Kaffrine avec ses deux zones urbaines (commune de Kaffrine et de Nganda) renferme près de la moitié de la population urbaine, soit 49, 58 %. La commune de Koungheul, avec ses 25 077 habitants, place le département à la deuxième place, tandis que Birkelane est le département le moins urbanisé.

III.1.3. LES LOTISSEMENTS ET DISTRIBUTIONS DE PARCELLES

Durant les années 2017 et 2018, aucun lotissement ou distribution de parcelles n'a été réalisé. Cet état de fait s'explique peut-être par une faible demande de parcelles à usage d'habitation ou commercial.

III.2. CONSTRUCTION ET HABITAT

III.2.1. LES AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

L'autorisation de construction est une exigence avant tous travaux de bâtiments, afin de permettre aux autorités compétentes de s'assurer du respect des normes urbanistiques et architecturales de l'ouvrage en question.

Dans la région de Kaffrine, le nombre de demandes d'autorisation à construire a baissé de 3 unités en 2018 relativement à l'année 2017 où le nombre était de 133 unités.

Après l'examen des demandes enregistrées, 3 ont été autorisées en 2017 contre 1 en 2018. On voit nettement que le nombre d'autorisations octroyées est largement inférieur au nombre de demandes enregistrées.

La répartition par département des demandes d'autorisation montre que toutes les requêtes sont en provenance de Kaffrine (125 en 2017 et 123 en 2019) et de Birkelane (8 en 2017 et 7 en 2018). Seul le département de Kaffrine a bénéficié de quelques autorisations durant les deux années.

Tableau III-2 : Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire

Circonscription administrative	Année	Demandes enregistrées	Autorisations délivrées
Département Birkelane	**2017**	8	0
	2018	7	0
Département Kaffrine	**2017**	125	3
	2018	123	1
Département Koungheul	**2017**	0	0
	2018	0	0
Département Malem-Hodar	**2017**	0	0
	2018	0	0
Région	**2017**	**133**	**3**
	2018	**130**	**1**

Source : Service régional de l'Urbanisme de Kaffrine

Il ressort du tableau ci-dessous que les demandes d'autorisation ont essentiellement comme motif, la construction d'un lieu d'habitation.

Tableau III-3 : Evolution du nombre de demandes d'autorisations de construire selon la destination, par circonscription administrative

Destination		Département Birkelane		Département Kaffrine		Département Koungheul		Département Malem-Hodar		Région	
		2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Lieux d'habitation	Rez-de-chaussée	05	05	90	100	0	0	0	0	95	105
	Etage	03	02	35	23	0	0	0	0	38	25
	Total	08	07	125	123	0	0	0	0	133	130
Etablissements commerciaux	Rez-de-chaussée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Etage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lieux de culte	Rez-de-chaussée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Etage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etablissements touristiques	Rez-de-chaussée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Etage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	Rez-de-chaussée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Etage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	Rez-de-chaussée	05	05	90	100	0	0	0	0	95	105
	Etage	03	02	35	23	0	0	0	0	38	25
	Total	08	07	125	123	0	0	0	0	133	130

Source : Service régional de l'Urbanisme de Kaffrine

La majeure partie de ces demandes d'autorisation sont liées à des constructions de bâtiment en rez-de-chaussée, soit 105 autorisations sur 130 demandes en 2018 contre 95 sur 133 demandes en 2017.

III.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

III.3.1. ATOUTS

- Existence de projets et programmes de l'Etat ;
- Appui des partenaires techniques et financiers.

III.3.2. CONTRAINTES

- L'absence de plan cadre d'urbanisme pour la plupart des communes de la région ;
- La prolifération des occupations irrégulières ;
- La faible production de terrains viabilisés ;
- la dégradation du cadre de vie qui se manifeste par la prolifération des ordures ménagères, des déchets plastiques, les dépôts sauvages ;
- l'insuffisance de réseaux d'évacuation et d'épuration des eaux usées et pluviales ;
- les inondations ;
- l'encombrement de la voie publique ;
- l'insuffisance d'espaces verts.

III.3.3. PERSPECTIVES

- Construction de logements pour les familles touchées par les inondations ;
- Plan d'urbanisation pour la commune de Kaffrine et Koungheul ;
- Campagnes de reboisement dans les lieux publics.

Chapitre IV : EDUCATION

L'éducation et la formation sont au cœur des stratégies de développement humain et économique du Sénégal ces dernières années. Depuis les années 2000, le montant des crédits alloués à l'éducation dans le budget national a connu une progression substantielle avec un taux d'accroissement de près de 12% en moyenne annuelle sur la période. Le budget global du secteur représente plus de 25% des dépenses totales du gouvernement et 7,2% du PIB. Dans cette dynamique, le Gouvernement du Sénégal a mis à jour son plan stratégique de développement de l'éducation et de la formation dénommé « Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence (PAQUET) » articulé aux axes d'orientation du Plan Sénégal Emergent (PSE) et tenant compte du contexte changeant à l'échelle nationale et internationale.

Ce plan stratégique de l'éducation et de la formation PAQUET, qui constitue l'instrument de réalisation de la politique éducative pour la période 2018-2030, est en phase avec les exigences du développement durable. Il est plus orienté dans la prise en charge des exclus, la réduction des disparités de scolarisation, l'amélioration sensible de la qualité et repose sur une gouvernance inclusive, une responsabilité plus accrue des collectivités locales et des acteurs à la base.

Cette nouvelle vision du développement de l'éducation et de la formation doit permettre de répondre à la demande croissante d'éducation et adapter la formation aux besoins de l'économie. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan sectoriel PAQUET, le système éducatif a plus que jamais besoin de données mises à jour, fiables et pertinentes permettant de suivre régulièrement les efforts entrepris, les résultats obtenus ainsi que les progrès qui restent à accomplir.

Ainsi, ce chapitre vient présenter les réalités sur les principaux indicateurs du secteur dans la région de Kaffrine. Il renseigne, entre autres, sur le taux de couverture du système éducatif, l'environnement scolaire, les performances en termes de rétention et de réussite scolaire, du préscolaire à l'enseignement secondaire général sans oublier l'éducation de base des jeunes et des adultes.

IV.1. LA PETITE ENFANCE

L'éducation préscolaire accueille les enfants âgés de 3 à 5 ans pour trois années d'études (petite, moyenne et grande section). Cette population de la tranche d'âges 3

à 5 ans est appelée communément la demande potentielle d'éducation préscolaire. Elle s'élève à 71 624 dont 48% de filles dans la région en 2017-2018. Au terme de la scolarisation préscolaire, ces enfants s'inscrivent directement au cours d'initiation (CI) de cycle élémentaire.

IV.1.1. LES INFRASTRUCTURES

L'offre d'éducation est mesurée par le nombre de places disponibles pour satisfaire chaque enfant en termes de demande d'éducation et de formation selon le cycle donné. Elle est, en partie, constituée des structures de prise en charge de la petite enfance. Avec 1,73% des structures d'accueil de la petite-enfance en 2017, la région de Kaffrine est la moins dotée après Kédougou.

Pour l'année 2018, le réseau compte 56 structures dont 42 cases des tout-petits, 8 classes préscolaires à l'Elémentaire, 5 écoles maternelles et 1 garderie ou école communautaire.

Entre 2016 et 2018, le réseau des structures de prise en charge de la petite enfance ne fait que perdre en densité. En effet, il est passé de 62 structures en 2016 à 57 en 2017. Cette perte continue en 2018 pour 2 points. Elle est imputable principalement à la baisse de structures dans le public qui sont passées de 51 en 2017 à 50 en 2018.

Tableau IV-1 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative

Type d'établissement	Statut	Région 2016	Région 2017	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région 2018	Variation en %
Case des Tout–Petits	Public	40	40	12	15	5	9	41	2%
	Privé	0	0	0	0	1	0	1	-
	Total	40	40	12	15	6	9	42	5%
Classe préscolaire à l'élémentaire	Public	13	9	2	5	0	0	7	-22%
	Privé	0	0	0	1	0	0	1	-
	Total	13	9	2	6	0	0	8	-11%
Ecole Maternelle	Public	2	2	0	1	0	1	2	0%
	Privé	6	4	1	1	1	0	3	-25%
	Total	8	6	1	2	1	1	5	-17%
Garderie Ecole Communautaire	Public	0	0	0	0	0	0	0	-
	Privé	1	2	0	0	0	1	1	-50%
	Total	1	2	0	0	0	1	1	-50%
Total général	Public	55	51	14	21	5	10	50	-2%
	Privé	7	6	1	2	2	1	6	0%
	Total	62	57	15	23	7	11	56	-2%

Source : Coordination Régionale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits de Kaffrine

Les cases des tout-petits ont connu une hausse 5 points. Par contre, les écoles communautaires et garderies, les écoles maternelles et les classes préscolaires à l'Elémentaire ont connu des baisses respectives de 50, 17 et 11 points.

Les académies de Kaffrine et de Birkelane concentrent le nombre le plus important des structures de prise en charge de la petite enfance avec respectivement 23 et 15 établissements d'accueil en 2018. Les académies de Malem Hodar et Koungheul sont moins loties avec respectivement 11 et 7 structures de prise en charge de la petite enfance.

Graphique IV-1 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance

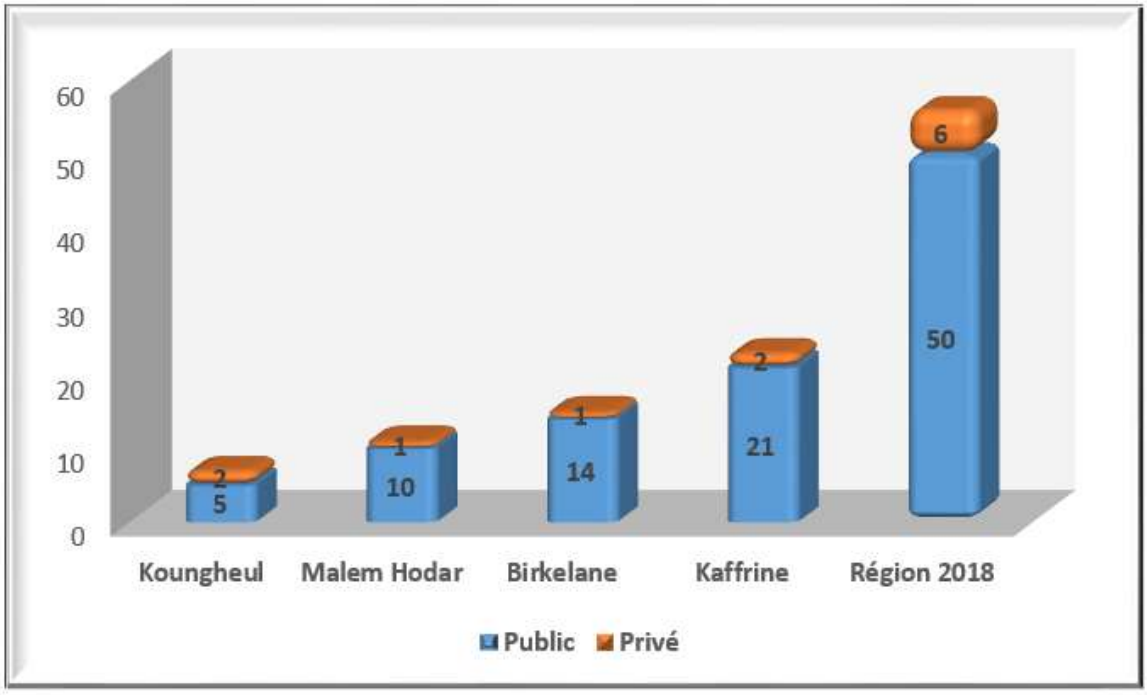

Source : Coordination Régionale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits de Kaffrine, 2018

Les écoles maternelles publiques sont au nombre de deux (02) dans la région. Elles sont cartographiées dans les départements de Kaffrine et de Malem Hodar. Leur situation n'a pas évolué depuis 2016. Dans le privé, elles sont répertoriées à Kaffrine, Birkelane et Koungheul avec une structure par département. Les écoles maternelles du privé peinent à être résilientes dans la région, elles sont passées de 6 en 2016 à 4 en 2017 avant de s'établir à 3 en 2018.

La région compte une seule école communautaire ou garderie située à Malem Hodar. Les écoles communautaires et garderies sont inexistantes dans le public.

Pour les cases des tout-petits, les académies de Kaffrine et de Birkelane sont les plus pourvues avec respectivement 15 et 12 Structures en 2018. On dénombre une case des tout-petits dans le privé localisée dans l'académie de Koungheul.

Les classes préscolaires à l'Elémentaire sont plus nombreuses dans les académies de Kaffrine (6) et de Birkelane (2). Par contre, elles sont inexistantes dans les autres départements.

Tableau IV-2 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative

Type d'établissement	Année	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Case des Tout-Petits	**2016/2017**	11	15	5	9	40
	2017/2018	12	15	6	9	42
	Variation en %	9%	0%	20%	0%	5%
Classe préscolaire à l'élémentaire	**2016/2017**	2	6	1	0	9
	2017/2018	2	6	0	0	8
	Variation en %	0%	0%	-100%	-	-11%
Ecole Maternelle	**2016/2017**	1	3	1	1	6
	2017/2018	1	2	1	1	5
	Variation en %	0%	-33%	0%	0%	-17%
Garderie Communautaire	**2016/2017**	0	0	1	1	2
	2017/2018	0	0	0	1	1
	Variation en %	-	-	-100%	0%	-50%
Total général	**2016/2017**	14	24	8	11	57
	2017/2018	15	23	7	11	56
	Variation en %	7%	-4%	-13%	0%	-2%

Source : Coordination Régionale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits de Kaffrine,

Les structures de prises en charge de la petite enfance ont connu des évolutions diverses selon le département entre 2017 et 2018. Si dans l'académie de Birkelane, il y a eu une hausse des structures (+7%), ce n'est pas le cas pour les départements de Kaffrine et Koungheul où ces structures ont connu une baisse respectivement de 4% et 13%. A Malem Hodar, la situation des structures de prise en charge de la petite enfance est restée stable.

IV.1.2. LE PERSONNEL

Au total, l'effectif des enseignants des établissements d'accueil de la petite enfance se chiffre à 104 en 2018 avec 59,6% de femmes. Les encadreurs sont plus présents dans les cases des tout-petits (84), les classes du préscolaire à l'élémentaire (12) et les écoles maternelles (8).

Tableau IV-3 : Répartition du personnel d'encadrement de la petite enfance selon le sexe, le type d'établissement et la circonscription administrative

Type d'établissement	Sexe	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Classe préscolaire à l'élémentaire	Hommes	1	5	0	0	6
	Femmes	1	5	0	0	6
	Ensemble	2	10	0	0	12
Case des Tout-Petits	Hommes	10	9	4	9	32
	Femmes	13	25	7	7	52
	Ensemble	23	34	11	16	84
Ecole maternelle	Hommes	0	3	0	1	4
	Femmes	0	3	0	1	4
	Ensemble	0	6	0	2	8
Garderie d'enfants	Hommes	0	0	0	0	0
	Femmes	0	0	0	0	0
	Ensemble	0	0	0	0	0
Total	**Hommes**	**11**	**17**	**4**	**10**	**42**
	Femmes	**14**	**33**	**7**	**8**	**62**
	Ensemble	**25**	**50**	**11**	**18**	**104**

Source : Coordination Régionale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits de Kaffrine, 2018

Le mouvement à la baisse du personnel d'encadrement de la petite enfance, amorcé depuis 2015, s'est stoppé en 2018. En effet, la région totalisait 130 encadreurs dans les structures de prise en charge de la petite enfance en 2015. Ce personnel a baissé en 2016 (-11%) puis en 2017 (-10%) en rythme annuel. Il est établi à 104 en 2018 contre 103 en 2017.

Graphique IV-2 : Evolution du personnel d'encadrement de la petite enfance

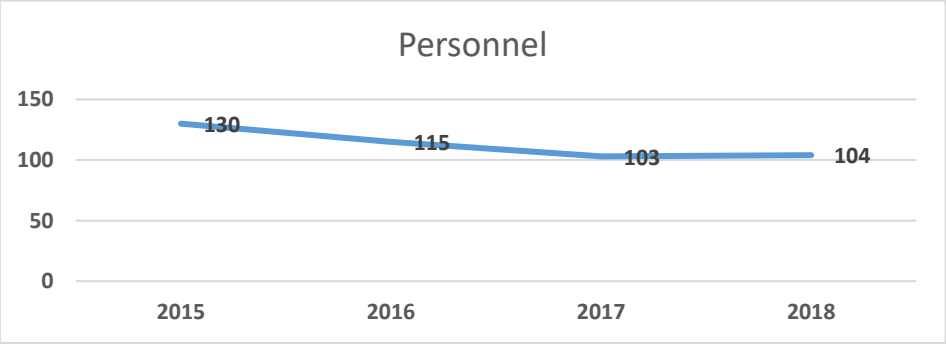

Source : Coordination Régionale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits de Kaffrine, 2018

En 2018, les femmes sont plus présentes dans la prise en charge de la petite enfance dans la région avec 59,6%. Cette situation se reflète dans tous les départements à l'exception de Malem Hodar où les femmes sont au nombre de 8 contre 10 hommes.

Graphique IV-3 : Le personnel préscolaire selon le sexe et le département

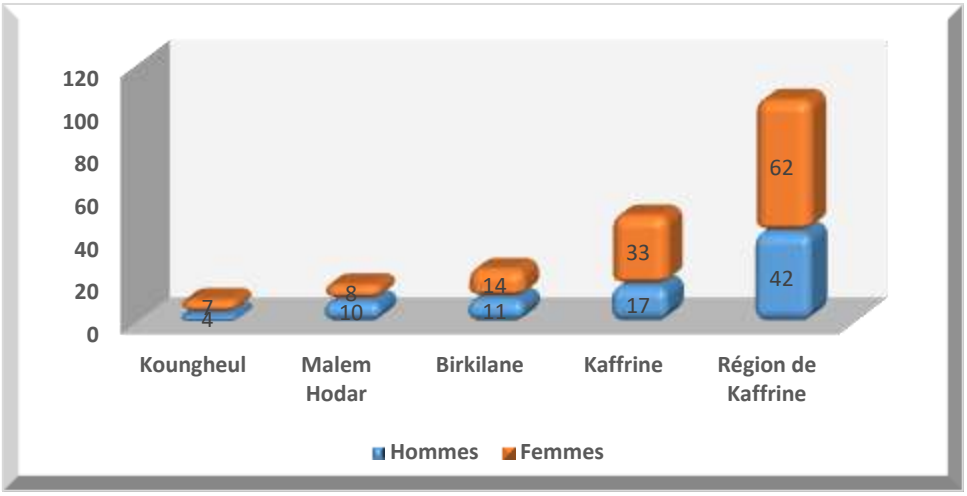

Source : Coordination Régionale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits de Kaffrine, 2018

La répartition et l'évolution des enseignants du préscolaire selon la fonction sont contenues dans le tableau qui suit.

Tableau IV-4 : Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction, par circonscription administrative

	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	REGION
ANNEE 2017/2018					
Directeur	12	19	5	10	46
Educateur craie en main	13	31	6	8	58
Suppléant	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
Total général	25	50	11	18	104
ANNEE 2016/2017					
Directeur	11	16	6	0	33
Educateur craie en main	13	32	9	19	73
Suppléant	0	1	-	-	1
Autres	1	4	-	3	8
Total général	25	53	15	22	115
VARIATION EN %					
Directeur	9%	19%	-17%	-	39%
Educateur craie en main	0%	-3%	-33%	-58%	-21%
Suppléant	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
Total général	0%	-6%	-27%	-18%	-10%

Source : Coordination Régionale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits de Kaffrine, 2019

Il ressort de ce tableau que l'effectif des éducateurs « craie à main » a diminué de 21% et cette baisse est notée dans tous les académies à l'exception de Birkelane où

la situation est restée stable entre 2017 et 2018. Le département de Malem Hodar a subi le grand nombre de fuites dans ce corps (- 58%), suivi de Koungheul (-33%) et Kaffrine (-3%) sur la période sous-revue. Les directeurs de structure ont nettement augmenté, cette situation est imputable à la régularisation des postes. Par contre, à Koungheul on observe une baisse d'effectifs dans ce corps liée à la fermeture d'une structure.

Graphique IV-4 : Le personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction

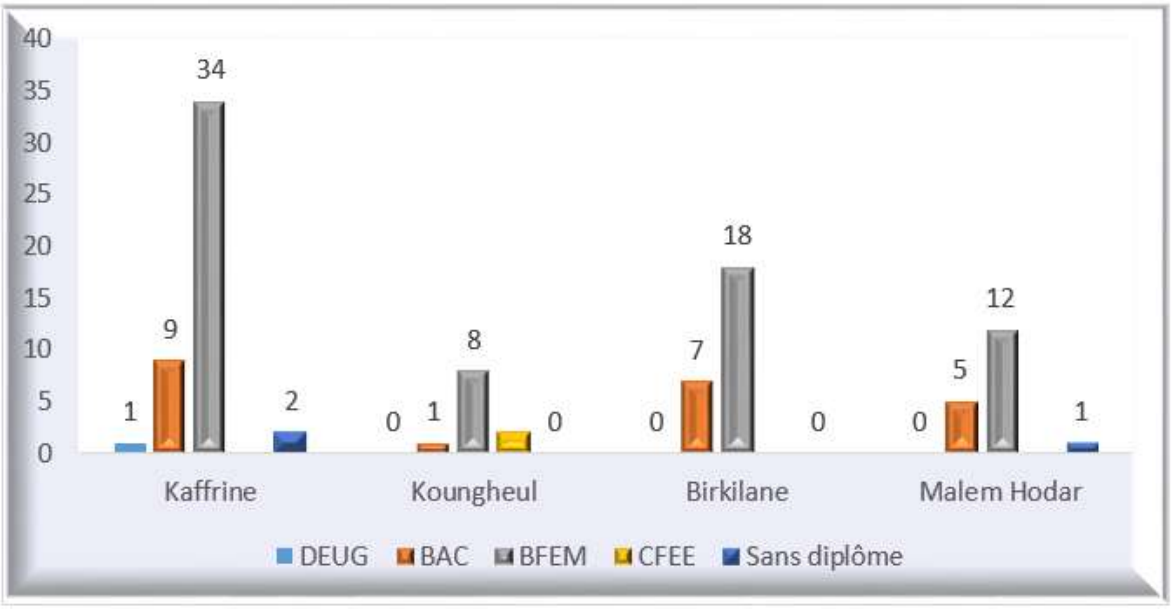

Source : Coordination Régionale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits de Kaffrine, 2018

La majorité du personnel d'encadrement est titulaire du diplôme de BFEM (72). Les titulaires de BAC (22) sont relativement importants et un seul encadreur a le DEUG localisé dans l'académie de Kaffrine. Néanmoins, on retrouve dans ce personnel deux qui ont le CFEE dans le département de Koungheul et trois sans-diplômes dont deux sont à Kaffrine et un à Malem Hodar.

IV.1.3. LES EFFECTIFS

L'effectif de la petite enfance s'est établi à 3909 enfants en 2018, dont 2181 filles, soit 55,8%. Cette répartition montre que globalement les filles sont majoritaires dans les plus grands centres d'accueil. En effet, elles représentent 56,7% dans les cases des tout-petits et 56,3% dans les classes du préscolaire à l'élémentaire. Par contre, elles sont légèrement minoritaires dans les écoles maternelles (48,3%) et dans les garderies d'enfants (47,1%).

Tableau IV-5 : Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative

Type d'établissement	Sexe	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Classe préscolaire à l'élémentaire	Garçons	26	134	168	0	328
	Filles	32	179	211	0	422
	Ensemble	**58**	**313**	**379**	**0**	**750**
Case des Tout-Petits	Garçons	342	505	47	304	1198
	Filles	433	758	42	338	1571
	Ensemble	**775**	**1263**	**89**	**642**	**2769**
Ecole maternelle	Garçons	10	134	0	49	193
	Filles	10	130	0	40	180
	Ensemble	**20**	**264**	**0**	**89**	**373**
Garderie d'enfants	Garçons	0	0	0	9	9
	Filles	0	0	0	8	8
	Ensemble	**0**	**0**	**0**	**17**	**17**
Total	Garçons	378	773	215	362	1728
	Filles	475	1067	253	386	2181
	Ensemble	**853**	**1840**	**468**	**748**	**3909**

Source : Coordination Régionale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits de Kaffrine, 2016

La répartition selon les départements révèle que Kaffrine enregistre le plus grand nombre d'enfants qui fréquentent les structures de prise en charge de la petite enfance. En effet, l'effectif de la petite enfance du département s'établit à 1840, soit 47,1% du total régional. Cette situation peut être expliquée par le fait que ledit département dispose de plus structures de prises en charge de la petite enfance (48,1% des structures). Kaffrine est suivi par Birkelane et Koungheul avec respectivement 21,8% et 19,1%, Malem Hodar dispose du plus faible effectif avec 468 enfants, soit 12% de l'effectif total de la région. Les effectifs des enfants de la petite enfance ont évolué entre les années scolaires 2016/2017 et 2017/2018. Les résultats sont contenus dans le tableau suivant.

Tableau IV-6 : Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative

Type d'établissement	Année	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Classe préscolaire à l'élémentaire	2016/2017	44	227	21	0	292
	2017/2018	58	313	379	0	750
	Variation en %	32%	38%	1705%	-	157%
Case des Tout-Petits	2016/2017	689	1155	391	433	2668
	2017/2018	775	1263	89	642	2769

Type d'établissement	Année	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
	Variation en %	12%	9%	-77%	48%	4%
Ecole maternelle	2016/2017	29	287	89	63	468
	2017/2018	20	264	0	89	373
	Variation en %	-31%	-8%	-100%	41%	-20%
Garderie d'enfants	2016/2017	0	0	0	32	32
	2017/2018	0	0	0	17	17
	Variation en %	-	-	-	-47%	-47%
Total	2016/2017	762	1669	547	528	3506
	2017/2018	853	1840	468	748	3909
	Variation en %	12%	10%	-14%	42%	11%

Source : Coordination Régionale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits de Kaffrine, 2016

Les effectifs du préscolaire sont passés de 3506 enfants durant l'année scolaire de 2016/2017 à 3909 pour celle de 2017/2018, soit une hausse de 11%, imputable à la dynamique de la population qui intensifie la demande. La répartition par département révèle que Malem Hodar, Birkelane et Kaffrine enregistrent des hausses respectives de 42%, 12% et 10%. La baisse de 14% des effectifs notée à Koungheul n'a pas pu inverser la tendance haussière des effectifs de la région.

IV.1.4. INTENSITE DE LA PRESCOLARISATION

La participation des enfants dans le préscolaire est mesurée par le taux brut de préscolarisation (TBPS). Cet indicateur permet d'appréhender le niveau de couverture de la préscolarisation. L'indicateur de participation du préscolaire est estimé en faisant le rapport entre l'ensemble des enfants préscolarisés pour une année donnée sur la population pré scolarisable de la tranche d'âges 3 à 5 ans. En 2018, la région a enregistré un TBPS de 5,3% contre 4,9% en 2017, soit une hausse de 0,4 point de pourcentage. La région de Kaffrine présente le plus faible taux, comparé aux autres régions en 2017. Les contreperformances de la région amorcées depuis 2015 sur cet indicateur ont été stoppées en 2018. En effet, le TBPS est passé de 5,3% en 2015 à 5,1% en 2016 avant de fléchir à 4,9% en 2017 pour après retrouver son niveau de 2015 en 2018.

La performance de 2018 est portée par les départements de Kaffrine, Birkelane et Malem Hodar qui présentent respectivement un TBPS de 6,9%, de 6,7% et de 6,1%. Ainsi, comparé à l'année sous revue, Malem Hodar a fait un bond de 1,6 point de pourcentage au moment où Birkelane et Kaffrine ont fait respectivement un bond de 0,7 point et 0,4 point de pourcentage. Koungheul, malgré son TBPS relativement trop

faible avec 2,6% en 2017, a vu sa situation se détériorer par rapport à cet indicateur en 2018 passant à 2,2%, soit une chute de 0,4 point de pourcentage.

Cependant, on note des disparités dans l'évolution du TPBS entre les filles et les garçons. En effet, le TBPS des filles est resté supérieur à celui des garçons entre 2015 et 2018 et cela dans tous les départements. Cela s'explique en partie par l'indice de parité qui est largement supérieur à 1 et témoigne qu'il y a plus de filles que de garçons dans les structures de prise en charge de la petite enfance.

Tableau IV-7 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative

Indicateurs	Années	TBPS Garçons	TBPS Filles	TBPS Global	Indice de parité
Birkelane	2016/2017	5,09%	6,84%	5,96%	1,34
	2017/2018	5,95%	7,36%	6,66%	1,2
	Ecart	0,86	0,52	0,70	- 0,14
Kaffrine	2016/2017	5,84%	7,10%	6,47%	1,22
	2017/2018	5,80%	8,03%	6,91%	1,4
	Ecart	-0,04	0,93	0,44	0,18
Koungheul	2016/2017	2,35%	2,91%	2,63%	1,24
	2017/2018	1,99%	2,43%	2,21%	1,2
	Ecart	-0,36	-0,48	-0,42	- 0,04
Malem Hodar	2016/2017	4,56%	4,31%	4,43%	0,95
	2017/2018	5,85%	6,31%	6,08%	1,1
	Ecart	1,29	2,00	1,65	0,15
Région de Kaffrine	2016/2017	4,46%	5,38%	4,91%	1,21
	2017/2018	4,47%	6,13%	5,26%	1,4
	Ecart	0,01	0,75	0,35	0,19

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

IV.2. L'ELEMENTAIRE

L'élémentaire reçoit les enfants âgés de 6 à 11 ans, à qui il se donne comme objectif de faire acquérir certaines connaissances de bases dont notamment l'écriture, la lecture et le calcul. Cette population scolarisable au primaire (6-11 ans) constitue la demande potentielle d'éducation. Selon les résultats issus des projections du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) de 2013, cette demande est estimée à 122 290 enfants pour 2018 (soit 4,9% de la demande potentielle nationale), dont 59 832 filles, soit 48,9%.

Entre 2017 et 2018, la population scolarisable de la tranche d'âges 6-11 ans a connu une évolution positive. De 117 963 en 2017, elle est passée à 122 290 en 2018, soit

une augmentation de 4 327 individus, ce qui représente un TAMA (taux d'accroissement moyen annuel) de 3,7%.

Il dure six années d'études et est sanctionné par le certificat de fin d'études élémentaires (CFEE).

IV.2.1. LES INFRASTRUCTURES

Le recul dans la mise en place des infrastructures dans l'élémentaire, amorcé depuis 2015, s'est poursuivi jusqu'à 2018. En effet, le nombre d'écoles élémentaires a substantiellement baissé en passant de 492 en 2016 à 487 en 2017 ; il est de 477 en 2018. Cette évolution résulte exclusivement de la fermeture d'écoles publiques notée à Malem Hodar, Koungheul et Birkelane. Entre l'année académique 2017/2018 et celle précédente, les établissements d'enseignement élémentaire publics sont passés de 93 à 87 à Malem Hodar, de 135 à 129 à Koungheul, soit une perte de 6 établissements dans chaque département. La perte d'établissement est aussi notée à Birkelane qui est passé de 101 à 99 établissements publics. Les établissements privés sont dénombrés à 7 et n'ont pas évolué sur la période sous revue.

Tableau IV-8 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut

Circonscriptions administratives	Année 2016 / 2017			Année 2017 / 2018			Variation en %		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Birkelane	101	1	102	99	1	100	-2,0	-	-2,0
Kaffrine	151	4	155	155	4	159	2,6	-	2,6
Koungheul	135	1	136	129	1	130	-4,4	-	-4,4
Malem Hodar	93	1	94	87	1	88	-6,5	-	-6,4
Région	**480**	**7**	**487**	**470**	**7**	**477**	**-2,1**	**-**	**-2,1**

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

Le département de Kaffrine, avec ses 4 nouvelles créations, soit une hausse de 2,6% par rapport à 2017, est le département le plus servi en la matière. Ce regain de création n'a pas pu combler le gap observé dans les autres départements, résultant d'une tendance baissière de l'ordre de 2,1% des établissements de la région, soit une perte de 10 établissements.

Au regard de la demande potentielle qui croit à un rythme effréné et vu la loi 2004-37 du 15 décembre 2004 modifiant et complétant la loi d'orientation de l'Education nationale n° 91-22 du 16 février 1991 stipulant que « *la scolarité est obligatoire pour*

tous les enfants des deux sexes âgés de 6 à 16 ans… », l'accroissement du réseau d'écoles élémentaires est capital pour répondre à une demande de plus en plus nombreuse et diversifiée. Alors, l'effort fourni par les parties prenantes doit être soutenu, pour stopper la perte d'écoles, afin de pouvoir enrôler toute la population scolarisable.

Il ressort du tableau qui suit que la région dispose de 2 225 classes pédagogiques, dont 879 classes à flux simple, 6 à doubles flux et 1 340 multigrades.

Tableau IV-9 : Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par circonscription administrative en 2018

Circonscriptions administratives	Statut des établissements	Type de Groupe pédagogique			Total général
		Simple	double flux	multigrade	
Birkelane	**Public**	178	3	300	481
	Privé	0	0	4	4
	Total	**178**	**3**	**304**	**485**
Kaffrine	**Public**	361	0	383	744
	Privé	30	0	0	30
	Total	**391**	**0**	**383**	**774**
Koungheul	**Public**	178	3	390	571
	Privé	6	0	0	6
	Total	**184**	**3**	**390**	**577**
Malem Hodar	**Public**	126	0	259	385
	Privé	0	0	4	4
	Total	**126**	**0**	**263**	**389**
Région de Kaffrine	**Public**	843	6	1332	2181
	Privé	36	0	8	44
	Total	879	6	1340	2225

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

Selon les départements, Kaffrine enregistre plus de classes avec 774 dont 391 à flux simple et 383 classes multigrades, suivi de Koungheul avec 577 classes dont 390 multigrades, 184 classes à flux simple et 3 classes à flux double. Les départements de Malem et Birkelane enregistrent moins de classes avec respectivement 485 et 389 classes.

Graphique IV-5 : Nombre d'écoles publiques et privées de l'académie de Kaffrine, selon le cycle en 2018

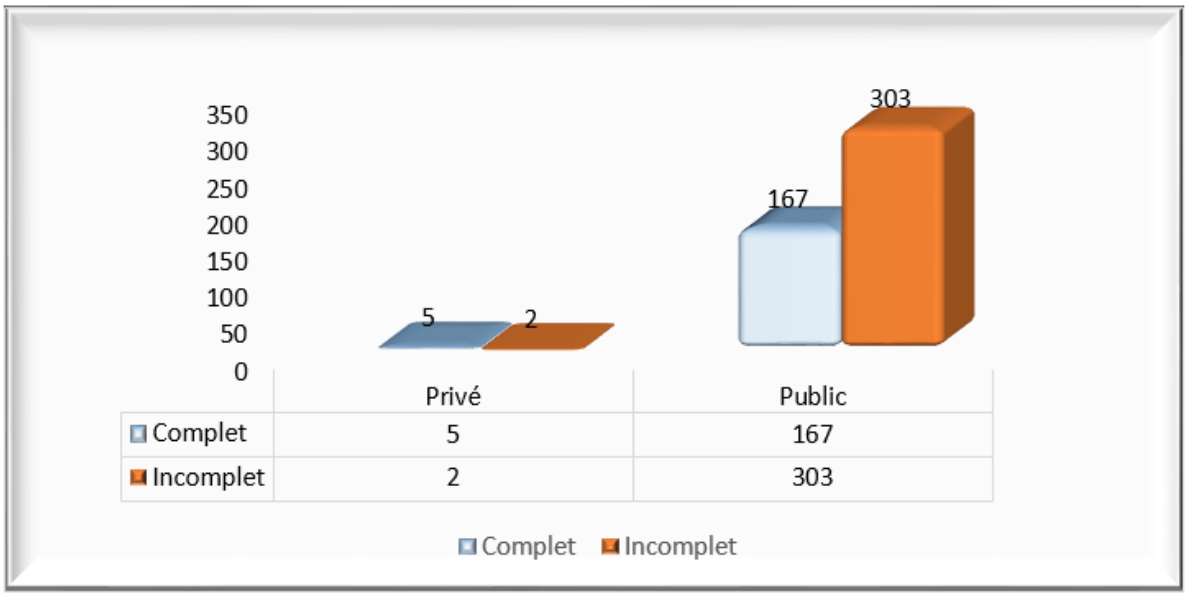

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

L'analyse par statut d'écoles selon le cycle montre que, dans la région, plus de 3 écoles sur 5 sont à cycle incomplet dans le public. Cette situation d'écoles à cycle incomplet constitue un facteur d'abandon scolaire pour certains élèves qui n'ont pas la possibilité de continuer leur scolarité ailleurs.

Au niveau du Privé, l'académie de Kaffrine compte 2 écoles à cycle incomplet contre 5 à cycle complet.

Compte tenu du nombre encore important d'écoles à cycle incomplet pouvant impacter sur les disparités, la rationalisation des ressources et les déperditions scolaires, une politique hardie de réduction du nombre d'écoles à cycle incomplet doit être mise en œuvre.

IV.2.2. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

L'accès à l'enseignement élémentaire est d'abord apprécié en termes de maillage territorial des établissements publics et privés. Ensuite, en termes d'environnement scolaire. Pour le maillage des infrastructures, il s'agit de faire ressortir le nombre de localités situées dans un rayon de 3 km d'une école élémentaire (taux de couverture géographique).

Tableau IV-10 : Taux de couverture géographique d'une école primaire sur un rayon de 3 km selon le département

Départements	Taux de couverture géographique
Birkelane	93,9%
Kaffrine	92%
Koungheul	72,8%
Malem Hodar	77,4%
Région	**82,4%**

Source : Inspection d'académie de Kaffrine, nos calculs

La région présente un bon maillage en termes d'infrastructures dans l'élémentaire avec un taux de couverture de 82,4%.

Carte IV-1 : Taux de couverture géographique d'une école primaire sur un rayon de 3 km selon le département

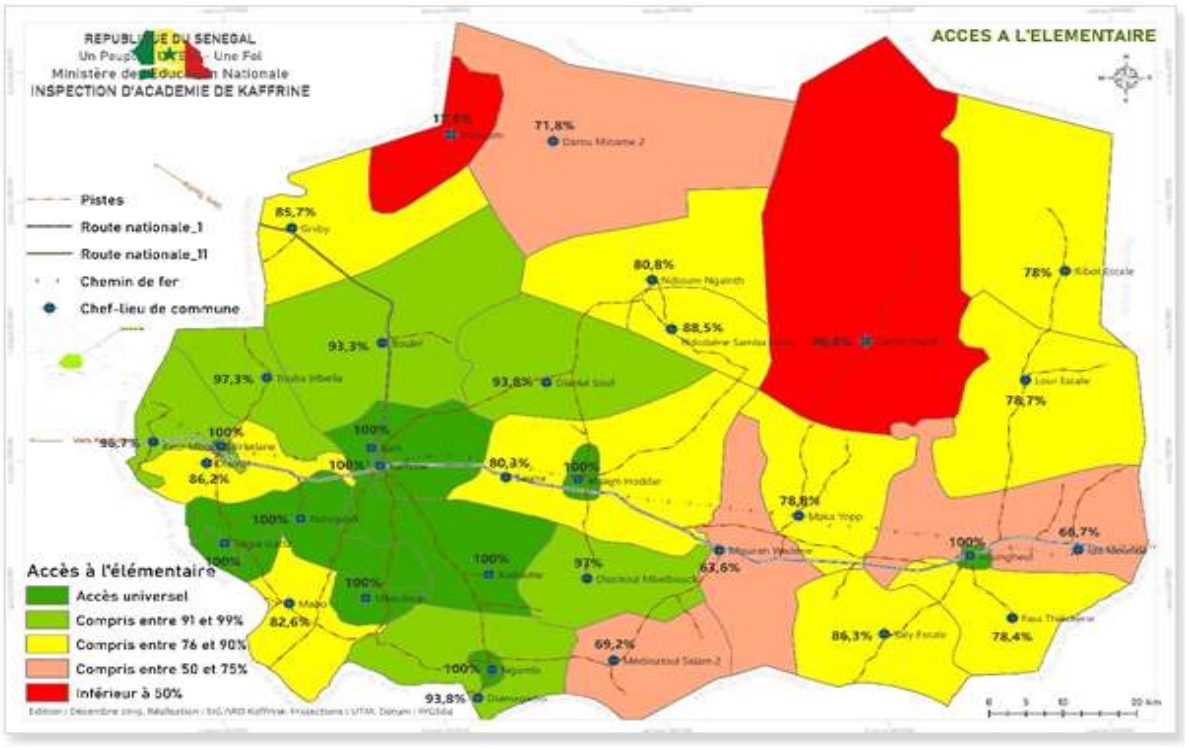

Source : Inspection d'académie de Kaffrine, nos calculs

L'analyse de la carte ci-dessus montre que, hormis le cas particulier de la commune de Khelcom où il y'a que l'enseignement coranique, seule la commune de Gainthé Pathé présente des cas où les enfants issus de 54% des localités doivent faire plus de 3 km pour accéder à une école élémentaire. En fonction de l'importance de la population scolarisable, des écoles doivent être crées dans les communes de Darou Miname II, Ida Mouride, Médinatoul Salam II et Missirah Wadène qui présentent un maillage compris entre 50 et 75%.

IV.2.3. LE PERSONNEL

Le personnel des établissements d'enseignement élémentaire de la région passe de 1867 en 2017 à 1741 en 2018, soit une baisse de 7%.

Selon le sexe, le nombre d'enseignantes présente une baisse plus importante que celle des enseignants, que ça soit dans le public ou le privé. En effet, cette baisse est de 8% chez les enseignants contre 6% pour les enseignantes. Toutefois, les hommes restent plus nombreux que les femmes concernant le corps des enseignants des établissements élémentaires dans la région. Les proportions sont respectivement 73,5% et 26,5% en 2017 contre 73,9% et 26,1% en 2018. Les tendances par département montrent que le personnel d'enseignement élémentaire a baissé dans tous les départements. Les baisses les plus importantes ont été notées dans les départements de Koungheul et de Malem Hodar avec respectivement 8% et 9%, imputable à la fermeture d'écoles.

Tableau IV-11 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Sexe	2016/2017			2017/2018			Variation en %		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Département de Birkelane	Hommes	290	2	292	268	2	270	-7,6%	0,0%	-7,5%
	Femmes	83		83	84	1	85	1,2%	-	2,4%
	Ensemble	373	2	375	352	3	355	-5,6%	50,0%	-5,3%
Département de Kaffrine	Hommes	473	24	497	449	22	471	-2,0%	-8,3%	-2,3%
	Femmes	198	24	222	180	13	193	-6,7%	-45,8%	-11,1%
	Ensemble	671	48	719	629	35	664	-3,4%	-27,1%	-5,0%
Département de Koungheul	Hommes	348	8	356	309	4	313	-9,6%	0,0%	-9,5%
	Femmes	111	4	115	105	2	107	-4,5%	-33,3%	-5,3%
	Ensemble	459	12	471	414	6	420	-8,4%	-14,3%	-8,5%
Département de Malem Hodar	Hommes	225	4	229	207	2	209	-7,2%	-33,3%	-7,5%
	Femmes	72	1	73	61	0	61	-14,1%	-	-14,1%
	Ensemble	297	5	302	268	2	270	-8,8%	-33,3%	-9,1%
Région de Kaffrine	Hommes	1336	38	1374	1233	30	1263	-6,1%	-9,1%	-6,2%
	Femmes	464	29	493	430	16	446	-5,9%	-40,7%	-7,9%
	Ensemble	1800	67	1867	1663	46	1709	-6,0%	-23,3%	-6,6%

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

Le tableau suivant présente l'évolution de l'effectif d'enseignants dans les établissements élémentaires selon leur statut, par circonscription administrative.

Tableau IV-12 : Evolution des effectifs du personnel enseignant des établissements d'enseignement élémentaires publics selon le statut, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut du personnel	2016/2017	2017/2018	Variation en %
Département de Birkelane	**Permanents**	171	181	5,8%
	Contractuels	204	174	-14,7%
	Ensemble	**375**	**355**	**-5,3%**
Département de Kaffrine	**Permanents**	380	411	8,2%
	Contractuels	319	253	-20,7%
	Ensemble	**699**	**664**	**-5,0%**
Département de Koungheul	**Permanents**	185	202	9,2%
	Contractuels	274	218	-20,4%
	Ensemble	**459**	**420**	**-8,5%**
Département de Malem Hodar	**Permanents**	120	117	-2,5%
	contractuels	177	153	-13,6%
	Ensemble	**297**	**270**	**-9,1%**
Région de Kaffrine	**Permanents**	856	911	6,4%
	contractuels	974	798	-18,1%
	Ensemble	**1830**	**1709**	**-6,6%**

Source : Inspection d'académie de Kaffrine, nos calculs

Au niveau de la région, entre 2017 et 2018, le personnel enseignant dans les établissements élémentaires réparti entre permanents, contractuels et volontaires passe de 1780 à 1685, soit une baisse de 5%. Cette baisse est plus remarquable dans les départements de Koungheul et de Malem Hodar avec chacun 9%.

On constate aussi qu'il y'a plus de contractuels dans la région aussi bien en 2017 qu'en 2018. La répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique montre, dans l'ensemble, un niveau d'études acceptable.

Tableau IV-13 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique

Diplôme académique	effectif	%
Maîtrise et +	34	2,01%
Licence	90	5,28%
DEUG	79	4,60%
BAC	880	51,52%
BFEM	592	34,64%
CFEE	2	0,11%
Autre	2	0,11%
Sans diplôme	29	1,72%
Total	1709	100,00%

Source : Inspection d'académie de Kaffrine, nos calculs

Plus de la moitié des enseignants de la région (63,4 %) ont au moins le niveau exigé de l'élémentaire (BAC) dont 51,5% ont le BAC, soit 897 enseignants. En effet, 79 enseignants de l'élémentaire ont le DEUG, 90 la Licence et 34 ont au moins la Maîtrise. Les sans diplômes sont dénombrés à 29 enseignants.

Graphique IV-6 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique

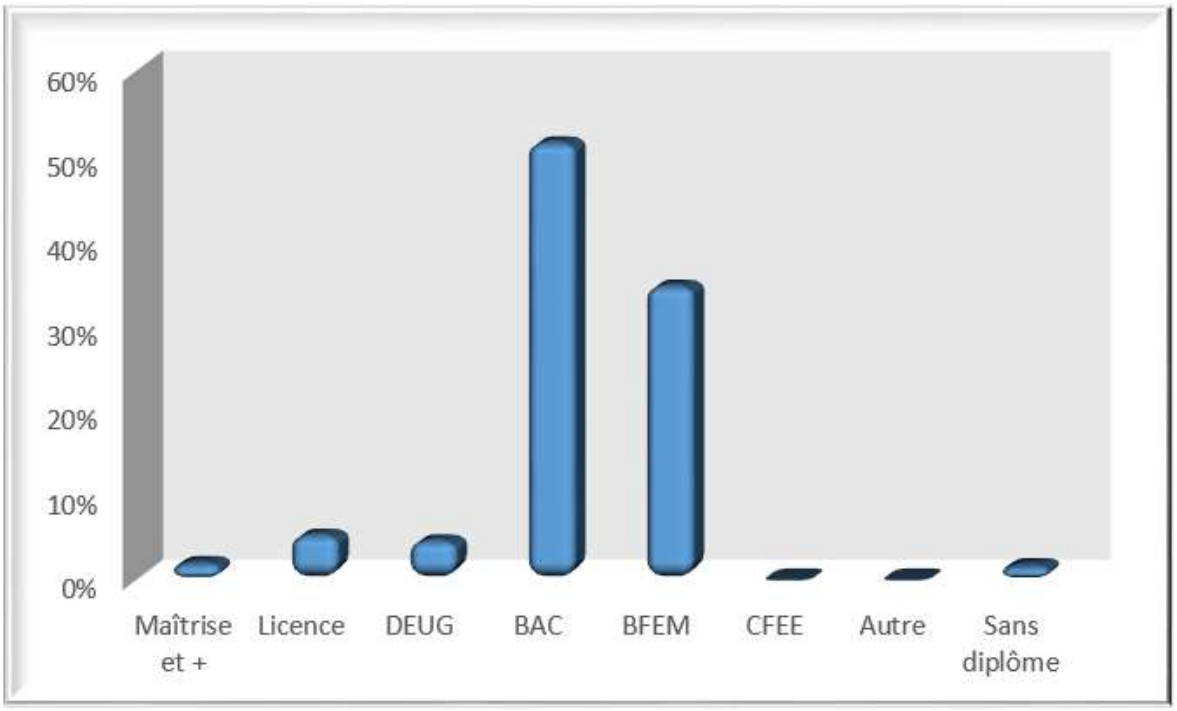

Source : Inspection d'académie de Kaffrine, nos calculs

IV.2.4. LES EFFECTIFS

L'effectif des élèves de l'élémentaire de la région s'est établi à 57 880 en 2018 contre 57 454 en 2017. Selon le sexe, en 2018, 57,1% de ces élèves sont des filles contre 42,9% pour les garçons. Ainsi, on note que la parité penche plus vers les filles d'année en année, d'où le défi majeur du maintien des filles à l'école. En effet, les filles représentaient 55,9% contre 44,1 % pour les garçons en 2017.

Tableau IV-14 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Kaffrine selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut	2016/2017			2017/2018			Variation en %		
		Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total
Département de Birkelane	Public	4682	5885	10567	4812	6169	10981	2,7	4,8	3,9
	Privé	5	9	14	16	24	40	220	267	186
	Total	**4687**	**5894**	**10581**	**4828**	**6193**	**11021**	**3,1**	**5,1**	**4,1**
Département de Kaffrine	Public	9023	11074	20097	9231	11953	21184	2,3	7,9	5,4
	Privé	1085	651	1736	536	490	1026	-50,5	-24,7	-40,8
	Total	**10108**	**11725**	**21833**	**9767**	**12443**	**22210**	**-3,3**	**6,2**	**1,7**
Département de Koungheul	Public	6829	9501	16330	6519	9196	15715	-4,5	-3,2	-3,8
	Privé	111	125	236	133	137	270	19,8	9,6	14,4
	Total	**6940**	**9626**	**16566**	**6652**	**9333**	**15985**	**-4,1**	**-3,1**	**-3,5**
Département de Malem Hodar	Public	3547	4868	8415	3519	5090	8609	-0,8	4,5	2,3
	Privé	31	28	59	28	27	55	-9,6	-3,5	-6,8
	Total	**3578**	**4896**	**8474**	**3547**	**5117**	**8664**	**-0,9**	**4,5**	**2,2**
Région de Kaffrine	Public	24081	31328	55409	24081	32408	56489	0,0	3,4	1,9
	Privé	1232	813	2045	713	678	1391	-42,1	-16,6	-31,9
	Total	**25313**	**32141**	**57454**	**24794**	**33086**	**57880**	**-2,1**	**2,9**	**0,7**

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

L'effectif des élèves de l'élémentaire a connu un bond de 0,7 % entre 2017 et 2018. Selon le statut, le public a enregistré une hausse de 1,9%, contrairement au privé qui a enregistré une baisse de 31,9 %. Cela montre une bonne percée du privé dans la prise en charge de l'éducation de la région. Le département de Birkelane a connu l'augmentation la plus importante. En effet, un accroissement de 4,1 % y a été obtenu contre 1,7 % à Kaffrine, 2,2 % à Malem Hodar. C'est seulement au niveau du département de Koungheul que l'on enregistre une baisse de 3,5% imputable à la fermeture d'écoles.

Le tableau suivant donne l'évolution de l'indicateur du nombre moyen d'élèves par classe et du nombre moyen d'élèves par enseignant.

Tableau IV-15 : Evolution du nombre d'élèves de l'enseignement élémentaire par classe et du nombre d'élèves par enseignant selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Sexe	2016/2017		2017/2018		Variation	
		Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant
Département de Birkelane	Hommes	13,04	12,55	13,4	13,6	0	1
	Femmes	16,39	15,78	17,2	17,4	1	2
	Ensemble	29,43	28,33	30,6	31,0	1	3
Département de Kaffrine	Hommes	15,48	13,86	15,9	14,4	0	1
	Femmes	18,99	17,01	20,2	18,3	1	1
	Ensemble	34,47	30,87	36,1	32,7	2	2
Département de Koungheul	Hommes	16,30	14,88	15,9	15,4	0	1
	Femmes	22,68	20,70	22,3	21,6	0	1
	Ensemble	38,97	35,58	38,2	37,0	-1	1
Département de Malem Hodar	Hommes	12,71	11,94	13,6	12,9	1	1
	Femmes	17,45	16,39	19,6	18,7	2	2
	Ensemble	30,16	28,33	33,2	31,6	3	3
Région de Kaffrine	Hommes	14,68	13,53	15,0	14,2	0	1
	Femmes	19,10	17,60	20,0	19,0	1	1
	Ensemble	33,79	31,13	35,0	33,2	1	2

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

Entre l'année scolaire 2016/2017 et 2017/2018, le nombre d'élèves par encadreur dans l'élémentaire a connu une hausse au niveau de la région, puisque le nombre moyen d'élèves par enseignant a augmenté d'environ un élève. Cette hausse se fait plus remarquer au niveau des filles. On constate nettement dans l'ensemble des régions que le nombre de filles scolarisées est plus important que le nombre de garçons. Concernant les conditions d'apprentissage, le ratio du nombre d'élèves par groupe pédagogique passe 33,79 élèves/classe durant l'année scolaire 2016/2017 à 35,0 élèves/classe pour l'année scolaire 2017/2018, soit une hausse de 2 élèves.

IV.2.5. INTENSITE DE LA FREQUENTATION SCOLAIRE ET PERFORMANCES DANS L'ELEMENTAIRE

Le Taux Brut d'Accès à l'élémentaire (TBA) a connu une hausse entre les années scolaires 2016/2017 et 2017/2018. Ce pointage est plus remarqué cher les filles. En effet, le TBA des filles a connu un bond de 12 points de pourcentage au moment où celui des garçons a augmenté de 2 points de pourcentage. Globalement, le TBA s'est amélioré dans tous les départements. Cependant, dans le département de Koungheul, le TBA des garçons a chuté de 2 points de pourcentage compensé par une pénétration accentuée des filles dont le TBA s'est renchéri de 4 points de pourcentage. On note

également une légère chute de 0,5 point de pourcentage du TBA des filles dans le département de Malem.

Tableau IV-16 : Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe, par circonscription administrative

Indicateurs	Années	TBA Garçons	TBA Filles
Département de Birkelane	**2016/2017**	56,69%	77,22%
	2017/2018	57,69%	76,69%
	Variation en %	**1,0**	**-0,5**
Département de Kaffrine	**2016/2017**	59,04%	65,42%
	2017/2018	62,89%	81,51%
	Variation en %	**4**	**16**
Département de Koungheul	**2016/2017**	52,71%	73,41%
	2017/2018	51,04%	77,78%
	Variation en %	**-2**	**4**
Département de Malem Hodar	**2016/2017**	41,14%	60,99%
	2017/2018	45,65%	73,17%
	Variation en %	**5**	**12**
Région de Kaffrine.	**2016/2017**	53,64%	69,02%
	2017/2018	55,53%	81,23%
	Variation en %	**2**	**12**

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

Les résultats de cette pénétration à l'élémentaire sont appréciés avec le taux d'admission au Cours Initiation (CI). Le taux d'admission au CI a amorcé une chute depuis l'année scolaire 2014/2015 de 4,5 points de pourcentage en moyenne, passant de 74,7% en 2014/2015 à 61,21% en 2017/2018.

Graphique IV-7 : Taux brut d'admission au CI

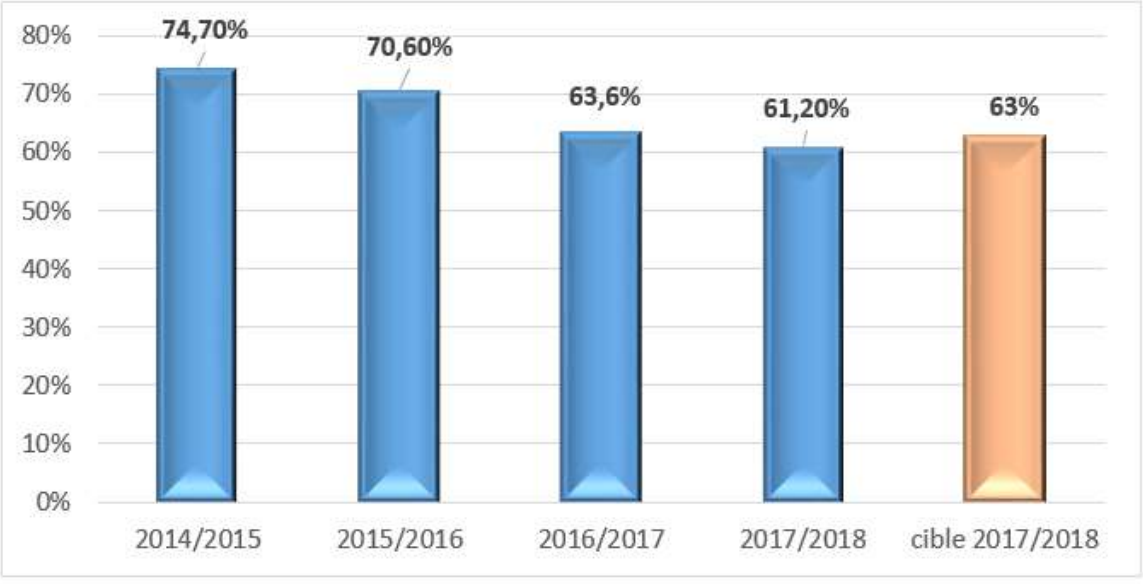

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

La baisse du Taux Brut de Scolarisation (TBS) amorcée depuis 2014/2015 s'est stoppée nette en 2017/2018. Dopé par la dynamique du TBS des filles qui a augmenté de 1,4 points de pourcentage entre 2017/2018 et 2016/2017, le TBS de la région est passé de 47,22% en 2017 à 47,33% en 2018, malgré la baisse de 1,1 points de pourcentage notée pour le TBS des garçons en rythme annuel.

Graphique IV-8 : Taux brut de scolarisation à l'élémentaire (TBS)

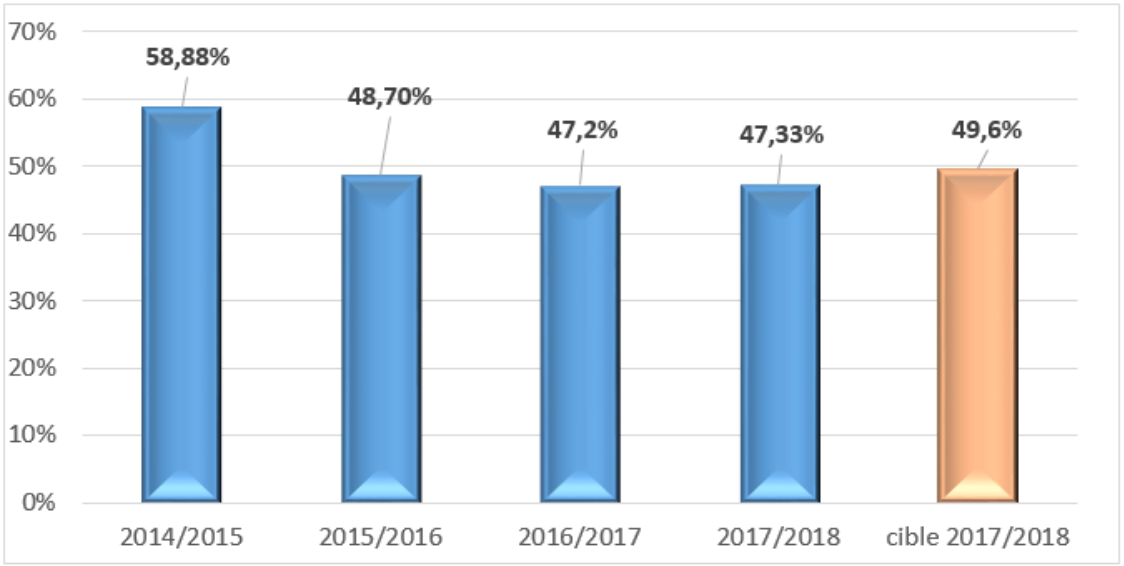

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

Au regard des départements, le TBS a chuté de 3 points à Koungheul, de 2 points à Kaffrine et Malem Hodar mais ces fléchissements sont compensés par une amélioration du TBS dans le département de Birkelane de 2 points de pourcentage.

Tableau IV-17 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par circonscription administrative

Indicateurs	Années	TBS Garçons	TBS Filles	TBS Global
Département de Birkelane	**2016/2017**	41,61%	54,99%	48,13%
	2017/2018	43,07%	57,00%	49,92%
	Variation	**1%**	**2%**	**2%**
Département de Kaffrine	**2016/2017**	46,29%	53,18%	49,75%
	2017/2018	42,41%	53,40%	47,95%
	Variation	**-4%**	**0,2%**	**-2%**
Département de Koungheul	**2016/2017**	37,24%	56,46%	46,42%
	2017/2018	34,92%	53,02%	43,61%
	Variation	**-2%**	**-3%**	**-3%**
Département de Malem Hodar	**2016/2017**	34,66%	50,02%	42,14%
	2017/2018	32,02%	49,70%	40,52%
	Variation	**-3%**	**-0,3%**	**-2%**
Région de Kaffrine	**2016/2017**	**40,79%**	**53,93%**	**47,22%**
	2017/2018	**39,70%**	**55,30%**	**47,33%**
	Variation	**-1,1%**	**1,4%**	**0,1%**

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

L'analyse de flux montre que la région de Kaffrine est caractérisée par un taux d'abandon très élevé et cela est noté dans tous les départements et dans toutes les classes du cycle primaire. Les abandons sont plus nombreux en fin de cycle : 34,24 % en 2017/2018 après 37,1% e 2016/2017 en CM2. Les abandons sont du même ordre pour la classe de CM1 et ils sont aussi importants en début de cycle.

Tableau IV-18 : Répartition des flux selon le niveau d'études, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Indicateur de flux en %	CI	CP	CE 1	CE 2	CM 1	CM 2
Département de Birkelane	taux de promotion	76,82	85,17	90,82	97,88	76,34	41,53
	taux de redoublement	0,00	5,19	0,00	5,04	0,07	20,53
	taux d'abandon	**23,18**	**9,64**	**9,18**	**-2,92**	**23,59**	**37,94**
Département de Kaffrine	taux de promotion	79,43	86,10	77,32	93,17	64,44	50,66
	taux de redoublement	0,00	5,04	0,00	5,33	0,00	13,39
	taux d'abandon	**20,57**	**8,86**	**22,68**	**1,50**	**35,56**	**36,05**
Département de Koungheul	taux de promotion	66,99	76,55	80,32	78,82	76,93	62,81
	taux de redoublement	0,93	4,15	1,27	5,04	0,45	10,07
	taux d'abandon	**32,08**	**19,30**	**18,41**	**16,14**	**22,62**	**27,12**
Département de Malem Hodar	taux de promotion	72,78	88,56	91,14	75,33	75,10	47,81
	taux de redoublement	0,97	3,18	1,40	4,00	2,82	15,11
	taux d'abandon	**26,25**	**8,26**	**7,46**	**20,67**	**22,08**	**37,08**
Région de Kaffrine	taux de promotion	74,27	83,61	82,75	86,90	71,60	51,62
	taux de redoublement	0,42	4,55	0,59	5,00	0,60	14,14
	taux d'abandon	**25,31**	**11,84**	**16,66**	**8,10**	**27,80**	**34,24**

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

Après les progrès réalisés entre 2015 et 2017 caractérisés par un regain du taux d'achèvement au primaire passant de 31,6% en 2014/2015 à 33,0% en 2016/2017, la région a continué en 2017/2018 des contreperformances dans l'élémentaire. La chute du taux d'achèvement au primaire de 3,4 points de pourcentage en témoigne.

Graphique IV-9 : Taux d'achèvement au primaire

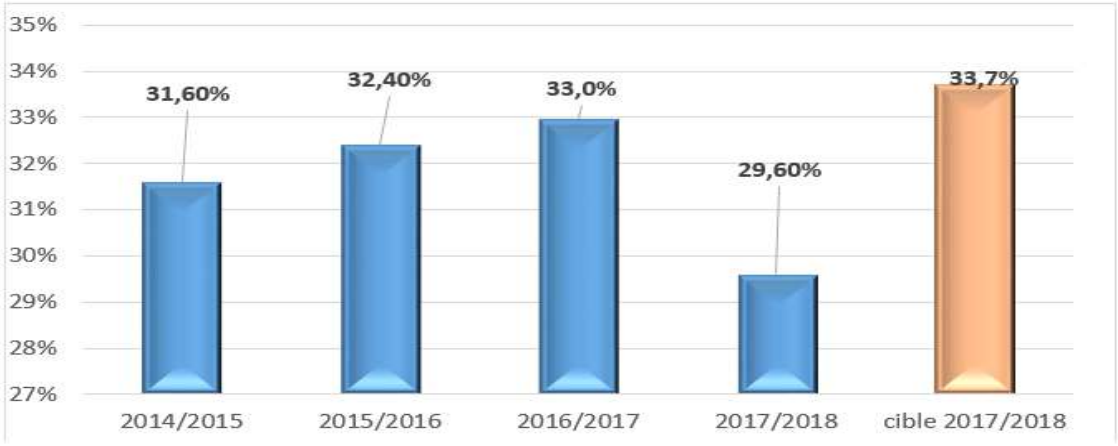

Source : *IA/Kaffrine, 2018.*

Le TAP est plus élevé chez les filles et cela est noté dans tous les départements de la région. Il ressort également du tableau, quel que soit le département ou le sexe, que le TAP a baissé entre 2016/2017 et 2017/2018. Seul le TAP des garçons dans le département de Koungheul a connu une amélioration passant 21,04% à 22,25%, soit un relèvement de 1,2 point de pourcentage.

Tableau IV-19 : Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe, par circonscription administrative

Indicateurs	Années	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région de Kaffrine
TAP Garçons	2016/2017	28,52%	30,98%	21,04%	22,19%	26,27%
	2017/2018	26,52%	22,79%	22,25%	20,84%	24,24%
	Variation en %	**-2,00%**	**-8,19%**	**1,21%**	**-1,35%**	**-2,03%**
TAP Filles	2016/ 2017	37,01%	41,31%	39,49%	41,41%	40,02%
	2017/2018	34,41%	30,09%	36,46%	39,33%	35,08%
	Variation en %	**-2,60%**	**-11,22%**	**-3,03%**	**-2,08%**	**-4,94%**
TAP Global	2016/ 2017	32,79%	36,07%	29,86%	31,31%	32,97%
	2017/2018	30,57%	26,41%	29,08%	29,36%	29,60%
	Variation en %	**-2,22%**	**-9,66%**	**-0,78%**	**-1,95%**	**-3,37%**

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

- **Le taux de réussite au CFEE**

Le taux de réussite au CFEE a augmenté de manière significative de 2014 à 2017. Il est passé de 22,3% en 2014 à 57,43% en 2017. Cependant, les contreperformances notées sur le taux d'achèvement au primaire se sont reflétées sur le taux de réussite au CFEE en 2018. Le taux de réussite au CFEE est établi à 51,6% en 2018, une baisse 5,8 points de pourcentage.

Graphique IV-10 : Taux de réussite au CFEE

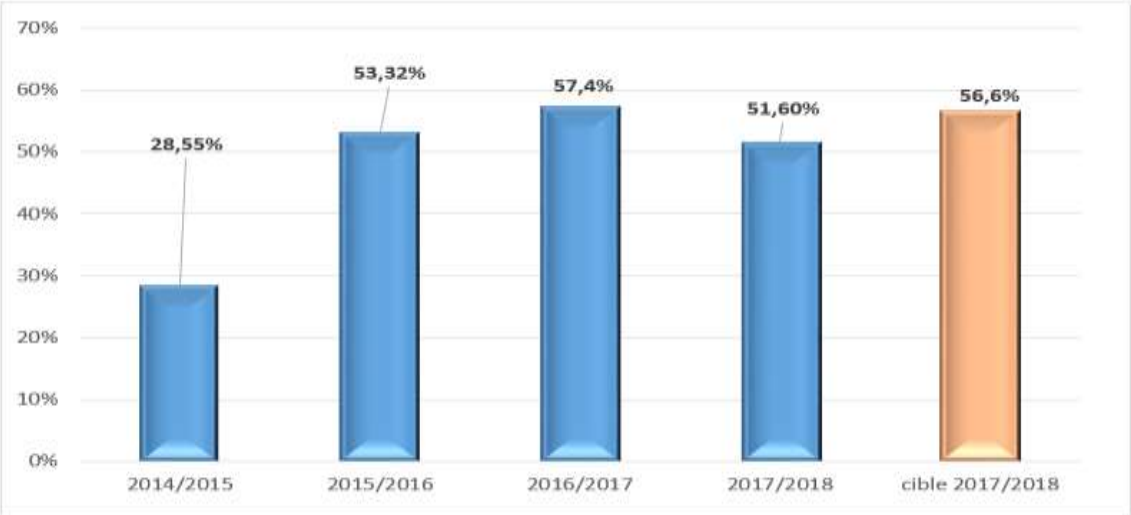

Source : ***IA/Kaffrine***

IV.3. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL

L'enseignement moyen général, dispensé dans les collèges d'enseignement moyens, reçoit les élèves à l'âge de 12 ans avec quatre années d'études sanctionnées par le Brevet de Fin d'Etudes moyennes (BFEM). Pour l'enseignement secondaire général, les études durent trois ans et sont sanctionnées par le baccalauréat.

IV.3.1. LA TRANSITION

Le passage du cycle élémentaire au cycle moyen et de ce dernier au cycle secondaire sont des phases très importantes en analyse de population scolaire. A ce niveau, l'indicateur d'appréciation le plus couramment utilisé est le taux de transition. Il permet de déterminer, d'une part, la proportion d'élèves de la classe de CM2 de l'année précédente qui passe en classe de sixième des collèges l'année suivante et, d'autre part, celle des élèves de 3ème qui passent en classe de seconde des lycées l'année suivante.

Tableau IV-20 : Evolution du taux de transition selon le cycle et le sexe, par circonscription administrative

Cycle	Année scolaire	Sexe	Birkelane %	Kaffrine %	Koungheul %	Malem Hodar %	Région de Kaffrine %	Sénégal %
Moyen	2016/2017	Masc.	51,07%	54,04%	70,00%	52,58%	57,05%	66,70%
		Fem.	45,22%	47,93%	58,75%	47,12%	50,21%	65,12%
		Ens.	47,84%	50,66%	63,27%	49,33%	53,15%	65,86%
	2017/2018	Masc.	41,99%	54,04%	70,00%	50,00%	54,91%	45,91%
		Fem.	41,16%	47,93%	57,98%	46,33%	49,14%	53,28%
		Ens.	41,53%	50,66%	62,81%	47,81%	51,62%	49,53%
	Variation en %	Masc.	-17,8%	0,0%	0,0%	-4,9%	-3,8%	-31,1%
		Fem.	-8,9%	0,0%	-1,3%	-1,7%	-2,1%	-18,2%
		Ens.	-13,2%	0,0%	-0,8%	-3,1%	-2,9%	-24,8%
Secondaire	2016/2017	Masc.	51,82%	92,56%	58,29%	57,00%	70,83%	58,41%
		Fem.	39,93%	84,58%	61,47%	40,48%	65,41%	55,33%
		Ens.	46,49%	88,66%	59,86%	50,61%	68,28%	56,79%
	2017/2018	Masc.	51,82%	92,56%	58,29%	57,00%	70,83%	33,11%
		Fem.	39,93%	84,58%	61,47%	40,48%	65,41%	34,61%
		Ens.	46,49%	88,66%	59,86%	50,61%	68,28%	33,85%
	Variation en %	Masc.	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-43,3%
		Fem.	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-37,4%
		Ens.	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-40,3%

Source : ***IA/Kaffrine***

L'évolution de la transition par circonscription administrative s'est effectuée selon le cycle et le sexe entre les années scolaires 2016/2017 et 2017/2018.

A l'image de la tendance nationale, le taux de transition régional du cycle moyen s'est manifesté par un fléchissement de 1,53 point en rythme annuel en 2018. En effet, le taux qui était de 53,15 % en 2017, est passé à 51,62 % en 2018, soit au-dessus du niveau national (49,53 %). Pris par sexe, ce taux est plus favorable chez les garçons que chez les filles durant les années scolaires 2017 et 2018. Le département de Koungheul affiche les meilleurs taux de transition : 63,27 % en 2017 et 62,81% en 2018, tandis que le département de Birkelane affiche les plus faibles taux, soit 47,84 % et 41,53 % respectivement pour les mêmes années.

Pour ce qui est du cycle secondaire, le taux de transition régional (68,28%) de l'année scolaire 2016/2017 est supérieur à celui national (56,79 %), ce qui témoigne du bon dynamique de l'enseignement secondaire à Kaffrine.

IV.3.2. LES INFRASTRUCTURES

Le réseau d'infrastructures de l'enseignement moyen est passé de 30 établissements en 2017 à 31 établissements en 2018, soit une école de plus. Cette hausse du nombre d'infrastructures est le fruit de la création d'un collège public dans le département de Birkelane. Toutefois, il est important de préciser que la région ne dispose d'aucune école privée pour l'enseignement moyen.

Concernant les groupes pédagogiques, le nombre a augmenté de 5 unités en 2018 par rapport à 2017 où on était à 237 groupes. En corrélation avec son effectif scolaire, le département de Kaffrine détient plus de groupes pédagogiques pour le cycle moyen, soit 92 en 2017 et 91 en 2018.

Par rapport à l'offre du cycle secondaire, le nombre d'établissements du réseau (14 dont 09 publics) n'a pas évolué durant les années 2017 et 2018 sur toute l'étendue de la région. Par contre, le nombre de groupes pédagogiques s'est accru de 34 unités en 2018 comparativement à l'année 2017 où on avait 213 groupes.

Ces établissements sont inégalement répartis à travers les départements. Kaffrine polarise presque la moitié des écoles, soit 06 établissements pour 116 groupes pédagogiques en 2018, alors que Malem Hodar ne dispose que 2 établissements publics.

Tableau IV-21 : Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par circonscription administrative

Cycle	Année scolaire	Statut	Département de Birkelane	Département de Kaffrine	Département de Koungheul	Département de Malem Hodar	Région de Kaffrine
Moyen	2016/2017	Public	7	9	9	5	30
		Privé	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
		Total	**7**	**9**	**9**	**5**	**30**
		Nb. GP	42	92	79	24	237
	2017/2018	**Public**	8	9	9	5	31
		Privé	0	0	0	0	0
		Total	8	9	9	5	31
		Nb. GP	41	91	85	25	242
Secondaire	2016/2017	**Public**	1	2	2	0	5
		Privé	2	4	1	2	9
		Total	**3**	**6**	**3**	**2**	**14**
		Nb. GP	**44**	**97**	**39**	**33**	**213**
	2017/2018	**Public**	2	4	1	2	9
		Privé	1	2	2		5
		Total	**3**	**6**	**3**	**2**	**14**
		Nb. GP1	**47**	**116**	**47**	**37**	**247**

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

Selon le statut, pour le niveau moyen, une hausse a été notée uniquement au niveau du public plus précisément dans le département de Birkelane. Pour le niveau secondaire, dans le public, un surplus de 100% a été noté dans les départements de Birkelane et de Kaffrine, alors que dans les départements de Koungheul et de Malem Hodar, on a enregistré une baisse de 50%. Dans le privé, le contraire est constaté ; c'est au niveau des départements de Birkelane et de Kaffrine que l'on enregistre cette baisse de 50%, alors que pour Koungheul et Malem Hodar, c'est une hausse de 100%.

Le personnel du privé est issu du public.

Carte IV-2: Taux de couverture géographique des lycées et CEM sur un rayon de 3km

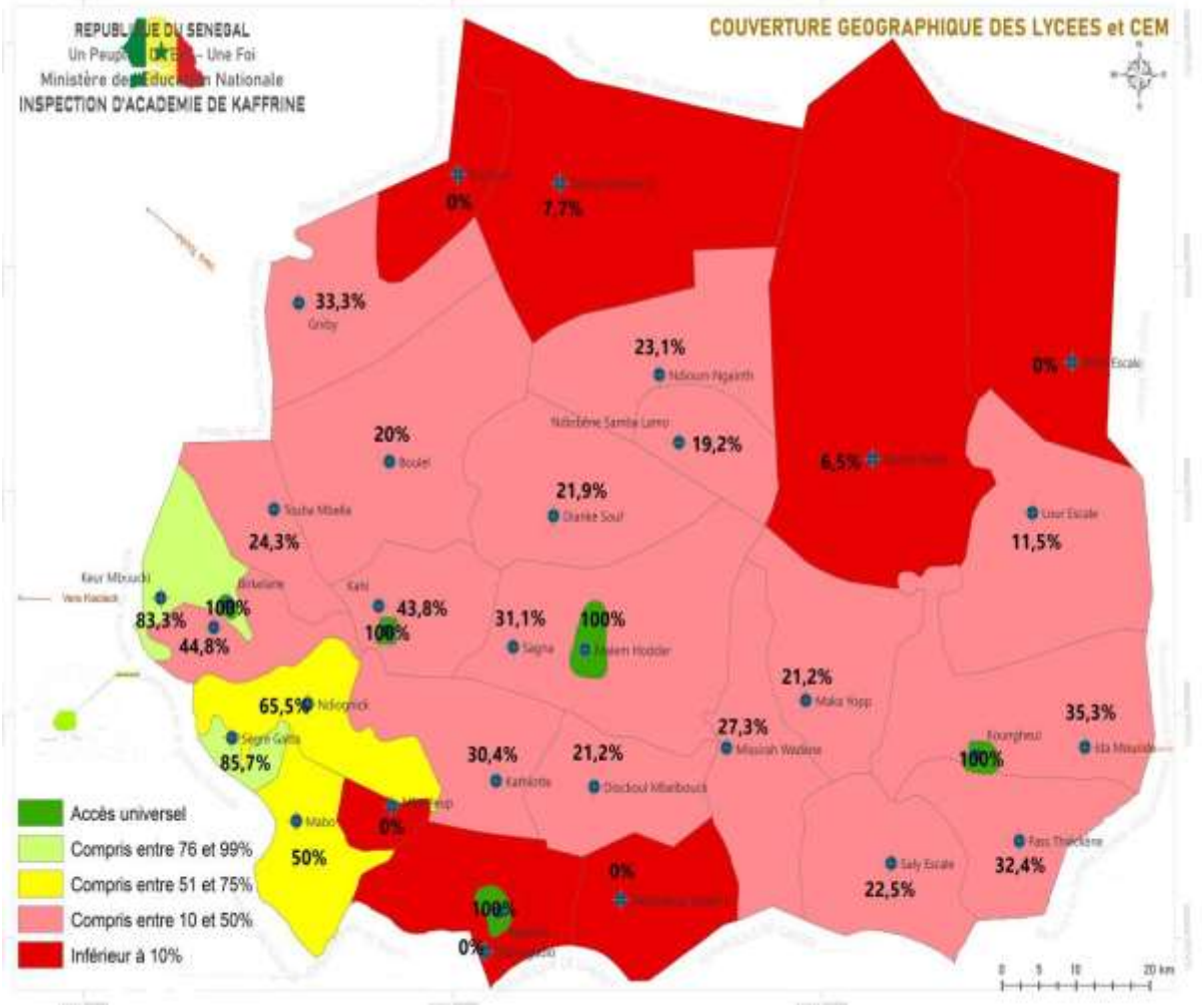

IV.3.3. LE PERSONNEL

L'effectif du personnel enseignant du moyen général est évalué pour l'année scolaire 2017 /2018 à 420 dont 80 femmes. Répartit par corps, les permanents couvrent plus de la moitié du personnel, soit 67,3 % et les vacataires seulement au nombre de 4 sont faiblement représentés. Le département de Kaffrine enregistre le plus grand nombre de personnel avec 161 enseignants, il est suivi dans l'ordre par Koungheul, Birkelane et Malem Hodar avec des effectifs respectifs de 119, de 83 et de 57 enseignants. Pour la répartition de l'effectif par rapport au statut de l'établissement, il est important de préciser que le personnel enseignant du privé est entièrement issu du personnel public.

Tableau IV-22 : Répartition du personnel enseignant du moyen général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Corps	Public			Privé			Total		
		H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
Département de Birkelane	Permanents	48	9	57				48	9	57
	Contractuels	18	8	26				18	8	26
	Vacataires	0	0	0				0	0	0
	Total	66	17	83				66	17	83
Département de Kaffrine	Permanents	89	35	124				89	35	124
	Contractuels	28	9	37				28	9	37
	Vacataires	0	0	0				0	0	0
	Total	117	44	161				117	44	161
Département de Koungheul	Permanents	62	7	69				62	7	69
	Contractuels	41	6	47				41	6	47
	Vacataires	3	0	3				3	0	3
	Total	106	13	119				106	13	119
Département de Malem Hodar	Permanents	29	4	33				29	4	33
	Contractuels	21	2	23				21	2	23
	Vacataires	1	0	1				1	0	1
	Total	51	6	57				51	6	57
Région de Kaffrine	Permanents	228	55	283				228	55	283
	Contractuels	108	25	133				108	25	133
	Vacataires	4	0	4				4	0	4
	Total	340	80	420				340	80	420

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

L'effectif des enseignants du secondaire général est évalué à 269 (dont 30 femmes) pour toute la région durant l'année scolaire 2017/2018. Il est ainsi réparti comme suit : 155 permanents, 112 contractuels et 2 vacataires.

Tableau IV-23 : Répartition du personnel enseignant du secondaire général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Corps	Public			Privé			Total		
		H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
Département de Birkelane	Permanents	28	5	33				28	5	33
	Contractuels	17	2	19				17	2	19
	Vacataires	0	0	0				0	0	0
	Total	45	7	52				45	7	52
Département de Kaffrine	Permanents	68	8	76				68	8	76
	Contractuels	45	5	50				45	5	50
	Vacataires	2	0	2				2	0	2
	Total	115	13	128				115	13	128
Département de Koungheul	Permanents	18	3	21				18	3	21
	Contractuels	22	7	29				22	7	29
	Vacataires	0	0	0				0	0	0
	Total	40	10	50				40	10	50
Département de Malem Hodar	Permanents	25	0	25				25	0	25
	Contractuels	14	0	14				14	0	14
	Vacataires	0	0	0				0	0	0
	Total	39	0	39				39	0	39
Région de Kaffrine	Permanents	139	16	155				139	16	155
	Contractuels	98	14	112				98	14	112
	Vacataires	2	0	2				2	0	2
	Total	239	30	269				239	30	269

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

Comme dans le moyen, au secondaire général, aussi le département de Kaffrine enregistre le plus grand nombre d'enseignants (128), suivi respectivement de Birkelane (52), Koungheul (50) et Malem Hodar (39). Toujours à préciser que les enseignants du privé proviennent du public.

En termes d'évolution, le nombre d'enseignants du moyen général demeure constant entre les années scolaires 2016/2017 et 2017/2018, tandis que celui du secondaire s'est accru de 80,5 % durant la même période.

Tableau IV-24 : Evolution du nombre d'enseignants du moyen secondaire général selon le statut des établissements, par circonscription administrative

Cycle	Circonscription administrative	2016/2017			2017/2018			Variation en %		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Moyen	Département de Birkelane	83		83	83		83	0,0%		0,0%
	Département de Kaffrine	159		159	161		161	1,2%		1,2%
	Département de Koungheul	119		119	119		119	0,0%		0,0%
	Département de Malem Hodar	59		59	57		57	-3,4%		-3,4%
	Région de Kaffrine	420		420	420		420	0,0%		0,0%
Secondaire	Département de Birkelane	15		15	52		52	246,7%		246,7%
	Département de Kaffrine	75		75	128		128	70,7%		70,7%
	Département de Koungheul	48		48	50		50	4,1%		4,1%
	Département de Malem Hodar	11		11	39		39	254,6%		254,6%
	Région de Kaffrine	149		149	269		269	80,5%		80,5%

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

Cet accroissement du personnel dans le secondaire est plus que porté par les départements de Malem Hodar (+254,6%) et de Birkelane (+246,7%). Par rapport au diplôme académique, il apparait que la majeure partie des enseignants du cycle moyen ont le BAC (61,43%) et celle du cycle secondaire ont au moins la maitrise (55,39 %). Les enseignants ayant obtenu la licence représentent 17,85 % de l'effectif du cycle moyen et 32,72 % de celui du cycle secondaire. Ce qui témoigne donc d'une bonne présence de ressources humaines de qualité dans les établissements.

Tableau IV-25 : Répartition des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général selon le diplôme académique et le sexe

Diplôme académique	Moyen				Secondaire			
	Hommes	Femmes	Ensemble	%	Hommes	Femmes	Ensemble	%
Maîtrise et +	30	3	33	7,85	133	16	149	55,39
Licence	68	7	75	17,85	78	10	88	32,72
DEUG	43	6	49	11,67	12	2	14	5,2
BAC	196	62	258	61,43	15	2	17	6,32
BFEM	3	2	5	1,2	1		1	0,37
Total	**340**	**80**	**420**	100%	**239**	**30**	**269**	100%

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

La majorité des enseignants du moyen ont eu au moins le niveau BAC (258 enseignants, soit 61,43%), 75 la licence, 49 le DEUG, 33 la maitrise et 5 seulement ont le niveau BFEM, ce qui fait un total de 420 enseignants pour le moyen. Pour ce qui est du niveau secondaire, la majorité des enseignants ont la maîtrise (149, soit 55,39%), 88 la licence, 17 le niveau BAC, 14 le DEUG et 1 le niveau BFEM, ce qui donne 269 enseignants.

IV.3.4. LES EFFECTIFS

L'effectif des élèves de l'enseignement moyen s'est accru de 3,1% en rythme annuel en allant de 13 535 écoliers en 2017 à 13 944 écoliers en 2018. Ces élèves sont majoritairement composés de filles avec une proportion de 52,4 % correspondant à 7 318 filles en 2018. La répartition des élèves du cycle moyen selon le statut de l'établissement montre une faible fréquentation des apprenants dans le privé, soit 214 élèves (1,5 %) en 2017 et 283 élèves (2%) en 2018. Par contre, l'effectif du privé (+32,2 %) a augmenté plus proportionnellement que celui du public (+2,5 %). Ces effectifs sont inégalement répartis entre les départements, Kaffrine le département le plus peuplé, renferme la plus grande partie des élèves, soit 38,6 % de l'effectif de 2017 et 39,2 % de celui de 2018. Malem Hodar est le département qui dispose le moins d'élèves dans l'enseignement moyen, soit 1 891 (13,9%) écoliers en 2017 et 1953 (14%) écoliers en 2018.

Dans le cycle secondaire, l'effectif des élèves a connu une hausse de 15,4 %, passant de 5 382 élèves en 2017 à 6 213 en 2018. Celle-ci est tributaire de la hausse simultanée de l'effectif des garçons (10 ,8%) et des filles (21,5 %). Dans ce cycle secondaire, on observe une prédominance du sexe masculin, soit 54,9% de l'effectif global.

Tableau IV-26 : Evolution et répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut	Cycle moyen			Cycle secondaire		
		Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Département de Birkelane							
2016/ 2017	**Public**	1375	1354	2729	390	261	651
	Privé	9	10	19	35	32	67
	Total	1384	1364	2748	425	293	718
2017/2018	**Public**	1251	1263	2514	478	323	801
	Privé	7	6	13	31	26	57
	Total	1258	1269	2527	509	349	858
Variation en	**Public**	-9,1	-6,7	-7,9	22,5	237	23,1
	Privé	-22,2	-40	-31,6	-11,4	-18,7	-14,9
	Total	-9,1	-6,9	-8,1	19,8	19,1	19,5
Département de Kaffrine							
2016/ 2017	**Public**	2467	2687	5154	1478	1274	2752
	Privé	42	32	74	137	125	262
	Total	2509	2719	5 228	1615	1399	3014
2017/2018	**Public**	2504	2906	5410	1415	1271	2686
	Privé	29	31	60	167	199	366
	Total	2533	2937	5 470	1582	1470	3052
Variation en %	**Public**	1,5	8,2	4,9	-4,3	-0,2	-2,4
	Privé	30,9	-3,1	-18,9	21,9	52,2	39,7
	Total	1	8,1	4,6	-2,1	5,1	1,3

Département de Koungheul							
2016/ 2017	**Public**	1673	1874	3547	522	294	816
	Privé	62	59	121	234	200	434
	Total	1735	1933	3 668	756	494	1250
2017/2018	**Public**	1781	2003	3784	786	617	1403
	Privé	106	104	210	203	221	424
	Total	1887	2107	3 994	989	838	1827
Variation en %	**Public**	6,5	6,9	6,7	50,6	109,8	71,9
	Privé	70,9	76,3	73,5	-13,2	10,5	-2,3
	Total	8,7	9	8,8	30,8	69,6	46,2
Département de Malem Hodar							
2016/ 2017	**Public**	1002	889	1891	259	141	400
	Privé	0	0	0	0	0	0
	Total	1002	889	1 891	259	141	400
2017/2018	**Public**	948	1005	1953	306	170	476
	Privé	0	0	0	0	0	0
	Total	948	1005	1 953	306	170	476
Variation en %	**Public**	-5,4	13	3,3	18,1	20,6	19
	Privé	0	0	0	0	0	0
	Total	-5,4	13	3,3	18,1	20,6	19
Région de Kaffrine							
2016/ 2017	**Public**	6517	6804	13321	2649	1970	4619
	Privé	113	101	214	406	357	763
	Total	6 630	6 905	13535	3055	2327	5382
2017/2018	**Public**	6484	7177	13661	2985	2381	5366
	Privé	142	141	283	401	446	847
	Total	6 626	7 318	13 944	3386	2827	6213
Variation en %	**Public**	-0,5	5,5	2,5	12,7	20,9	16,2
	Privé	25,6	39,6	32,2	-1,2	24,9	11,1
	Total	0,1	5,9	3,1	10,8	21,5	15,4

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

A l'image du cycle moyen, la majeure partie des élèves du cycle secondaire se trouve dans le département de Kaffrine avec 3 014 élèves en 2017 et 3 052 élèves 2018, soit respectivement 56 % et 49,12% de l'effectif total du cycle. Malem Hodar est toujours le département qui contient le moins d'élèves corrélativement à sa faible densité de population, soit 400 et 476 élèves respectivement pour les années 2017 et 2018.

Par rapport à la série fréquentée, il apparait que les élèves du cycle secondaire adoptent plus les séries littéraires que scientifiques. En effet, l'effectif des élèves de série littéraire est de 1 709 contre 593 élèves en série scientifique dès l'entrée en seconde. Ainsi, l'effectif des élèves des séries littéraires représente 74,2 % de l'effectif total des élèves du secondaire. Cette prédominance en effectif de la série littéraire en classe de seconde s'est répercutée dans les classes de première et de terminale. Ainsi, on dénombre 1 396 élèves littéraires contre 341 élèves scientifiques en classe de première et 1778 élèves littéraires contre 396 élèves scientifiques en classe de terminale. Globalement, 74,2 % des élèves du cycle secondaire de la région optent

pour la série littéraire. Ce déséquilibre entre les deux séries mérite l'attention particulière des autorités, afin qu'elles puissent trouver des solutions urgentes à la rééquilibration de ce phénomène de concentration des élèves en série littéraire.

Tableau IV-27 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Niveau	Public			Privé			Total		
		Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Département de Birkelane										
Séries littéraires	**Seconde**	142	100	242	9	5	14	151	105	256
	Première	77	66	143	7	4	11	84	70	154
	Terminale	142	92	234	15	17	32	157	109	266
Séries scientifiques	**Seconde**	46	28	74	0	0	0	46	28	74
	Première	33	18	51	0	0	0	33	18	51
	Terminale	38	19	57	0	0	0	38	19	57
Département de Kaffrine										
Séries littéraires	**Seconde**	404	384	788	31	27	58	435	411	846
	Première	273	311	584	42	40	82	315	351	666
	Terminale	303	272	575	81	125	206	384	397	781
Séries scientifiques	**Seconde**	186	149	335	0	0	0	186	149	335
	Première	109	64	173	0	0	0	109	64	173
	Terminale	140	91	231	13	7	20	153	98	251
Département de Koungheul										
Séries littéraires	**Seconde**	209	213	422	20	28	48	229	241	470
	Première	213	137	350	52	63	115	265	200	465
	Terminale	215	175	390	129	125	254	344	300	644
Séries scientifiques	**Seconde**	66	42	108	2	5	7	68	47	115
	Première	53	28	81	0	0	0	53	28	81
	Terminale	30	22	52	0	0	0	30	22	52
Département de Malem Hodar										
Séries littéraires	**Seconde**	85	52	137	0	0	0	85	52	137
	Première	65	46	111	0	0	0	65	46	111
	Terminale	54	33	87	0	0	0	54	33	87
Séries scientifiques	**Seconde**	54	15	69	0	0	0	54	15	69
	Première	22	14	36	0	0	0	22	14	36
	Terminale	26	10	36	0	0	0	26	10	36
Région de Kaffrine										
Séries littéraires	**Seconde**	840	749	1589	60	60	120	900	809	1709
	Première	628	560	1188	101	107	208	729	667	1396
	Terminale	714	572	1286	225	267	492	939	839	1778
Séries scientifiques	**Seconde**	352	234	586	2	5	7	354	239	593
	Première	217	124	341	0	0	0	217	124	341
	Terminale	234	142	376	13	7	20	247	149	396

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

IV.3.5. INTENSITE DE FREQUENTATION SCOLAIRE ET PERFORMANCES DU MOYEN ET DU SECONDAIRE

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) d'un cycle est le rapport entre les effectifs inscrits et la population scolarisable à ce cycle. Il est utilisé pour mesurer l'intensité de la fréquentation scolaire dans ce cycle.

Au niveau régional, le TBS du cycle moyen est passé de 21,18 % en 2017 à 21,3 % en 2018, soit une hausse de 0,12 point de pourcentage. Durant ces deux années, il apparait que l'intensité de la fréquentation scolaire est plus importante chez les filles que chez les garçons. Ainsi, en 2017, le TBS des filles est de 22,29 % contre 20,13% pour les garçons. L'année suivante, les TBS sont de 22,32 % pour les filles et 20,27 % pour les garçons. Le TBS est plus élevé dans le département de Kaffrine, soit 22,19 % en 2018 contre 22,4% en 2017. Le département de Malem Hodar présente le plus faible taux de fréquentation au moyen avec des TBS de 18,86 % en 2017 et de 17,06 % en 2018.

Par ailleurs, la fréquentation au cycle secondaire reste très faible au niveau de la région de Kaffrine. Le TBS du secondaire est passé de 13,45 % en 2017 à 14,74 % en 2018. Ce niveau est surtout induit par la faiblesse de la fréquentation des filles au niveau du secondaire. Néanmoins, le TBS des filles qui était à 12,02 % en 2017 s'est un peu amélioré en 2018 en se fixant à 13,19 %. A l'image du cycle moyen, le département de Kaffrine a la meilleure intensité de fréquentation au cycle secondaire, soit 20,25 % en 2017 et 19,25 % en 2018. Malem Hodar, le département où les établissements scolaires sont moins fréquentés, affiche des niveaux de TBS très faible, à savoir 6,56 % en 2017 et 7,16 % en 2018.

Tableau IV-28 : Evolution des TBS du moyen et du secondaire selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Cycle	Années	TBS Garçons	TBS Filles	TBS Global
Département de Birkelane	Moyen	2017	22,71%	23,44%	23,06%
		2018	21,10%	21,45%	21,27%
	Secondaire	2017	11,16%	8,11%	9,68%
		2018	13,49%	9,55%	11,55%
Département de Kaffrine	Moyen	2017	21,43%	23,45%	22,44%
		2018	20,68%	23,67%	22,19%
	Secondaire	2017	21,44%	19,03%	20,25%
		2018	19,68%	18,83%	19,25%
Département de Koungheul	Moyen	2017	17,63%	21,89%	19,64%
		2018	18,79%	22,71%	20,67%
	Secondaire	2017	12,27%	9,09%	10,78%
		2018	15,80%	14,86%	15,37%
Département de Malem Hodar	Moyen	2017	18,92%	18,80%	18,86%

Circonscription administrative	Cycle	Années	TBS Garçons	TBS Filles	TBS Global
		2018	14,93%	19,73%	17,06%
	Secondaire	2017	8,24%	4,77%	6,56%
		2018	8,65%	5,45%	7,16%
Région de Kaffrine	Moyen	2017	20,13%	22,29%	21,18%
		2018	20,27%	22,32%	21,30%
	Secondaire	2017	14,80%	12,02%	13,45%
		2018	16,35%	13,19%	14,74%

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

L'efficacité interne dans le cycle moyen secondaire est analysée à partir des taux de promotion, de redoublement et d'abandon.

Les taux de promotion les plus élevés sont constatés en classe de première (89,19 %) pour le cycle secondaire et en classe de sixième (81,95 %) pour le cycle moyen. Dans le cycle moyen, les taux de promotion sont d'un niveau satisfaisant, car dépassant les 70 % pour tous les niveaux, sauf pour la classe de troisième où le taux s'établit à 68,28 %. On remarque, par ailleurs, que les taux de redoublement sont plus élevés dans les classes d'examen tel que la troisième (22,45%) et la terminale (36,61%).

Selon les départements, le taux de promotion en classe de troisième est plus élevé à Kaffrine (88,66 %) et plus faible à Birkelane (46,49 %). Par rapport à l'abandon, les taux sont souvent plus élevés dans les classes d'examen, mais paradoxalement pour le cycle moyen, le taux d'abandon le plus élevé est détecté en 2018 en classe de cinquième (11,29 %) au niveau régional.

Tableau IV-29 : Répartition des flux selon le niveau d'étude, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Indicateurs de flux	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Tle
Département de Birkilane	taux de promotion	69,06%	63,98%	75,61%	46,49%	71,83%	113,30%	
	taux de redoublement	17,07%	18,06%	21,32%	26,08%	15,76%	25,37%	23,53%
	taux d'abandon	13,87%	17,96%	3,07%	27,43%	12,41%	38,67%	
Département de Kaffrine	taux de promotion	88,90%	81,54%	76,88%	88,66%	56,79%	64,83%	
	taux de redoublement	5,83%	12,57%	20,50%	19,76%	9,31%	23,72%	43,02%
	taux d'abandon	5%	0,0589	2,62%	-8,42%	33,90%	11,45%	
Département de Koungheul	taux de promotion	84,69%	86,29%	67,99%	59,86%	104,19%	158,84%	
	taux de redoublement	9,10%	8,15%	19,04%	19,51%	29,40%	22,53%	32,90%
	taux d'abandon	0,0621	0,0556	0,1297	0,2063	-33,59%	-81,37%	
Département de Malem Hodar	taux de promotion	79,60%	63,45%	48,04%	50,61%	51,79%	60,32%	
	taux de redoublement	16,17%	12,75%	30,63%	34,80%	19,90%	31,29%	38,21%
	taux d'abandon	0,0423	0,238	0,2133	14,59%	28,31%	8,39%	
Région de Kaffrine	taux de promotion	81,95%	76,32%	70,62%	68,28%	67,85%	89,19%	
	taux de redoublement	10,25%	12,39%	21,68%	22,45%	16,29%	24,18%	36,61%
	taux d'abandon	7,80%	11,29%	7,70%	9,27%	15,86%	-13,37%	

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

IV.4. L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle est le processus d'apprentissage qui permet à un individu d'acquérir le savoir, le savoir-faire et le savoir-être (capacité et aptitude) nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle. Pour se faire, des structures dédiées et un corps professoral approprié doivent être mis à la disposition des apprenants. Le tableau ci-dessous illustre le nombre de structures d'écoles techniques et de formation professionnelle dans les différents départements.

IV.4.1. LES INFRASTRUCTURES

Tableau IV-30 : Evolution du nombre de structures d'ETFP selon le statut, par circonscription administrative

Circonscription administrative	2016/2017			2017/2018			Variation en %		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Birkelane	01	00	01	01	00	01	0,00%	-	0,00%
Kaffrine	02	02	04	02	02	04	0,00%	0,00%	0,00%
Koungheul	01	00	01	01	00	01	0,00%	-	0,00%
Malem Hodar	00	00	00	00	00	00	-	-	-
Région de Kaffrine	**04**	**02**	**06**	**04**	**02**	**06**	0,00%	0,00%	0,00%

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

Dans l'ensemble, la région compte six (6) ETFP inégalement réparties. Ainsi le département de Kaffrine abrite plus de la moitié des ETFP (4) suivi de Koungheul et de Birkelane ; Malem hodar n'abrite aucune ETFP. Selon le rapport public/ privé, seul le département de Kaffrine accueille deux ETFP privées dans la région.

IV.4.2. LE PERSONNEL

Les données concernant les effectifs du personnel enseignant ne sont pas exhaustives du fait de l'absence de données pour l'ETFP de Koungheul. Ainsi on note 36 enseignants pour toutes les filières repartis entre deux départements Kaffrine (22) et Birkelane (14). Selon le sexe, les hommes dominent avec 56% du personnel de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

Tableau IV-31 : Répartition des effectifs du personnel enseignant de l'ETFP selon le statut, le sexe, la filière et la circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut	Sexe	Filière Restauration	Filière Coiffure	Filière Habillement	Filière M. Bois	Filière Electricité	Filière Agri Elevage	Filière ASC	Filière S Métallique	Filière Mécanique	Total
Birkelane	Public	Masc.	1	0	1	2	2	1	1			8
		Fém.	1	2	2	0	0	1	0			6
		Ens.	2	2	3	2	2	2	1			14
Kaffrine	Public	Masc.	1	0	0	0	1			7	3	12
		Fém.	3	1	4	1	1			0	0	10
		Ens.	4	1	4	1	2			7	3	22
Koungheul	Public	Masc.										
		Fém.										
		Ens.										
Malem Hodar	-	Ens.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Région de Kaffrine	Public	Masc.	2	0	1	2	3	1	1	7	3	20
		Fém.	4	3	6	1	1	1	0	0	0	16
		Ens.	6	3	7	3	4	2	1	7	3	36

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

Dans les ETFP des départements de Birkelane et de Kaffrine, la filière habillement et la filière métallique accueillent le plus grand nombre de formateurs sept pour chacune d'elle. Toutefois, il faut noter que ces chiffres concernent le cycle public.

En ce qui concerne le personnel enseignant selon les disciplines, les enseignants intervenant dans les matières de Lettres Anglais et Gestion sont les plus nombreux avec respectivement 8 et 7 professeurs ; les autres matières telles que l'Anglais et l'informatique accueillent chacune trois (3) professeurs.

Tabeau IV-32 : Répartition des effectifs du personnel enseignant de l'ETFP selon le statut, le sexe, la discipline et la circonscription administrative

Dept	Sexe	LA	Fran.	Angl	M/SVT	M/PC	Math	PC	Gest.	Sociale	EPS	Infor.	Législ.	Techno
Birkelane	H	01	00	00	01	01	00	00	00	01	01	00	00	00
	F	02	00	00	00	00	00	00	01	00	00	00	00	00
	T	03	00	00	01	01	00	00	01	01	01	00	00	00
Kaffrine	H	04	01	03	01	02	01	01	04	00	01	03	01	01
	F	01	01	00	00	00	00	00	02	00	00	00	00	00
	T	05	02	03	01	02	01	01	06	00	01	03	01	01
Koungheul	H	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
	F	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
	T	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
TOTAL		08	02	03	02	03	01	01	07	01	02	03	01	01

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

NB : Toutes ces disciplines sont transversales, les enseignants interviennent dans toutes les filières. LA : Lettres Anglais, M/SVT : Math Sciences et Vie de la Terre, M/PC : Math Physique Chimie, Techno : Technologie

Avec ses quatre écoles techniques et de formation professionnelles, le département de Kaffrine accueille le plus grand nombre de professeurs 27 dont 4 sont des femmes, Birkelane compte 8 professeurs dans ses ETFP dont 3 femmes ceci témoigne de la prédominance des hommes dans toutes les disciplines 23 hommes contre 7 femmes.

IV.4.3. LES EFFECTIFS

Avec l'absence de données concernant le secteur privé, notre analyse sur les effectifs des élèves de l'ETFP porte sur le secteur public. Ainsi 529 élèves ont été inscrits dans les structures de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Par ailleurs, les garçons (269 élèves) dominent légèrement avec un écart de 9 individus.

Tableau IV-33 : Répartition et évolution des effectifs d'élèves de l'ETFP selon le statut, le sexe, la filière et la circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut établ.	Sexe	Filière Habillement	Filière Restauration	Filière Coiffure	Filière Electricité	Filière ASC	Filière Horticulture	Filière M Bois	Filière S Métallique	Filière Méca Auto	Filière Batiment	Total
Birkelane	Public	Masc.	14	0	1	33	4	0	12	0	0	0	64
		Fém.	43	9	21	0	14	0	0	0	0	0	87
		Ens.	57	9	22	33	18	0	12	0	0	0	151
Kaffrine	Public	Masc.	0	0	0	58	0	0	14	45	41	47	205
		Fém.	57	20	57	9	0	0	3	10	6	11	173
		Ens.	57	20	57	67	0	0	17	55	47	58	378
Koungheul	Public	Masc.											
		Fém.											
		Ens.											
Région de Kaffrine	Public	Masc.	14	0	1	91	4	0	26	45	41	47	269
		Fém.	100	29	78	9	14	0	3	10	6	11	260
		Ens.	114	29	79	100	18	0	29	55	47	58	529

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

Les filières Habillement, Electricité et Coiffure restent les plus prisées avec respectivement 22%, 19% et 15% de l'effectif des inscrits. La répartition selon les départements montre que 71,4% des élèves sont formés dans les structures de l'enseignement technique et de formation professionnelle de Kaffrine, le reste est formé dans l'ETFP de Birkelane.

Durant l'année académique 2016/2017, 20 candidats se sont présentés pour l'obtention du CAP contre 27 pour l'année académique 2017/2018 soit un bond de

35,33%. En ce qui concerne le taux de réussite on note pour les admis 85,2% pour l'année académique 2017/2018 soit un résultat meilleur que l'année précédente avec 75%.

IV.4.4. PERFORMANCES DE L'ETFP

Cependant pour les mêmes périodes académiques, le nombre de candidats pour l'obtention du BEP est plus nombreux que pour les autres diplômes (CAP, et CAEP) mais avec des taux de réussite faible en rapport avec ces derniers. Pour l'ensemble des diplômes, le taux de réussite global de l'année académique 2016/2017 est meilleur (70,15%) que celui de l'année académique 2017/2018 (66.67% admis).

Tableau IV-34 : Evolution des résultats au concours pour l'obtention de diplômes de l'enseignement professionnel au cours des trois dernières années selon le diplôme

Diplôme	Nombre de candidats			Nombre d'admis			Taux de réussite		
	2016/2017	2017/2018	Variation en %	2016/2017	2017/2018	Variation en %	2016/2017	2017/2018	Variation en %
CAP	20	27	35,00%	15	23	53,33%	75,00%	85,19%	13,58%
BEP	32	30	-6,25%	17	12	-29,41%	53,13%	40,00%	-24,71%
CAEP	15	15	0,00%	15	13	-13,33%	100,00%	86,67%	-13,33%
Total	**67**	**72**		**47**	**48**		70,15%	66,67%	-4,96%

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

IV.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IV.5.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- Fort potentiel d'enfants scolarisables,
- Engagement des autorités administratives et partenaires sociaux aux côtés de l'administration scolaire.
- Bon maillage en termes de structures d'accueil ;
- Existence de projets, ONG et de programmes.
- Existence de structures de Formation Professionnelle.

IV.5.2. CONTRAINTES

- Faible nombre des structures d'accueil ;
- environnement scolaire (abris provisoire) ;
- structures d'accueil insuffisantes ;

- place encore négligeable du privé ;
- performances scolaires en deçà de la moyenne nationale ;
- enseignement Technique et la Formation Professionnelle peu développé.

IV.5.3. PERSPECTIVES

- Valorisation de la préscolarisation
- Construction de d'infrastructures scolaires adéquates ;
- Modernisation des Daaras
- Augmentation des structures de l'enseignement technique et professionnel dans la région.

Chapitre V : SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE

INTRODUCTION

Le Sénégal comprend l'importance capitale du secteur de la santé dans les activités économiques. A cet égard, la santé des populations est érigée au rang de priorité par les décideurs aussi bien au niveau international, national que régional. Au plan international, les Objectifs de Développement Durable (ODD) vise à enrayer le sida, Au niveau national, les programmes mis en œuvre dans le cadre du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS), avaient pour objectifs de «promouvoir l'accès aux services sociaux sanitaires pour les populations pauvres » à travers l'amélioration de l'accès des pauvres aux services médicaux, le développement des services de santé à base communautaire et l'amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement en zone rurale et périurbaine. A côté de ce plan global, l'Etat a mis en place des plans sectoriels qui visent des objectifs plus spécifiques. Ainsi, pour venir en aide aux plus défavorisés et aux couches vulnérables en leur permettant d'accéder à des soins de santé de qualité, il a été mise en place le Plan sésame et la Couverture Maladie Universelle (CMU). En outre, pour lutter contre certaines maladies endémiques et à risque épidémique élevé (le sida, le paludisme et la tuberculose, etc.), l'Etat a élaboré le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), le Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PLNT), entre autres.

Au niveau régional, le système de santé est organisé avec une structuration pyramidale comprenant :

- Le District Sanitaire : Constitué de centres de santé, de postes de santé supervisant les cases et les maternités rurales, il représente la subdivision sanitaire proche des populations, et est placé sous la responsabilité du Médecin Chef. Il s'agit du niveau opérationnel de la pyramide sanitaire où s'applique la médecine dans son aspect quadridimensionnel: curatif, préventif, social et éducatif. Un district peut couvrir un département entier ou une partie du département.
- La Région Médicale : Elle correspond à la région administrative et a pour mission d'assurer l'inspection et le contrôle des structures sanitaires publics et privées de la région, d'assister les structures régionales dans leurs tâches d'administration, de gestion et de planification, d'assurer l'appui aux activités des districts sanitaires et d'assurer le traitement statistique des données sanitaires de la région.

La région de Kaffrine est subdivisée en quatre districts sanitaires, correspondants aux quatre départements, coordonnés au niveau régional par la région médicale. En sus des infrastructures sanitaires, la région est dotée de 4 sous brigades d'hygiène.

Dans ce chapitre, il sera analysé l'Etat de santé et d'hygiène de la population et les activités des brigades d'hygiène durant les années 2017 ET 2018.

La tuberculose, le paludisme, entre autres d'ici 2030.

V.1. SANTE

V.1.1. LES INFRASTRUCTURES DE SANTE

Pour répondre et satisfaire à la demande des populations en service de santé, le système sanitaire de la région de Kaffrine dispose de diverses infrastructures à caractère publique. Elles sont composées entre autres d'un hôpital, de 04 centres de santé, de 91 postes de santé et de 126 cases de santé durant l'année 2018. Seuls les effectifs des deux dernières structures citées ont connu des augmentations respectives de 2 et de 14 unités par rapport à l'année 2017. Ainsi, la région de Kaffrine dispose de 222 structures de santé en 2018 contre 206 en 2017, soit une augmentation de 16 unités.

Tableau V-1 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par circonscription administrative

Année	Hôpital	Centre de santé	Poste de santé	Maternité isolée	Case de santé	TOTAL
2017	1	4	89	0	112	206
2018	1	4	91	0	126	222

Source : Région médicale de Kaffrine

La région dispose également des structures sanitaires privées telles que des cabinets de généralistes, des officines de pharmacie et de clinique.

Tableau V-2 : Répartition des structures sanitaires privées selon le type, par département

Structures sanitaires privées	Année	Département de Birkilane	Département de Kaffrine	Département de Koungheul	Département de Malem-Hodar	Région
Hôpital	**2017**	0	0	0	0	0
	2018	0	0	0	0	0
Clinique	**2017**	0	0	1	0	1
	2018	0	0	1	0	1
Cabinet de généraliste connu	**2017**	0	3	0	0	3
	2018	1	3	1	0	5
Centre de soins infirmiers	**2017**		1	1		
	2018		1	1		
Officine de Pharmacie	**2017**	1	4	2	0	7
	2018	1	4	2	1	8

Sources : Source : Région médicale de Kaffrine

Les officines de pharmacie sont au nombre de 8 dans toute la région dont la moitié se trouve dans le département de Kaffrine donc la région est faiblement fournie en pharmacie surtout en tenant compte de la répartition spatiale. Le nombre de cabinet généraliste est passé de 3 unités en 2017 à 5 unités en 2018 avec toujours une répartition spatiale très déséquilibrée car les 3 se trouvent aussi dans le département de Kaffrine. Cependant le département de Koungheul abrite l'unique clinique de la région.

Ces infrastructures, rapportées à la population régionale nous permet de faire une comparaison entre la couverture sanitaire de la région et les normes proposées par l'OMS.

Tableau V-3 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations

Indicateurs	Année 2017	Année 2018	Normes OMS
Nombre d'habitants par poste de santé		1/7 461	1/10 000 hts
Nombre d'habitants par centre de santé	1/163 780	1/169 738	1/50 000 hts
Nombre d'habitants par hôpital	1/655 122	1/682 438	1/150 000 hts
Nombre d'habitants par clinique privée	1/655 122	1/682 438	

Sources : Sources : Source : Région médicale de Kaffrine

La situation de la région est déficitaire en matière d'infrastructures sanitaires par rapport aux normes imposées par l'OMS dans tous les niveaux sanitaires sauf en poste de santé. Là où l'OMS exige 50 000 hbts par centre de santé, la région est à 163 780 hbts et 169 738 hbts par centre de santé respectivement pour les années 2017 et 2018, soit le triple par rapport à la norme internationale. Le nombre d'habitants par hôpital (1/655 122 en 2017 et 1/682 438 en 2018) est plus que le quadruple de celui proposé par l'OMS qui est d'un hôpital pour 150.000 hbts.

V.1.2. LE PERSONNEL DE SANTE

Un personnel de santé qualifié et suffisant en nombre est fondamental pour une bonne prise en charge des malades. Conscient de cet état de fait, l'hôpital régional et la région médicale font de leur mieux pour doter les différentes structures sanitaires de la région du personnel diversifié et compétent afin de subvenir aux besoins médicaux des habitants.

Tableau V-4 : Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnel, le type de structure et le statut, par circonscription administrative

Personnel	Ensemble		
	Année 2017	Année 2018	Variation en %
Médecin généraliste	7	8	14,3
Médecin spécialiste	7	7	0
Pharmacien- Biologiste	1	1	0
Chirurgien- Dentiste	1	2	100
Tech. Sup. de santé	26	26	0
Sage-femme	120	120	0
Aide Sage-femme	118	118	0
Infirmier	56	65	16,1
Aide infirmier	88	77	-12,5
Agent Hygiène	26	16	-38,5
ASC-Matrone	496	496	0
Secrétaire	8	8	0
Chauffeur	56	70	25
Total	**1010**	**850**	**-15,8**

Sources : Région médicale de Kaffrine

L'effectif du personnel de soins de la région, toutes catégories comprises, s'élève à 850 en 2018 contre 1 010 en 2017, soit une baisse de 15,8 %. Cette baisse est due à la diminution d'effectifs des aides infirmiers et d'agents d'hygiène respectivement de 9 et de 10 personnes.

L'effectif du personnel hautement qualifié reste quand même assez maigre malgré les efforts des autorités compétentes dans le recrutement. Ainsi pour l'année 2018 on dénombre 8 médecins généralistes (+1 par rapport en 2017), 7 médecins spécialistes, 1 pharmacien-biologiste, 26 Techniciens Supérieurs de santé et 2 Chirurgiens-Dentiste (+1 par rapport en 2017).

En terme de couverture, la région dispose de : un médecin pour 45 263 habitants, une sage-femme pour 1 233 femmes en âge de reproduction, un infirmier pour 10 445 habitants et un Technicien Supérieur de santé pour 26 113 habitants durant l'année 2018. Comparé aux normes de l'OMS, toutes les couvertures ne sont pas respectées sauf celle de sage-femme où le taux est nettement meilleur que celui préconisé par l'OMS.

Tableau V-5 : Taux de couverture en personnel

Type de personnel clé	Couverture		Normes OMS
	Année 2017	Année 2018	
Médecins	1/45 263	1/45 263	**1 méd. pour 10 000 hbts**
Sages-femmes	1/1 189	1/1 233	**1 SF pour 6 000 FAR**
Infirmiers	1/11 698	1/10 445	**1 INF pour 3 000 hbts**
Tech. Sup. de Santé.	1/26 113	1/26 113	

Sources : Sources : Région médicale de Kaffrine

V.1.3. BILAN DES PROGRAMMES DE SANTE

V.1.3.1. Santé de la reproduction

Une bonne santé reproductive est un état de bien-être total sur le plan physique, mental et social, relativement à tous les aspects du système reproductif d'où l'importance de bien suivre l'évolution des statistiques allant dans ce sens à savoir le taux de consultation prénatal, le taux d'achèvement en CPN4, le taux de césarienne et le taux d'accouchement dans les structures sanitaires.

Dans la région, le taux de consultations prénatales (CPN) est passé de 55,54 % en 2017 à 58,12 % en 2018, soit une hausse de 2, 58 points. Pour le taux d'achèvement en CPN, il s'est établi à 55,35 % en 2017 et à 52,67 % en 2018, soit une chute de 2,68 points de pourcentage. Concernant les accouchements dans les structures sanitaires, le taux reste relativement constant pour l'année 2018 (89,53 %) par rapport à l'année 2017 (89,63 %) avec des taux de césarienne allant de 3,03 % en 2017 à 3,76 % en 2018 . Des méthodes contraceptives ont été également adoptées par certaines femmes durant les deux années, soient aux taux de 15,7 % en 2017 et de 15,44 % en 2018.

Tableau V-6 : Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts.

Indicateurs	Année	Total
Nombre de premiers contacts	**2017**	29565
	2018	24986
Taux de consultations prénatales (CPN 1 contact)	**2017**	55,54%
	2018	58,12%
Taux d'achèvement en CPN4	**2017**	55,35%
	2018	52,67%
Taux d'accouchement dans les structures sanitaires	**2017**	89,63%
	2018	89,53%
Taux de césarienne	**2017**	3,03%
	2018	3,76%
Taux d'utilisation de méthodes contraceptives / Taux de prévalence contraceptive (TPC)	**2017**	15,70%
	2018	15,44%

Sources : Sources : Région médicale de Kaffrine

V.1.3.2. Programme Elargi de Vaccination (PEV)

La vaccination occupe une place très importante dans la politique nationale de santé du Sénégal depuis l'adoption des soins de santé primaires avec l'intégration du programme élargi de vaccination (PEV) pour la prévention des maladies évitables par l'immunisation.

Ce programme cible un certain nombre d'antigène à savoir entre autres le BCG, PENTA 1, PENTA 2, PENTA 3, Rougeole, ECV et VAT2. De nombreux enfants ont pu bénéficier de ce programme dans la région de Kaffrine durant les années 2017 et 2018. Les résultats de ce programme nous montrent que le nombre d'enfants vacciné en 2017 est supérieur à celui de 2018 pour tous les antigènes.

Le PENTAT 1 est l'antigène le plus utilisé en 2017 avec 27 173 enfants vaccinés alors qu'en 2018, le VAR est l'antigène le plus utilisé avec 21 607 enfants vaccinés.

Tableau V-7 : Le nombre d'enfant vacciné selon l'antigène en années 2017 et 2018

Antigène	Année	Région de Kaffrine
BCG	**2017**	25 155
	2018	19 834
PENTA 1	**2017**	27 173
	2018	20 847
PENTA 3	**2017**	26 855
	2018	21 131
Rougeole	**2017**	20 250
	2018	17 913
ECV	**2017**	25 523
	2018	20 053
VAR	**2017**	25 801
	2018	21 607
VPO 1	**2017**	26 937
	2018	20 689
VPO 3	**2017**	26 549
	2018	20 706
VAT2	**2017**	23 337
	2018	19 880

Sources : Sources : Région médicale de Kaffrine

V.1.3.3. Programme national de lutte contre le paludisme

Le paludisme est l'une des grandes endémies du pays et particulièrement dans la région de Kaffrine, raison pour laquelle le ministère de la santé et de l'action sociale a mis en place le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) afin de mieux gérer et d'éradiquer définitivement cette maladie.

Le tableau ci-dessous révèle que le nombre de cas de paludisme enregistré en consultation externe au niveau de la région de Kaffrine est passé de 3 863 en 2017 à 8 483 en 2018 accusant une hausse de 4 620 cas en valeur absolue, soit 119,6 % en valeur relative.

Le district le plus touché est celui de Koungheul avec 43,5 % des cas de 2017 et 62,6 % de ceux de 2018 tandis que les districts de Malem Hodar et de Birkelane sont toujours les moins touchés.

Tableau V-8 : Evolution de la situation des Malades vus en Consultation Externe selon la catégorie de malades, par district

Districts	Année	Nb. total de cas vus	Nb. de cas de paludisme confirmé
District de Birkelane	2017	88593	765
	2018	94472	827
	Variation en %	6,6	8,1
District de Kaffrine	2017	162488	929
	2018	155 024	1 284
	Variation en %	-4,6	38,2
District de Koungheul	2017	142513	1 680
	2018	177 101	5 314
	Variation en %	24,3	216,3
District de Malem Hodar	2017	59523	489
	2018	64 608	1 058
	Variation en %	8,5	116,4
Région de Kaffrine	2017	**453 117**	**3 863**
	2018	**491 205**	**8 483**
	Variation en %	**8,4**	**119,6**

Sources : Sources : Région médicale de Kaffrine

V.1.3.4. Programme de lutte contre la tuberculose

Selon l'OMS, la tuberculose est l'une des dix premières causes de mortalité dans le monde. Au Sénégal, la maladie demeure également un problème de santé publique. C'est ce qui motive le ministère de la santé et de l'action sociale à mettre en place le programme national de lutte contre la tuberculose.

Dans la région de Kaffrine, 208 cas de tuberculose ont été enregistrés en 2018 contre 242 cas pour 2017 alors qu'on s'attendait à enregistrer 440 cas pour 2018 et 655 cas pour 2017, soit donc des taux de détection respectifs de 47,27 % et de 36,95 %.

Le département de Kaffrine est le plus touché par cette maladie de tuberculose durant les deux années, soit 94 cas sur les 242 de l'année 2017 et 96 cas sur les 208 de l'année 2018.

Tableau V-9 : Evolution du Taux de détection de la tuberculose selon le district

Districts	Année	Population	Cas attendus	Cas dépistés	Taux détection (%)
District de Birkelane	2017	116 949	117	45	38,46
	2018	121 204	84	32	38,10
District de Kaffrine	2017	239 956	240	94	39,17
	2018	248 685	169	96	56,80
District de Koungheul	2017	188 842	189	54	28,57
	2018	195 712	98	45	45,92
District de Malem Hodar	2017	109 376	109	49	44,95
	2018	113 355	89	35	39,33
Total Région	2017	655 123	655	242	36,95
	2018	678956	440	208	47,27

Sources : Sources : Région médicale de Kaffrine

V.1.3.5. Programme de lutte contre le VIH/sida

L'éradication de l'épidémie du SIDA reste toujours une préoccupation majeure de l'OMS et en particulier à l'Etat du Sénégal. Ces derniers se sont engagés à mettre fin à l'épidémie du sida d'ici 2030. Pour y faire face, l'Etat du Sénégal a mis en place un conseil national de lutte contre le SIDA.

Dans son engagement de lutte contre le VIH, La région médicale de Kaffrine prête une attention particulière aux femmes enceintes car une grossesse au cours de l'infection VIH est une gestation à risque qui doit faire l'objet d'un suivi multidisciplinaire.

Durant l'année 2018, 29 549 femmes enceintes ont été suggérées de faire le test de dépistage du VIH dont 26 712 ont accepté le dépistage et à la suite des résultats 42 sont déclarées séropositives.

Au-delà des femmes enceintes, 3 675 personnes se sont portées volontaire pour le dépistage au VIH durant l'année 2018. Durant la même année, on dénombre également 49 nouveaux cas de décès liés au VIH et 26 cas en traitement perdu de vue.

A l'heure actuelle, 904 personnes infectées par le VIH et en état avancé reçoivent une combinaison d'ARV.

Tableau V-10 : Evolution des indicateurs VIH/sida

Indicateurs	District de Birkelane	District de Kaffrine	District de Koungheul	District de Malem Hodar	Région
Nombre de femmes enceintes qui ont fait le test de dépistage VIH	5 090	9 931	7 505	4 186	**26 712**
Nombre de femmes enceintes séropositives	7	22	9	4	**42**
Nombre de femmes enceintes chez qui le test de dépistage VIH a été proposé					**29 549**
Femmes enceintes qui sont nouvellement mis sous TARV	7	20	9	2	**38**
Femmes enceintes séropositives qui étaient sous trithérapie avant leur grossesse					**27**
Nombre de personnes testées pour le VIH	630	1 958	815	272	**3 675**
Nombre de structures appuyées en réactifs, consommables et équipements pour le diagnostic et le suivi des patients infectés par le VIH	1	2	1	1	**5**
Nombre de personnes avec une infection VIH au stade avancé qui reçoivent une combinaison d'ARV/ Nombre de PvVIH mises sous ARV	102	489	213	100	**904**
Nombre de nouveaux cas de décès	3	32	11	3	**49**
Nombre de cas de perdus de vue	1	10	11	4	**26**

Sources : Sources : Région médicale de Kaffrine

V.1.3.6. Surveillance des maladies à potentiel épidémique

Les maladies à potentiel épidémique sont constamment surveillées par les différents districts de la région de Kaffrine pour faire face à toute éventualité.

Durant les années 2017 et 2018 aucune maladie à potentielle épidémique n'a été signalée dans la région. Par contre les Manifestations Post vaccinales Indésirables (MAPI) (14 cas en 2017 et 6 cas en 2018), le tétanos (1 cas en 2017 et 2 cas en 2018) et la Paralysie Flasque Aiguë (6 cas en 2017 et 3 cas en 2018) sont notées durant ces périodes.

Tableau V-11 : Evolution des résultats de la surveillance des maladies à potentiel épidémique, des maladies à éradiquer et des MAPI dans la région de Kaffrine selon le département et le district

Département / District	Année	Méningite	Rougeole	Fièvre jaune	Choléra	PFA	Tétanos	MAPI
District de Birkelane	**2017**	0	0	0	0	2	0	5
	2018	0	0	0	0	0	0	1
District de Kaffrine	**2017**	0	0	0	0	3	0	4
	2018	0	0	0	0	2	2	4
District de Koungheul	**2017**	0	0	0	0	1	1	3
	2018	0	0	0	0	1	0	0
District de Malem Hodar	**2017**	0	0	0	0	0	0	2
	2018	0	0	0	0	0	0	1
Région de Kaffrine	**2017**	**0**	**0**	**0**	**0**	**6**	**1**	**14**
	2018	**0**	**0**	**0**	**0**	**3**	**2**	**6**

Sources : Région médicale de Kaffrine

V.1.4. DISPONIBILITE DES SERVICES DE BASE

Les services de base sont constitués entre autres par des soins curatifs infantiles, des soins prénatals, des méthodes modernes de planification familiale, des services de suivi de la croissance, des services de vaccination infantile etc.

Selon les résultats de l'EDS-continue 2017, 90 % des structures de santé de la région de Kaffrine offrent tous les services de base contre 75 % au niveau national.

V.1.5. NIVEAU DE FECONDITE

Les résultats de l'EDS-Continue 2017 montrent qu'une femme sénégalaise a, en moyenne, 4 enfants à la fin de sa vie féconde. Le nombre moyen d'enfants par femme varie de 3 en milieu urbain à 5 en milieu rural. La comparaison des résultats de l'EDS-Continue 2017 avec celles des enquêtes précédentes révèle que le niveau de la fécondité a baissé de 6 enfants par femme en 1986 à 4 en 2017. Pris par région, Kaffrine affiche le taux de fécondité le plus élevé avec Kédougou et Sédhiou, soit 6 enfants par femme.

Graphique V-1 : Tendances de la fécondité (National)

Nombre d'enfants par femme (pour la période de 3 ans avant l'enquête)

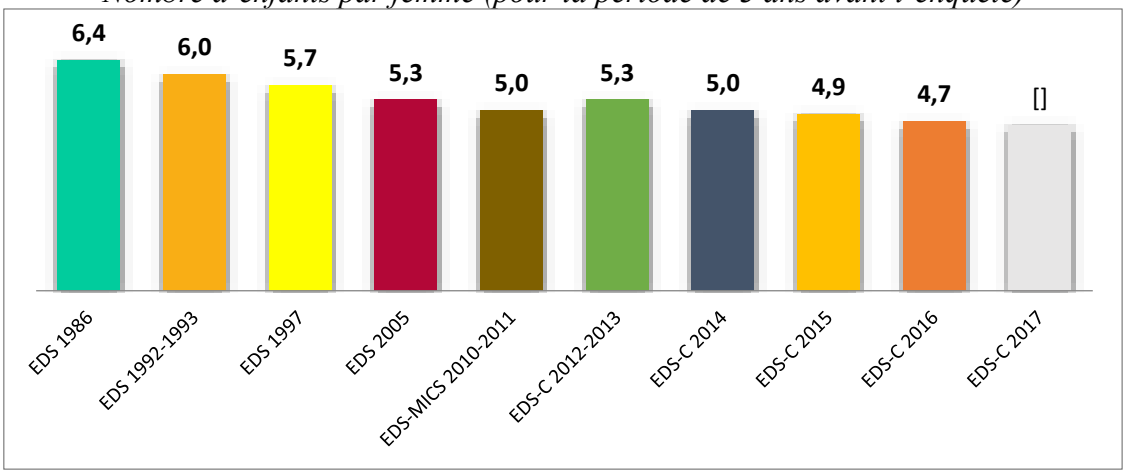

Source : EDS, 2017

V.1.6. UTILISATION DE LA PLANIFICATION FAMILIALE

Selon l'EDS 2017, Près d'un quart des femmes en union (22,8 %) dans la région de Kaffrine utilisent une méthode contraceptive quelconque et 22,1 % utilisent une méthode moderne. Les injectables sont la méthode la plus fréquemment utilisée (9,3 %), suivie par les implants (9,2%), les dispositifs contraceptifs intra-utérins (DIU) (2,6 %) et la pilule (0,9 %). Ces indicateurs de la région sont souvent en dessous de ceux nationaux.

Graphique V-2 : Utilisation actuelle de la contraception (Pourcentage de femmes de 15-49 ans actuellement en union qui utilisent)

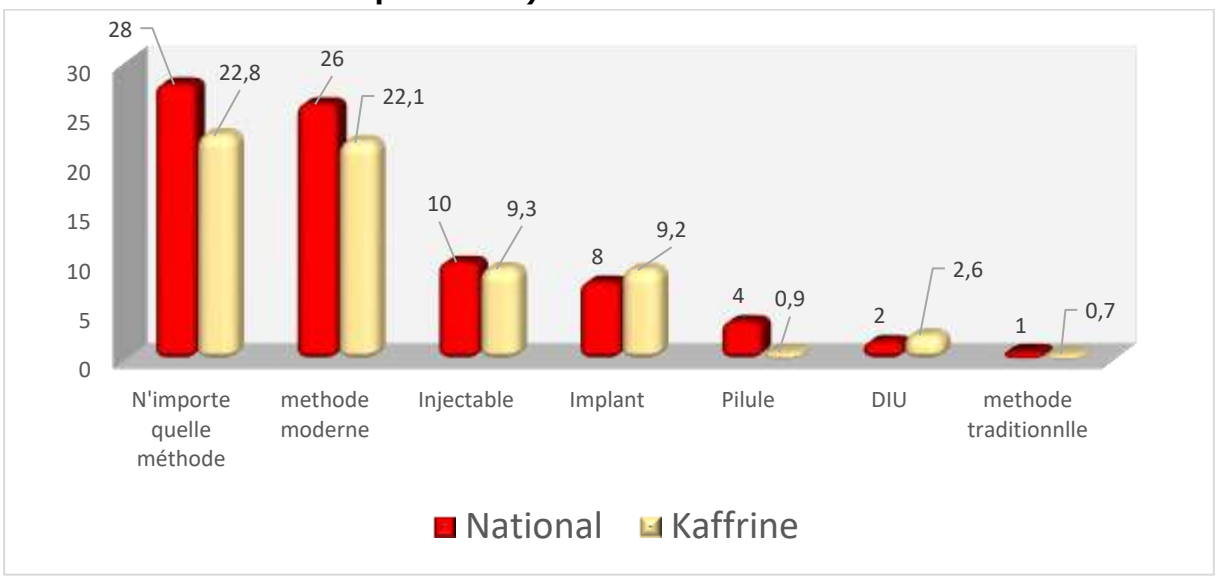

Source : EDS, 2017

V.1.7. DEMANDE EN PLANIFICATION FAMILIALE

Le résultat de l'EDS-continue 2017 sur la demande de planification dans la région de Kaffrine indique près d'un tiers (32,6 %) des femmes de 15-49 ans en union déclarent qu'elles veulent différer une naissance de deux ans ou plus. Onze pour cent déclarent qu'elles ne veulent plus d'enfants. La demande totale en planification familiale concerne 43,6 % des femmes en union dans la région contre 50 % au niveau national. La demande en planification familiale satisfaite par des méthodes modernes évalue la mesure par laquelle les femmes déclarent vouloir espacer ou limiter les naissances en utilisant actuellement les méthodes modernes de planification familiale. La moitié de la demande est satisfaite par les méthodes modernes (50 %) dans la région.

V.1.8. SANTE MATERNELLE

- Soins prénatals

La quasi-totalité (94,7 %) des femmes de 15-49 ans ayant eu une naissance vivante dans la région au cours des cinq dernières années a reçu au moins une visite prénatale par un prestataire qualifié (médecin, sage-femme, ou infirmier) selon l'EDS-Continue de 2017. La presque totalité de ces visites ont été effectuées par des sages-femmes/infirmiers 94,1%.

Graphique V-3 : Les femmes bénéficiant d'une consultation prénatale selon le type de prestataires

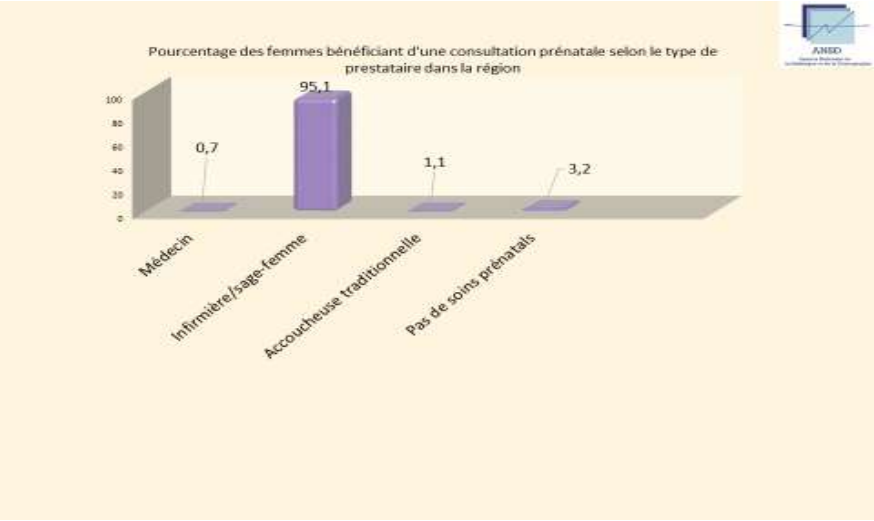

Source : EDS –Continue 2017

- Accouchement

Selon l'EDS-continue de l'année 2017, plus de deux tiers des naissances (68,7 %) de la région de Kaffrine se déroulent dans un établissement de santé contre 79,8 % au niveau national. Néanmoins, 3 naissances sur 10 (30,1 %) se déroulent à la maison. Le pourcentage de naissances dans un établissement de santé varie de 48 % dans la région de Kédougou à 96 % à Dakar.

Graphique V-4 : Répartition des naissances selon le lieu de l'accouchement

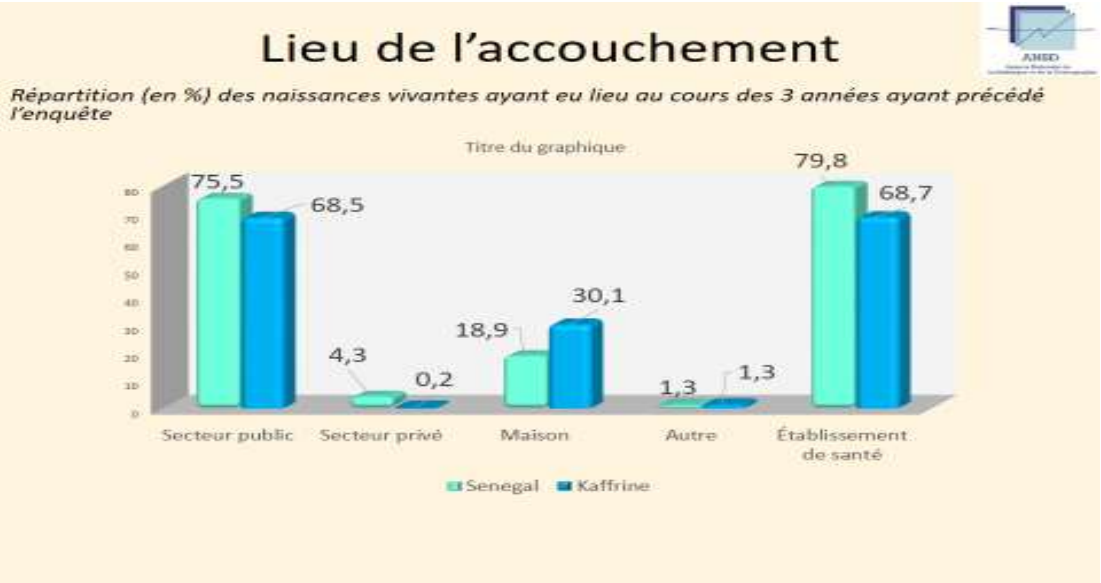

Source : EDS –Continue 2017

- Soins postnatals

Les soins postnatals aident à prévenir des complications après l'accouchement. Les résultats de l'EDS-continue 2017 pour la région de Kaffrine, montrent que 72,3 % des mères ont reçu des soins postnatals dans les deux premiers jours après la naissance, mais 13,8 % des mères n'ont pas reçu de soins postnatals. Également, 72,3 % de nouveau-nés ont reçu des soins postnatals dans les deux jours après la naissance et 18,4 % n'ont pas reçu de soins postnatals.

V.1.9. SANTE DE L'ENFANT

- Couverture vaccinal

Dans le Programme Élargi de Vaccination (PEV) au Sénégal les vaccins de base comprennent le BCG, trois doses de Pentavalent, trois doses de vaccin contre la poliomyélite, une dose de vaccin contre la rougeole, et une dose de vaccin contre la

fièvre jaune. Selon l'EDS de 2017, 3 enfants de 12-23 mois sur 4 dans la région ont reçu tous les vaccins de base, et 0,5 % n'ont reçu aucun vaccin. C'est à Dakar (85 %) que la couverture vaccinale de base est la plus élevée. Par contre, c'est dans la région de Kédougou qu'elle est la plus faible, avec seulement 1 enfant sur 3 (34 %) ayant reçu tous les vaccins de base.

Graphique V-5 : Taux de couverture vaccinal dans la région et au niveau national

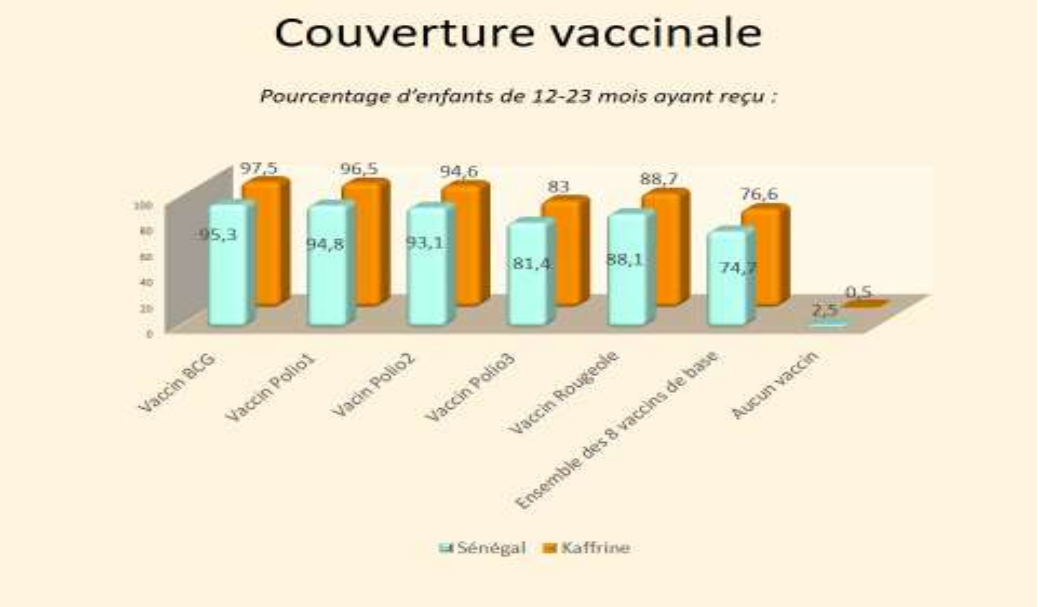

Source : EDS –Continue 2017

- Maladies de l'enfance et couverture maladie universelle

Parmi les enfants de moins de cinq ans de la région de Kaffrine, 5,9 % ont présenté des symptômes d'une Infection Respiratoire Aiguë (IRA) au cours des deux semaines ayant précédé l'enquête. Pour 21,1 % des enfants avec des symptômes d'IRA, des traitements ou des conseils ont été recherchés auprès d'un établissement ou d'un prestataire de santé. Les résultats de l'enquête indiquent que 2,5 % des enfants de moins de cinq ans ont eu la diarrhée au cours des deux semaines ayant précédé l'enquête. Plus d'un tiers des enfants avec de la diarrhée (36,8 %) ont bénéficié d'une thérapie de réhydratation par voie orale (TRO), c'est-à-dire un sachet de sel de réhydratation orale (SRO), une solution maison, ou une augmentation des liquides.

Graphique V-6 : Prévalence et traitement Diarrhée et IRA des enfants

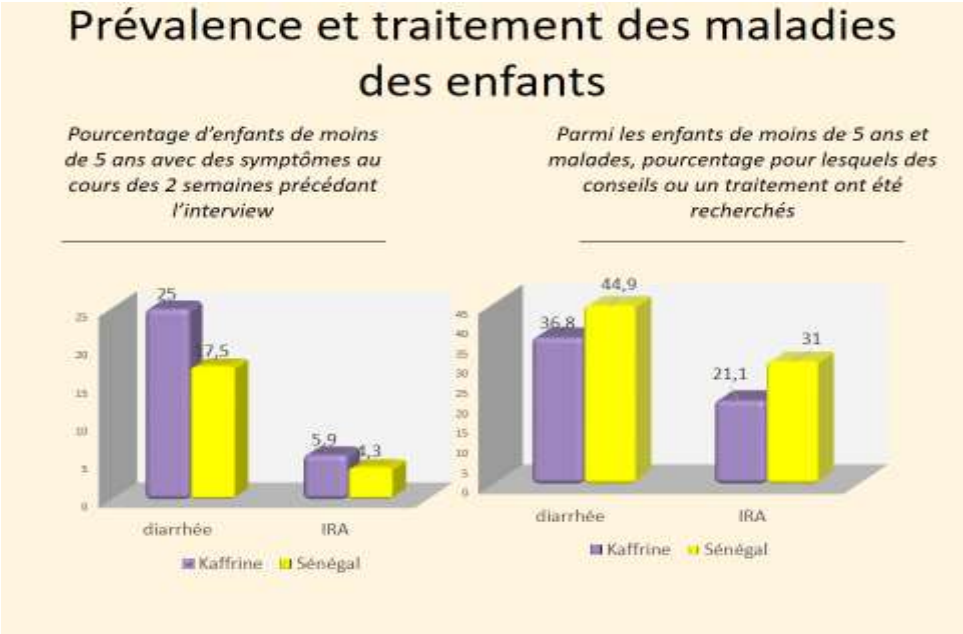

Source : EDS –Continue 2017

V.2. HYGIENE PUBLIQUE

Au niveau régional, l'hygiène publique est assurée par la Brigade Régionale d'Hygiène (BRH) qui joue un rôle prépondérant dans la lutte contre les maladies. Rattachée au Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, son travail consiste à faire respecter les normes d'hygiène dans toute l'étendue de la région. Cette mission est assurée avec des activités telles que la prévention et le contrôle, la sensibilisation des populations, la convocation, l'avertissement, la sommation (délai de trois mois) et enfin la répression (amendes forfaitaires, saisies).

Les actions de la BRH s'effectuent généralement au niveau des ERP (marchés hebdomadaires, boutiques, restaurants, gargotes, cafétérias, dibiteries, boulangeries ou fours traditionnels, cantines ou étals, kiosques à pain, hôtels ou campements, boucheries, fast-foods, pâtisseries, etc.) et les maisons. Ainsi, pour atteindre ses objectifs dans le cadre de l'assainissement, la BRH dispose comme relais de quatre Sous Brigades départementales.

V.2.1. LES VISITES DOMICILIAIRES

Les campagnes domiciliaires effectuées par les brigades d'hygiène dans le cadre de leur travail ont connu une augmentation par rapport à 2016. En effet, estimées à 11 455 en 2016, elles sont au nombre de 14 541 en 2017 et de 13 347 en 2018.

Sauf en 2016 où le département de Malem-Hodar est en tête (4 009 concessions), le département de Kaffrine a concentré le plus de visites avec 6 178 concessions visitées en 2017 puis 7 211 concession en 2018.

Tableau V-12 : Evolution et répartition du nombre de concessions visitées

Circonscription administrative	Année 2016		Année 2017		Année 2018		Variation en %
	Nb		Nb		Nb		
Département de Birkelane	1551	13,5	1867	12,8	2614	19,6	40,0
Département de Kaffrine	3370	29,4	6178	42,5	7211	54,0	16,7
Département de Koungheul	2525	22	3016	20,7	2556	19,2	-15,3
Département de Malem-Hodar	4009	35	3480	23,9	966	7,2	-72,2
Région	11455	100	14541	100,0	13347	100,0	-8,2

Source : BRH de Kaffrine

Les visites sont tournées vers l'approvisionnement en eau, la conservation et le stockage des produits alimentaires, l'évacuation des excréta, les puisards et les poubelles.

De nombreuses infractions ont été commises au niveau de la région entre 2016 et 2018. Cependant, on note une baisse de 72,2 % des infractions en 2018 par rapport à 2017. Le défaut de poubelles réglementaires, comme en 2016 (9 383 infractions), reste le principal problème lors des visites domiciliaires avec respectivement une part importante de 88 % en 2017 et de 65 % en 2018 sur l'ensemble des infractions commises. S'en suivent les autres infractions telles que les défauts de balayage, les dépôts d'ordure, les urinoirs non-conformes et les systèmes d'évacuation non-conformes.

Tableau V-13 : Répartition des infractions commises lors des visites domiciliaires selon le type durant les années 2017 à 2018

Infractions	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Variation (2018/2017) en %
Défauts de balayage	770	271	303	11,8
Défauts de poubelles réglementaires	9383	5631	1157	-79,5
Dépôts d'ordures	982	278	109	-60,8
Systèmes d'évacuations non-conformes	469	197	201	2,0
Urinoirs non-conformes	703	0	0	-
TOTAL	12307	6377	1770	-72,2

Source : BRH de Kaffrine

Les nombreuses infractions soulignées au niveau de la région de Kaffrine s'expliquent par le manque d'infrastructures publiques et de système d'assainissement efficace.

On dénote aussi le manque de volonté de la part des fautifs, mais aussi d'initiatives au niveau local.

V.2.2. LES INSPECTIONS DES ERP

L'une des principales missions des services d'hygiène constitue le contrôle et la surveillance des établissements recevant du public, c'est-à-dire la surveillance de la qualité des denrées vendues ou préparées. Cependant, entre 2016 et 2017, le nombre d'ERP visités a baissé de 60%, avant de connaitre une hausse moins que proportionnelle de 61,5% entre 2017 et 2018.

Tableau V-14 : Evolution et répartition des inspections des ERP selon la nature et le département

		Birkelane		Kaffrine		Koungheul		Malem-Hodar		Région de Kaffrine			
Nature ERP		**2017**	**2018**	**2017**	**2018**	**2017**	**2018**	**2017**	**2018**	**2017**	**2018**	**2017**	**Var. en %**
Boutiques		227	316	329	739	423	315	67	573	**1427**	**1046**	**1943**	**85,8**
Restaurants		210	284	131	377	269	204	15	249	**1025**	**625**	**1114**	**78,2**
Dibiteries		15	18	58	111	116	18	13	21	**155**	**202**	**168**	**-16,8**
Boulangeries		24	26	12	13	70	73	5	11	**189**	**111**	**123**	**10,8**
Kiosques pain		0	0	0	0	9	9	0	0	**13**	**9**	**18**	**100,0**
Kiosques à lait		2	2	9	9	10	10	5	5	**20**	**36**	**26**	**-27,8**
Boucheries		4	6	42	63	45	47	19	22	**176**	**110**	**138**	**25,5**
Marchés		0	0	0	0	0	0	0	0	**22**	**0**	**0**	
Etabl. de vente d'eau de table		0	0	3	7	4	2	0	0	**6**	**7**	**9**	**28,6**
Auberges		0	0	8	8	0	0	0	0	**0**	**8**	**8**	**0,0**
Hôtels		9	9	3	3	9	9	0	0	**3**	**21**	**21**	**0,0**
Ecoles		9	13	43	43	15	15	0	0		**67**	**71**	**6,0**
Daaras		1	2	21	21	13	13	1	3		**36**	**39**	**8,3**
EPS (hôpitaux, CS[1], PS[2], ….)		0	0	30	18	7	11	0	0		**37**	**29**	**-21,6**
Ateliers meuniers		41	52	28	39	31	39	12	17	**135**	**112**	**147**	**31,3**
Vendeurs poissons		0	0	4	7	3	8	0	0	**16**	**7**	**15**	**114,3**
Total		**540**	**728**	**712**	**1458**	**1015**	**793**	**135**	**901**	**6015**	**2402**	**3880**	**61,5**

Source : BRH de Kaffrine

Les boutiques et les restaurants restent les principales cibles des agents d'hygiène. Sur le total de l'effectif des ERP visités, ils représentent respectivement 50% et 28,7% en 2018.

Les infractions constatées lors des visites de contrôle de la salubrité suivent la même tendance que l'effectif des ERP visités, c'est-à-dire une baisse entre 2016 et 2018. En effet, estimées à 8 882 infractions en 2016, elles sont au nombre de 1 587 infractions en 2017, puis de 1 683 infractions l'année suivante.

Tableau V-15 : Répartition et évolution des infractions commises lors des visites de contrôle de la salubrité des ERP durant les années 2016 à 2018

Type d'infraction	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Défauts de poubelles réglementaires	921	144	426
Dépôts d'ordures	175	56	17
Jets d'eaux usées sur la voie publique	0	18	0
Ventes de produits périmés	1023	457	521
Système d'évacuation non conforme	26	0	0
Défaut de visites médicales	5167	712	626
Défaut de balayage	343	52	18
Insalubrité	262	38	2
Aliments non protégés	387	110	73
Autres	578	0	0
Total	**8882**	**1587**	**1683**

Source : BRH de Kaffrine

Le défaut de visites médicales, les ventes de produits périmés, les défauts de poubelles réglementaires représentent les principales infractions concernant les ERP dans la région.

V.2.3. LES ACTIVITES D'IEC

Dans le cadre de sa mission d'assurer l'hygiène, la BRH organise des activités de sensibilisation auprès des habitants et des ERP. En effet, des entretiens, des causeries, des radios crochets, des réunions, etc. sont autant d'activités réalisées pour imprégner aux populations les règles d'hygiène sanitaire de base.

Tableau V-16 : Evolution et répartition des activités d'IEC menées selon la nature, par département

Nature	Département de Birkelane		Département de Kaffrine		Département de Koungheul		Département de Malem-Hodar		Région de Kaffrine			
	Année 2017	Année 2018	Année 2017	Année 2018	Année 2017	Année 2018	Année 2017	Année 2018	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Variation en %
Entretiens	2790	5531	153	4370	9069	10371	5529	5601	30021	17541	25873	47,5
Causeries	1	7	25	0	24	17	26	5	85	76	29	-61,8
Projections de films	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Radios crochets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Réunions	3	11	12	8	18	21	22	19	29	55	59	7,3
Fora	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Emissions radio	0	0	0	1	0	2	0	1	5	5	4	-20,0
Autres	827	0	75	0	4094	0	2968	0	8180	7464	0	-100,0
Total	3621	5549	265	4380	13205	10411	8545	5626	38320	25141	25966	3,3

Source : BRH de Kaffrine

Même si le nombre d'activités a baissé entre 2016 et 2018, il reste important dans la région. En effet, de 38 320 en 2016, il est estimé à plus de 25 141 en 2017 et à 25 966 en 2018. L'entretien constitue l'activité la plus développée au niveau de la région, avec une augmentation de 47,5 % entre 2017 et 2018. Les causeries, quant à elles, ont connu une tendance à la baisse, soit une variation de -61,8 %.

V.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

V.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- l'existence d'infrastructures sanitaires ;
- l'existence d'un personnel qualifié et d'un personnel d'appoint ;
- l'existence d'une Région Médicale fonctionnelle ;
- l'organisation des personnes handicapées en fédération régionale ;
- la disponibilité des partenaires ;
- l'accompagnement des collectivités locales et des services administratifs ;
- la diversité des Programmes, Projets et ONG ;
- l'existence d'infrastructures sanitaires ;
- l'existence d'un personnel qualifié et d'un personnel d'appoint ;
- la disponibilité des partenaires ;
- la diversité des Programmes, Projets et ONG ;
- la tenue de revues trimestrielles et semestrielles régionales des différents programmes prioritaires ;
- la multitude de partenaires qui interviennent dans la lutte contre la Malnutrition.

V.3.2. CONTRAINTES

1. en matière de santé :

- le déficit de personnel qualifié (sage-femme, médecins, chirurgien, pédiatre etc.) ;
- le faible nombre de PVIH placées sous antirétroviraux ;
- la faible prise en charge des personnes en situation d'handicap et des jeunes ;
- l'insuffisance en infrastructures et en équipements surtout dans les nouvelles communes et communautés rurales ;
- l'absence de médecins spécialistes dans la région (il n'y a qu'un seul gynécologue, un seul Pédiatre, un seul chirurgien) ;
- les centres de santé de Birkelane, Malem Hoddar pas aux normes (abrités par des postes de santé) ;
- le centre de santé de Kaffrine qui est très vétuste ;
- le retrait de certains partenaires ;
- l'absence de banque de sang dans toute la région ;
- les ruptures fréquentes de médicaments essentiels et génériques ;
- l'exiguïté de certains postes de santé (Une dizaine de poste de santé est actuellement abritée par des cases de santé) ;
- le taux de séropositivité très élevée dans la région en 2016 dans la région ;
- la faiblesse du plateau technique de l'hôpital régional ;
- le taux de pénétration faible au niveau des mutuelles de santé.

2. en matière d'hygiène publique :

- le manque d'infrastructures des Sous Brigades d'Hygiène des 04 districts ;
- le manque d'infrastructures du Service Régional de l'Hygiène ;
- Le manque d'infrastructures individuelles ou collectives d'assainissement.

Chapitre VI : ASSISTANCE

La protection sociale désigne l'ensemble des institutions et des mécanismes destinés à protéger les individus contre les risques sociaux. Il s'agit d'assurer un minimum vital pour tous ceux qui ne peuvent pas participer à l'activité de production en raison de leur âge, de leur santé ou de leurs compétences.

Le Service régional de l'Action sociale (SRAS) a pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et à la promotion économique et sociale des couches sociales défavorisées tout en veillant à l'application de la politique d'action sociale définie par les pouvoirs publics.

La Brigade nationale des Sapeurs-pompiers (BNSP) est chargée des secours et de la protection tant contre les incendies que contre les périls ou accidents de toutes natures menaçant la sécurité publique. A ce titre, elle est particulièrement chargée de la prévention et la prévision des risques pour la protection des personnes, des biens et des installations stratégiques.

Elle concourt avec les autres services concernés, à la gestion des catastrophes et à la protection de l'environnement.

C'est ainsi que le présent chapitre va, dans un premier temps, traiter des activités menées par le Service en charge de l'action sociale dans la région et, dans un second, faire la situation des activités du Groupement National des Sapeurs-Pompiers

VI.1. ACTION SOCIALE

Le Service Régional et les Services départementaux de l'action sociale sont chargés de mettre en œuvre aux niveaux régional et départemental la politique de l'Etat en matière d'action sociale. A ce titre, ils sont chargés, entre autres, de promouvoir l'insertion socio-sanitaire et économique des groupes sociaux défavorisés, de veiller à la promotion et à la protection des personnes handicapées et des personnes âgées, de coordonner les programmes en matière d'action sociale, etc.

VI.1.1. PROGRAMME DE READAPTATION A BASE COMMUNAUTAIRE (RBC)

Ce programme a pour objet d'orienter et de soutenir individuellement ou collectivement les personnes en situation de handicap. Son intervention porte sur

l'octroi de la carte d'égalité des chances, le financement des projets économiques des organisations d'handicapés, des appuis scolaires, des subventions, des secours et des dons d'appareils.

Dans l'exécution de ce programme, le Service régional de l'Action sociale a enregistré 1 030 demandes durant l'année 2018, soit une baisse relative de 22,8 %, comparé à l'année 2017 où le nombre de demandes était de 1 334.

Toutefois, le nombre de consultations réalisées en 2018 qui se chiffre à 32 est très faible par rapport au nombre de demandes enregistrées pour la même année.

En 2017, les consultations (au nombre de 1 809) dépassent largement les demandes enregistrées. En termes de variation, on note en 2018 une baisse du nombre de consultations réalisées de 98 % par rapport à l'année 2017. Ce qui justifie la faible exécution du programme durant l'année 2018, contrairement à celle de 2017 comme en témoigne le tableau ci-dessous.

Tableau VI-1 : Bilan du Programme de RBC

Indicateurs	Nombre de demandes reçues			Nombre de consultations réalisées		
	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %
Nombre de bénéficiaires de cartes d'égalité de chances	857	517	-39,7	1638	0	-100
Nombre d'OPH bénéficiaires de financement pour projets économiques	16	14	-12,5	4	0	-100
Nombre d'élèves handicapés bénéficiaires d'appuis scolaires	78	70	-10,3	39	0	-100
Nombre de jeunes handicapés placés en apprentissage	11	0	-100	11	11	0
Nombre d'OPH bénéficiant de subventions	1	1	0	1	1	0%
Nombre de personnes handicapées et familles bénéficiant de secours	269	360	33,8	40	20	-50%
Nombre de personnes handicapées appareillées	102	68	-33,3	76	0	-100%
TOTAL	**1334**	**1030**	**-22,8**	**1809**	**32**	**-98%**

Source : SRAS

VI.1.2. PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DES AINES (PAPA)

Ce projet a pour vocation de secourir et de financer les personnes âgées, afin qu'elles puissent avoir une meilleure stabilité sociale.

Vu l'importance du projet, le nombre de demandes reçues des personnes âgées est passé de 239 en 2017 à 344 en 2018, soit une hausse relative de 43,9 %. Elles ont pour principal motif le secours, soit 307 en 2018 contre 203 en 2017. Néanmoins, des demandes de microprojets collectifs ont été reçues et financées (22 en 2018 contre 23 en 2017) et également des demandes de subventions des organisations des personnes âgées (15 en 2018 contre 13 en 2017).

Quant au nombre de consultations réalisées, le Service régional de l'Action sociale en a fait 24 en 2017 et 4 en 2018, soit une baisse absolue de 20 consultations pour l'année 2018 par rapport à l'année 2017.

Force est de constater que toutes les consultations de l'année 2018 portent uniquement sur le financement de microprojets collectifs d'associations, contrairement à l'année 2017 où en plus de quelques financements de microprojets, 20 personnes âgées ont été consultées pour des besoins de secours.

Tableau VI-2 : Evolution des demandes et des consultations du PAPA

Indicateurs	Nombre de demandes reçues			Nombre de consultations réalisées		
	Année 2017	Année 2018	Variation %	Année 2017	Année 2018	Variation %
Nombre de personnes âgées bénéficiant de secours	203	307	51,2	20	0	-100
Nombre de microprojets collectifs d'associations de personnes âgées financés	23	22	-4,3	4	4	0
Nombre d'Organisations de Personnes Agées (OPA) bénéficiaires de subvention	13	15	15,4	0	0	-
TOTAL	**239**	**344**	**43,9**	**24**	**4**	**-83**

Source : SRAS

VI.1.3. PROGRAMME ENFANCE DESHERITEE (PED)

La Direction générale de l'Action sociale, par l'intermédiaire de ses services déconcentrés, a comme ambition d'identifier les enfants déshérités, afin de les assister, à travers son programme d'enfance déshéritée, à obtenir une meilleure stabilité sociale immédiate ou à l'avenir.

Tableau VI-3 : Evolution des demandes et des consultations du PAPA

Indicateurs	Nombre de demandes reçues			Nombre de consultations réalisées		
	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %
Nombre de talibés enrôlés dans les mutuelles	503	1166	131,8	30	85	183,3
Nombre de talibés placés en apprentissage	30	10	-66,7	10	10	0
Nombre de jeunes déshérités placés en formation professionnelle	37	47	27	4	4	0
Nombre d'orphelins bénéficiant de kits scolaires	137	157	14,6	10	10	0
Nombre de daaras classiques bénéficiaires de subvention	17	27	58,8	1	1	0
Nombre d'associations de veuves bénéficiaires de financement	9	17	88,9	1	1	0
TOTAL	733	1424	94,3	56	111	98,2

Source : SRAS

Ce programme a enregistré dans la région de Kaffrine 733 et 1 424 demandes respectivement pour les années 2017 et 2018, soit une variation de 94, 3 % en rythme annuel. Le motif le plus récurrent des demandes reçues est l'enrôlement des talibés dans les mutuelles (1 166 en 2018 contre 503 en 2017) suivi des demandes pour motif de kits scolaires (157 en 2018 contre 137 en 2017).

Cependant, force est de constater que le nombre de demandes reçues, qu'importe le motif, est largement supérieur au nombre de consultations réalisées pendant les deux années (2017 et 2018).

En effet, le SRAS de Kaffrine a réalisé 111 consultations sur 1 424 demandes en 2018 contre 56 consultations sur 733 demandes en 2017.

Les consultations sont axées surtout sur l'enrôlement des talibés dans les mutuelles, soit 85 et 30 enrôlements respectivement pour les années 2017 et 2018.

VI.2. SAPEURS POMPIERS

La 33ème Compagnie des sapeurs-pompiers qui couvre la région de Karine et qui fait partie du Groupement d'Incendie et de Secours n°3, a une mission de secours et de protection de la population tant contre les incendies que les périls ou accidents de toute nature menaçant la sécurité publique.

VI.2.1. LES SORTIES

Le nombre d'interventions annuelles effectuées par les sapeurs-pompiers de la région de Kaffrine est en nette augmentation durant les années 2016 à 2018. En effet, le nombre est passé de 319 sorties en 2016 à 352 sorties en 2017 pour s'établir à 363 sorties en 2018.

Hormis les opérations diverses et autres activités, les principales interventions portent sur des secours aux victimes représentent 33,2 % des sorties de l'année 2016, 34,1 % de celles de 2017 et 42,7 % de celles de 2018.

Toutefois, les interventions pour cause d'incendies sont d'une fréquence non négligeable dans la région, car elles concernent plus de 15 % des sorties des sapeurs-pompiers durant la période 2016 à 2018.

Tableau VI-4 : Répartition des sorties effectuées par la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers dans la région de Kaffrine selon la nature en 2016, 2017 et 2018

Nature d'intervention	2016	%	2017	%	2018	%
Assistance aux personnes	14	4,4	22	6,3	29	8,0
Secours aux victimes	106	33,2	120	34,1	155	42,7
Incendies	61	19,1	54	15,3	63	17,4
Operations diverses et autres activités	138	43,3	156	44,3	116	32,0
TOTAL	**319**	**100**	**352**	**100**	**363**	**100**

Source : BNSP de Kaffrine

VI.2.2. LE SECOURS AUX VICTIMES ET L'ASSISTANCE AUX PERSONNES MALADES

Les accidents ont pris de l'ampleur durant l'année 2018, comparé à celle de 2017. En effet, le nombre d'accidents est passé durant les deux périodes de 120 à 155 unités, soit une hausse relative de 29,1 %.

Les évènements se déroulent souvent dans la circulation routière et constituent le motif de sorties le plus fréquent, soit respectivement 66,2 % et 78,8 % des secours aux victimes des années 2017 et 2018.

Des personnes malades ont été aussi assistées par la BNSP de Kaffrine dont le nombre s'établit à 22 et à 29 personnes pour les années 2017 et 2018 respectivement.

VI.2.3. LES SORTIES POUR OPERATIONS DIVERSES

En plus de ses activités courantes, la BNSP de Kaffrine a effectué durant les années 2017 et 2018 diverses opérations, à savoir la récupération des corps sans vie (22 sorties en 2017 contre 18 en 2018), le ravitaillement en eau (04 sorties en 2017 contre 02 en 2018) et l'assainissement (08 sorties en 2017 contre 09 en 2018).

On voit donc que la plus part des sorties dans la rubrique opérations diverses ont pour motif la récupération des corps sans vie, constituant ainsi 64,7 % et 62,1 % des opérations diverses des années 2017 et 2018 respectivement.

VI.2.4. LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Les sorties pour cause d'incendies se chiffrent au nombre de 54 en 2017 contre 63 en 2018, soit une augmentation de 09 unités, alors qu'en 2017, le nombre avait chuté de 07 unités relativement à l'année 2016.

La plus part des incendies concernent les lieux d'habitations (59,3 % en 2017 et 66,7 % en 2018), occasionnant ainsi 32 et 42 sorties respectivement pour les années 2017 et 2018. En sus des lieux d'habitations, certains lieux tels que les Etablissements Recevant du Public (ERP), les industries et les zones d'agriculture ont été aussi touchés par des incendies incitant à des sorties de secours par la BNSP de Kaffrine.

VI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

VI.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

1. En matière d'action sociale :
   - l'existence d'une solidarité au niveau locale ;
   - l'appui des partenaires.
2. En matière de sapeurs-pompiers :
   - l'engagement des éléments de la compagnie des sapeurs-pompiers ;

VI.3.2. CONTRAINTES

1. En matière d'action sociale :
   - le manque d'infrastructures du Service régional de l'Action Sociale ;
   - le manque de moyens matériels du Service régional de l'Action Sociale.
2. En matière de sapeurs-pompiers :
   - l'accès difficile aux zones d'intervention ;
   - Manque de matériels.

Chapitre VII : JUSTICE

La justice est un principe moral de la vie sociale fondée sur la reconnaissance et le respect du droit des autres. Elle s'appuie sur des règles édictées par des instances extérieures (Constitution, traité, loi, règlement) ainsi que sur des textes élaborés au cours de l'exercice du pouvoir judiciaire.

Le Sénégal fait de la modernisation de la justice un des objectifs fondamentaux de sa stratégie de développement. Ainsi, le Plan Sénégal Emergent, notamment à son axe 3 (Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité), vise à améliorer l'accès, la qualité et l'efficacité de la justice.

Les affaires observées en justice pénale sont de quatre types :

- **Affaires de simple police** qui sont des contraventions de la police portées auprès des tribunaux,
- **Affaires autres que de simple police** qui sont des crimes et délits dont la justice est saisie pour les juger.
- **Affaires à l'instruction** : c'est le cas où un juge d'instruction est saisi pour mener l'enquête parce qu'à l'issue de l'enquête préliminaire, on ne parvient pas à prendre une décision. C'est le cas des affaires complexes.
- **Affaires jugées** : c'est le cas où l'ensemble des éléments d'appréciation concernant une affaire sont réunis, le dossier ainsi constitué est transmis à la juridiction compétente qui donne le jugement.

Le présent chapitre fait l'analyse du secteur de la justice dans la région de Kaffrine en 2017 et en 2018 à travers la situation carcérale et l'éducation surveillée.

VII.1. SITUATION CARCERALE

L'administration pénitentiaire de la région joue un rôle important en dépit du manque de personnel et d'infrastructures. En effet, la région ne compte qu'une maison d'arrêt et correction.

VII.1.1. LA POPULATION CARCERALE

La population pénale (ou population carcérale) est composée de :

- **Ecroué** : personne prise en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). C'est un condamné ou détenu provisoire.
- **Détenu provisoire :** C'est une personne placée sous mandat de dépôt (prévenu) qui n'est pas encore jugée.
- **Condamné :** personne ayant fait l'objet d'une décision de justice l'obligeant à purger une peine.

VII.1.2. LES ECROUES

La population carcérale était à un niveau de 181 détenus dont 2 femmes en 2016. Cette population a fortement baissé entre 2016 et 2018. En effet, la MAC a accueilli 91 écroués en 2017 dont deux (2) femmes et 80 écroués en 2018.

Tableau VII-1 : Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et la circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Homme	Femme	Total
Département de Birkelane	2017	20	1	21
	2018	21	0	21
	Variation %	5,0	-100	0
Département de Kaffrine	2017	41	1	42
	2018	30	3	33
	Variation %	-26,8	200	-21,4
Département de Koungheul	2017	28	0	28
	2018	20	1	21
	Variation %	-28,6	-	-25,0
Département de Malem Hodar	2017	0	0	0
	2018	5	0	5
	Variation %	-	-	-
Région de Kaffrine	2016	**179**	**2**	**181**
	2017	**89**	**2**	**91**
	2018	**76**	**4**	**80**
	Variation %	**-14,6**	**100**	**-12,1**

Source : Mac de Kaffrine

La répartition des écroués selon le département où ils ont été appréhendés montre que près de la moitié (46,2%) de la population carcérale a été arrêtée dans le

département de Kaffrine en 2017. Des arrestations ont été opérées également à Koungheul (30,7%) et à Birkelane (23,1) en 2017.

En 2018, la MAC a accueilli 80 détenus dont 4 femmes. Ces dernières ont été arrêtées à Kaffrine (3) et à Koungheul (1) ; elles représentent le double de la population féminine carcérale de la région, comparé à 2017. Ainsi, la population des écroués a fléchi de 12,1% entre 2017 et 2018, portée par la baisse des détenus hommes (-14,6%). Pour cette année sous revue, des arrestations ont été notées dans tous les départements.

Graphique VII-1 : Répartition des écroués dans les prisons de la région de Kaffrine selon la classe d'âges en 2017 et 2018

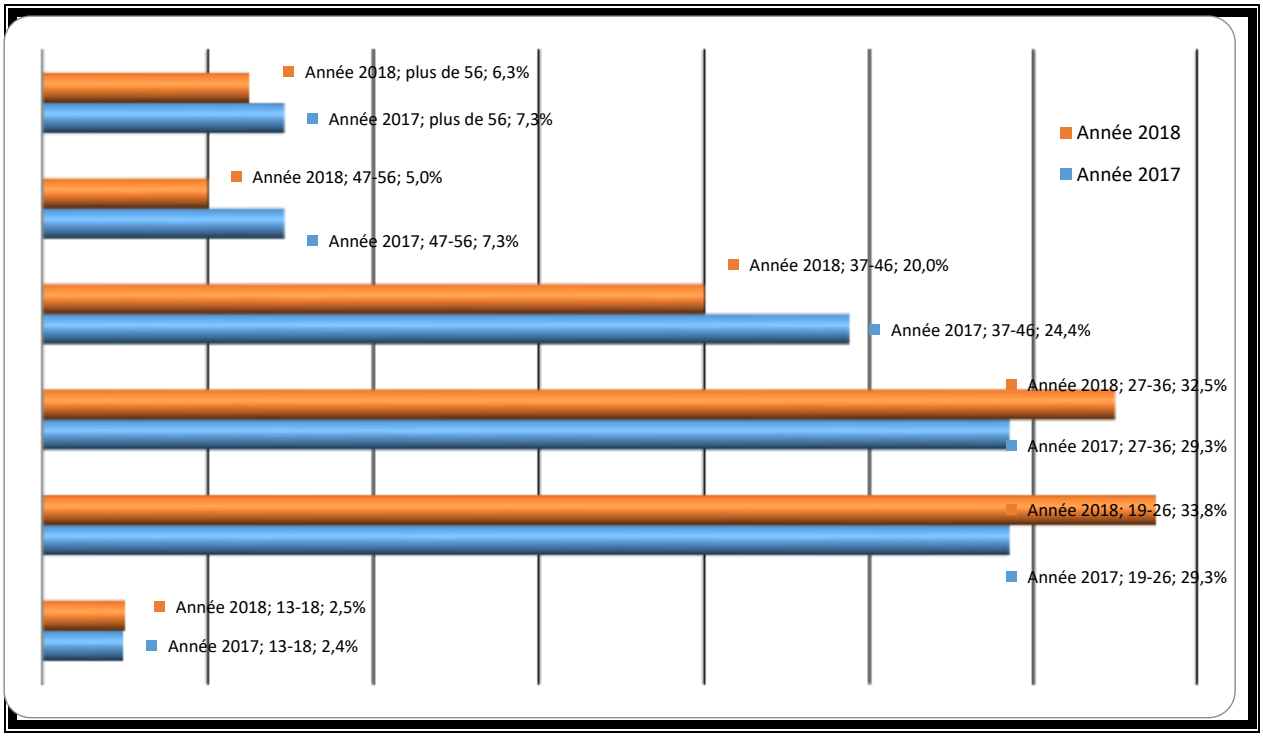

Source : MAC de Kaffrine

L'analyse des écroués selon le tranche d'âges révèle une prédominance des jeunes dans la maison d'arrêt et de correction. En effet, 66,3% des détenus ont entre 19 et 36 ans. En comparaison, entre l'année 2017 et 2018, ce pourcentage a connu une hausse, parce qu'il était de l'ordre de 58,6% sur la même tranche d'âges. Ce fait témoigne de la recrudescence de la délinquance juvénile. La fourchette d'âges 37-46 ans est aussi représentative dans la population des écroués avec respectivement 24,4% et 20% de la population carcérale en 2017 et 2018.

Pour les classes d'âge 37 – 46 ans, 47 -56 ans et 56 ans et plus, leur représentativité dans la population des écroués a baissé, comparée à celle de 2018.

VII.1.3. LES DETENUS

L'analyse des types d'infractions qui ont valu à leurs auteurs des arrestations révèle que les incriminés pour coups et blessures volontaires peuplent la MAC avec 57% des détenus en 2016 contre 52% en 2017 ainsi que pour le vol et tentative de vol 28,3% en 2016 contre 21% en 2017. Dans l'ensemble, tous les types d'infractions ont connu une baisse par rapport à l'année 2017.

Tableau VII-2 : Répartition des détenus selon le sexe et le type d'infractions entre 2016 et 2018

Nature des infractions	Année 2016			Année 2017			Année 2018			Variation en % Entre 2017 et 2018		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Coups et blessures volontaires	63	1	64	40	3	43	37	3	40	-7,5	0	-7
Menaces, Violences et voies de faits	0	0	0	4	0	4	11	1	12	175	-	200
Vol et tentative	32	0	32	24	0	24	17	0	17	-29,2	-	-29,2
Recel	12	0	12	2	0	2	1	0	1	-50	-	-50
Escroquerie, abus, faux et usage de faux	0	0	0	1	0	1	9	0	0	800	-	-100
Vagabondage, vérification d'identité	2	0	2	0	0	0	1	0	0	-	-	-
Infraction débits de boisson	0	0	0	4	3	7	0	0	0	-100	-100	-100
Autres	2	1	3	1	0	1	0	0	0	-100		-100
Total	**111**	**2**	**113**	**76**	**6**	**82**	**76**	**4**	**80**	**0**	**-33,3**	**-2,4**

Source :MAC de Kaffrine

En 2018, les inculpés pour les coups et blessures volontaires dominent avec 50% contre 52,4% en 2017, soit une diminution de 7%. Les cas de vol et tentative s'ensuivent avec 29,2% des infractions.

VII.1.4. LES SORTIES

Les sorties concernent les personnes qui étaient dans les liens de la détention et qui ne font plus partie de la population carcérale parce que libérées.

Cette liberté peut être obtenue par voie légale, illégale, c'est-à-dire une évasion ou naturelle (décès du prévenu en prison).

En 2016, 122 détenus ont recouvert leur liberté, tandis qu'en 2017, 88 individus sont sortis de la MAC, soit une baisse à l'ordre de 28%.

Tableau VII-3 : Evolution des effectifs des détenus sortis selon le motif par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Motifs de sortie						Total
		Expiration de peine	Liberté provisoire	Sursis	Acquittement et relaxe	Evasion	Décès	
	2017	10	0	2	8	0	0	20
	2018	8	0	6	4	0	0	18
Département de Birkelane	**Variation en %**	-20,0	-	200	-50,0	-	-	-10,0
	2017	32	1	4	11	0	0	48
	2018	25	0	15	13	0	0	53
Département de Kaffrine	**Variation en %**	-21,9	-100,0	275	18,2	-	-	10,4
	2017	12	0	2	7	0	0	21
	2018	13	0	7	6	0	0	26
Département de Koungheul	**Variation en %**	8,3	-	250	-14,3	-	-	23,8
	2017	0	0	0	0	0	0	0
	2018	2	0	6	2	0	0	10
Département de Malem Hodar	**Variation en %**	-	-	-	-	-	-	-
	2016	**58**	**0**	**50**	**14**	**0**	**0**	**122**
	2017	**54**	**0**	**8**	**26**	**0**	**0**	**88**
	2018	**48**	**0**	**34**	**25**	**0**	**0**	**107**
Région de Kaffrine	**Variation en %**	**-11,1**	**-**	**325**	**-3,8**	**-**	**-**	**21,6**

Source : MAC de Kaffrine

En 2018, le nombre de détenus sortis de la MAC a augmenté. En effet, 107 ont gouté aux délices de la liberté en 2018 contre 88 en 2017, soit un accroissement de 21,6 %.

Le nombre de détenus libres en provenance des différents départements a augmenté, sauf pour ceux qui ont été appréhendés au niveau du département de Birkelane qui a enregistré une baisse de 10%.

L'analyse des effectifs des détenus sortis selon différents motifs montre que 45% sont sortis pour cause d'expiration de peine, 32% l'ont été par sursis et 23% par acquittement et relaxe.

VII.2. EDUCATION SURVEILLEE

La Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale (DESPS) est un service public de protection judiciaire à vocation éducative et sociale. Elle est chargée de la prévention, de la protection, de la stabilisation, de l'accompagnement et de la réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi et des enfants en danger.

Elle est composée de services centraux et de services extérieurs. Les services centraux jouent un rôle clé dans le dispositif de fonctionnement. Ils sont chargés de la conception, de l'orientation de la politique éducative, du suivi et de la coordination des différentes activités développées par les services extérieurs.

VII.2.1. INFRASTRUCTURES ET PERSONNELS

La région ne dispose que d'une structure de coordination de l'action éducative ; celle-ci est localisée dans la capitale régionale Kaffrine. Les autres départements n'en disposent pas. En outre, la région n'abrite pas de centre de sauvegarde ni de centre d'adaptation sociale.

Tableau VII-4 : Répartition des structures de prise en charge de l'éducation surveillée dans la région de Kaffrine en année 2018

Circonscription administrative		Coord. AEMO	Section AEMO	Secteur AEMO	CS	CP	CAS	Total
Dépt de Birkelane		0	0	0	0	0	0	0
Dépt de Kaffrine		1	0	0	0	0	0	1
Dépt de Koungheul		0	0	0	0	0	0	0
Dépt de Malem Hodar		0	0	0	0	0	0	0
Région		**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**

Source : MAC de Kaffrine

L'effectif du personnel de l'éducation surveillée est constitué de deux éducateurs spécialisés dont une femme et un homme. Ceci témoigne du manque criard de personnel qualifié pour l'éducation surveillée dans la région.

Tableau VII-5 : Evolution des effectifs du personnel de l'éducation surveillée dans la région de Kaffrine selon la formation et le sexe, par circonscription administrative

Formation	Sexe	Birkelane		Kaffrine		Koungheul		Malem Hodar		Région		
		Année 2017	Année 2018	Année 2017	Année 2018	Année 2017	Année 2018	Année 2017	Année 2018	Année 2017	Année 2018	Variation en %
Educateur spécialisé	Masculin.	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	
	Femme	0	0	2	1	0	0	0	0	2	1	-50
	Ensemble	0	0	2	0	0	0	0	0	2	2	0
Maître d'Enseignement Technique et Professionnel	Masculin.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
	Femme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
	Ensemble	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
Technicien et Agent horticole	Masculin.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
	Femme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Ensemble	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
Maîtresse et Monitrice d'Economie Familiale	Masculin.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
	Femme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
	Ensemble	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
Assistant (e) social (e)	Masculin.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
	Femme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
	Ensemble	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
Total	Masculin.	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	-
	Femme	0	0	2	1	0	0	0	0	2	1	**-50**
	Ensemble	0	0	2	2	0	0	0	0	2	2	**0**

Source : AEMO, Kaffrine

Cette situation en 2018 est identique en nombre à celle de 2017 ou il y avait deux éducatrices spécialisées dans la région localisées dans le département de Kaffrine.

L'effectif du personnel de l'éducation surveillée selon les structures montre que seule la coordination de l'AEMO compte un personnel en son sein. En effet, il faut noter l'absence d'autres structures spécialisées de l'éducation surveillée dans la région, ce qui explique cette faiblesse en nombre du personnel.

Tableau VII-6 : Evolution des effectifs du personnel de l'éducation surveillée selon la structure, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Coord. AEMO	Section AEMO	Secteur AEMO	CS	CP	CAS	Total
Dépt de Birkelane	2017	0	0	0	0	0	0	0
	2018	0	0	0	0	0	0	0
Dépt de Kaffrine	2017	2	0	0	0	0	0	2
	2018	2	0	0	0	0	0	2
Dépt de Koungheul	2017	0	0	0	0	0	0	0
	2018	0	0	0	0	0	0	0
Dépt de Malem Hodar	2017	0	0	0	0	0	0	0
	2018	0	0	0	0	0	0	0
Région	2017	**2**	0	0	0	0	0	**2**
	2018	**2**	0	0	0	0	0	**2**

Source : AEMO, Kaffrine

VII.2.2. ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI ET ENFANTS EN DANGER

En 2017, le nombre d'enfants enregistrés dans les structures d'éducation surveillée était de 26 individus dont 7 filles contre 20 dont 5 filles en 2016 ; ce qui dénote une augmentation de 30% selon le nombre global et 40% selon le genre. Les statistiques de 2018 montrent, elles aussi, un accroissement de 3,8 %, en comparaison avec celles de 2017. En effet, 27 enfants dont 6 filles ont été enregistrés en 2018 contre 26 en 2017.

Tableau VII-7 : Evolution des effectifs pris en charge dans les structures d'éducation surveillée selon la catégorie et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Enfants en conflits avec la loi			Enfants en dangers			Total		
		G.	F.	Ens.	G.	F.	Ens.	G.	F.	Ens.
Dépt. De Birkelane	2017	0	0	0	1	1	2	1	1	2
	2018	0	0	0	1	0	1	1	0	1
Dépt. De Kaffrine	2017	8	1	9	10	5	15	18	6	24
	2018	8	1	9	8	3	11	16	4	20
Dépt. De Koungheul	2017	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	2018	4	0	0	0	0	0	4	0	4
Dépt. De Malem Hodar	2017	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	2018	0	0	0	0	2	2	0	2	2
Région	2016	7	0	7	8	5	13	15	5	20
	2017	8	1	9	11	6	17	19	7	26
	2018	12	1	13	9	5	14	21	6	27
	Variation en %	50	0	44,4	-18,2	-16,7	-17,6	10,5	-14,3	3,8

Source : AEMO, Kaffrine

Selon le département, 74,1% de l'effectif est pris en charge dans les structures de surveillance de Kaffrine, 14,8% dans celle de Koungheul, le reste dans les autres départements.

VII.3. DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS

VII.3.1. ATOUTS

1. en matière d'administration pénitentiaire :

- L'engagement des éléments de l'administration de la région,
- L'existence de partenaires qui s'activent dans le domaine,

VII.3.2. CONTRAINTES

1. en matière d'administration pénitentiaire :

- Manque de structures d'accueil (une seule MAC pour toute la région) ;
- Pas encore de tribunal région pour Kaffrine ;
- Manque de structure d'accueil pour l'éducation surveillée (une seule structure pour toute la région) ;
- Manque de personnel d'encadrement ;

VII.3.3. PERSPECTIVES

1. en matière d'administration pénitentiaire :

- Creusement d'une fosse pour l'évacuation des eaux usées et stagnantes dans la MAC
- Réhabilitation du poulailler pour le redémarrage des activités avicoles dans la MAC.

CONCLUSION

Depuis qu'il a été érigé en région en 2008, Kaffrine ne s'est pas encore doté d'un tribunal régional. Il abrite un seul tribunal départemental ; ce qui oblige la population à rallier Kaolack pour l'obtention et le traitement de certains dossiers judicaires.

L'effectif du personnel de la MAC a évolué, les conditions de détention se sont améliorées. Sur le plan sanitaire, la MAC dispose de deux infirmiers qui s'occupent des soins internes et un bon approvisionnement des médicaments est assuré.

Chapitre VIII : EAU ET ASSAINISSEMENT

L'accès à l'eau potable et l'assainissement constituent des orientations phares dans les politiques du gouvernement du Sénégal. L'assainissement est une démarche visant à améliorer la situation sanitaire globale de l'environnement en supprimant toute cause d'insalubrité. Il est composé de différentes phases allant de la collecte à l'évacuation des déchets solides et liquides, en passant par leur traitement.

Le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène au Sénégal vient de définir une nouvelle Lettre de Politique Sectorielle de Développement (LPSD) sur la période 2016-2025 qui est alignée, au plan global, au nouvel agenda pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) en 2030 et au plan national, au Plan Sénégal Emergent (PSE) qui représente le cadre de référence pour le développement économique et social en 2035, dans un élan inclusif.

La région de Kaffrine ne reste pas en rade dans les politiques de l'Etat visant à améliorer quantitativement et qualitativement les services d'eau potable et d'assainissement fournis aux populations rurales.

Dans ce présent chapitre, nous allons aborder en premier lieu la situation de l'eau, ensuite celle de l'assainissement et, enfin, faire le diagnostic des deux sous-secteurs.

VIII.1. L'EAU

Seules les communes de Kaffrine et Koungheul sont branchées sur le réseau de la SDE. Le reste est assuré par la Division Régionale de l'Hydraulique Rurale (DRHR) qui se charge de l'approvisionnement en eau dans les autres localités. Elle est aidée par les Brigades de Puits et Forages qui sont au nombre de quatre.

VIII.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

VIII.1.1.1. Les services techniques

La production et la distribution de l'eau potable en zone urbaine de même que la facturation et le recouvrement sont coordonnés par la Direction Régionale de la Sénégalaise Des Eaux (SDE) de Kaolack. La Direction Régionale est représentée au niveau régional par deux agences (celles de Kaffrine et de Koungheul).

L'hydraulique rurale est du ressort de la Division Régionale de l'Hydraulique Rurale. La DRHR est chargée d'effectuer les grosses réparations hydrauliques dans la région. La division est divisée en quatre Brigades de Puits et Forages (BPF) à raison d'une Brigade par département. Les Brigades sont chargées des petites réparations au niveau des forages, du suivi des eaux de surface et des eaux souterraines et de l'encadrement des Associations des Usagers des Forages (ASUFOR). Il y a aussi l'intervention de L'Office des Forages ruraux (OFOR) qui est en charge de la gestion du patrimoine hydraulique dans le milieu rural.

VIII.1.1.2. Les autres intervenants

A côté des services déconcentrés de l'Etat, nombreux sont les partenaires techniques et financiers qui interviennent dans la région dans le domaine de l'hydraulique. Ainsi, l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) Word Vision, le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PASA/Lou-Ma-KA), l'organisation caritative catholique CARITAS, le programme BAD, le PASEPAR, le Programme Chine, font partie des partenaires qui interviennent dans la région dans le secteur de l'hydraulique.

VIII.1.2. LES RESSOURCES EN EAU

VIII.1.2.1. Les eaux de surface

Le réseau hydrographique de la région est caractérisé par deux principaux cours d'eau, que sont :

- le prolongement nord du «Saloum», cours d'eau salé pérenne qui s'étend sur une partie du département de Brelan ;
- le Bablon, défluent du fleuve Gambie, qui s'assèche dans sa partie aval en milieu de saison sèche. Douces en saison des pluies, les eaux deviennent saumâtres à

salées en saison sèche. La vallée du Bablon traverse la région du sud-ouest vers l'est et s'étend jusqu'à Maka-Yopp sur une longueur de 150 km environ.

VIII.1.2.2. Les eaux souterraines

Les nappes d'eau souterraines de la région de Kaffrine sont localisées dans les formations géologiques suivantes : le Continental Terminal, l'Eocène (Lutétien inférieur), le Paléocène et le Maastrichtien.

- La nappe du Continental Terminal est captée par les forages à une profondeur variant entre 20 m et 80 m selon qu'on soit au sud ou au nord de la région. Cette nappe peut être atteinte par des puits à des profondeurs de 5 à 15 m au niveau des bas-fonds. C'est la nappe la plus exploitée dans la région pour l'approvisionnement en eau potable des populations et du cheptel. Son potentiel exploitable est estimé à près de 450.000 m3 par jour au niveau national (il n'existe pas de données précises au niveau régional) et les débits d'exploitation se chiffrent à 50 000 m3 par jour.
- La nappe de l'Oligo-Miocène, avec un potentiel estimé à 105 000 m3 par jour, est rencontrée en général entre 70 m et 120 m de profondeur. Cette nappe est presque en continuité avec celle du Continental Terminal.
- Les nappes semi-profondes de l'Eocène (Lutétien inférieur) et du Paléocène sont captées par certains puits à des profondeurs comprises entre 100 et 160 mètres, selon les endroits. Son potentiel entre Kaffrine et Tambacounda est estimé à 115 000 m3/jour.
- La nappe des sables du Maestrichtien est la plus profonde. Elle est captée par les forages à grand débit, à des profondeurs situées entre 250 et 450 mètres.

VIII.1.3. L'ACCES A L'EAU

VIII.1.3.1. En milieu urbain

Dans la région, le réseau de distribution dans la zone urbaine couvre plus de 122 803,46 Km en 2017, soit une variation de 2,8% par rapport à 2016. Dans la commune de Kaffrine, il s'étend sur 77 996,43 Km contre 44 807,03 Km pour la commune de Koungheul.

La production de la région, en matière d'eau, a considérablement augmenté par rapport à 2017. En effet, elle est estimée à 1 425 512 m3 en 2017 et 1 496 207 m3 en 2018. Cette hausse est constatée dans le département de Kaffrine, comme celui de Koungheul avec des variations respectives de 4,7% et 5,5%. Ainsi, la consommation en eau, dopée par la dynamique de la population urbaine, a augmenté de 3,9% entre 2017 et 2018. En effet, elle est évaluée à plus de 1 201 916 m3 en 2017 et 1 248 795 m3 en 2018. A noter que la production en eau couvre la totalité des besoins en consommation dans les deux zones urbaines couvertes par la SDE.

Tableau VIII-1 : Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon divers indicateurs, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Longueur Réseau d'AEP (m)	Production (m3)	Consommation (m3)
Département de Kaffrine	**2016**		731 288	723 768
	2017	77 996,43	952 360	765 662
	2018	77 996,43	997 160	787 590
	Variation %	-	4,7	2,9
Département de Koungheul	**2016**		415 987	406 920
	2017	44 807,03	473 152	436 254
	2018	44 807,03	499 047	461 205
	Variation %	-	5,5	5,7
Région	**2016**		1 147 275	1 130 688
	2017	122 803,46	1 425 512	1 201 916
	2018	122 803,46	1 496 207	1 248 795
	Variation %	-	5	3,9

Source : SDE Kaolack

Entre 2016 et 2018, la SDE a vu son nombre d'abonnements augmenter timidement à l'image du rythme d'urbanisation des deux zones couvertes. En effet, estimé à 5 597 abonnés en 2016, il passera à 5 766 abonnés en 2017, puis à 5 961 abonnés en 2018. Soit une variation de 3,4% entre 2017 et 2018.

Ainsi, le nombre d'abonnés de type privé a augmenté de 3,4%, tandis que ceux de type officiel et affaires ont augmenté respectivement de 2,9% et 2,2% entre 2017 et 2018. Les privés sont les plus gros consommateurs en eau, soit plus de 81% de la consommation. Les autres types d'abonnés se partagent le reste avec 10% pour le type officiel et 9% pour le type affaires. Notons, par conséquent, une augmentation de l'effectif des abonnés et de la quantité d'eau consommée dans les deux communes (Kaffrine et Koungheul).

Tableau VIII-2 : Répartition et évolution du nombre d'abonnés et de la consommation d'eau potable en milieu urbain selon le type d'abonnés, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Type d'abonnés						Total	
		Affaires		Officiels		Privés			
		Nombre abonnés	Cons. (en m^3)	Nombre abonnés	Cons. (en m^3)	Nombre abonnés	Cons. (en m^3)	Nombre abonnés	Cons. (en m^3)
Département de Kaffrine	**2016**	82	86265	90	78922	3309	558581	3481	723768
	2017	82	84137	92	87795	3394	593730	3568	765662
	2018	83	86367	95	85777	3495	615446	3673	787590
	Variation %	1,2	2,7	3,3	-2,3	3	3,7	2,9	2,9
Département de Koungheul	**2016**	55	26010	44	26346	2017	354564	2116	406920
	2017	54	25806	46	31147	2098	379301	2198	436254
	2018	56	24624	47	39786	2185	396795	2288	461205
	Variation %	3,7	-4,6	2,2	27,7	4,1	4,6	4,1	5,7
Région	**2016**	137	112275	134	105268	5326	913145	5597	1130688
	2017	136	109943	138	118942	5492	973031	5766	1201916
	2018	139	110991	142	125563	5680	1012241	5961	1248795
	Variation %	2,2	1	2,9	5,6	3,4	4	3,4	3,9

Source : SDE Kaolack

VIII.1.3.2. En milieu rural

Grâce aux nombreux programmes (le PUDC, le programme BAD, le PASEPAR, le Programme Chine) qui ont été mis en place en corrélation avec les ODD pour faciliter l'accès à l'eau potable pour la population rurale, la région de Kaffrine a vu son nombre de forages augmenter de 8,4% entre 2017 et 2018. Ceux-ci s'accompagnent par les réalisations de l'Office des forages ruraux (OFOR) dans le cadre de la réforme de l'hydraulique rurale.

Tableau VIII-3 : Répartition et évolution du nombre d'ouvrages hydrauliques selon la circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Forages
Département Birkelane	**2017**	19
	2018	20
Département Kaffrine	**2017**	42
	2018	44
Département Koungheul	**2017**	67
	2018	74
Département Malem Hodar	**2017**	38
	2018	42
Région	**2017**	166
	2018	180
	Variation en %	8,4

Source : DRHR de Kaffrine

Dans la région, 180 forages ont été répertoriés en 2018 contre 166 forages en 2017. Le département de Koungheul abrite à lui seul 41% du nombre total, suivi de Kaffrine et de Malem Hodar avec respectivement 24% et 23%. Avec les différents programmes en cours, le niveau d'accès à l'eau potable pour les populations de la région de Kaffrine va continuellement s'améliorer. Les huit (08) systèmes multi villages sur 10 qui étaient en cours de réalisation depuis 2015 ont été mis en service en 2017 au bénéfice des populations dans le cadre du PUDC phase I et II. Malgré cette mise en service, le taux d'accès des populations à l'eau potable est passé de 86% en 2016 à 84,3% en 2017. Ce fléchissement du taux d'accès s'explique par le fait que le taux de la population impactée par ces systèmes est inférieur au taux annuel de la croissance démographique régionale. Par contre, le taux d'accès des localités est passé de 73% en 2016 à 76% en 2017, soit une hausse de 3 points issus de la mise en service des huit (08) systèmes multi villages.

Les disparités territoriales sont matérialisées à travers la carte ci-dessous :

Carte VIII-1: taux d'accès à l'eau potable des localités par commune

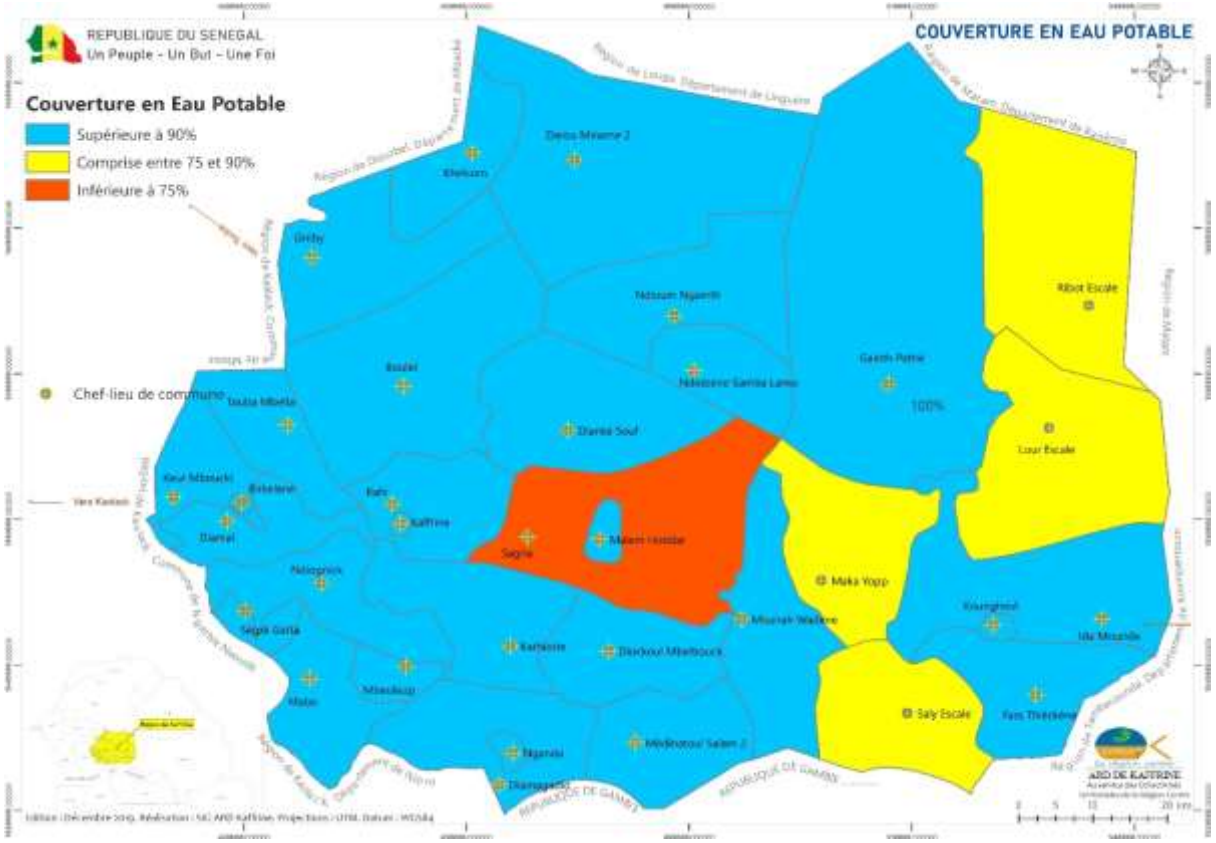

Source : Revue PEPAM 2017 et ARD 2019

Les réalisations du PUDC, du programme BAD, du PASEPAR, entre autres, ont permis d'atteindre une couverture régionale de 83,2%. Cependant, la situation de l'accès à l'eau potable mérite d'être améliorée au niveau des départements de Malèm Hodar et de Koungheul qui enregistrent des taux d'accès respectifs de 86 et 87,5% avec des communes présentant des taux de couverture inférieurs ou égaux à 75%.

Tableau VIII-4 : Accès à l'eau dans la région de Kaffrine

Départements	Accès global (2017)	Accès AEP (2017)	Desserte (2017)	Taux de couverture 2018
Birkelane	99,9%	98,8%	98,3%	**99.2%**
Kaffrine	98,8%	97,4%	83,8%	**98,1%**
Koungheul	85,6%	64,8%	68,7%	**87,5%**
Malèm Hodar	81,9%	74,7%	66,9%	**86%**
Région	**92,2%**	**84,3%**	**79,4%**	**83,2%**

Source : Revue PEPAM 2017 et ARD 2019

Les ODD se sont fixés comme objectif principal d'assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable. Ainsi, même si l'accès global a atteint la barre des 92,26%, la norme en matière d'accès à l'eau n'est pas encore atteinte au niveau de la région de Kaffrine.

Tableau VIII-5 : Taux d'accès à l'eau en milieu rural dans la région de Kaffrine

Circonscription administrative	Accès par AEP en %		Accès global en %	
	Taux	Norme ODD	Taux	Norme ODD
Région de Kaffrine	Plus 84,3		Plus de 92,26	

Source : Revue PEPAM 2017 et ARD 2019

VIII.2. L'ASSAINISSEMENT

Par assainissement on entend, la mise en disposition d'installations et de services permettant l'élimination sans risque de l'urine et des matières fécales. L'assainissement désigne aussi le maintien de bonnes conditions d'hygiène, grâce à des services comme l'enlèvement des ordures et l'évacuation des eaux usées.

La région de Kaffrine se caractérise par l'absence de système d'assainissement urbain. En dehors des réseaux de drainage des eaux de ruissellement des marchés de Kaffrine et de Koungheul, aucun système d'assainissement n'existe dans la région. En plus, ces réseaux de drainage précités sont peu fonctionnels en raison d'un manque d'entretien.

Dans la zone rurale, ces réseaux n'existent toujours pas, malgré le boom démographique, entrainant des besoins encore plus importants. Par ailleurs, aucune commune ne dispose d'un Plan Directeur d'Assainissement.

VIII.2.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

VIII.2.1.1. Les services techniques

A l'instar des autres secteurs socioéconomiques, la région de Kaffrine dispose d'un service déconcentré de l'Etat qui se charge du domaine de l'assainissement.

Le Service Régional d'Assainissement est chargé de coordonner, de superviser et de mettre en œuvre les projets et programmes de l'Etat dans le secteur de l'assainissement.

VIII.2.1.2. Les autres intervenants

Par le biais de certains programmes tels que PEPAM BA et PEPAM BAD, l'Etat a fait des réalisations dans le domaine de l'assainissement. D'autres partenaires au développement comme l'Union Européenne (UE) ont mis en place le Programme d'Amélioration du Service public d'Assainissement de la commune de Koungheul (PASAK). Ce dernier se donne comme objectif de réduire durablement les nuisances et pollutions dues à la mauvaise gestion des ordures ménagères et de la défécation à l'air libre par la sensibilisation, le renforcement de capacités et de moyens des acteurs.

Le Programme SAHEL VERT de Gainte Pathé (département de Kaffrine) soutient le développement des Communes rurales à travers des actions sociales (accès à l'eau et l'assainissement, etc.).

Le projet ALADIN (Acteurs Locaux de l'Assainissement de la gestion des Déchets) financé par l'Agence Française de Développement (AFD) vise la pérennisation des mécanismes locaux de diffusion et de pratiques de l'assainissement de base.

VIII.2.1.3. Les infrastructures

En zone urbaine, en dehors des réseaux de drainage des eaux de ruissellement des marchés de Kaffrine et de Koungheul, la région ne dispose pas d'infrastructures d'assainissement. En milieu rural, dans le cadre du programme PEPAM BA, 826 latrines familiales de type VIP ont été réalisées au niveau des zones de Kathiote, Birkelane et Ndiognick. Près de 9000 latrines familiales de type TCM sont disséminées sur tout le territoire régional dans le cadre du programme PEPAM BAD II. Dans le même sillage, des édicules publics ont été réalisés dans des écoles et structures sanitaires.

VIII.2.1.4. L'accès

En milieu urbain

La région de Kaffrine se caractérise par l'absence de système d'assainissement urbain. En dehors des réseaux de drainage des eaux de ruissellement des marchés de Kaffrine et de Koungheul, aucun système d'assainissement n'existe dans la région. En plus, ces réseaux de drainage précités sont peu fonctionnels en raison d'un manque d'entretien.

En milieu rural

Dans le cadre de l'Assainissement rural, la Région de Kaffrine a bénéficié du PSEA (Projet sectoriel Eau Assainissement) qui a pour objectifs la réalisation de latrines familiales, blocs sanitaires au niveau de 20 établissements scolaires et la sensibilisation des populations pour l'adoption de comportements favorables à l'amélioration de la santé des populations ainsi que la formation de 60 enseignants et 60 relais féminins. La mise en œuvre des activités a démarré au mois de mars 2016 avec une phase d'anticipation de 3000 latrines. Le niveau d'exécution des 3000 latrines est résumé ainsi :

- Nombre de demandes reçues : 1664
- Nombre d'ouvrages réalisés et réceptionnés : 1371
- Taux d'exécution des demandes : 82,4%

VIII.3. DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR

VIII.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

1. en matière d'eau :

- présence de plusieurs partenaires ;
- existence de puits forés sans château d'eau ;
- disponibilité d'un potentiel hydraulique assez intéressant tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

2. en matière d'assainissement :

- l'existence de projets et programmes de l'Etat dans le sous-secteur ;
- l'accompagnement des partenaires techniques et financier ;
- l'engagement des collectivités locales.

VIII.3.2. CONTRAINTES

1. en matière d'eau :

- le manque de moyens matériels et humains pour le suivi des forages ;
- Le manque d'un service après-vente fiable pour les pièces de rechange des

équipements d'exhaure ;

- les pannes de longue durée ;
- les menaces liées à l'incursion de la langue salée dans les ouvrages de captage.

2. en matière d'assainissement :

- La faiblesse des financements alloués au secteur par rapport à l'hydraulique ;
- Les interventions de beaucoup de partenaires techniques et financiers se limitent uniquement en zone rurale ;
- la forte demande non satisfaite en milieu urbain.

VIII.3.3. PERSPECTIVES

1. en matière d'eau :

- La construction de 8 forages multi villages dans le cadre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) ;
- Des réalisations prises en charges dans le programme PEPAM BAD3 de la Banque Africaine de Développement et le Budget consolidé d'investissement (BCI) sont prévues dans la région ;
- Des branchements sociaux pour faciliter l'accès à l'eau potable sont prévus par les partenaires qui interviennent dans le secteur.

Chapitre IX : AGRICULTURE

L'atteinte d'une autosuffisance alimentaire à travers le développement de l'agriculture est une préoccupation majeure de toute Nation qui aspire au bien-être social de sa population. Raison pour laquelle, l'Etat du Sénégal, dans son document principal de politique économique, à savoir le Plan Sénégal Emergent (PSE), a accordé une importance particulière à ce secteur. Dans le PSE, il a été fixé comme objectif de mettre en valeur le potentiel de l'agriculture commerciale tout en favorisant le développement de l'agriculture familiale.

La région de Kaffrine est une région à vocation agricole, car d'après le RGPHAE, 90 % des ménages en milieu rural et 10 % des ménages en milieu urbain s'adonnent à cette activité. En plus, Kaffrine fait partie du groupe des régions dénommé le bassin arachidier avec Kaolack, Fatick et Diourbel du fait de sa position de leader dans la production d'arachide.

Néanmoins, d'autres cultures telles que le Maïs, le Riz, le Sorgho, le Manioc, le Fonio et le Mil sont aussi pratiquées dans la région.

Dans ce chapitre, il est question de faire d'abord une présentation des services techniques et partenaires avant de passer au bilan de la campagne agricole des années 2017 et 2018. L'accent sera particulièrement mis sur la mise en place des intrants, sur les rendements et sur les productions.

IX.1. LES SERVICES TECHNIQUES

La Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) est une structure du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural (MAER) chargée, entre autres, d'assurer le contrôle, le suivi et la coordination de la mise œuvre des politiques dans le domaine agricole au niveau régional et de contribuer à l'appui technique des producteurs.

La DRDR peut proposer aussi des politiques agricoles adaptées aux conditions régionales. Au niveau départemental et sous le contrôle de la DRDR, il y a quatre Services Départementaux du Développement Rural (SDDR) chargés de l'application des programmes d'action définis dans le secteur agricole dans le département. L'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR), par le biais de son antenne

du bassin arachidier (Fatick, Kaolack et Kaffrine), s'occupe de tout ce qui a trait au conseil agricole et rural dans la région.

IX.2. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

IX.2.1. LA MISE EN PLACE DES SEMENCES

L'Etat du Sénégal, soucieux d'assurer une condition de vie acceptable des populations rurales, a mis en place un programme ambitieux tel que le Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole (PAPA). En effet, dans l'optique d'améliorer la production dans le secteur agricole, le gouvernement du Sénégal a opté pour des politiques de subventions. Visant, ainsi, à faciliter l'accès aux semences et l'amélioration de l'utilisation des engrais par les agriculteurs. Le tableau suivant retrace la mise en place des semences pour les campagnes agricoles 2017/2018 et 2018/2019 dans la région de Kaffrine.

Tableau IX-1 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Kaffrine

Semences en Tonne		Kaffrine		Koungheul		Birkelane		Malem Hodar		Région		
		2017/2018	2018/2019	2017/2018	2018/2019	2017/2018	2018/2019	2017/2018	2018/2019	2017/2018	2018/2019	Var en %
Arachide	Reçu	4498	4123	3627	3838,8	2666	2789	2354	2404	13145	13154,8	0,1
	Vendu	4353,3	4123	3627	3838,8	2666	2789	2354	2404	13000,3	13154,8	1,2
	Reliquat	144,75	0	0	0	0	0	0	0	144,75	0	
Maïs local	Reçu	182,4	120	150	140	120	59	95	50	547	369	-32,5
	Vendu	182,4	120	150	140	113,56	59	85	50	530,92	369	-30,5
	Reliquat	0	0	0		6,44		10		16,4	0	
Sorgho local	Reçu	80	60	136	87	21	37	55	25	292	209	-28,4
	Vendu	80	60	136	87	21	37	45	25	282	209	-25,9
	Reliquat	0	0	0		0		10		10	0	
Niébé	Reçu	245	246	310	400	226,8	243	110	185	891,8	1074	20,4
	Vendu	245	246	310	400	226,8	243	105	185	887	1074	21,1
	Reliquat	0	0	0	0	0	0	5	0	5	0	
Sésame	Reçu	18,4	4	7	12	20,2	14	6	0	51,6	30	-41,9
	Vendu	17,4	4	4	12	20,1	14	5	0	46,5	30	-35,5
	Reliquat	1	0	3	0	0,1	0	1	0	5,1	0	

Source : DRDR

La région de Kaffrine a reçu un important flux de semences durant les deux dernières campagnes. Les quantités d'arachide reçues par les agriculteurs de la région sont respectivement de 13 145 tonnes en 2017/2018 et 13 154,8 tonnes pour la campagne 2018/2019, contre 12 619 tonnes d'arachide lors de la campagne 2016/2017.

Excepté le niébé, toutes les autres quantités de semences ont connu une baisse lors de la campagne 2018/2019 par rapport à la campagne 2017/2018. En effet, les variations sont de -32,5% pour le maïs local, -28,4% pour le sorgho local et -41,9% en ce qui concerne le sésame.

Cependant, on note une augmentation considérable de la quantité de semences distribuée durant les deux dernières campagnes par rapport à la campagne 2016/2017. Remarquons, aussi, l'absence de distribution de semences de riz durant les deux dernières années.

IX.2.2. LA MISE EN PLACE DES ENGRAIS ET AUTRES FERTILISANTS

En plus des semences, l'Etat du Sénégal a procédé à la distribution d'engrais et de fertilisants. Répondant, ainsi, aux besoins des populations rurales. Le tableau ci-dessous relate les quantités d'engrais et de fertilisants mises à la disposition des agriculteurs dans la région durant les campagnes 2017/2018 et 2018/2019.

Tableau IX-2 : Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région

Engrais et autres fertilisants		Kaffrine		Koungheul		Birkelane		Malem Hodar		Région de Kaffrine		
		2017/2018	2018/2019	2017/2018	2018/2019	2017/2018	2018/2019	2017/2018	2018/2019	2017/2018	2018/2019	Var en %
Engrais 6.20.10	Reçu (T)	1170	1320	1089	1620	624	1290	625	745	3508	4975	41,8
	Vendu (T)	1136,5	1320	1067	1620	604	1290	620	745	3427,5	4975	45,1
	Reliquat (T)	33,5	0	22	0	20	0	5	0	80,5	0	
Engrais 15.10.10	Reçu (T)	575	420	0	495	285	280	455	550	1315	1745	32,7
	Vendu (T)	575	420	0	495	285	280	448	550	1308	1745	33,4
	Reliquat (T)	0	0	0	0	0	0	7	0	7	0	
Engrais 15.15.15	Reçu (T)	500	600	330	360	530	505	340	320	1700	1785	5
	Vendu (T)	481,9	600	330	360	530	505	340	269,2	1681,9	1734	3,1
	Reliquat (T)	18,1	0	0	0	0	0	0	50,8	18,1	50,8	
Urée	Reçu (T)	999,9	1000	620	870	920	700	515	440	3054,9	3010	-1,5
	Vendu (T)	756,25	770,7	210,65	329,05	831	692	438	90,3	2235,9	1882	-15,8
	Reliquat (T)	243,7	229,3	409,4	540,95	89	8	77	349,7	819	1128	

Source : DRDR

Les quantités d'engrais 6.20.10 sont respectivement de 3508 tonnes en 2017/2018 contre 4975 tonnes en 2018/2019, soit une variation de 41,8%. La quantité vendue pour ce type d'engrais a aussi augmenté de 45,1%. Les mêmes tendances sont observables pour l'engrais 15.10.10 avec une augmentation de la quantité reçue de 32,7% et de la quantité vendue de 33,4%. L'engrais 15.15.15 a connu de faibles variations, comparé aux deux autres types. La quantité reçue varie positivement de 5% et celle vendue de 3,1%.

L'urée, quant à elle, connait des tendances à la baisse. La quantité reçue varie négativement de -1,5%, alors que celle vendue a chuté de -15,8%. On note, par ailleurs, par rapport à la campagne 2016/2017, que les quantités d'engrais et de fertilisants ont sensiblement augmenté durant les campagnes 2017/2018 et 2018/2019. La variation la plus importante est celle de l'urée qui passe de 914 tonnes en 2016/2017 à 3054,9 tonnes à la campagne 2016/2017 pour s'établir à 3010 tonnes en 2018.

IX.2.3. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

IX.2.3.1. Les cultures vivrières

La promotion et la modernisation de l'agriculture par le biais du Programme de Relance et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS) et la création d'ouvrages hydro-agricoles ont joué un rôle prépondérant sur la production de céréales dans la zone. En effet, la quantité produite qui s'estimait à 191 331 tonnes en 2016, s'est considérablement améliorée durant les dernières années. Elle est évaluée à 255 067 tonnes en 2017 puis à 250 492 tonnes en 2018. Ainsi, on observe une variation positive de 33,3% en 2017 par rapport à 2016. Cependant, l'année 2018 est marquée par une baisse de la production céréalière de -1,79% en rythme annuel, imputable à la diminution des surfaces cultivées sur la période sous revue. La production céréalière de la région, qui était dominée par le département de Koungheul avec 73 883 tonnes en 2017, est plus importante dans le département de Malem Hodar en 2018 avec 95 314 tonnes.

Tableau IX-3 : Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative

Spéculations		Kaffrine		Koungheul		Birkelane		Malem Hodar		Région de Kaffrine		
		2017/2018	2018/2019	2017/2018	2018/2019	2017/2018	2018/2019	2017/2018	2018/2019	2017/2018	2018/2019	Var. %
Mil	Sup (Ha)	29760	22 422	32640	31 660	22261	35 508	49452	32 309	134 112	121 899	-9,1
	Rdt (Kg/Ha)	1100	900	1200	782,5	1100	1200	1000	1500	1087,5	1115,9	2,6
	Prod (T)	32735	20 180	39168	24 774	24487	42 610	49452	48 464	145 843	136 028	-6,7
Sorgho	Sup (Ha)	15 659	15 900	18 601	12 400	7729	0	12500	12 800	54 489	41 100	-24,6
	Rdt (Kg/Ha)	1200	1200	1100	825,6	1123		962	2000	1100,4	1336,2	21,4
	Prod (T)	18 791	19 080	20462	10 238	8680	0	12025	25 600	59 957	54 918	-8,4
Maïs	Sup (Ha)	9 438	9 500	8 281	9 500	7 846	5 660	6 111	8 500	31 676	33 160	4,7
	Rdt (Kg/Ha)	1500	2 000	1700	928	1499,9	1 800	1400,1	2 500	1533	1 787	16,6
	Prod (T)	14157	19 000	14078	8 819	11768	10 188	8 556	21 250	48 559	59 257	22
Riz	Sup (Ha)	286	289	175	0	101	0	97	0	660	289	-56,2
	Rdt (Kg/Ha)	1101,4	1000	1000		1099		1103,1		1072,7	1000	-6,8
	Prod (T)	315	289	175	0	111	0	107	0	708	289	-59,2

Source : DRDR

Pour la quasi-totalité des cultures de céréales, les surfaces reculent mais les rendements ne faiblissent pas. Cette situation s'explique en partie par une bonne campagne de distribution des intrants mais également par une bonne répartition des pluies dans la région.

Les superficies cultivées de produits céréaliers, estimées à 196 448 ha lors de la campagne 2018/2019, ont baissé de -11,08% par rapport à celle de 2017/2018 (220 937 ha). Cette superficie était estimée à 225 865 ha en 2016, soit une baisse de 2,18% notée en 2017 en rythme annuel.

Même si la superficie emblavée a diminué en 2018 par rapport à 2017, les rendements des spéculations, à l'exception du riz, ont connu des hausses considérables. En effet, le rendement du mil qui était de 1 087 Kg/Ha a quadruplé en 2018 pour s'établir à 4 383 Kg/Ha. Le maïs et le sorgho ont connu les mêmes tendances, avec respectivement une amélioration de 371,5% et 266%. Le rendement du riz, quant à lui, a connu une baisse de 6,8%.

IX.2.3.2. Les cultures industrielles

La culture arachidière constitue la principale activité dans la région. En effet, elle est pratiquée par plus de 70% de la population et 47,4% des superficies totales emblavées dans la région. Raison pour laquelle, Kaffrine a longtemps occupé la première place en ce qui concerne la production d'arachide au niveau national. Soit 18,03% de la

production nationale lors de la campagne 2017/2018. On note, cependant, une faible régression par rapport à l'année 2016.

Le tableau ci-dessus présente les données sur la production des cultures industrielles pour 2017 et 2018.

Tableau IX-4 : Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative

Spéculations		Kaffrine		Koungheul		Birkelane		Malem Hodar		Région de Kaffrine		
		2017/2018	2018/2019	2017/2018	2018/2019	2017/2018	2018/2019	2017/2018	2018/2019	2017/2018	2018/2019	Var %
Arachide d'huilerie	Sup (Ha)	48 255	49600	41 781	42500	42 510	51500	67 918	65500	200 465	209100	**4,3**
	Rdt (Kg/Ha)	1400	1200	1400	1500	1400	1500	1000	1100	1 264	1303,5	**3,1**
	Prod(T)	67 558	59520	58 493	63750	59514	77250	67 918	72050	253 483	272570	**7,5**
Manioc	Sup (Ha)	133	146	45	50	131	144	0	14	309	354	**14,6**
	Rdt (Kg/Ha)	6000	6000	5 000	6000	20000	20000	0	242	11 794	11477,4	**-2,7**
	Prod(T)	798	878	225	297	2 623	2885	0	3	3 646	4063	**11,4**
Pastèque	Sup (Ha)	2 894	3183	115	166	3 223	3545	81	145	6 313	7039	**11,5**
	Rdt (Kg/Ha)	20000	25000	30000	20000	30000	30000	20000	303	25 287	26894,3	**6,4**
	Prod(T)	57 872	79574	3 442	3330	96 692	106361	1 630	44	159 635	189309	**18,6**
Sésame	Sup (Ha)	818	900	16 700	18370	548	603	711	782	18 778	20655	**10**
	Rdt (Kg/Ha)	600	500	500	500	600	600	600	600	511	506,7	**-0,8**
	Prod(T)	491	450	8 350	9185	329	362	427	469	9 597	10466	**9,1**
Niébé	Sup (Ha)	1 501	1651	53	541	10	12	0	346	1 564	2550	**63**
	Rdt (Kg/Ha)	400	450	461	732	610	610	0	732	403	133,7	**-66,8**
	Prod(T)	600	743	25	396	6	7	0	253	631	1399	121,7

Source : DRDR

En 2018, au niveau régional, la production d'arachide a connu une amélioration dans tous les départements sauf dans le département de Kaffrine. Elle a progressé de 30,47% en 2017 par rapport à 2016. Ces performances ont continué en 2018 avec une hausse de la production d'arachide de 7,5% en rythme annuel, soit 272 570 tonnes d'arachide enregistrées. Cette tendance est dopée par une hausse du rendement (+3,1%) et de la superficie emblavée (+4,3%).

Les départements de Birkelane et de Malem Hodar se sont illustrés lors de la dernière campagne avec respectivement 77 250 tonnes et 72 050 tonnes, en termes de production arachidière. Kaffrine (59 520 tonnes) et Koungheul (63 750 tonnes) enregistrent les plus faibles productions.

Comparée à 2016, les mêmes tendances sont observables pour la production de pastèque, de sésame et de niébé. La production de manioc qui était de 9 219 tonnes en 2016, est estimée à 3 646 tonnes en 2017 puis à 4063 tonnes en 2018. Cette chute, par rapport à 2016, s'explique par le fait que seul le département de Birkelane assure la quasi-totalité de la production, soit 71% de celle-ci en 2018. La production du sésame, quant à elle, est assurée à hauteur de 87,7% par le département de Koungheul lors de la campagne 2018/2019.

Cependant, notons l'absence de données de certaines spéculations telles que le Bissap et le coton durant les deux dernières années. Aussi, la production de niébé, s'est revigorée durant les dernières campagnes. Elle est estimée à 631 tonnes en 2017 puis à 1399 tonnes en 2018.

IX.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IX.3.1. ATOUTS

- la situation agro écologique favorable à une diversification des cultures ;
- les disponibilités foncières pas encore totalement exploitées ;
- l'expérience des exploitants agricoles ;
- la disponibilité et l'aptitude des sols pour l'agriculture ;
- la pluviométrie assez bonne pour les différentes spéculations ;
- la présence de projets, programmes et ONG (PAFA, World Vision, PRODDEL, ANCAR, etc.) qui appuient les producteurs (intrants, matériels agricoles, renforcement de capacités, etc.).

IX.3.2. CONTRAINTES

- la pauvreté des sols ;
- la mauvaise qualité des semences et leur non conditionnement ;
- l'insuffisance des moyens logistiques de collecte et de suivi ;
- la méconnaissance de certains programmes par les populations ;
- le faible niveau d'aménagement des zones de productions ;
- la vétusté et le faible taux de renouvellement du matériel agricole ;
- l'enclavement de certaines zones de production ;
- l'absence de structures de conservation et de transformation des produits ;

- la salinisation des terres.

IX.3.3. PERSPECTIVES

- Aménagement de 15 bas-fonds pour atteindre 4.000 hectares d'emblavures pour la riziculture par le PASA/Lou-Ma-Kaf ;
- Réorientation des subventions vers les filières porteuses (engrais, mécanisation, semences certifiées) ;
- Respect des délais de mise en place des intrants ;
- Lutte contre baisse de fertilité des sols ;
- Augmentation des semences d'arachides et céréales certifiées ;
- Mise en place 7 fermes horticoles par le PASA/Lou-Ma-Kaf ;
- Aménagement d'un domaine agricole à Boulel dans le département de Kaffrine ;
- Mécanisation de l'agriculture (tracteurs, offset…)

Chapitre X : ELEVAGE

Le gouvernement du Sénégal a défini des objectifs stratégiques, dans le domaine de l'élevage, qui visent à améliorer la compétitivité durable du secteur dans une dynamique de réalisation de la sécurité alimentaire, de valorisation des revenus et de préservation des ressources naturelles. Pour assurer la relance des filières de production et des industries animales, une approche intégrée favorisant le développement des chaines de valeur a été retenue.

C'est dans ce cadre que le Plan National de Développement de l'Elevage (PNDE) a été initié. Quatre axes stratégiques d'intervention ont été adoptés :

- Amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières, à travers la préservation de la santé du cheptel et la modernisation des systèmes de production animale ;
- Création d'un environnement favorable au développement des systèmes d'élevage, par la sécurisation des systèmes d'élevage pastoraux, la gestion des ressources pastorales, l'identification du cheptel, la lutte contre le vol de bétail, la promotion de l'assurance agricole et le renforcement des infrastructures et équipements pastoraux ;
- Amélioration de la mise en marché des produits animaux, à travers le renforcement et la modernisation des infrastructures et équipements de transformation et de commercialisation et le renforcement de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale ;
- Renforcement du cadre institutionnel d'intervention, par le renforcement des capacités d'intervention des services d'élevage, la mise en place d'un système opérationnel de collecte et de gestion des données sur l'élevage et l'appui institutionnel aux organisations professionnelles du secteur.

Ainsi, l'élevage pratiqué dans la région est de type extensif. Le cheptel est composé de bovins, d'ovins, de caprins, d'équins, d'asines et de volailles.

Ce chapitre sera axé sur les intervenants, les équipements et infrastructures pastoraux. Ensuite, seront traités l'évolution des effectifs et la production animale ainsi que le mouvement du bétail et enfin terminer avec le diagnostic du sous-secteur.

X.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

X.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES

Dans le cadre de la déconcentration, les actions du Ministère de l'Elevage dans la région sont généralement assurées par l'Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV). Ses missions consistent, entre autres, à améliorer l'hygiène publique vétérinaire, la protection zoo-sanitaire (sanitaire et médicale, d'où la pharmacie vétérinaire). Elle est suppléée au niveau des départements et des arrondissements par les inspections départementales et les postes vétérinaires.

Tableau X-1 : Répartition et évolution des effectifs du personnel des Inspections de Services Vétérinaires selon le diplôme, par Inspection

Inspections de Services Vétérinaires	Année	Docteur vétérinaire			Ingénieur des Travaux d'Elevage			Agents Techniques d'Elevage			Autres			Ensemble		
		H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
	2017	1	1	2	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2	1	3
IRSV	**2018**	1	1	2	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2	1	3
	2017	0	0	0	1	1	2	6	1	7	0	0	0	7	2	9
IDSV de Kaffrine	**2018**	0	0	0	1	1	2	6	1	7	0	0	0	7	2	9
	2017	0	0	0	1	0	1	3	1	4	0	0	0	4	1	5
IDSV de Birkelane	**2018**	0	0	0	1	0	1	3	1	4	0	0	0	4	1	5
	2017	0	0	0	1	0	1	4		4	0	0	0	5	0	5
IDSV de Malem-Hodar	**2018**	0	0	0	1	0	1	4	0	4	0	0	0	5	0	5
	2017	0	0	0	1	0	1	6	2	8	0	0	0	7	2	9
IDSV de Koungheul	**2018**	0	0	0	1	0	1	6	2	8	0	0	0	7	2	9
	2017	**1**	**1**	**2**	**4**	**1**	**5**	**19**	**4**	**23**	**1**	0	**1**	**25**	**6**	**31**
	2018	**1**	**1**	**2**	**4**	**1**	**5**	**19**	**4**	**23**	**1**	0	**1**	**25**	**6**	**31**
Total	**Variation %**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Source : IRSV de Kaffrine

Au niveau de la région de Kaffrine, l'effectif du personnel des inspections de services vétérinaires n'a pas connu d'évolution en 2018 par rapport à 2017. En effet, le nombre total est estimé à 31 agents, dont 80% d'hommes. Les agents techniques d'élevage sont les plus nombreux, soit au nombre de 23 agents. Ils sont suivis par les ingénieurs des travaux d'élevage, estimés à 16,12% de l'effectif. Les docteurs vétérinaires, travaillant au niveau de l'IRSV, sont, quant à eux, estimés à deux (2).

Les inspections départementales des services vétérinaires de Koungheul et de Kaffrine occupent à elles seules 58% de l'effectif, suivies des autres départements avec 5 agents chacun.

X.1.2. LES AUTRES INTERVENANTS

Au-delà des services techniques mis en place par l'Etat, on note la présence de plusieurs partenaires. Ils participent, ainsi, à l'amélioration du secteur de l'élevage par l'accompagnement des acteurs.

Tableau X-2 : Liste des autres intervenants

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc.)	Domaine d'intervention	Zone d'intervention
PASA/LouMaKaf	Projet	Agriculture et Elevage	Tous les départements
PAFA-Extension	Projet	Agriculture et Elevage	Tous les départements
PRAPS/SN	Projet	Elevage	Département de Koungheul

Source : IRSV de Kaffrine

Sous forme de projet, les partenaires tels que PASA/LouMaKaf, PAFA-Extension et PRAPS/SN, interviennent dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des ruraux au niveau de la région. Ainsi, ils facilitent l'accès des petits producteurs, des femmes, et de leurs organisations à des infrastructures pastorales diversifiées, notamment en matière de maîtrise de l'eau, de stockage et de désenclavement, ainsi qu'à des technologies, services et formations adaptés.

X.1.3. LES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

Malgré les efforts consentis dans le domaine, les niveaux d'infrastructures et d'équipements restent faibles dans la région.

Tableau X-3 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures pastorales et avicoles par circonscription administrative

Infrastructures	Départements												Région		
	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar					
	Campagne 2017	Campagne 2018	Variation en %	Campagne 2017	Campagne 2018	Variation en %	Campagne 2017	Campagne 2018	Variation en %	Campagne 2017	Campagne 2018	Variation en %	Campagne 2017	Campagne 2018	Variation en %
Forages agropastoraux	20	20	0	**43**	43	0	65	67	3,1	**37**	**38**	**2,7**	**165**	168	1,8
Parcs à vaccination	6	6	0	14	16	14,3	10	12	20	13	13	0	43	47	9,3
Pharmacies et cliniques vétérinaires	1	1	0	3	3	0	1	2	100	0	0		5	6	20

Source : IRSV de Kaffrine

Avec l'appui du projet PASA/LouMaKaf, le nombre de forages agropastoraux a connu une petite variation de 1,8 % en 2018 en comparaison de 2017 avec la mise à disposition de deux (2) forages dans le département de Koungheul et d'un (1) forage dans celui de Malem Hodar.

Les parcs à vaccination, quant à eux, sont passés de 43 en 2017 à 47 en 2018, ce qui fait une augmentation de 9,3%. En effet, le taux de couverture vaccinale du bétail reste faible dans la région. En ce qui concerne les pharmacies et cliniques vétérinaires, on note la création d'un seul office à Koungheul. Ce qui fait passer le nombre d'établissements de 5 à 6 dans toute la région.

On note, cependant, un niveau de délabrement avancé de certaines infrastructures surtout dans le département de Kaffrine. Ainsi, des réfections sont nécessaires pour mieux répondre aux exigences du secteur.

X.2. LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE

La composition du cheptel rattaché aux ménages pratiquant l'agriculture sous-pluie montre la présence de plusieurs espèces animales avec toutefois des disparités selon les effectifs.

Tableau X-4 : Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par circonscription administrative

Espèces	Départements								Région	
	Birkelane		Kaffrine		Koungheul		Malem Hodar			
	2017 / 2018	2018/ 2019	2017 / 2018	2018/ 2019	2017 / 2018	2018/ 2019	2017 / 2018	2018/ 2019	2017 / 2018	2018/ 2019
Bovins	42071	42071	55185	55185	61009	61009	22055	22055	180320	180320
Ovins	44939	44939	58885	58885	92756	92756	23576	23576	220156	220156
Caprins	22691	22691	29664	29664	46776	46776	11844	11844	110975	110975
Equins	7168	7168	9349	9349	9765	9765	3740	3740	30022	30022
Asines	6800	6800	7418	7418	7728	7728	5461	5461	27407	27407
Volaille	333318	333318	419313	419313	483498	483498	150654	150654	1386783	1386783

Source : IRSV de Kaffrine

Les ovins, les volailles, les bovins et les caprins apparaissent comme les espèces dominantes avec respectivement des effectifs de 220 156, 1 386 783, 180 320 et 110 975 de têtes. Puis, viennent en seconde position, les équins (30 022 têtes) et les asins (27 407 têtes).

S'agissant de l'analyse de la répartition du cheptel selon le nombre total de têtes, le département de Koungheul et de Kaffrine sont devant au classement avec respectivement 701 532 têtes et 579 814 têtes. S'en suivent Birkelane (456 987 têtes) et Malem Hodar (217 330 têtes).

X.3. LES PRODUCTIONS

X.3.1. LA PRODUCTION DE VIANDE

Le nombre d'espèces abattues pour satisfaire les besoins en viande des populations a connu un accroissement annuel de 15,8 % en passant de 31 537 têtes en 2017 à 36 505 têtes en 2018. Il est estimé à 36 505 têtes en 2018 et 31 537 têtes en 2017, soit un taux d'accroissement annuel de 15,8 %.

La quantité de viande de bovins est de loin la plus importante. Ainsi, on note une variation de 6,7% de celle-ci entre 2017 et 2018. Le nombre de bovins abattus en 2017 a connu une augmentation de 14,6% par rapport à 2016. Ensuite, s'en suivent les ovins et les caprins avec des variations respectives 16,3% et 34% par rapport à 2017.

Tableau X-5 : Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Kaffrine selon les espèces, par circonscription administrative

Espèces		Départements								Région		
		Birkelane		Kaffrine		Koungheul		Malem Hodar				
		2017 / 2018	2018 / 2019	2017 / 2018	2018 / 2019	2017 / 2018	2018 / 2019	2017 / 2018	2018 / 2019	2017 / 2018	2018 / 2019	Var en %
Taureaux	Nb	187	233	747	515	249	570	193	327	1376	1645	19,5
	Poids (T.)	24310	30290	138826	95147	45187	98741	30890	39240	239213	263418	10,1
Bœufs	Nb	136	186	57	63	513	116	71	39	777	404	-48,0
	Poids (T.)	18620	26970	9595	11660	20253	19976	9475	4680	57943	63286	9,2
Vaches	Nb	479	539	938	1030	1348	1555	409	483	3174	3607	13,6
	Poids (T.)	62270	71370	119419	134462	183168	190547	51990	38640	416847	435019	4,4
Veaux / vêles	Nb	109	177	81	60	143	212	86	32	419	481	14,8
	Poids (T.)	9630	15930	6501	4025	10473	13197	5970	1920	32574	35072	7,7
Total bovins	Nb	911	1135	1823	1668	2253	2453	759	881	5746	6137	6,8
	Poids (T.)	114830	144560	274341	245294	259081	322461	98325	84480	746577	796795	6,7
Ovins	Nb	1700	2380	2384	2492	3576	5252	735	321	8395	10445	24,4
	Poids (T.)	18700	26180	34040	36774	47981	79437	10749	6986	111470	149377	34,0
Caprins	Nb	2010	2897	5855	5633	14065	16398	1212	1132	23142	26060	12,6
	Poids (T.)	18090	26073	47936	48209	123267	147294	15318	16318	204611	237894	16,3
Total	Nb	3710	5277	8239	8125	17641	21650	1947	1453	31537	36505	15,8
	Poids (T.)	36790	52253	81976	84983	171248	226731	26067	23304	316081	387271	22,5

Source : IRSV de Kaffrine

X.3.2. LA PRODUCTION CONTROLEE DES CUIRS ET PEAUX

Il ressort du tableau que le nombre de cuirs est de 5 898 contre 10 195 peaux d'ovins et 26 2014 peaux de caprins, soit un nombre total de 42 297 pièces. Le nombre de peaux de caprins est, ainsi, le plus important en adéquation avec l'abattage importante de cette espèce.

Tableau X-6 : Répartition et évolution de la production de cuirs et peaux, par circonscription administrative

Espèces	Départements								Région		
	Birkelane		Kaffrine		Koungheul		Malem Hodar				
	2016 / 2017	2017 / 2018	2016 / 2017	2017 / 2018	2016 / 2017	2017 / 2018	2016 / 2017	2017 / 2018	2016 / 2017	2017 / 2018	Var. %
Cuirs (en nombre)	909	1135	1823	1668	2253	2245	719	850	5704	5898	3,4
Peaux ovines (en nombre)	1700	2380	2384	2492	3576	5002	784	321	8444	10195	20,7
Peaux caprines (en nombre)	2010	2897	5855	5633	14065	16542	1270	1132	23200	26204	12,9
Total (en nombre)	4619	6412	10062	9793	19894	23789	2773	2303	37348	42297	13,3

Source : IRSV de Kaffrine

En 2016, le nombre de peaux de caprins qui s'estimait à 22 724 unités, est passé à 23 200 unités en 2017, puis à 26 204 unités en 2018, soit des variations respectives de +2% et +12,9% en rythme annuel.

A l'image du nombre de peaux de caprins, il y a plus de peaux et de cuirs d'ovins en 2018 qu'en 2017. En effet, la production de peaux d'ovins s'est accrue de 20,7% et celle du cuir s'est revigorée de 3,4%. Cependant, comparée à 2016, une légère baisse de 2,45% est notée en 2017 pour la production de cuirs.

Sur le plan départemental, des différences sont notables dans la production de cuirs et de peaux. A Kaffrine, on note une baisse de la production de cuirs, alors qu'elle connait des augmentations dans les autres localités. Le département de Koungheul assure la majorité de la production de peaux de caprins, soit 63% de la production totale.

X.4. LES MOUVEMENTS DU BETAIL.

En 2018, la région a vu ses entrées en espèces augmenter d'une proportion de 85,7% par rapport à 2017. Ainsi, le nombre de bétail qui entre dans la région ne cesse d'augmenter au fil des années. Assurément, ce nombre a presque triplé en passant de 35 426 têtes en 2016 à 84 034 têtes en 2017. Ils proviennent en majorité des pays de la sous-région tels que la Mauritanie et le Mali. Ces deux pays alimentent la région en espèces ovines. Pour les pays d'exportation, il y a la Gambie et la Guinée Bissau. Cependant, il faut noter que ces entrées et sorties s'observent surtout à l'occasion de la fête de tabaski. La région, à travers le marché de Birkelane et celui de Missirah, est un lieu privilégié dans le commerce du bétail. Des entrées et des sorties s'observent dans la région tout au long de l'année pour alimenter les flux vers les autres régions du pays. En effet, on note d'importants flux de sorties, souvent vers les autres régions du Sénégal, en majorité de caprins et d'équins.

Toutes les espèces ont vu leurs effectifs croitre en terme d'entrées, mais moins que proportionnels vis-à-vis des sorties. D'où des soldes souvent négatifs, hormis ceux des asins et des bovins en 2018.

Tableau X-7 : Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce, par circonscription administrative

Espèces		Campagne 2016 / 2017	Campagne 2017 / 2018	Campagne 2018 / 2019	Variation en %
Bovins	Entrées	6342	7129	11593	62,6
	Sorties	11899	8432	11347	34,6
	Solde	5557	-1085	450	-141,5
Ovins	Entrées	23005	74094	125191	69,0
	Sorties	121628	130961	142764	9,0
	Solde	98623	-60245	-19272	-68,0
Caprins	Entrées	5256	2330	17094	633,6
	Sorties	23766	19141	35109	83,4
	Solde	18510	-16610	-17669	6,4
Equins	Entrées	343	231	1272	450,6
	Sorties	5122	3607	5381	49,2
	Solde	4779	-3575	-4147	16,0
Asins	Entrées	480	250	913	265,2
	Sorties	2367	685	640	-6,6
	Solde	1887	-435,00	273,00	-162,8
TOTAL	Entrées	35426	84034	156063	85,7
	Sorties	164782	162826	195241	19,9
	Solde	129356	-78792	-39178	-50,3

Source : IRSV de Kaffrine

X.5. LA SITUATION ZOOSANITAIRE

X.5.1. LES FOYERS DECLARES

Les agro pasteurs n'ont pas la culture de la prévention ; c'est la raison pour laquelle la vaccination ne se fait généralement qu'après l'éclatement d'un foyer, au moment où les dégâts sont déjà constatés. L'utilisation des médicaments vétérinaires reste encore très faible. Cependant, le tableau ci-dessous montre que le nombre de foyers déclarés a augmenté considérablement (120 foyers ont été déclarés en 2018 contre 18 seulement en 2017), de même que la morbidité.

Tableau X-8 : Evolution de la situation des affections par circonscription administrative

Espèces		Campagne 2016 / 2017	Campagne 2017 / 2018	Variation en %
Charbon symptomatique	Nb. Foyers	2	2	0
	Eff. Touchés	ND	ND	
	Morbidité	10	7	-30
Fièvre aphteuse	Nb. Foyers	1	69	6800
	Eff. Touchés	ND	ND	
	Morbidité	3	4297	143133,3
Botulisme	Nb. Foyers	2	12	500
	Eff. Touchés	ND	ND	
	Morbidité	23	75	226,1
Pasteurellose petits ruminants	Nb. Foyers	1	9	800
	Eff. Touchés	ND	ND	
	Morbidité	4	204	5000
DNCB	Nb. Foyers	2	4	100

Espèces		Campagne 2016 / 2017	Campagne 2017 / 2018	Variation en %
	Eff. Touchés	ND	ND	
	Morbidité	11	12	9,1
	Nb. Foyers	6	7	16,7
	Eff. Touchés	ND	ND	
PPR	**Morbidité**	190	327	72,1
	Nb. Foyers	2	5	150
Pasteurellose	**Eff. Touchés**	ND	ND	
bovine	**Morbidité**	7	59	742,9
	Nb. Foyers	2	12	500
	Eff. Touchés	ND	ND	
Clavelée	**Morbidité**	40	175	337,5

Source : IRSV de Kaffrine

La fièvre aphteuse est l'affection la plus récurrente en 2018 avec une morbidité de 4 297 tandis qu'en 2017 c'est la peste des petits ruminants (PPR) qui prédomine avec une morbidité de 190.

X.5.2. LES RESULTATS DES CAMPAGNES DE VACCINATION

Des progrès considérables ont été faits dans la région dans le cadre des campagnes de vaccination et de déparasitage.

Ainsi, l'effectif vacciné est passé de 607 376 sujets en 2017 à 920 489 sujets en 2018 contre 539 707 sujets l'année 2016. En ce qui concerne les effectifs déparasités, des augmentations ont été constatées dans tous les départements à l'exception de celui de Malem Hodar, soit un recul de -39,8%. En revanche, dans le département de Birkelane, aucun cas de déparasitage n'a été répertorié par les agents de l'élevage.

En 2O18, les assistances de services vétérinaires se sont accrues d'une manière importante dans le département de Birkelane, soit 82% par rapport à 2017. Par ailleurs, les départements de Koungheul et de Kaffrine représentent à eux seuls 69,25% des effectifs vaccinés.

Tableau X-9 : Evolution des résultats des campagnes de vaccination et de déparasitage du bétail par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Effectifs vaccinés			Effectifs déparasités		
	2017	2018	Variation en %	2017	2018	Variation en %
Département de Birkelane	87858	160012	82,1	-	-	
Département de Kaffrine	241216	271019	12,4	8587	9756	13,6
Département de Koungheul	207394	366464	76,7	18293	23114	26,4
Département de Malem Hodar	70888	122994	73,5	14720	8859	-39,8
Région Kaffrine	607376	920489	51,6	41600	41729	0,3

Source : IRSV de Kaffrine

X.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

X.6.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- l'existence de points d'eau (mares, marigots, forages et puits) aménageables ;
- l'abondance des résidus de récoltes (fane d'arachide et d'haricot, tige de mil) ;
- la longue expérience des acteurs dans l'intégration des systèmes agricole et pastoral ;
- l'existence d'un marché important de bétail à Birkelane et autres marchés hebdomadaires.

X.6.2. CONTRAINTES

- insuffisance des parcours de bétail ;
- difficultés d'accès aux points d'eau (panne du forage de la réserve sylvo pastorale) ;
- insuffisance des moyens logistiques et humains des services d'élevage dans les départements ;
- insuffisances des parcs à vaccination ;
- absence de circuits de collecte et de transformation de lait ;
- vol de bétail.

X.6.3. PERSPECTIVES

- Organisations de 25 unités pastorales à partir de 8 forages et 10 forages réhabilités ;
- Construction de bâtiments diversifiés (18 bâtiments d'exploitation, 30 parcs à vaccination, 25 hangars de stockage de fourrage, 120 chèvreries/bergeries et 60 poulaillers).

Chapitre XI : PECHE

La pêche joue un rôle socio-économique considérable au Sénégal, à l'image de la plupart des pays à vocation maritime. Ces performances économiques et sociales sont dues, en grande partie, à la dynamique du sous-secteur de la pêche artisanale qui est à l'origine de plus de 80% de la production nationale.

Depuis 2004, l'Etat s'est engagé dans une nouvelle politique de modernisation du sous-secteur avec des initiatives portant sur les ressources, sur la sécurité des pêcheurs, sur les équipements de déparquement, de conservation et de transformation des produits de la pêche, notamment avec :

- l'identification et immatriculation des pirogues ;
- la souscription d'une assurance par les pêcheurs ;
- le repos biologique annuel ;
- l'aménagement de plusieurs quais de débarquements ;
- le port obligatoire du gilet par les pêcheurs ;
- la création d'une Agence nationale d'Aquaculture (ANA).

Dans ce chapitre, nous ferons l'état des lieux sur les acteurs et les produits contrôlés durant les années 2017 et 2018 avant de faire un diagnostic en ressortant les atouts, ccontraintes et perspectives du sous- secteur.

XI.1. ETAT ACTUEL DE LA PECHE

L'activité de pêche dans la région est relativement faible, comparée aux régions comme Dakar, Thiès ou Kaolack. Pour ses pêcheurs, la pêche constitue une activité de subsistance. Elle est pratiquée tout le long du baobolong (qui traverse une bonne partie de la région) et du minjibolong dans le Koungheul. Elle est pratiquée par des autochtones et des saisonniers, surtout pendant l'hivernage. L'espèce la plus capturée est le tilapia.

XI.1.1. LE MAREYAGE

Kaffrine est surtout une région de consommation, l'approvisionnement du marché en produits halieutiques est assuré essentiellement par des véhicules en provenance du marché au poisson de Kaolack et des autres quais de pêche : ce sont des apports extérieurs. La ventilation vers l'intérieur de la région est assurée par des charrettes

équines et des motos Djakarta. Les principales espèces constituant les apports extérieurs en poissons frais sont les sardinelles ou « yaboy ».

Tableau XI-1 : Répartition des espèces en poids estimées durant l'année 2018 dans la région de Kaffrine

Espèces	Nom scientifique	Poids en kg			
		2016	2017	2018	Variation en %
Sardinelle	Sardinella aurita	1 465 102	1 527 052	1 404 884	-8,0
Ethmalose	Ethmalosa fimbriata	82523	137 175	72754	-47,0
Maquereau espagnol	Scomber japonicus	117620	225 262	245960	9,2
Maquereau bonite	Scombero morustritor	20	437	291	-33,4
Barracuda	Sphyraena barracuda	1727	9696	11061	14,1
Mulet	Mugilsp	15262	10743	14645	36,3
Rouget	Pseudupeneu spraensis	1 654	974	462	-52,6
Bonite à dos rayé	Sardasarda	580	95	642	575,8
Dorade royale	Sparus aurata	1306	12256	8444	-31,1
Mérou blanc	Epinephelus aeneus	17	100	0	-100,0
mérou de Gorée	Epinephelus goreensis	50	50	10	-80,0
Plexiglas	Galeoidesdecadactylus	64	60	140	133,3
Capitaine	Polydactilusqualidrifilis	220	877	22	-97,5
Pageot à taches rouges	Pagellusbellotti	320	328	20	-93,9
Otholite nain	Pseudotolithussenegalens	377	328	816	148,8
carpe noire	Plectorhyncusmacrolepsis	195	0	0	
Carpe blanche	Pomadasysjubelini	6 650	19208	17980	-6,4
Machoiron	Arius beudeloti	1715	117	42	-64,1
Tassergal	Pomatomussaltador	2490	590	680	15,3
Chinchard noir	Trachurussp	22175	26357	13038	-50,5
Grande carangue	Caranx carangus	1689	8158	2931	-64,1
Diagramme gris	Plectorhyncusmediterrane	669	1492	1135	-23,9
Liche	Lichiavadigo	100	145	0	-100,0
Friture argenté	Gerresnigri	1485	4126	1195	-71,0
Brochet	Sphyraenasp	1727	19021	742	-96,1
Carangue	Caranx crysos	824	2568	1805	-29,7
Pagre à points bleus	Pagruscaeruleostictus	374	125	0	-100,0
Thonine	Euthunusalleteratus	705	2258	685	-69,7
Scyris d'Alexandrie	Scyrisalexandrinus	153	620	80	-87,1
Faux perroquet	Lagocephaluslaevigatus	8	242	310	28,1
Fiatole	Stromateusfiatola	34	0	55	
Ombrine	Umbrinacanariensis	84	987	276	-72,0
Dorade grise	Spondyliosoma cantharus	24	0	0	
Trachinote de Gorée	Trachinotussp	40	74	0	-100,0
Compère à points bleus	Ephippionguttifer	50	65	0	-100,0
Empereur atlantique	Lethrinusatlanticus	25	50	0	-100,0
Tilapia	Saroterodonmélanoteron	335	325	0	-100,0
Total		1 729 290	2 011 961	1801105	-10,5

Source : Service régional de la Pèche de Kaffrine, 2018

En 2016, la commercialisation des produits halieutiques dans la région était chiffrée à 1729,29 tonnes contre 2011,96 tonnes en 2017, soit une hausse de 16,34% en rythme annuel.

En 2018, le volume de la commercialisation est de 1081,1 tonnes, soit une baisse de 10,5% par rapport à 2017. La principale espèce commercialisée est la sardinelle communément appelée « yaboye » poisson très prisé par la population et plus accessible par rapport à son prix avec 78% des ventes en 2018.

Tableau XI-2 : Synthèse des statistiques des apports extérieurs dans la région de Kaffrine en 2018

Année	Volumes commercialisés par département (en tonne)				Région
	Kaffrine	Koungheul	Birkelane	Malem Hodar	
2016	1,099	304	268	58	631,099
2017	1459,13	385,359	133,17	43,8	2021,459
2018	1320,64	362,58	120,98	29,3	1833,5
Variation (2017/2018) en %	**-9,5**	**-5,9**	**-9,2**	**-33,1**	**-9,3**

Source : ***Service régional de la Pèche de Kaffrine, 2016***

En 2017, la ventilation des produits halieutiques à travers les différents départements montre que le département de Kaffrine est mieux ravitaillé avec 72% du poids global. En 2018, cette situation demeure avec 1320,644 tonnes enregistrées dans le département de Kaffrine, soit 72% du poids global commercialisé dans la région. Le marché de Koungheul suit avec 362,577 tonnes, soit 19,8% puis celui de Birkelane avec 120,98 tonnes représentant 6,6% du volume commercialisé et enfin le département de Malem Hodar où on a commercialisé 29,3 tonnes, soit 1,6% des produits halieutiques.

Les produits halieutiques consommés en 2017 dépassent ceux de 2018, soit une baisse de 9,3% notée au niveau régional.

XI.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XI.2.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- Existence de cours d'eau

XI.2.2. CONTRAINTES

- Inexistence de marché au poisson tout le territoire régional ;
- Inadéquation des moyens de transport des produits de la pêche ;
- Absence d'aires de débarquement adéquat ;
- Manque de moyens de conservation et de manutention des acteurs du secteur
- Ensablement et rétrécissement progressif du baobolong ;
- Augmentation de la salinité pendant la saison sèche.

XI.2.3. PERSPECTIVES

- Construire un complexe frigorifique à Koungheul et Kaffrine ;
- Démarrage des projets piscicoles annoncés lors du conseil des ministres déconcentré à Kaffrine.

Chapitre XII : RESSOURCES NATURELLES

Le gouvernement du Sénégal a mis en place des politiques dans le domaine de la foresterie visant à assurer une meilleure gestion des ressources forestières pour une réduction de la pauvreté par le maintien des relations socioéconomiques. Les services forestiers ont, ainsi, pour mission d'assurer la gestion durable des ressources forestières et fauniques et la conservation de la biodiversité. Cependant, les forêts sont, d'une manière générale, très dégradées.

Ces dégradations du couvert végétal arboré sont aussi présentes dans la région de Kaffrine en corrélation avec des comportements anthropiques néfastes tels que : coupes abusives, carbonisation illicite, feux de brousse, surpâturage et défrichements agricoles. Ainsi, cette situation favorise la disparition de plusieurs espèces dans la zone comme le Pterocarpus erinaceus, Cordyla pinnata, Prosopis africana, présentes dans la strate arborée au profit de strates arbustives composées de Combretum glutinosum, Terminalia macroptera….

La région de Kaffrine dispose de deux réserves sylvo-pastorales et de vastes zones de pâturage. Cette surface forestière constitue une source vitale pour les éleveurs. Cependant, elle est souvent menacée par des feux de brousse. Ce qui constitue une cause majeure de la raréfaction des ressources fourragères dans la région, causant des pertes énormes à l'élevage et à l'économie d'une manière générale.

Ce chapitre présente les services techniques et les autres intervenants du secteur de la foresterie. Il traite également de la gestion du domaine forestier et fait un bilan diagnostic du secteur.

XII.1. LES SERVICES TECHNIQUES ET LES AUTRES INTERVENANTS

XII.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques ont pour rôle d'assurer au niveau régional les programmes et politiques définis par les autorités. Il s'agit en réalité :

- d'assurer une exploitation rationnelle des ressources forestières et fauniques, l'aménagement des forêts tout en luttant contre l'exploitation frauduleuse ;
- d'accompagner les collectivités locales de la région dans des activités visant la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement ;
- d'appuyer la production de plants et de mener des actions de reboisement et

de restauration des sols avec les populations ;

- de mettre en œuvre des stratégies régionales de gestion durable des ressources pastorales par la lutte contre les feux de brousse ;
- de soutenir la mise en œuvre des actions des ONG, projets, programmes et autres partenaires intervenant dans la gestion durables des ressources naturelles et de l'environnement de la région de Kaffrine.
- Dans la région, le nombre d'agents a augmenté de 25% en 2018 par rapport à 2017. Rappelons que cet effectif était estimé à 31 agents en 2016. Les agents techniques des eaux et forêts et les gardes sont les plus nombreux avec respectivement des pourcentages de 45% et 30% en 2018. Puis s'en suivent les ITEF, les ingénieurs des eaux et forêts, les ITPN. Cependant, le nombre de femmes reste considérablement minime, soit une seule dans toute la région en 2018.

Tableau XII-1 : Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service

Diplômes	Sexe	IREF		Kaffrine		Koungheul		Birkelane		Malem Hodar		Région		
		2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	Variation en %
Ingénieur des Eaux et Forêts	Masc.	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	2	100
	Fem.	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
	Total	2	2	0	0	0	0	0	1	0	0	2	3	50
ITEF	Masc.	4	4	1	1	0	1	1	0	1	1	7	7	0
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
	Total	4	4	1	1	0	1	1	0	1	1	7	7	0
ITPN	Masc.	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	-100
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
	Total	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	-100
Agent technique des Eaux et Forêts	Masc.	0	0	7	7	4	4	3	3	4	4	18	18	0
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
	Total	0	0	7	7	4	4	3	3	4	4	18	18	0

Diplômes	Sexe	IREF		Kaffrine		Koungheul		Birkelane		Malem Hodar		Région		
		2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	Variation en %
Autres (Gardes)	Masc.	**0**	**0**	1	3	1	3	1	4	0	2	**3**	**12**	**300**
	Fem.	**0**	**0**	0	0	1	0	0	0	0	0	**1**	**0**	**-100**
	Total	**0**	**0**	1	3	2	3	1	4	0	2	**4**	**12**	**200**
Ensemble	Masc.	**5**	**5**	9	11	6	8	5	8	5	7	**30**	**39**	**30**
	Fem.	**1**	**1**	0	0	1	0	0	0	0	0	**2**	**1**	**-50**
	Total	**6**	**6**	9	11	7	8	5	8	5	7	**32**	**40**	**25**

Source : IREF

XII.1.2. LES AUTRES INTERVENANTS

Plusieurs acteurs interviennent dans ce secteur, qui constitue un pilier fondamental dans le système socioéconomique de la région, et pourtant, gangréné par de multiples problèmes. Face à cette situation, l'Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, dans le but de mettre en place des actions de restauration, collabore avec les partenaires au développement, afin de conserver et de protéger les ressources forestières et fauniques de la région. Elle est aussi épaulée dans sa mission par des ONG et même les populations locales.

Tableau XII-2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc.)	Domaines d'intervention	Zones d'intervention
KEEW	Association	Gestion de la faune et des aires protégées	zones amodiées
IED/Afrique	ONG	Lutte contre les feux de brousse (appui matériel)	Domaine forestier
PASA /LOUMAKAF	Projet	-Lutte contre les feux de brousse, - Reboisement et CES/DRS	Domaine forestier
Plan International	Projet	Renforcement de l'appui à la protection	Les écoles, collèges, daaras modernes, case des tous petits, etc.
PROGEDE2	Projet	Aménagement de Forêts	région de Kaffrine
Trees For the Future	ONG	Reboisement	Arrondissement de katakel et Gniby
PRAPS	Projet	Création UP, lutte contre les feux de brousse	Département de Koungheul
World vision	ONG	Reboisement	Département de Birkelane
Eiffage Sénégal	Entreprise	Protection forestière	Département de Birkelane

Source : IREF

Plusieurs organismes (KEEW, IED/Afrique, Trees For The Future, World Vision et Eiffage Sénégal) interviennent dans presque tous les départements que compte la région. Par ailleurs, en plus des organismes, des projets ont été mis en place. Par exemple, le Projet de Gestion durable et participative de l'Energie (PROGEDE II), dont l'objectif est de répondre aux besoins ruraux et urbains en énergie domestique, sans perte de couverture forestière, de biodiversité et du potentiel de séquestration du carbone de l'écosystème, et de créer des emplois pour les communautés bénéficiaires. Il s'agit d'un projet énergétique, puisqu'il permet la production de combustibles au bois durables tout en favorisant l'utilisation d'outils d'économie d'énergie et en protégeant les forêts. Le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine (PASA/Lou-Ma-Kaf), quant à lui, intervient dans le reboisement, la lutte contre les feux de brousse et le renforcement de capacités.

XII.2. GESTION DU DOMAINE FORESTIER

XII.2.1. PRESENTATION DU DOMAINE FORESTIER REGIONAL

La région de Kaffrine ne compte pas moins de 30 massifs forestiers dont 11 ont le statut d'aires protégées, autrement dit préservées de toute intervention humaine destructive.

Tableau XII-3 : Situation du domaine classé, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Superficie (km^2)	Forêts Classées		Taux de classement (%)
		Nombre	Superficie (Ha)	
Kaffrine	2716	5	51 850	19,09
Koungheul	4237	4	120 000	28,32
Birkelane	1422	1	8 100	5,69
Malem Hodar	3105.4	5	71 900	23,15
Région de Kaffrine	11 480, 4	15	251 850	21,2

Source : IREF

La majorité des massifs est localisée dans le département de Koungheul, soit un taux classement de 28,32%. Il est suivi par le département de Malem Hodar (23,15 %), puis de Kaffrine (19,09%). Le département de Birkelane ferme la marche, avec seulement 5,69 %. A noter que la superficie globale de la région est de 11 480,4 Km^2, dont 251 850 ha de forêts classées.

Carte XII-1: Occupation des sols de la région

XII.3. LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE

XII.3.1. LUTTE PREVENTIVE

La région de Kaffrine, comme la plupart des régions du Sénégal, n'est pas épargnée par les ravages des feux de brousse. En 2018, il a été noté plus de 56 feux de brousse dans toute la région. Ainsi, ils sont souvent à l'origine de la raréfaction des ressources fourragères, de la destruction des habitats sauvages et de la disparition de plusieurs espèces.

Tableau XII-4 : Evolution de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Comités de lutte contre les feux de brousse			
		Equipés	Sous - équipés	Pas du tout équipés	Total
Kaffrine	2017	0	0	33	33
	2018	0	3	39	42
Koungheul	2017				130
	2018	10	145	0	155
Birkelane	2017	0	0	40	40
	2018	5	48	0	53
Malem Hodar	2017	0	49	1	50
	2018	0	5	45	50
Région de Kaffrine	2017	0	49	74	300
	2018	15	201	84	300

Source : IREF

Le nombre de comités constitués pour lutter contre les feux de brousse dans la région est de 300 et n'a pas varié entre 2017 et 2018. Il était de 348 comités officiels en 2016, d'où la perte de 48 comités malgré les menaces constantes des feux de brousse. Les comités de lutte ne sont pas outillés de manière optimale. En effet, seules 15 comités disposent d'équipements adéquats et 84 comités n'ont aucun équipement. Plus de la moitié des comités se trouvent dans le département de Koungheul (155 comités) et ces derniers ont au moins un minimum d'équipements. Cela témoigne de l'importance que les acteurs accordent à cette lutte dans cette partie de la région qui enregistre le plus grand nombre de feux de brousse. Le département de Kaffrine (43 comités) et celui de Malem Hodar (50 comités) ont moins de comités et ceux constitués ne sont pas équipés.

Tableau XII-5 : Evolution du nombre de séances d'animation et de personnes touchées par celles-ci par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Séances d'animation		Personnes touchées	
		Nombre	%	Nombre	%
	2017	117	81,3	623	16,2
Kaffrine	**2018**	98	33	1237	10,4
	2017	8	2,7	230	6
Koungheul	**2018**	15	5,1	465	3,9
	2017	19	13,2	3000	77,9
Birkelane	**2018**	117	39,4	8590	72,0
	2017	ND		ND	
Malem Hodar	**2018**	67	22,6	1643	13,8
	2016	100	100	3241	100
	2017	144	100	3853	100
Région de Kaffrine	**2018**	297	100	11935	100

Source : IREF

Le nombre de séances animées dans la région de Kaffrine par les services forestiers n'a cessé d'augmenter lors de ces dernières années. En effet, estimé à plus de 100 séances en 2016, on compte 144 séances en 2017, et 297 séances en 2018. Le nombre de populations touchées suit aussi les mêmes tendances. Au nombre de 3241 personnes en 2016, il passe à 3853 personnes en 2017, puis à 11935 personnes en 2018. La majorité des personnes touchées par les séances d'animation résident dans le département de Birkelane et de Malem Hodar.

XII.3.2. LUTTE ACTIVE

Comme la sensibilisation, les actions concrètes sont nécessaires pour la bonne gestion et la maitrise des feux de brousse. Parmi ces actions, on peut noter l'ouverture et la réhabilitation de pare-feu.

Tableau XII-6 : Situation et évolution des pare-feu et feux précoces réalisés par circonscription administrative

Destinations	Kaffrine		Koungheul		Birkelane		Malem Hodar		Région			
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2016	2017	2018	Variation en %
Pare-feux ouverts (km)	2	0	0	0	35	35	57	15	138	37	50	35,1
Pare-feux réhabilités (km)	22	0	50	40	0	20	0	0	215	0	77	
Pare-feux non réhabilités (km)	1	25	27	37	0	0	0	0	0	0	0	
Total réseau pare-feux (km)	25	25	77	77	35	55	57	15	353	37	127	243,2

Source : IREF

En comparaison à 2016 (138 km ouverts et 215 km réhabilités), les pare-feu ouverts et réhabilités ont considérablement diminué lors des années suivantes. Ainsi, 37 Km de pare-feu sont ouverts et 0 km réhabilités en 2017. En 2018, les pare-feu ouverts ou réhabilités, sont respectivement de 50 Km et 77 Km. La même tendance est notée dans tous les départements que compte la région.

Cependant, la diminution des pare-feu dans la région coïncide paradoxalement avec le recul des surfaces brulées. Ce qui montre que les campagnes de sensibilisation ont eu les effets escomptés.

Tableau XII-7 : Evolution de la situation des feux de brousse par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année 2016		Année 2017		Année 2018		Variation en %	
	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées (ha)
Kaffrine	5	278	8	503	5	530	-37,5	5,4
Koungheul	24	2832	23	2543,75	17	1668,89	-26,1	-34,4
Birkelane	12	2016,99	8	1091	20	129	150	-88,2
Malem Hodar	16	7875	12	4269	14	1072	16,7	-74,9
Région	57	13001,99	51	8406,75	56	3399,89	9,8	-59,6

Source : IREF

Le nombre de feux de brousse enregistrés dans la région est presque constant entre 2016 et 2018. Cependant, les superficies brulées ont connu une baisse notoire. En effet, elles passent de 13001,99 Ha en 2016, à 8406,75 Ha en 2017, puis à 3399,89 Ha en 2018.

Ainsi, comme en 2016, les départements de Koungheul et Birkelane enregistrent toujours le plus de cas de feux de brousse. Ceci s'explique, s'en doute, par la vaste superficie et la couverture végétale, dont ils bénéficient. Malgré les efforts et les nombreuses séances de sensibilisation, le problème des feux de brousse se pose avec acuité dans la région.

XII.3.3. REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS

Malgré les difficultés liées à la mise en place des intrants, à Kaffrine, force est de reconnaître que d'énormes efforts ont été fournis dans le cadre de la production de plants. Ainsi, la production régionale est estimée à 1 323 900 plants en 2018, largement supérieure à celle de 2017 (469 469 plants). Toutefois, on note un fléchissement accentué dans la production de plants (469 469 plants) en 2017, comparée à 2016 (1 169 049 plants).

Hormis les pépinières villageoises, toutes les autres pépinières ont connu des productions croissantes en 2018 par rapport à l'année précédente.

Tableau XII-8 : Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative

Type de pépinière	Kaffrine		Koungheul		Birkelane		Malem Hodar		Région de Kaffrine		
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	Variation %
Régie	44102	42416	7265	22000	22808	90 000	29996	30905	104171	185321	77,9
Villageoises	0	2554	0	1500	61139	29400	37396	9360	98535	42814	-56,5
Communautaires	0	0	0	0	0	0	7251	0	7251	0	-100
Privées / Individuelles	180976	1003261	1300	6750	61053	30500	3778	48966	247107	1089477	340,9
Scolaires	0	700	0	0	0	0	10205	9360	10205	10060	-1,4
Total	225078	1048931	8565	30250	147200	149900	88626	94819	469469	1323900	182

Source : IREF, 2018

Selon l'analyse des pépinières par type, on note une prépondérance des pépinières privées/individuelles, avec 52,6% de la production en 2017 et 82,3% de celle de 2018. Ceci s'explique par la présence dans la zone de plusieurs ONG ou des privés qui accompagnent ces pépinières.

En 2018, la production des plants par zone est plus importante dans le département de Kaffrine avec 79,2% suivi respectivement de Birkelane (11,3%), de Malem Hodar (7,2%) et de Koungheul (2,3%).

Le tableau ci-dessous illustre la production des plants selon l'espèce.

Tableau XII-9 : Répartition et évolution du nombre de plants produits selon l'espèce, par circonscription administrative

Espèces	Kaffrine		Koungheul		Birkelane		Malem Hodar		Région de Kaffrine			
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2016	2017	2018	Variation %
Forestières	161247	934 680	6 714	8 753	113400	92 500	65534	61593	870336	346895	1097526	216,4
Fruitières	25018	15207	0	2410	1400	14000	6910	10119	107793	33328	41736	25,2
Fruitières forestières	23767	93740	0	3770	21200	29000	11535	15367	53919	56502	141877	151,1
Ornementales	4996	5304	1 851	15 317	11200	11000	4647	7740	137001	22694	39361	73,4
Total	225078	1048931	8565	30250	147200	149900	88626	94819	1169049	469469	1323900	182

Source : IREF

La répartition de la production des plants par espèce montre une prédominance de l'espèce forestière avec 82,9% du total. La quantité produite de cette espèce s'est accrue de 216,4% entre les années 2017 et 2018. On note également une tendance à la hausse de toutes les autres espèces durant la même période. Cependant, l'année 2017 est marquée par une baisse de la production de la quasi-totalité des espèces par rapport à 2016.

Cette prédominance de l'espèce forestière est observée dans tous les départements durant les années 2017 et 2018 sauf pour celui de Koungheul où la production de l'espèce ornementale est la plus importante en 2018.

XII.3.4. PLANTATIONS REALISEES

La dépendance des populations de cette région vis-à-vis des ressources forestières et la disparition rapide des arbres sont autant de raisons qui poussent les populations et les autorités compétentes à s'orienter vers une gestion durable des forêts. Ainsi, les surfaces plantées ont largement augmenté dans la région de Kaffrine.

A l'échelle régionale, 36 778,2 ha de plantations massives ont été concrétisées en 2018, contre 28 088,88 ha en 2017 et seulement 222,8 ha en 2016. Cette tendance

est consolidée surtout par la situation qui prévaut dans le département de Malem Hodar. Il compte à lui seul plus de 98 % des plantations massives.

Tableau XII-10 : Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative

Type de plantation	Kaffrine		Koungheul		Birkelane		Malem Hodar		Région de Kaffrine			
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2016	2017	2018	Variation %
Plantations massives (ha)	5,64	243,13	83,24	21,06	345	135	27655	36379	222,8	28088,88	36778,2	**30,9**
Plantations linéaires (km)	7,575	123,27	13,62	8,04	21	22	14 ,7	22	38,2	56,86	175,31	**208,3**
Plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	2	0,3	11,46	10,57	0	173	154	52	631,9	167,46	235,87	**40,9**

Source : IREF

S'agissant des plantations linéaires, la région a enregistré une hausse de 208,3 % entre 2017 et 2018 avec une dominance du département de Kaffrine qui a bénéficié de 123,27 km de plantations.

La même tendance haussière est notée concernant les plantations conservatoires et de réhabilitation avec +40,9 % en 2018, comparé à 2017.

Cette hausse est principalement portée par le département de Birkelane qui a connu un bond considérable en passant de 0 ha en 2017 à 173 ha en 2018.

XII.3.5. EXPLOITATIONS FORESTIERES

En dépit de sa fermeture à l'exploitation forestière, la région produit du bois de chauffe, du charbon de bois, et divers produits de cueillette comme le pain de singe. L'exploitation de la faune dans la région est favorisée par l'existence de zones d'intérêt cynégétique et de zones amodiées.

Tableau XII-11 : Evolution des quantités et valeurs de la production forestière dans la région

Espèces		Région de Kaffrine		
		Année 2017	Année 2018	Variation %
Charbon de bois	Qté (quintaux)	19 985	21360	6,88
	Valeur (1000 FCFA)	29 608,1	35401,3	19,56
Bois de chauffe	Qté (stères)	255	180	-41,66
	Valeur (1000 FCFA)	127,5	90	41,66
Produits de cueillette	Qté (tonnes)	136,636	110,074	-19,4
	Valeur (1000 FCFA)	2110,29	1651,09	-21 ,76

Source : IREF

Le charbon de bois occupe une place importante dans la production forestière au niveau de la région de Kaffrine. Sa production a connu aussi une légère augmentation de 6,88 % entre 2017 et 2018, parallèlement à sa valeur (19,56%). Cependant, les quantités de bois de chauffe et des produits de cueillette ont été enregistrées à la baisse, respectivement de -41,66 % et -19,4 %.

XII.4. GESTION DE LA FAUNE ET CHASSE

XII.4.1. POTENTIEL FAUNIQUE

La chasse se passe dans les zones d'intérêt cynégétique et dans les zones amodiées. Le principe de l'amodiation consiste, dans le respect de la législation en matière de gestion des terres du terroir, à attribuer, en dehors des aires protégées, un territoire de chasse à aménager sur lequel le droit de chasse, exclusivement dévolu à l'Etat, est loué à une personne physique ou morale. Cette location par l'Etat de ses droits de chasse est formalisée par un contrat dont les clauses sont fixées par un cahier des charges. La région ne compte qu'une zone d'intérêt cynégétique d'une superficie de 199 000 ha (la ZIC de Mbégué), qui se situe entre les arrondissements de Gniby (département de Kaffrine) et de Darou Minam2 (département de Malem Hodar.

Elle est composée d'une avifaune très riche et variée composée de francolins, pintades, outardes, cailles, gangas, pigeons, lièvres, poules de rochers...etc. La faune terrestre, moins diversifiée, est composée de lièvres, chacals, civettes, hyènes, lapins, écureuils et phacochères, etc.

La région a un important potentiel faunique. Cependant, on note une disparition de certaines espèces ces dernières années.

Tableau XII-12 : Répartition et évolution du nombre et des superficies des zones amodiées, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Nombre de Zones amodiées			Superficie (en ha)		
	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Kaffrine	2	2	2	110000	110 000	110 000
Koungheul	5	6	6	122340	142 340	142 340
Birkelane	1	1	1	30000	30 000	30 000
Malem Hodar	2	1	1	90 000	45 000	45 000
Région de Kaffrine	10	10	10	352 340	327 340	327 340

Source : IREF

Le nombre de zones amodiées dans la région n'a pas varié. Il est toujours au nombre de 10. Par contre, il faut noter la levée de l'amodiation d'une zone dans le département de Malem Hodar, compensé en termes de superficie par la création d'une zone amodiée dans celui de Koungheul. Ceci explique la baisse des superficies de 25000 ha entre 2016 et 2017.

XII.4.2. RESULTATS DES CAMPAGNES DE CHASSE

Ainsi, pour la pratique de la chasse dans les zones amodiées, 221 chasseurs ont obtenu des permis de chasse en 2018.

Tableau XII-13 : Evolution des résultats des campagnes de chasse, par circonscription administrative

Désignation	Kaffrine		Koungheul		Birkelane		Malem Hodar		Région de Kaffrine		
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	Variation %
Nombre de chasseurs	91	101	58	70		26	24	26		221	
Nb de pièces de gibiers à poils abattus	38	23	25	26	27	39	31	21	121	109	-9,9
Nb de pièces de gibiers à plumes abattus	5930	5995	1334	1283	2580	3355	695	971	10539	11604	10,1

Source : IREF

On dénote une baisse du nombre de gibiers à poils abattus dans la région entre 2017 et 2018, soit une variation de -9,9 %. Contrairement au nombre de pièces de gibiers à plumes abattus qui a augmenté de 10,1%. Le département de Kaffrine, comme dans le cadre des permis de chasse, domine en matière de gibiers à plumes abattus (51%) suivi du département de Birkelane (29%)

XII.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XII.5.1. ATOUTS

- L'existence de produits forestiers divers ;
- L'existence de marchés hebdomadaires ;
- L'existence d'une demande en produits forestiers ;
- L'existence d'activités diversifiées (chasse amodiée, exploitation des ligneux) ;
- L'existence de campements de chasse ;
- L'organisation des populations en comités villageois et inter-villageois de gestion ;
- L'aménagement de forêts ;
- L'existence de partenaires pour l'aménagement des forêts.

XII.5.2. CONTRAINTES

- L'assèchement des mares ;
- Le braconnage ;
- La destruction des habitats par les feux de brousse ;
- L'exploitation clandestine ;
- La divagation du bétail entraînant la destruction de jeunes plants par piétinement ;
- L'extension des surfaces de culture surtout dans les zones de Malem et Koungheul ;
- l'absence de matérialisation des limites des forêts classées ;
- l'absence de dénombrement des ressources fauniques ;
- l'absence de plans de gestion des aires protégées ;
- l'exploitation irrégulière dans les zones frontalières avec la Gambie (Nganda, Koungheul) ;
- la récurrence des feux de brousse ;
- la faible prise en charge de la gestion des ressources naturelles par les collectivités locales.

Chapitre XIII : ENVIRONNEMENT

L'environnement peut être considéré comme l'ensemble des éléments de la terre (air, eau, atmosphère, végétaux, animaux, etc.) et les interactions qui peuvent exister entre ces différentes composantes. Nonobstant sa nécessité pour la vie humaine, il subit des dégradations prononcées dues à une consommation de plus en plus importante d'énergies polluantes, aux effets du développement urbain, à l'élevage extensif, aux mauvaises pratiques culturales et à l'exploitation forestière. La protection de l'environnement est devenue donc un enjeu majeur pour aspirer à un développement durable. Ainsi, aux plans international et national, la préservation de l'environnement est une préoccupation de premier plan. En outre, la conférence de Paris sur le climat constitue une lueur d'espoir pour apporter des solutions pour maintenir le réchauffement climatique en-dessous de 2°C. Dans ce sillage, des pays en développement, comme le Sénégal, demandent la mise en place d'un fonds vert pour, entre autres, produire de l'électricité à base d'énergies renouvelables. La région de Kaffrine fait partie des zones d'invention qui sont ciblées par les projets et programmes de l'Etat qui visent à protéger l'environnement. Le Projet de Gestion Durable et Participative des Energies Traditionnelles de Substitution (PROGEDE 2) constitue une initiative phare en matière de diversification des énergies domestiques. Dans le même sillage, le Programme National du Biogaz domestique du Sénégal (PNB-SN) permet aux populations rurales de la région de faire la cuisson à l'aide d'un gaz et de bénéficier d'un éclairage à partir de la bouse de vache et de l'eau. En outre, la région bénéficie des initiatives prises par l'Etat qui visent à donner à la population un cadre vie plus attrayant. Il y a, entre autres initiatives, le Programme National de Gestion des Déchets (PNGD) et la loi sur l'interdiction des sachets plastiques qui est rentrée en vigueur.

Ce chapitre analyse la situation de l'environnement dans la région à travers la préservation et l'amélioration du cadre de vie, la gestion des pollutions et des installations classées pour la protection de l'environnement.

XIII.1. PRESERVATION ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE

XIII.1.1. LA COLLECTE ET L'EVACUATION DES DECHETS

Pour la deuxième année de mise en œuvre du Programme National des Gestion des Déchets (PNGD), la mairie de la commune de Kaffrine a recruté 22 agents dont deux superviseurs et 20 collecteurs. Concernant les matériels, l'unité de gestion des déchets de la mairie de Kaffrine dispose d'une benne à ordures ménagères qui effectue deux

à trois rotations par jour. En outre, les agents de terrain disposent de petits matériels (râteaux, brouettes, pelles, balaies, etc.) qui sont renouvelés tous les trois mois par le PNGD. En plus des opérations de routine réalisées quotidiennement, l'unité de gestion des déchets de la mairie effectue des opérations « coup de poing » pour éradiquer les dépôts sauvages.

XIII.1.2. GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

Depuis qu'elle est érigée en région en 2008, Kaffrine connait un développement très timide des établissements classés. Ils sont déclarés et conformes à la réglementation et essentiellement composés de station services, de boulangeries. Cependant, on note la présence d'établissements soumis à déclaration ou à autorisation qui exploitent sans se conformer à la réglementation. Les statistiques sont disponibles pour deux ICPE de 2ième classe, à savoir les stations-services et les boulangeries.

Tableau XIII-1 : Evolution des ICPE selon la nature et la classe

Nature ICPE	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %
Stations-services	1	1	0,0	6	7	20,0	3	3	0,0	1	1	0,0	10	11	10,0
Boulangeries	2	2	0,0	6	6	0,0	2	2	0,0	1	1	0,0	11	11	0,0
Total	3	3	0,0	12	12	9,1	5	5	0,0	2	2	0,0	21	22	4,8

Source : Service Régional du Commerce de Kaffrine, 2016

En 2016, le nombre d'installations classées pour la protection de l'environnement répertoriées dans la région est quasi stable et s'établit à 22 contre 21 en 2015. Ainsi, seule une station-service a été ouverte, ramenant l'effectif à 11 stations-services dont 1 à Birkelane, 6 à Kaffrine, 3 à Koungheul et 1 localisée dans le département de Malem Hoddar. Cette nouvelle station-service est construite dans le département de Kaffrine. Quant aux boulangeries, le nombre (11) n'a pas évolué par rapport à 2015. Le département de Kaffrine concentre l'essentiel des ICPE avec 6 stations-services et 6 boulangeries, soit 54,5%. Il est suivi par Koungheul avec 5 ICPE, ensuite Birkelane avec 3 ICPE et, enfin, Malem Hodar avec 2 ICPE.

XIII.1.3. GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA DEGRADATION DES SOLS

Région à vocation agro-sylvo-pastorale, Kaffrine souffre des effets néfastes des changements climatiques ces dernières années. Avec le retour des fortes pluies au cours de ces dernières années, la région a eu à faire face à des inondations aux conséquences désastreuses sur les populations et les systèmes de production. En effet, ces inondations ont eu à entrainer des pertes en vies humaines, particulièrement dans les départements de Koungheul et Kaffrine. Ces conséquences sont aussi visibles sur le plan de la production agricole avec l'inondation des parcelles entrainant des pertes de récoltes, surtout dans les départements de Malem Hodar et de Koungheul. Il en est de même sur le système d'élevage extensif à travers le tarissement précoce de mares et la rareté des pâturages dans la zone du Ferlo.

De manière globale, ces inondations ont eu des conséquences négatives sur les conditions d'existence des populations avec la destruction en grande partie des villages touchés par les fortes pluies, notamment dans le département de Koungheul. Au-delà des impacts directs des changements climatiques sur la vie quotidienne des populations, la dégradation de l'environnement, la hausse de la température, la réduction de la période de fraicheur, le retard des pluies sont autant de manifestations observées sur le climat. Il en découle une aggravation de la vulnérabilité des populations déjà causée par leur niveau de pauvreté.

XIII.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIII.2.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- Existence d'un cadre de concertation régional sur l'environnement ;
- Appui de l'Etat à travers des projets et programmes ;
- Accompagnement des collectivités locales ;
- Existence de partenaires appuyant les initiatives de lutte contre les changements climatiques.

XIII.2.2. CONTRAINTES

- Insuffisance de communication et de sensibilisation sur l'environnement dans le développement durable ;
- Dépôts sauvages ;
- Mauvaises pratiques agro-sylvo-pastorales ;

- Absence de plan d'assainissement ;
- Dégradation du couvert végétal et des sols ;
- Occupation des zones non aedificandi.

CONCLUSION

Depuis qu'elle est érigée en région en 2008, Kaffrine connait un développement très timide des établissements classés. A vocation agro-sylvo-pastorale, la région souffre des effets néfastes des changements climatiques, notamment les inondations qui ont eu des conséquences désastreuses sur les populations et les systèmes de production.

Chapitre XIV : EMPLOI ET TRAVAIL

Depuis le milieu des années 2000, nous assistons à une création massive d'agences publiques de promotion de l'emploi des jeunes au Sénégal avec comme objectif principal la lutte contre l'exclusion socio-économique par le marché du travail. En plus, au-delà de la création de ces agences, d'autres programmes et actions ont été mis en œuvre pour la promotion de l'emploi des jeunes. Ainsi, l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ) a été créée suite à la fusion de l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (l'ANEJ), de l'Agence pour l'Emploi des Jeunes des Banlieues (l'AJEB), de l'Agence Nationale d'Appui aux Marchands Ambulants (l'ANAMA) et du Fonds National de Promotion de la Jeunesse (FNPJ). Plus récemment en 2017, une Délégation à l'Entreprenariat Rapide (DER) a été créée. Cette DER, rattachée à la Présidence de la République, est destinée à promouvoir l'entreprenariat des femmes et des jeunes. Ceci, dans l'optique d'améliorer l'environnement des affaires et d'accroître les opportunités d'accès à l'emploi pour un plus grand nombre.

Ce chapitre évalue la situation de l'emploi dans la région et décrit les différentes activités économiques et les contrats de travail sans oublier de parler des conflits de travail qui existent entre employeurs et employés.

XIV.1. Le niveau d'activité

En 2018, près de trois quart (72,4%) de la population en âge de travailler (âgée de 15 ans ou plus) ont participé au marché du travail dans la région de Kaffrine contre 61,6% au niveau national. Les hommes sont plus nombreux dans cette population avec 55,4%. Le taux de participation des 15 ans ou plus varie selon le milieu de résidence, avec 58,8% en milieu urbain, contre 75,7% en milieu rural. Ce résultat est en corrélation avec l'activité économique de la région dominée par l'agriculture. Ce taux varie également selon le sexe : 82,6% des hommes en âge de travailler sont sur le marché du travail contre 62,8% de femmes. Parmi la population en âge de travailler, 41,3% ont au moins 35 ans et 28,9% ont moins de 25 ans.

Graphique XIV-1 : Taux d'activité de la région de Kaffrine selon le milieu de résidence et le sexe

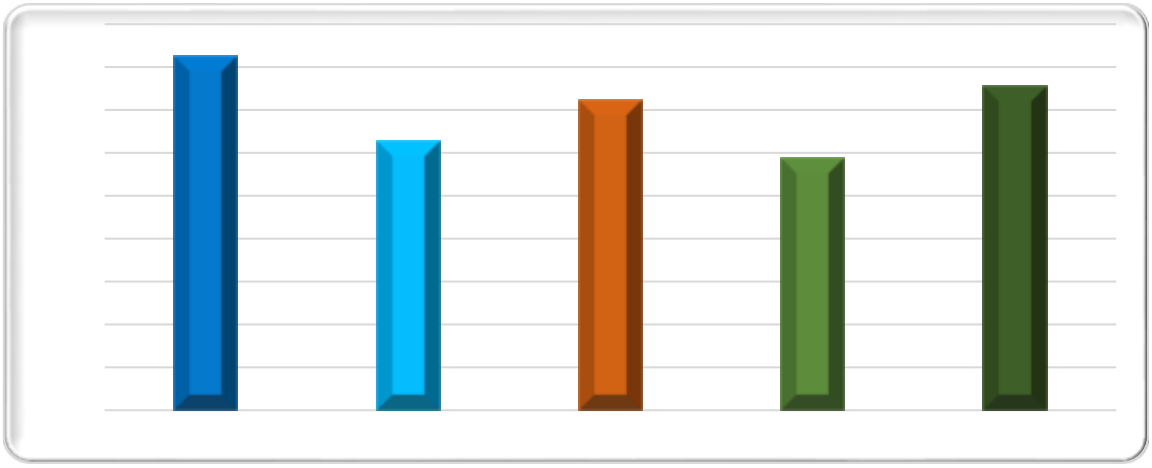

Source : ANSD. ENES 2018

XIV.1.1. NIVEAU D'EMPLOI

La population en emploi est constituée des employeurs et travailleurs pour compte propre ainsi que des salariés. Plus du tiers (37,8%) de la population kaffrinoise en âge de travailler a eu un emploi. Le taux d'emploi est plus élevé en milieu urbain avec 44,8% contre 36,2% en milieu rural. Des variations plus importantes sont observées entre les hommes et les femmes. Pour les premiers, le taux d'emploi est à 54,3%, alors que pour les seconds, il est estimé à 22,3%.

Graphique XIV-2 : Taux d'emploi selon le milieu de résidence et le sexe dans la région de Kaffrine

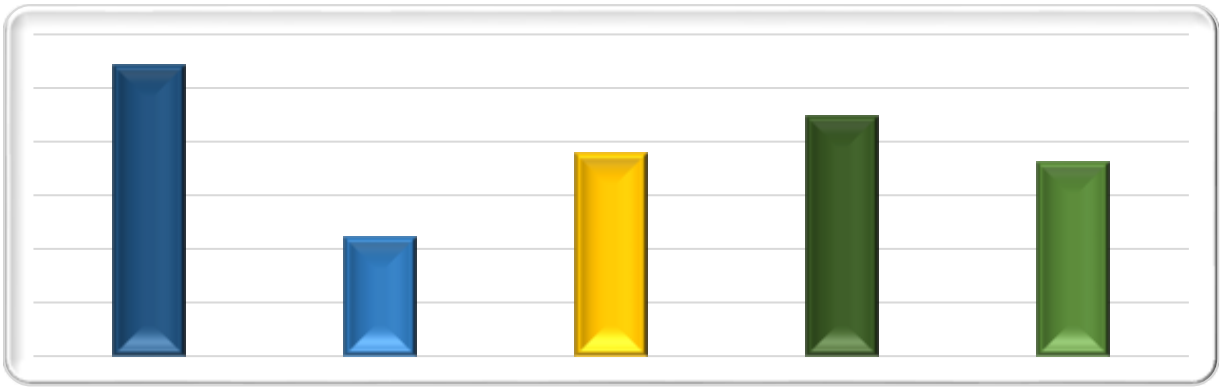

Source : ANSD. ENES 2018

XIV.1.2. AIDES FAMILIAUX

Les aides familiaux sont, par définition, des personnes non-salariées qui travaillent dans les activités productrices des ménages. Cette absence de rémunération fait qu'ils ne sont pas pris en compte dans l'emploi. Les aides familiaux constituent une composante essentielle de la main-d'œuvre. En 2018, ils ont constitué 32,8% de la main-d'œuvre de la région. En milieu rural, 37,2% de la population active sont des aides familiaux. Ils concernent davantage les femmes (38,6%) que les hommes (28,2%).

Graphique XIV-3 : Proportion d'aides familiaux dans la main-d'œuvre selon le milieu de résidence et le sexe

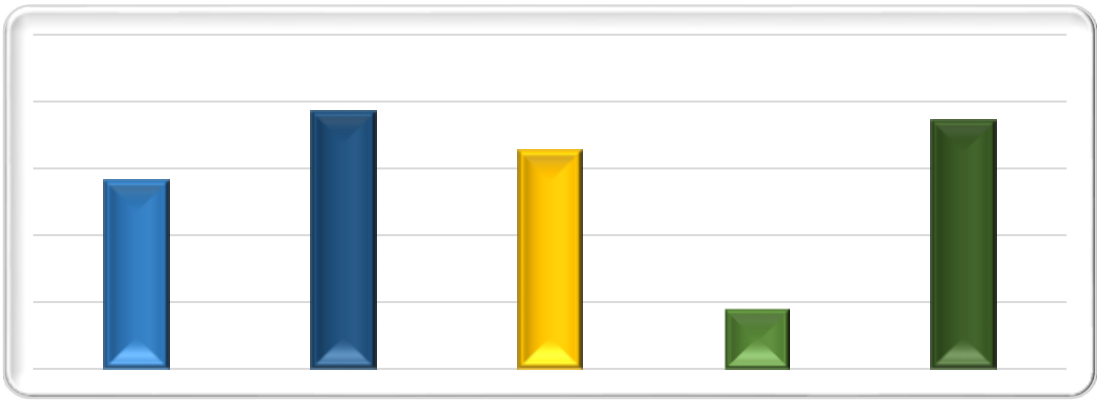

Source : ANSD. ENES 2018

XIV.1.3. NIVEAU DU CHOMAGE

Le taux de chômage des personnes âgées de 15 ans ou plus de la région de Kaffrine est estimé à 14,9% contre 14,2% au niveau national en 2018. Il est légèrement plus élevé en milieu rural où 15% de la population active sont au chômage contre 14,6% en zone urbaine. Selon le sexe, le chômage touche davantage les femmes (26%) que les hommes (6,1%).

Graphique XIV-4 : Taux de chômage selon le milieu de résidence et le sexe

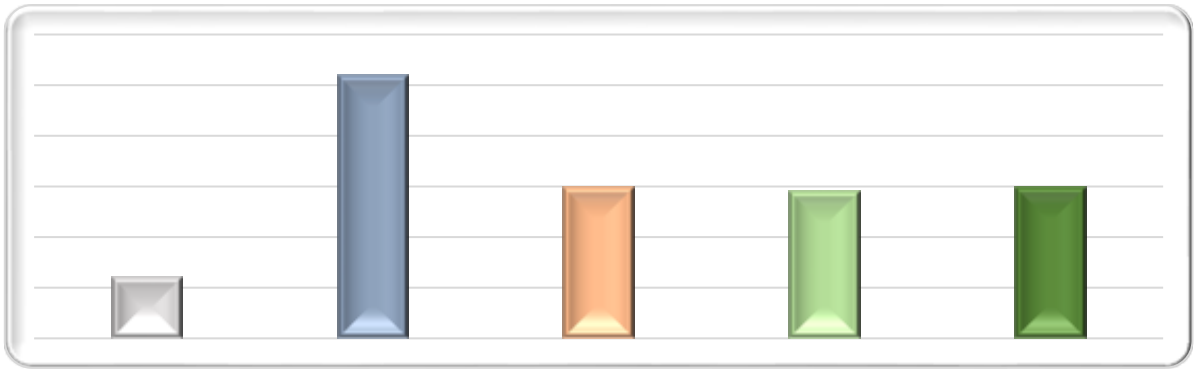

Source : ANSD. ENES 2018

XIV.1.4. LES ETABLISSEMENTS

Dans cette partie, il est question d'aborder le dynamisme du marché du travail dans la région de Kaffrine par le biais de la création et de l'évolution du nombre d'établissements et, dans une moindre mesure, les ouvertures et fermetures d'établissements.

Tableau XIV-1 : Nombre d'établissements nouvellement ouverts selon l'activité principale et la circonscription administrative

Activité principale	Birkelane		Kaffrine		Koungheul		Malem Hodar		Région	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Industries des oléagineux	0	0	1	0	1	0	0	0	**2**	**0**
Boulangerie, pâtisserie et pâtes alimentaires	0	0	0	0	0	1	0	0	**0**	**1**
Industries du bois	0	0	0	1	0	0	0	0	**0**	**1**
Autres industries mécaniques	0	0	1	0	0	0	0	0	**1**	**0**
Préparation de sites et construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil	1	0	1	6	0	0	0	0	**2**	**6**
Commerce de véhicules, d'accessoires et de carburant	0	0	0	1	0	0	0	0	**0**	**1**
Autres commerces	0	0	8	10	0	0	0	0	**8**	**10**
Hôtels, bars et restaurants	0	0	1	1	0	0	0	0	**1**	**1**
Activités financières	0	0	0	0	0	1	0	1	**0**	**2**
Réparations	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**	**0**
Education	0	0	0	2	0	0	0	0	**0**	**2**
Santé et action sociale	0	1	0	1	0	1	0	0	**0**	**3**
Services collectifs, sociaux et personnels	2	1	2	1	3	1	1	1	**8**	**4**
Total	**3**	**2**	**14**	**23**	**4**	**4**	**1**	**2**	**22**	**31**

Source : ANSD et IRTSS de Kaffrine

Le tableau ci-dessus révèle une variation de +40% du nombre d'établissements ouverts dans la région de Kaffrine entre 2017 et 2018.

En effet, le département de Kaffrine concentre à lui seul la totalité des nouveaux établissements. Soit un surplus de 9 établissements en 2018 par rapport à 2017.

Cependant, notons une fermeture d'un établissement dans le département de Birkelane, compensée par une ouverture dans celui de Malem Hodar en 2018.

Ainsi, dix sur les 31 (32%) établissements sont dans la branche du commerce. En ce qui concerne les nouveaux établissements ouverts dans la région, près de la moitié (44%) sont dans le secteur de la préparation de sites et construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil.

Tableau XIV-2 : Evolution du nombre d'établissements ouverts et fermés dans la région

	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Ouverture	**13**	**22**	**31**
Fermeture	**5**	**1**	**2**

Source : IRTSS

Le nombre d'établissements ouverts dans la région n'a cessé d'accroitre au fil des ans. En effet, on note 18 de plus en 2018 par rapport à 2016. En 2017, ce nombre s'estimait à 22 établissements, soit une variation de 40,9% en comparaison de 2016.

Cependant, la cessation d'activité ou fermeture d'établissements est aussi constatée dans la région, mais le rythme de création d'entreprises est plus soutenu. En effet, estimé à 5 établissements en 2016, le nombre de mort d'entreprise est dénombré à 1 seul établissement en 2017, puis 2 établissements en 2018.

XIV.1.5. LES CONTRATS DE TRAVAIL

Le contrat de travail est un acte de type privé qui lie juridiquement l'employeur et l'employé. Dans le cadre du contrat de travail, le salarié met son activité professionnelle à disposition de son employeur qui dans ce cadre a autorité sur lui. En contrepartie, l'employeur verse un salaire à son salarié.

Dans la région de Kaffrine, les types de contrats généralement enregistrés sont :

- Les contrats à durée indéterminée (CDI)
- Les contrats à durée déterminée (CDD).

Tableau XIV-3 : Evolution du nombre de contrats de travail selon le type

Type de contrat de travail	sexe	Département Birkelane		Département Kaffrine		Département Koungheul		Département Malem Hodar		Région		
		2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	Var. %
Contrat à durée indéterminée	Masc.	2	2	23	31	3	4	4	4	**32**	**41**	**28,1**
	Fem.	0	0	6	2	1	2	0	1	**7**	**5**	**-28,6**
	Ens.	2	2	29	33	4	6	4	5	**39**	**46**	**17,9**
Contrat à durée déterminée	Masc.	2	4	69	65	12	3	0	4	**83**	**76**	**-8,4**
	Fem.	0	0	14	19	2	1	0	1	**16**	**21**	**31,3**
	Ens.	2	4	83	84	14	4	0	5	**99**	**97**	**-2,0**
Contrats saisonniers	Masc.	0	0	18	13	0	0	0	0	**18**	**13**	**-27,8**
	Fem.	0	0	1	1	0	0	0	0	**1**	**1**	**0,0**
	Ens.	0	0	9	14	0	0	0	0	**19**	**14**	**-26,3**
Apprentissage	Masc.	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**	**0**	
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**	**0**	
	Ens.	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**	**0**	
Autres	Masc.	0	0	1	2	0	0	0	0	**1**	**2**	**100,0**
	Fem.	0	0	0	8	0	0	0	0	**0**	**8**	
	Ens.	0	0	1	10	0	0	0	0	**1**	**10**	**900,0**
Total	Masc.	4	4	111	111	15	7	4	8	**134**	**132**	**-1,5**
	Fem.	0	0	21	22	3	3	0	2	**24**	**35**	**45,8**
	Ens.	4	4	131	133	18	10	4	10	**158**	**167**	**5,7**

Source : IRTSS de Kaffrine

Le nombre de contrats enregistrés dans la région est estimé à 167 en 2018, contre 158 en 2017, soit une variation de +5,7%. Notons, cependant, qu'une augmentation de 45,8% des contrats des femmes vient compenser plus que proportionnellement la baisse de ceux des hommes (-1,5%) en 2018.

La variation positive des contrats de travail, est sans nul doute imputable à l'augmentation des CDI dans la région. En effet, en 2018, les CDI sont comptabilisés à 46 contre 39 l'année précédente. Les CDD quant à eux, ont connu une baisse de -2%.

L'analyse par département montre que la majorité des contrats acquittés provient du département de Kaffrine, soit 82,9% et 79,6% respectivement en 2017 et 2018, contre 74% en 2016. Ensuite, s'en suivent modestement les départements de Koungheul (10) contrats en 2018, Malem Hodar (10) et Birkelane (4).

Il est aisé de noter, aussi, une large domination des hommes dans les signatures de contrats dans toutes les localités de la région de Kaffrine.

XIV.1.6. LES CONFLITS DE TRAVAIL

Les conflits individuels interviennent à la suite d'un désaccord survenu entre l'employeur et l'employé et, au cas échéant, la loi stipule que tout différend collectif doit être immédiatement notifié par la partie la plus diligente :

- à l'inspecteur du Travail et de la Sécurité sociale, lorsque le conflit est limité au ressort d'une Inspection régionale du Travail et de la Sécurité sociale ;
- au Directeur Général du Travail et de la Sécurité sociale, lorsque le conflit s'étend sur les ressorts de plusieurs inspections régionales du Travail et de la sécurité sociale.

Le tableau suivant fait état des lieux sur les conflits individuels et collectifs dans la région de Kaffrine en 2017 et en 2018.

Tableau XIV-4 : Evolution de la situation du nombre de conflits de travail, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Conflits individuels				Conflits collectifs				Ensemble			
		Conciliations	Conciliations partielles	Non-conciliations	Total	Conciliations	Conciliations partielles	Non-conciliations	Total	Conciliations	Conciliations partielles	Non-conciliations	Total
Département Birkelane	**2017**	0	0	0	0	0	0	0	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
	2018	0	0	0	0	0	0	0	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Département Kaffrine	**2017**	3	0	1	4	0	0	0	**0**	**3**	**0**	**1**	**4**
	2018	2	1	2	5	0	0	0	**0**	**2**	**1**	**2**	**5**
Département Koungheul	**2017**	1	0	0	1	0	0	0	**0**	**1**	**0**	**0**	**1**
	2018	0	0	0	0	0	0	0	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Département Malem Hodar	**2017**	0	0	0	0	0	0	0	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
	2018	0	0	0	0	0	0	0	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Région Kaffrine	**2017**	**4**	**0**	**1**	**5**	**0**	**0**	**0**	**0**	**4**	**0**	**1**	**5**
	2018	**2**	**1**	**2**	**5**	**0**	**0**	**0**	**0**	**2**	**1**	**2**	**5**

Source : IRTSS de Kaffrine

Le nombre de conflits dans la région, qui s'estimait à 15 en 2016, a diminué durant les deux dernières années. En effet, il est estimé à 5 en 2017 de même en 2018, soit une baisse de -200%. L'inspection du travail, comme en 2016, a réglé la majorité des conflits (4 conciliations en 2017 et 2 conciliations en 2018). Toutefois, des non-

conciliations sont constatées en parallèle toujours à 2016. Soit 2 non-conciliations en 2018 contre 1 non-conciliation en 2017.

XIV.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIV.2.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- Variété des initiatives surtout dans le commerce et la restauration
- Vocation agricole de la région.

XIV.2.2. CONTRAINTES

- Manques d'information sur les conditions d'ouverture d'un établissement
- Manque de financement.

Chapitre XV : TRANSPORT

Les échanges, la mobilité des personnes et des biens constituent des facteurs importants dans le développement économique d'une localité. C'est pourquoi, ce secteur occupe une place essentielle dans les politiques et programmes gouvernementaux.

Ainsi, forte de sa position stratégique, la région de Kaffrine joue un rôle prépondérant dans les échanges entre le Sénégal et les pays limitrophes, mais aussi entre les différentes localités du pays. Cependant, malgré les nombreux programmes sectoriels élaborés dans le cadre du PUDC, des manquements sont toujours constatés dans le secteur au niveau de la région. En effet, pour faciliter l'écoulement des produits, et le désenclavement de certaines zones de la région, le gouvernement du Sénégal a mis en œuvre d'importants programmes et de projets de réfections de plusieurs routes et pistes.

Ce présent chapitre comprend deux parties. En premier lieu, il s'agira de présenter les différents types de transports terrestres pratiqués dans la région et en second lieu, faire un diagnostic du secteur.

XV.1. LES TRANSPORTS TERRESTRES

Il n'existe que le transport terrestre, en particulier le transport routier dans la localité. En effet, les autres types de transports (maritime, fluvial, ferroviaire) sont inexistants dans la région. Cependant, il est important de noter que la ligne ferroviaire Dakar-Bamako passe dans la région, mais elle n'est plus praticable depuis quelques temps.

XV.1.1. LE TRANSPORT ROUTIER

XV.1.1.1. Le réseau routier

Le réseau routier est réparti en réseau classé et en réseau non classé. La loi n°74-20 du 24 janvier 1974 et son décret d'application n°74-718 portent classification du réseau routier national et fixent le régime domanial de ce réseau. Ainsi, le classement administratif distingue cinq (5) classes de routes dont la hiérarchie est la suivante :

- les routes nationales (N) qui assurent les liaisons à grande distance entre plusieurs régions administratives ou avec les Etats limitrophes ;

- les routes régionales (R) qui assurent la liaison entre différents chefs – lieux de département d'une même région ;
- les routes départementales (D) qui assurent la liaison entre différents chefs-lieux d'arrondissement ou de communautés rurales à l'intérieur d'un même département ;
- les voiries urbaines (VU) qui assurent les liaisons à l'intérieur des centres urbains ;
- les pistes répertoriées (P) qui relient les routes départementales aux centres de production agricole.

Tableau XV-1 : Situation et évolution du réseau routier par circonscription administrative

Classification des routes	Type de routes	Région		
		2017	2018	Variation %
Nationales	Revêtues (km)	203,7	203,7	0
	Non Revêtues (km)	70	70	0
	Total (km)	273,7	273,7	0
Régionales	Revêtues (km)	0	0	0
	Non Revêtues (km)	387,3	387,3	0
	Total (km)	387,3	387,3	0
Départementales	Revêtues (km)	0	0	0
	Non Revêtues (km)	225,5	225,5	0
	Total (km)	225,5	225,5	0
Non classées	Revêtues (km)	0	0	0
	Non Revêtues (km)	27,6	27,6	0
	Total (km)	27,6	27,6	0
Ensemble	Revêtues (km)	203,7	203,7	0
	Non Revêtues (km)	737,4	737,4	0
	Total (km)	941,1	941,1	0

Source : Direction Régionale de l'AGEROUTE de Kaolack

Le réseau routier de la région de Kaffrine n'a pas connu de variation depuis quelques années. En effet, aucune réalisation n'a été constatée dans le secteur depuis trois ans. Le réseau routier global de la région reste donc à 941,1 km, dont 203,7 revêtues (21,6%) et 737,4 Km non revêtues (78,4%). Ainsi, à part les routes nationales, toutes les autres routes de la localité sont non revêtues. La région dispose de 387,3 km de routes régionales, 225,5 km de routes départementales et 27,6 km de pistes non classées toutes non revêtues.

Tableau XV. 1 : Projets en cours dans la région

Nature	Linéaire (km)	Département
Route R 40 Kaffrine – Nganda	35	Kaffrine
Route N 11 Kaffrine – Mbacké	110	Kaffrine
Route PROMOVILLES Kaffrine	6	Kaffrine
Piste Gniby – Darou Salam	9	Kaffrine
Piste Boulel – Medina Cheikh	10	Kaffrine
TOTAL	**170**	

Source : Direction Régionale de l'AGEROUTE de Kaolack

Dans le but de désenclaver la région et de faciliter les échanges, plusieurs projets sont actuellement en cours, en particulier dans le département de Kaffrine. Parmi les projets, il y a le tronçon de 35 km entre Kaffrine et Nganda, les pistes Boulel-Medina Cheikh et Gniby-Darou Salam, avec respectivement 10 km et 9 km. Dans le cadre du programme PROMOVILLES, la commune de Kaffrine bénéficiera de 6 km de route. A noter aussi la réfection du tronçon Kaffrine-Mbacké, long de 110 km.

XV.1.2. ACCESSIBILITE A UNE ROUTE OU PISTE DE PRODUCTION DANS LA REGION

L'accès à une voie de désenclavement est apprécié ici par rapport aux localités situées sur un rayon de 5 km d'une piste de production et d'une route butinée.

La région de Kaffrine dispose d'un linéaire global de 879 km en voie de désenclavement terrestre avec 202 km de routes bitumées (la Route Nationale 1 qui la traverse d'Est en Ouest sur une longueur de 145 km, la Route Nationale 11 longue de 49 km et 8 km en voirie urbaine) et 685 km de pistes latéritiques.

Les tableaux ci-après présentent la situation détaillée aux niveaux communal et départemental. Il est présenté le réseau des pistes latéritiques, des routes bitumées mais également l'existence de gares routières et les indices d'accès et de couverture des localités par rapport à un rayon de 5 km d'une piste de production et d'une route bitumée.

Pour les pistes latéritiques, au niveau du département de Birkelane, le linéaire est de 128 km environ pour un taux de couverture de ses localités de 84,8%. Cette situation cache d'énormes disparités territoriales au sein du même département. En effet, les communes de Mabo (44,12 km) et Ndiognick (27,76 km) abritent plus de la moitié (56,2%) des pistes latéritiques du département. Birkelane (0,6 km), Ségré Gatta (5,5

km) et Mbeuleup (6,35 km) sont les communes qui abritent moins de pistes latéritiques dans le département. Cependant, on constate que les communes qui abritent relativement plus de linéaire de pistes sont celles qui sont les moins couvertes en termes de localités situées à moins de 5 km d'une piste. En effet, Birkelane, Ségré Gatta et Mbeuleup sont couvertes à 100% au moment où Diamal et Ndiognick présentent des taux de couverture respectifs de 48,3% et 73,6%.

Tableau XV-2 : Accessibilité à une route ou piste de production dans le département de Birkelane

Collectivités territoriales	Pistes latéritiques		Route bitumée		Existence de gare routière	Indice d'accessibilité rurale	Nbre de KM linéaire de piste dégradée
	Nbre de KM linéaire	Taux de couverture	Nbre de KM linéaire	Taux de Couverture			
Birkelane	00,6	100%	06,06	100%	Oui	100%	00
Mbeuleup	06,35	100%	00	00%	Non	100%	00
Ségré Gatta	5,5	100%	00	00%	Non	100%	05,5
Ndiognick	27,76	73,6	04,68	28,6%	Non	96,4%	8,80
Touba Mbella	16,7	78,4%	00	00%	Non	78,4%	16,7
Keur Mboucki	15,5	82,8%	12,45	86,2%	Non	100%	15,5
Mabo	44,12	95,7%	00	00%	Non	95,7%	04,35
Diamal	11,47	48,3%	10,7	62,06%	Non	86,2%	06,74
Total département Birkelane	**128**	**84,85%**	**33,89**	**34,6%**	**01**	**93,0%**	**57,59**

Source : Direction Régionale de l'AGEROUTE de Kaolack

Pour les routes bitumées, le département de Birkelane abrite un linéaire de 33,89 km réparti sur seulement 4 communes : Birkelane (6,06 km avec le passage de la RN1 et quelques kilomètres de voierie urbaine), Ndiognick (4,68 km avec le passage de la RN1), Keur Mboucki (12,45 km avec le passage de la RN1) et Diamal (10,7 km de route de désenclavement). Ce qui permet d'avoir un taux de couverture en route bitumée des localités sur un rayon de 5 km de 100% pour Birkelane, 86% pour Keur Mboucki, 62% pour Diamal et 28,6% pour Ndiognick.

On dénombre une seule gare routière dans le département avec un parc automobile peu dense. Près de la moitié des pistes du département (57,59 km) sont dans un état de dégradation avancé.

Pour les pistes latéritiques, au niveau du département de Kaffrine, le linéaire est de 172,3 km environ pour un taux de couverture de ses localités de 60,8%. Cette situation cache d'énormes disparités territoriales au sein du même département. En effet, les communes de Diamagadio (39,4 km), Kahi (27 km), Médinatoul Salam II (25,6 km) et Diockoul Mbelbouck (18,7 km) abritent plus de 64% des pistes latéritiques du département. Kathiote (16 km), Boulel (9 km) et Gniby (6,35 km) sont les communes qui abritent moins de pistes latéritiques dans le département à l'exception de Kaffrine et Nganda qui sont couverts à 100%. En corrélation avec le nombre de linéaire de pistes qu'elles abritent les communes de Kathiote, Boulel et Gniby sont celles qui ont un taux de couverture de leur localité en piste de moins de 35%.

Tableau XV-3 : Accessibilité à une route ou piste de production dans le département de Kaffrine

Collectivités territoriales	Pistes latéritiques		Route butinée		Existence de gare routière	Indice d'accessibilité rurale	Nbre de KM linéaire de piste dégradée
	Nbre de KM linéaire	Taux de couverture	Nbre de KM linéaire	Taux de Couverture			
Boulel	09	21,7%	22,4	41,3	Non	64,40%	00
Kahi	27	56,3%	23,7	81,3	Non	96,9%	14,65
Gniby	06	23,8%	15,2	42,9%	Non	52,4%	00
Kaffrine	01	100%	06	100%	Oui	100%	01
Kathiotte	16	34,80%	00	00%	Non	34,80%	00
Nganda	05,4	100%	00	00%	Oui	100%	00
Diamagadio	39,4	93,80%	00	00%	Non	93,80%	13,38
Diockoul Mbelbouck	18,7	69,70%	00	00%	Non	69,70%	00
Médinatoul Salam II	25,6	84,60%	00	00%	Non	84,60%	00
Département Kaffrine	**172,3**	**60,77%**	**67**	**29,5%**	**03**	**79,2%**	**29,03**

Source : Direction Régionale de l'AGEROUTE de Kaolack

Pour les routes bitumées, le département de Kaffrine abrite un linéaire de 67 km réparti sur l'axe nord de la région : Kaffrine (6 km), Gniby (15 km), Kahi (23,7 km) et Boulel (22,4 km). Ce qui permet d'avoir un taux de couverture en route bitumée des localités sur un rayon de 5 km de 100% pour Kaffrine, 42,9% pour Gniby, 81,3% pour Kahi et 41,3% pour Boulel.

On dénombre trois gares routières dans le département avec la nouvelle gare de Nganda. Plus 29 km des pistes du département sont dans un état de dégradation avancé.

Pour les pistes latéritiques, au niveau du département de Malem Hodar, le linéaire est de 147,25 km environ pour un taux de couverture de ses localités de 59,2%. Cette situation, insatisfaisante pour tendre vers l'accès universel à l'horizon 2025, présente des disparités territoriales au regard des communes. La commune de Darou Minam II n'abrite ni piste ni route bitumée.

Pour les routes bitumées, le département de Malem Hodar abrite un linéaire de 38,27 km polarisé par Sagna (29,04 km) et Malem Hodar (9,23 km). Ce qui permet d'avoir un taux de couverture en route bitumée des localités sur un rayon de 5 km de 100% pour Malem, 54% pour Sagna. On dénombre une gare routière dans le département de Malem Hodar et 42,7 km de pistes dégradées.

Tableau XV-4 : Accessibilité à une route ou piste de production dans le département de Malem Hodar

Collectivités territoriales	Pistes latéritiques		Route butinée		Existence de gare routière	Indice d'accessibilité rurale	Nbre de KM linéaire de piste dégradée
	Nbre de KM linéaire	Taux de couverture	Nbre de KM linéaire	Taux de Couverture			
Malem Hodar	06,95	100%	9,23	100%	Oui	100%	00
Sagna	37,03	60,06%	29,04	54,09%	Non	85,2%	00
Dianké Souf	31,97	93,8%	00	00%	Non	93,8%	24,62
Ndiobène Samba Lamo	25,91	76,9%	00	00%	Non	76,9%	9,54
Ndioum Gainth	10,54	42,3%	00	00%	Non	42,3%	8,54
Darou Minam II	00	00%	00	00%	Non	0%	00
Khelcom	34,85	41,3%	00	00%	Non	41,3%	00
Département Malèm Hodar	**147,25**	**59,19%**	**38,27**	**22,01%**	**01**	**61,1%**	**42,7**

Source : Direction Régionale de l'AGEROUTE de Kaolack

Le département de Koungheul dispose d'un linéaire de piste de production de 237,45 km dont 138 km sont dégradés. Le taux de couverture des localités situées à 5 km d'une piste est relativement faible, comparé aux autres départements ; il est estimé à 53,7%. Ribot (22%) et Gainthe Pathé (21%) sont les communes disposant de plus de localités enclavées. Pour les routes bitumées, le département de Koungheul abrite un linéaire de 63,6 km. Ce qui permet d'avoir un taux de couverture en route bitumée des localités sur un rayon de 5 km de 25,9%. On dénombre une gare routière dans le département.

Tableau XV-5 : Accessibilité à une route ou piste de production dans le département de Koungheul

Collectivités territoriales	Pistes latéritiques		Route butinée		Existence de gare routière	Indice d'accessibilité rurale	Nbre de KM linéaire de piste dégradée
	Nbre de KM linéaire	Taux de couverture	Nbre de KM linéaire	Taux de Couverture			
Koungheul	1,25	100%	06	100%	Oui	100%	00
Missirah Wadène	15,5	29,5%	14,1	34,09%	Non	50,0%	00
Gainth Pathé	31,9	21,0%	00	00%	Non	21,0%	31,9
Maka Yopp	47	72,7%	07,6	21,2%	Non	75,8%	14,91
Ida Mouride	40,1	60,8%	28,7	45,1%	Non	68,6%	33,22
Saly Escale	23,2	65,0%	00	00%	Non	65,0%	26,51
Fass Thiéckène	20,5	48,6%	7,2	32,4%	Non	59,0%	00
Lour Escale	38,6	63,9%	00	00%	Non	63,9%	12,10
Ribot Escale	19,4	22,0%	00	00%	Non	22,0%	19,4
Département Koungheul	**237,45**	**53,7%**	**63,6**	**25,9%**	**01**	**53,3%**	**138,04**

Source : Direction Régionale de l'AGEROUTE de Kaolack

Le taux d'accès à une voie de désenclavement tourne actuellement à 68,8% contre 56,40% en 2016, soit un bond de 12,4 points. Cette progression cache, cependant, des disparités surtout au niveau des départements de Malem Hodar et de Koungheul où les taux d'accès enregistrés tournent respectivement à 61,1% et 53,3%.

En outre, il convient de signaler que les disparités pourraient être plus importantes entre les territoires avec la situation des pistes difficilement praticables qui concerne plus de 267,63 km en termes de linéaires, soit 39% de linéaires. Le département de Koungheul qui présente certes le réseau le plus important en termes de piste, est le plus touché avec 138,04 km de linéaires dégradés. La carte ci-dessous présente la situation de l'accès à une route bitumée ou à une piste de production dans la région.

Carte XV-1: Taux d'accès aux routes et pistes de production des localités selon la commune

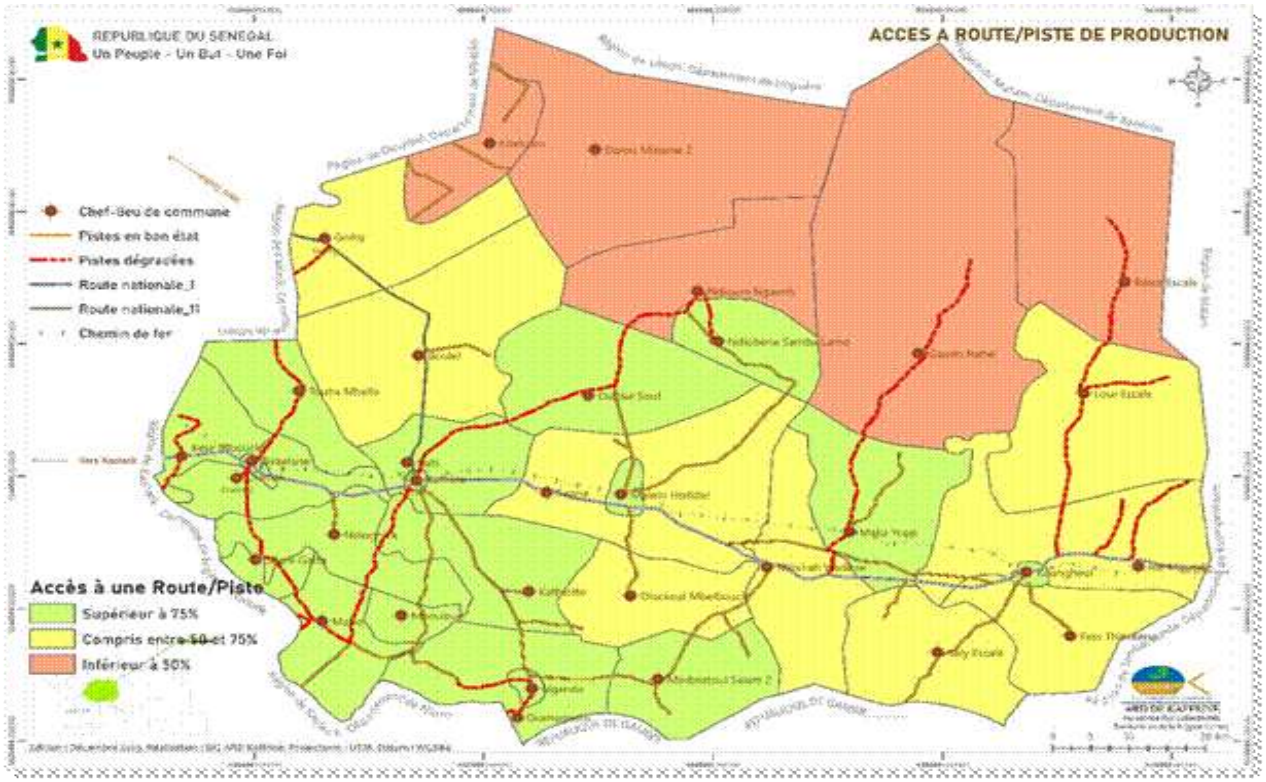

XV.1.3. LE PARC AUTOMOBILE

Le nombre d'immatriculations est estimé à 828 en 2017 contre 188 en 2016 avant de s'établir à 207 immatriculations en 2018. Ces dernières concernent en majorité les motos deux roues, les voitures particulières et les autocars de 8 places.

Tableau XV-6 : Evolution du parc automobile selon le type de voiture, par circonscription administrative

Type de véhicule	Région			
	2016	2017	2018	Variation (2018/2017) en %
Voitures particulières	76	48	26	-45,8
Taxis interurbains	5	5	2	-60
Taxis urbains	0	0	0	
Autocars (+ de 8 places)	21	9	11	22,2
Camionnettes	29	12	4	-66,7
Camions	15	5	3	-40
Tracteurs routiers	18	8	1	-87,5
Semi-remorques	18	3	6	100
Deux roues (motos)	6	738	154	-79,1
Autres	0	0	0	
Total	**188**	**828**	**207**	-75

Source : Division Régionale du transport de Kaffrine

La baisse des immatriculations en 2018 est imputable à la baisse de presque tous les types d'immatriculation. En effet, seule celles des autocars et des semi-remorques ont connu des tendances à la hausse.

Dans la région, la quasi-totalité des véhicules qui y circulent ont pris de l'âge. En effet, les véhicules âgés de plus de 10 ans constituent la majorité du parc automobile. Ils seront suivis par les véhicules âgés de 0 à 5 ans, ensuite des véhicules âgés de 6 à 10 ans.

Tableau XV-7 : Evolution du parc automobile selon le type et l'âge des véhicules

Type de véhicule	Age des véhicules								
	De 0 à 5 ans			De 6 à 10 ans			Plus de 10 ans		
	Année 2017	Année 2018	Variation %	Année 2017	Année 2018	Variation %	Année 2017	Année 2018	Variation %
Voitures particulières	2	11	450	2	11	450	48	26	-45,8
Taxis interurbains	0	0		0	0		0	2	
Taxis urbains	0	0		0	0		0	0	
Autocars (+ de 8 places)	0	0		0	0		9	11	22,2
Camionnettes	3	5	66,7	3	5	66,7	12	4	-66,7
Camions	0	0		0	0		5	3	-40
Tracteurs routiers	0	0		0	0		8	1	-87,5
Semi-remorques	7	13	85,7	0	0		3	6	100
Deux roues	0	0		0	0		738	454	-38,5
Total	12	29	141,7	5	16	220	823	507	-38,4

Source : Division Régionale du transport de Kaffrine

Le tableau montre une diminution du nombre de véhicules du parc automobile de la région imputable à la mise en fourrière de véhicules usés. En effet, le parc est composé en majorité de véhicules âgés de plus de 10 ans, dont le nombre a connu une baisse considérable de 38,4%, soit un passage de 823 véhicules en 2017 à 507 véhicules en 2018. Cependant, les véhicules âgés entre 0 et 5 ans et ceux âgés de 6 à 10 ans, ont connu des augmentations respectives de 141,7 % et 220 % mais cela n'a pas permis de renouveler entièrement le parc. A noter que la majorité de ces véhicules sont des particuliers.

XV.1.4. LES NOUVELLES IMMATRICULATIONS ET AUTRES OPERATIONS SUR LES VEHICULES

Entre 2010 et 2016, la Division Régionale des Transports de Kaffrine a immatriculé 1906 véhicules. En 2017, les nouveaux véhicules immatriculés sont dénombrés à 772 dans la région, contre 488 véhicules en 2018, soit une variation de -36,8%.

Tableau XV-8 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon le type

Types des véhicules immatriculés	Année 2016	Année 2017	Année 2018	variation 2018/2017	
				Nb	%
Voitures particulières	76	13	7	-6	-46,2
Taxis interurbains	5	0	0	0	
Taxis urbains	0	0	0	0	
Autocars (+ de 8 places)	21	0	0	0	
Camionnettes	29	3	5	2	66,7
Camions	15	0	0	0	
Tracteurs routiers	18	11	9	-2	-18,2
Semi-remorques	18	7	13	6	85,7
Deux roues (motos)	6	738	454	-284	-38,5
TOTAL	**188**	**772**	**488**	-284	-36,8

Source : Division Régionale du transport de Kaffrine

Tous les types de véhicules, sauf les camionnettes et les semi-remorques, ont vu leur nombre d'immatriculation baisser entre 2017 et 2018. Les nombres d'immatriculations des camionnettes et des semi-remorques ont connu des variations positives respectivement de 66,7% et de 85,7%. A noter que le nombre d'immatriculation des deux roues (motos) a connu une nette augmentation, comparé à 2016. En effet, estimé à 6 immatriculations en 2016, il est passé à 738 immatriculations en 2017 puis à 454 immatriculations en 2018.

Le nombre de véhicules immatriculés dans la région de Kaffrine a connu une tendance à la baisse entre 2017 et 2018. En effet, estimé à 823 immatriculations en 2017, il est passé à 208 immatriculations en 2018.

Tableau XV-9 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon l'état

Etat des véhicules immatriculés	Année 2017	Année 2018	variation 2018/2017	
			Nb	%
Véhicules neufs	743	170	-573	-77,1
Véhicules d'occasion	80	38	-42	-52,5
Total	**823**	**208**	**-615**	**-74,7**

Source : Division Régionale du transport de Kaffrine

Les immatriculations de véhicules neufs sont passées de 743 immatriculations en 2016 à 170 immatriculations en 2018, soit une variation de -77,1%. Cette même baisse est constatée avec les immatriculations des véhicules d'occasion avec une chute de 52,5%.

En 2018, le nombre d'opérations sans attribution de nouveaux numéros s'est rétréci de 5 par rapport à 2017. En effet, estimé à 155 en 2017, il passe à 150 en 2018, soit une baisse de 3,2%.

Tableau XV-10 : Evolution des opérations sans attribution de nouveau numéro

Opérations	Année 2017	Année 2018	variation 2018/2017	
			Nb	%
Mutations	54	36	-18	-33,3
Duplicatas	27	11	-16	-59,3
Renouvellements	**74**	**103**	29	39,2
Total	**155**	**150**	-5	-3,2

Source : Division Régionale du transport de Kaffrine

Cependant, il est important de noter qu'il y a une augmentation en ce qui concerne le nombre d'opérations de renouvellement dans la région. Il passe de 74 renouvellements en 2017 à 103 renouvellements en 2018. A noter que les autres composantes à savoir les mutations et les duplicatas, ont connu la tendance inverse, avec des variations respectives de -33,3% et -59,3%.

XV.1.5. LES PERMIS DE CONDUIRE

Les types de permis octroyés dans la région de Kaffrine concernent les deux roues, les véhicules légers, les poids lourds et les transports en commun, qui ont connu dans leur ensemble, une augmentation au fil des années. Ainsi, nous pouvons souligner une variation du nombre d'inscrits et d'admis successivement de 32,9% et de 43%.

Tableau XV-11 : Evolution du nombre d'inscrits et d'admis aux examens du code de la route et de la conduite selon le type de permis

Type de permis	Année	Code de la route			Conduite		
		Inscrits	Admis	% Admis / Inscrits	Inscrits	Admis	% Admis / Inscrits
Deux roues	2017	7	3	42,9	4	3	75
	2018	15	13	86,7	13	13	100
	Variation %	114,3	333,3		225	333,3	
Véhicules légers	2017	59	47	79,7	47	38	80,9
	2018	73	53	72,6	53	47	88,7
	Variation %	23,7	12,8		12,8	23,7	
Poids lourds	2017	139	121	87,1	121	118	97,5
	2018	207	186	89,9	186	186	100
	Variation %	48,9	53,7		53,7	57,6	
Transports en commun	2017	125	120	96	120	104	86,7
	2018	170	136	80	136	130	95,6
	Variation %	36,0	13,3		13,3	25	
Ensemble	2017	330	291	88,2	292	263	90,1
	2018	465	388	83,4	388	376	96,9
	Variation %	40,9	33,3		32,9	43	

Source : Division Régionale du transport de Kaffrine

En ce qui concerne le code de la route, le nombre d'inscrits a augmenté de 40,9% entre 2017 et 2018, ce qui porte une hausse des admis de 33,3%. Et pour la conduite, on note des variations respectives pour les inscrits et les admis de 32,9% et de 43%. Dans la région, pour tous les types de permis, le niveau de réussite par rapport au nombre d'inscrits est très satisfaisant. En effet, en 2018, on note 83,4% d'admis pour l'examen du code de la route, et un pourcentage de 96,9% d'admis à l'examen de conduite.

XV.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XV.2.1. ATOUTS :

- la situation géographique de la région centre du Sénégal ;
- la traversée de la Route Nationale 1 (presque toutes les villes de la région sont traversées par la RN1) ;
- l'existence du corridor « Dakar-Bamako » ;
- la possibilité de développer de restauration et d'ouverture de motel dans les communes avec le corridor ;

- la proximité avec la Gambie ;
- la demande importante en transport interurbain et intra-urbain ;
- la présence d'une organisation des transporteurs et chauffeurs ;
- l'existence de vélos-taxis ;
- l'existence de charrette pour le transport de marchandises ;
- l'existence de bus « horaires » entre Dakar et Kaffrine.

XV.2.2. CONTRAINTES :

- le stationnement anarchique des camions utilisant le corridor Dakar Bamako ;
- la vétusté du parc automobile ;
- l'insuffisance du réseau routier intra urbain et inter urbain ;
- l'insuffisance des pistes de production ;
- la méconnaissance du code de la route par les conducteurs de vélos taxis ;
- la difficile cohabitation entre les différents usagers de la route (charretiers, vélos-moteurs, automobilistes) ;
- l'absence de panneaux de signalisations sur la route ;
- le coût élevé du transport.

XV.2.3. PERSPECTIVES

- Bitumage de la route Nganda- Kaffrine en 2018 ;
- Au total, 13 pistes rurales d'au moins 200 km sont prévues dans la région dans le cadre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC).

Chapitre XVI : MINES ET ENERGIE

L'accès aux ressources minières et énergétiques offre un avantage comparatif important pour le développement socio-économique. Plusieurs pays se sont installés durablement sur le sentier de la croissance économique en exploitant à bon escient les ressources de leur sous-sol.

Le sous-sol du Sénégal renferme d'importants gisements de fer, d'or, de zircon, de phosphates, tout comme des ressources énergétiques pétrolières et gazières. Soucieux de tirer profit de ce potentiel par une gestion transparente et participative des ressources minières, le Sénégal s'est inscrit à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE).

La région de Kaffrine dispose de ressources minières liées aux différents types de sol. Selon le Service régional des Mines et Géologie, seuls le sable et la latérite sont exploités au niveau régional.

Hormis l'énergie électrique, il existe également l'énergie solaire fournie par l'Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale (ASER) et le PERACOD dans le cadre du programme d'électrification rurale.

Ce présent chapitre fait l'analyse des secteurs des mines et de l'énergie dans la région.

XVI.1. MINES

XVI.1.1. SITUATION DES CARRIERES ET DES MINES

La région de Kaffrine fait partie des moins nanties du pays en termes de ressources minières. En effet, la région ne dispose que de sable et de latérite comme ressources minières. Toutefois, ces deux matériaux jouent un rôle important dans la construction des bâtiments et des routes.

Tableau XVI-1 : Situation des carrières

Type	Nombre	Localisation
Sable	03	Birkelane, Kahi et Toune
Calcaire	00	
Basalte	00	
Latérite	01	Katakel
Argile	00	
Argile et Calcaire	00	
Calcaire et Basalte	00	
Total Année 2018	04	
Total Année 2017	04	
Variation %	0	

Source : ***Service Régional des Mines et de la Géologie de Kaffrine, 2018***

Trois carrières publiques de sable sont ouvertes dans la région :

- la carrière de Birkelane dans le département du même nom ;
- la carrière de Kahi située sur l'axe Kaffrine –Touba et fermée pour des raisons de sécurité (très proche de la route secondaire Kaffrine- Touba) ;
- la carrière de Toune à quelques encablures de Kaffrine, actuellement en pleine exploitation aussi bien pour les exploitants de Kaffrine que ceux des régions avoisinantes (Kaolack, Diourbel, etc.).

Dans le département de Koungheul, il n'existe aucune carrière publique de sable, malgré la forte demande des populations qui utilisent du sable de ramassage pour la construction. Présentement, des sites pouvant abriter des carrières ont été repérés dans les communes de Saly- Escale (Keur Aly lobé) et de Ida Mouride (Keur Nghaye).

XVI.1.2. PRODUCTION DES CARRIERES

Le sable est l'une des principales substances minérales exploitées dans le secteur minier. Il est exploité sous forme de carrières dans les localités de Birkelane, Kahi et Toune.

Durant l'année 2018, 11 378 033,3 m^3 de sable ont été extraits contre 8 220 000 m^3 en 2017, soit une hausse relative de 38,4 %. L'exploitation de sable dans la région a généré des ressources financières de 34 134 100 FCFA en 2018 et 24 660 000 FCFA en 2017, soit une hausse de 38,4 %.

Tableau XVI-2 : Evolution de la production des carrières selon le volume et la valeur

Type	Année 2017		Année 2018		Variation en %	
	Volume (en m^3)	Valeur (en 1000 FCFA)	Volume (en m^3)	Valeur (en 1000 FCFA)	Volume	Valeur
Sable	8 220 000	24 660 000	11 378 033, 3	34 134 100	38,4	38,4
Latérite	63 620	13 024 000				
Total	8 283 620	37 684 000				

Source : Service Régional des Mines et de la Géologie de Kaffrine, 2018

La latérite, essentiellement exploitée dans la localité de Katakel, a généré une ressource financière de 13 024 000 FCFA durant l'année 2017 pour 63 620 m^3 extraits.

XVI.2. Energie électrique de la SENELEC

La maitrise de l'énergie et en particulier celle électrique est fondamentale dans les processus de développement durable. L'Etat du Sénégal, conscient de cette réalité, a adopté une politique énergétique rigoureuse en vue de doter tous les citoyens de l'électricité en qualité et en quantité suffisante, quel que soit la zone de résidence. Malgré cette volonté politique, certaines zones rurales souffrent toujours de manque d'électricité.

XVI.2.1. LES ABONNES

Dans la région de Kaffrine, le nombre d'abonnés de la SENELEC se chiffre à 14 537 en 2018 contre 12 911 en 2017, soit une hausse relative de 12,6%. Les abonnements sont généralement de types basse tension concernant un peu plus de 99 % des abonnés.

Tableau XVI-3 : Evolution du nombre d'abonnés selon le type d'abonnement, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	BT (basse tension)	MT (Moyenne tension)	Total
Département Kaffrine	**2018**	7729	35	7 764
	2017	6970	28	6 998
	Variation %	10,9	25	10,9
Département Birkelane	**2018**	1893	5	1 898
	2017	1643	3	1646
	Variation %	15,2	66,7	15,3
Département Koungheul	**2018**	4177	33	4 210
	2017	3690	10	3 700
	Variation %	13,2	230	13,8
Département Malem Hodar	**2018**	654	11	665
	2017	559	8	567
	Variation %	17	37,5	17,3
Région	**2018**	14 453	84	14 537
	2017	12 862	49	12 911
	Variation %	12,4	71,4	12,6

Source : SENELEC

Le nombre d'abonnés, en corrélation avec l'effectif de chaque département, est plus important dans le département de Kaffrine, soit 7 767 en 2018 et 6 998 en 2017 et donc moins nombreux dans le département de Malem Hodar, soit 655 en 2018 et 567 en 2017.

XVI.2.2. LA CONSOMMATION

La consommation d'énergie électrique dans la région a connu une hausse de 6,6 % en 2018, comparé à l'année 2017. En effet, elle est passée de 18 185 302 KW/h en 2017 à 19 380 187 KW/h en 2018. Cette hausse de consommation est en corrélation avec la hausse du nombre d'abonnés durant l'année 2018.

Tableau XVI-4 : Evolution de la consommation d'énergie électrique selon le type d'abonnement, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	BT (en KW/h)	MT (en KW/h)	Total
Département Kaffrine	**2018**	9 093 824	1 761 318	10 855 142
	2017	8 763 061	1 445 621	10 208 682
	Variation %	3,8	21,8	6,3
Département Birkelane	**2018**	2 244 303	131 794	2 376 097
	2017	1 963 517	129 027	2 092 544
	Variation %	14,3	2,1	13,6
Département Koungheul	**2018**	4169216	457328	4 626 544
	2017	4273262	353443	4 626 705
	Variation %	-2,4	29,4	-0,003
Département Malem Hodar	**2018**	1146394	376010	1 522 404
	2017	995 272	262 099	1 257 371
	Variation %	15,2	43,5	21,1
Région	**2018**	16 653 737	2 726 450	19 380 187
	2017	15 995 112	2 190 190	18 185 302
	Variation %	4,1	24,5	6,6

Source : SENELEC

La consommation d'énergie est plus élevée dans le département de Kaffrine avec 10 855 148 KW/h et 10 208 682 KW/h utilisés respectivement durant les années 2018 et 2017, suivi du département de Koungheul avec des consommations qui atteignent au moins les 4 626 000 KW/h durant les deux années. Malem Hodar est le département où la consommation électrique est plus faible, soit à peu près 7 % de la consommation régionale.

XVI.2.3. SITUATION DE L'ELECTRIFICATION RURALE A FIN 2018

L'accès à l'électrification rurale est aujourd'hui le plus grand défi auquel l'Etat et les collectivités territoriales devront faire face dans la région de Kaffrine. Dans le cadre de la recherche de l'équité, afin de corriger les disparités territoriales, l'accès est calculé en termes de couverture géographique. Ainsi, il s'apprécie par rapport au nombre de localités ayant accès à l'électrification rurale sur le nombre total de localités rurales.

Au total, on dénombre 196 localités rurales qui sont électrifiées sur un total de 1390 localités. Ce qui a permis de rendre l'électricité disponible pour 179 893 personnes vivant dans les localités électrifiées sur une population rurale totale 576 120, soit un taux de couverture de 31%.

Tableau XVI-5 : Situation de référence de l'électrification rurale

	Situation Recensement 2018		Situation de référence décembre 2018		Etat de l'électrification rurale en 2018	Localités restant à électrifier en 2018 sans tenir compte des projets en cours	
	Nombre localités (ASER)	Population (ANSD)	Localités électrifiées	Population électrifiée	Taux de couverture	Nombre de localités	Population correspondante
REGION	**1390**	**576120**	**196**	**179893**	**31%**	**1193**	**336793**
BIRKELANE	315	112807	21	20501	18%	294	78460
KAFFRINE	321	188759	56	72437	38%	265	98873
KOUNGHEUL	512	170634	79	49598	29%	433	102880
MALEM HODAR	242	103921	41	37357	36%	201	56579

Source : ASER

Même si le département de Birkelane (18%) affiche un taux de couverture deux fois plus faible que ses autres voisins, Koungheul (29%), Malem (36%) et Kaffrine (38%), la situation de l'électrification est relativement comparable dans les quatre départements de la région, avec en moyenne 298 localités restant à électrifier et 84 198 habitants à desservir dans chaque département.

Graphique XVI-1 : Taux de couverture en électrification rurale dans la région de Kaffrine en 2018

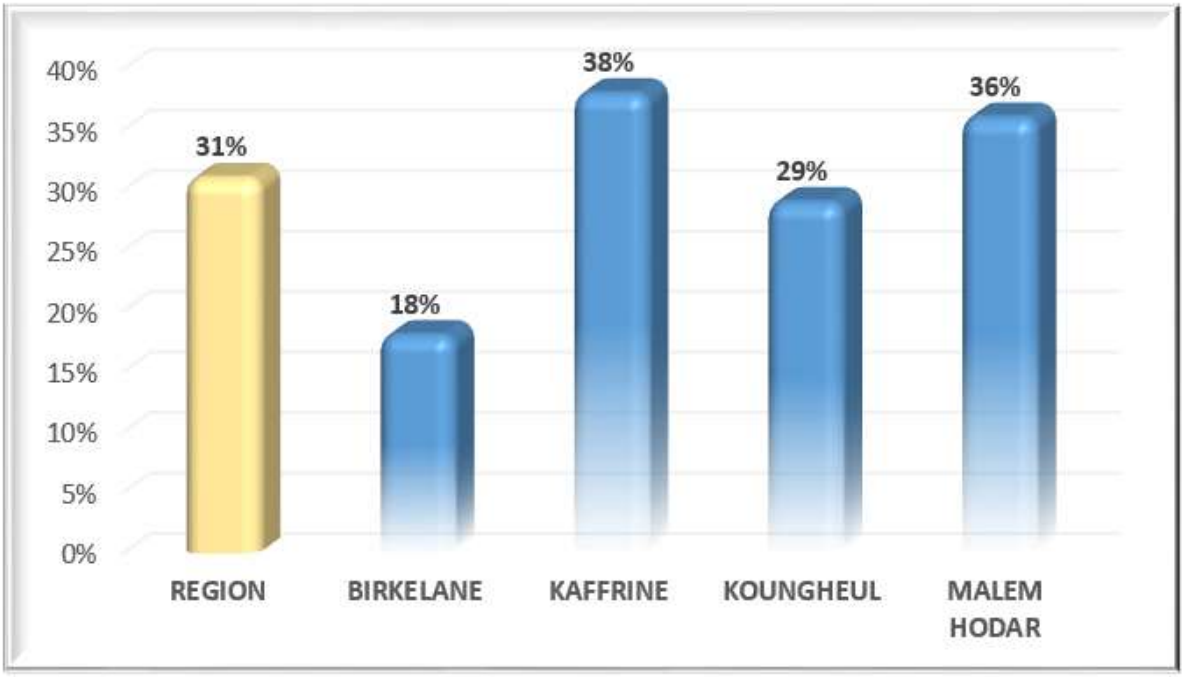

Malgré les efforts de l'Etat matérialisés par une augmentation du taux de couverture géographique qui est passé de 12% en 2015 à 31% en 2018, la situation de la région est peu reluisante avec des communes toute entières non électrifiées. Tout ceci révèle qu'un effort important est nécessaire dans la région pour atteindre l'objectif recherché d'accès universel à l'électricité, soit pour mettre à niveau le taux de couverture, résorber le nombre important de localités non électrifiées ou offrir l'accès au service électrique au grand nombre qui attend encore d'être desservi. Une grande disparité caractérise la situation d'une commune à une autre comme le témoigne la carte sur l'accès à l'électrification des collectivités territoriales.

Carte XVI-1: Taux d'accès des localités à l'énergie solaire ou électrique selon la commune

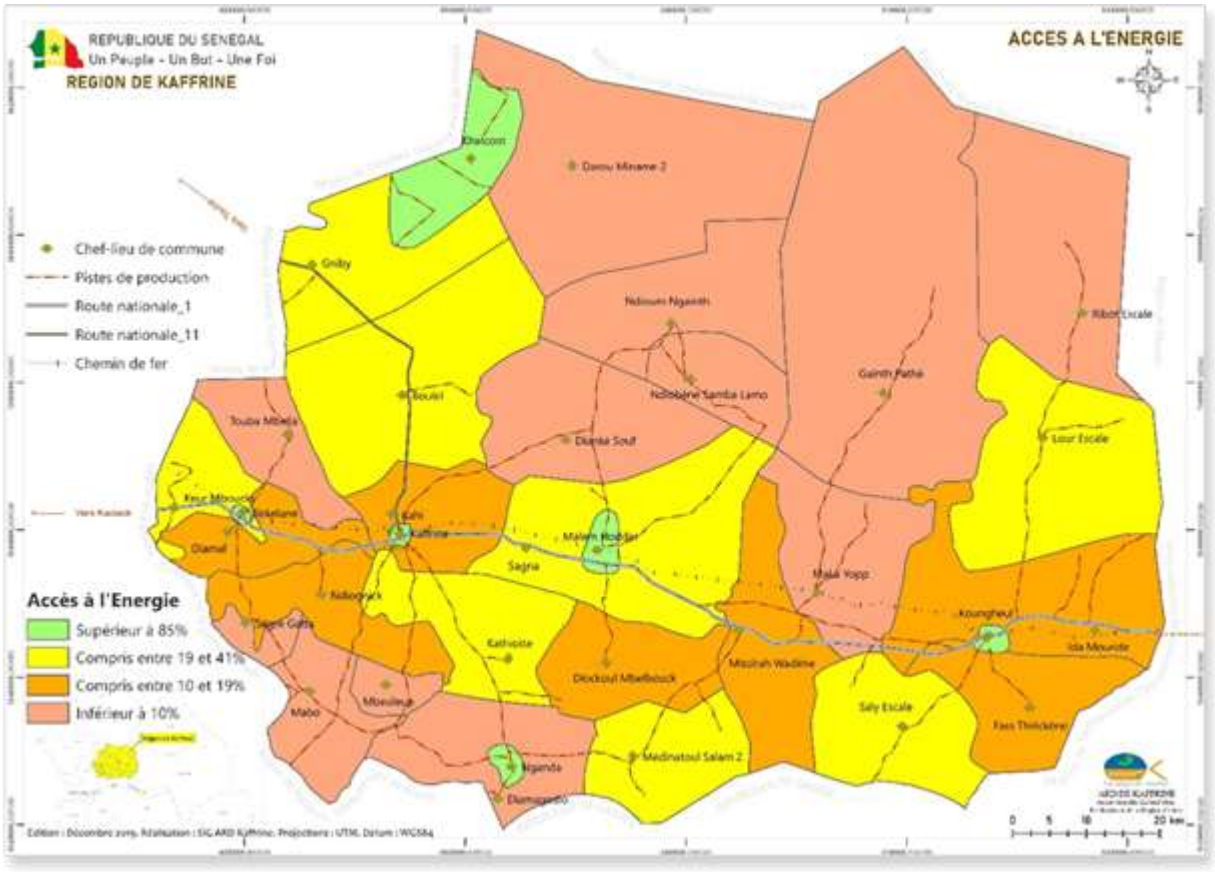

En effet, sur les 28 communes rurales, neuf (9) présentent des taux de couverture supérieurs à 20%. Sept (7) communes ont un taux de couverture compris entre 10 et 19% et près de la moitié des communes rurales (12 sur 28) sont dans une situation alarmante avec un taux de couverture inférieur à 10%.

XVI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVI.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

1. en matière de mines

- Bonne qualité des matériaux pour la construction ;
- Existence de site pouvant abriter des carrières de sable.

2. en matière d'énergie

- Disponibilité des ressources forestières ;
- Présence de projets et programmes intervenant dans le secteur ;

- Disponibilité de sources d'énergie renouvelable ;
- Existence de lignes moyenne tension pouvant alimenter la région.

XVI.3.2. CONTRAINTES

1. en matière de mines

- Exploitation clandestine des carrières (absence d'autorisation) ;
- Non déclaration systématique des extractions effectuées ;
- Absence de moyens de contrôle dans les carrières.

2. en matière d'énergie

- Insuffisance du réseau électrique ;
- Faible valorisation des énergies renouvelables ;
- Poteaux électriques en bois.

XVI.3.3. PERSPECTIVES

1. en matière d'énergie

- Des bio digesteurs supplémentaires vont être installés dans région, puisque le programme a pour objectif à terme d'installer 8000 bio digesteurs à travers tout le pays, alors que les réalisations se chiffrent à 600 ;
- Electrification de beaucoup de villages de la région dans le cadre du PUDC, du projet GAUFF, etc.

Chapitre XVII : COMMERCE ET ARTISANAT

Le commerce est un secteur clé de l'économie, avec beaucoup de potentiel, créateur d'emplois et relativement accessible aux personnes peu qualifiées. Le commerce embrasse en somme toute l'activité d'un pays. Il constitue l'ensemble des transactions auxquelles se livrent négociants, commerçants, industriels, coopératives, banques et transporteurs divers.

La libéralisation du commerce intérieur avait pour objectif principal de préserver le pouvoir d'achat du consommateur par une politique basée sur la loi du marché et la régulation des prix.

Au niveau de la région de Kaffrine, le commerce est la troisième activité économique derrière l'agriculture et l'élevage ; il joue un rôle essentiel dans l'approvisionnement et l'échange de marchandises à l'intérieur de l'espace régional.

Le sous-secteur de l'artisanat est aussi une composante importante de l'activité économique de la région, eu égard aux immenses potentialités qu'il renferme en termes de création d'emplois, de valorisation des produits locaux, de production de revenus et de contribution à la lutte contre la pauvreté. L'artisanat est un vivier de petites entreprises.

Ce chapitre se propose d'étudier ces deux secteurs extrêmement importants dans l'économie de la région.

XVII.1. COMMERCE

Du point de vue économique, il faut distinguer trois sortes de commerce : le commerce de gros, le commerce de demi-gros et le commerce de détail.

Le commerce de gros consiste à acheter aux producteurs de grandes quantités de marchandises pour les revendre, soit en gros, soit à des commerçants de demi gros quelque fois, mais plus rarement à des détaillants.

Le commerce de demi gros consiste à acheter de grosses quantités de marchandises pour les revendre au commerce de détail, et même directement parfois aux consommateurs.

Le commerce de détail est l'activité commerciale effectuée à destination du consommateur final qui consiste à vendre un bien dans l'état où il a été acheté.

Le service régional du Ccommerce concourt à la protection et la santé des consommateurs, veille à la régularité des transactions commerciales, participe à l'assistance et à la promotion de l'action commerciale et contribue à l'approvisionnement correct des marchés en denrées de première nécessité.

Ainsi, pour protéger les consommateurs contre les produits impropres à la consommation et la pratique de prix illicites ainsi que d'autres formes d'infraction, les agents du service régional du commerce effectuent des visites de surveillance et de contrôle auprès des commerçants et des marchés.

XVII.1.1. LES MARCHES

Dans la région de Kaffrine, l'activité marchande est dominée par le commerce de détail qui s'effectue dans les marchés et autres établissements de commerce. Dans l'ensemble, la région dispose de 30 marchés dont (17) hebdomadaires ou « louma » en 2017 contre trente-sept (37) en 2016, soit une diminution de sept unités.

En 2018, par contre, la situation n'a pas évolué ; on note toujours le même nombre d'infrastructures commerciales dans la région : 30 unités. Cependant, le maillage dans l'espace régional des infrastructures marchandes montre un déséquilibre entre les départements.

Tableau XVII-1 : Evolution du nombre de marchés selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Marchés permanents	Marchés hebdomadaires	Total
Département Birkelane	**2017**	02	02	**04**
	2018	02	02	**04**
Département Kaffrine	**2017**	06	02	**08**
	2018	06	02	**08**
Département Koungheul	**2017**	01	08	**09**
	2018	01	08	**09**
Département Malem-Hodar	**2017**	04	05	**09**
	2018	04	05	**09**
Région	**2017**	**13**	**17**	**30**
	2018	**13**	**17**	**30**

Source : Service régional du Commerce

En effet, le département de Birkelane reste le moins loti en termes d'infrastructures commerciales avec quatre (4) seulement dans le territoire départemental, soit 13% des infrastructures marchandes, tandis que Koungheul et Malem Hodar sont dotés de neuf marchés chacun. Le département de Kaffrine dispose de plus de marchés permanents.

XVII.1.2. LES COMMERÇANTS

Trois types de commerçants (grossiste, demi-grossiste et détaillant) assurent la commercialisation des marchandises dans la région de Kaffrine. La population exerçant dans le commerce se chiffre, selon les dernières informations, à 485 en 2017 contre 520 en 2016, soit une diminution de 7 %.

En 2018, la population commerçante n'a pas évolué, elle demeure en l'état. Cependant, ce chiffre global de 485 commerçants cache des différences entre types de commerçants.

Tableau XVII-2 : Evolution du nombre de commerçants selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Grossistes	½ Grossistes	Détaillants	Total
Département Birkelane	**2017**	00	02	95	**97**
	2018	00	02	95	**97**
Département Kaffrine	**2017**	02	08	141	**151**
	2018	02	08	141	**151**
Département Koungheul	**2017**	01	11	125	**137**
	2018	01	11	125	**137**
Département Malem-Hodar	**2017**	01	01	98	**100**
	2018	01	01	98	**100**
Région de Kaffrine	**2017**	**04**	**22**	459	**485**
	2018	**04**	**22**	459	**485**

Source : Service régional du Commerce

Les commerçants dits détaillants constituent le plus grand nombre avec 459 unités, soit 95% des commerçants, s'ensuivent les demi-grossistes avec 4% des commerçants, soit 22 unités et les grossistes 1%.

Selon les départements, Kaffrine et Koungheul enregistrent le plus de commerçants avec respectivement 31% et 28,25% du chiffre global, s'en suivent Malem Hodar (21%) et Birkelane (20%).

XVII.2. ARTISANAT

L'artisanat est sans doute le secteur offrant le plus d'opportunités et constitue le plus important en termes de nombre d'entreprises. La création artisanale de la région n'est pas totalement diversifiée. Cependant, il faut noter que la région de Kaffrine n'est pas dotée de village artisanal permettant une meilleure organisation des différents artisans.

XVII.2.1. LES ARTISANS INSCRITS A LA CHAMBRE DE METIERS

L'activité artisanale dans la région de Kaffrine tourne essentiellement autour de trois catégories (production, art et service). Les activités de production sont, entre autres, la fabrication de matériels agricoles, de transport (charrette), menuiserie bois, etc. Quant à l'artisanat de service, il concerne les activités de réparation de véhicules, motos, etc. L'absence d'activités touristiques dans la région a amoindri l'essor de l'artisanat d'art dans la région.

Nonobstant le manque de matériels, une bonne formation professionnelle, et la léthargie du marché, le sous-secteur de l'artisanat joue un rôle important dans l'économie locale.

Tableau XVII-3 : Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Section	Entreprise				Total	
		individuelle		GIE			
		2017	2018	2017	2018	2017	2018
Département Birkelane	production	185	212	2	2	187	214
	Service	20	22	0	0	20	22
	Art	2	2	0	0	2	2
Département Kaffrine	production	610	749	13	13	623	762
	Service	209	248	3	3	212	251
	Art	114	229	0	0	114	229
Département Koungheul	production	211	253	1	1	212	254
	Service	40	49	0	0	40	49
	Art	43	47	0	0	43	47
Département Malem Hodar	production	92	111	0	0	92	111
	Service	16	16	0	0	16	16
	Art	3	3	0	0	3	3
Total	Production	1098	1325	16	16	1114	1341
	Service	285	335	3	3	288	338
	Art	162	281	0	0	162	281

Source : Chambre de Métiers

En 2017, la Chambre de Métiers de la région de Kaffrine a enregistré 1564 artisans constitués en entreprises individuelles et en Groupement d'Intérêt économique (GIE) dans sa nomenclature répartis dans trois sections : production, art et service, tandis

qu'en 2016, le nombre était de 333 artisans, soit une augmentation dans l'ordre de 1231 unités. Entre 2017 et 2018, une hausse de 396 unités a été notée.

Ainsi, toutes les sections ont connu une hausse en termes d'enregistrements au niveau du répertoire de la Chambre de Métiers.

En effet, concernant la section de la production, une évolution de 17% a été notée entre 2017 et 2018, pour les services 15% et pour les arts 42%.

Cependant, selon les circonscriptions administratives, le département de Kaffrine centralise plus de 63% des entreprises individuelles et GIE constitués d'artisans, Koungheul s'en suit avec 18%, Birkelane concentre 12%, tandis que le département de Malem Hodar concentre le plus faible taux de la région avec seulement 7 %.

Concernant les corps de métiers, la section production accueille beaucoup plus d'artisans dans tous les départements de la région.

XVII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVII.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

1. **du Commerce**

- L'existence de la Chambre de Commerce ;
- La présence des IMF pour accompagner les petites et moyennes entreprises ;
- La position géographique de la région ;
- La disponibilité de produits agricoles et produits animaux ;
- L'existence de marchés hebdomadaires ;
- L'existence d'une demande provenant de l'intérieur du pays et de la sous-région.

2. **De l'Artisanat**

- Existence de la Chambre de Métiers ;
- Présence des IMF pour accompagner les petites et moyennes entreprises ;
- Présence de plusieurs structures, programmes, projets et ONG intervenant dans ce secteur ;
- Position géographique de la région de Kaffrine ;
- Disponibilité de produits agro-sylvo-pastoraux ;
- Existence de loumas.

XVII.3.2. CONTRAINTES

1. **du Commerce**

- Le manque d'organisation et la faible capacité de gestion des acteurs ;
- Le faible développement des unités de transformations des produits agricoles ;
- Le caractère informel du sous-secteur ;
- L'enclavement de certaines localités ;
- Le mauvais état des routes et des pistes de production ;
- Les difficultés d'accéder aux crédits ;
- L'insuffisance du nombre de grossistes ;
- La fixation des prix par les « banabana « au détriment des commerçants locaux ;
- La mauvaise situation économique qui aboutit à une baisse du pouvoir d'achat et des quantités achetées par les consommateurs ;
- L'augmentation du nombre de vendeuses due à la crise économique et le rôle social du marché, ce qui entraîne une diminution de la quantité vendue par les vendeuses.

2. **De l'Artisanat**

- Faible capacité de négociation des artisans ;
- Prise en charge intégrale de l'apprentissage par les artisans de la région sans aucune contrepartie ;
- Vétusté de l'équipement dans les ateliers ;
- Insuffisance d'espaces de promotion des produits artisanaux ;
- Faiblesse des capacités d'endettement et de garantie des artisans de la région.

Chapitre XVIII : JEUNESSE ET SPORTS

La jeunesse est une catégorie sociale dont le poids démographique et le dynamisme dans toutes les sphères de la vie économique et sociale ne sont plus à démontrer. La population régionale de Kaffrine est caractérisée par une forte jeunesse avec une moyenne d'âge de 20 ans. Cette configuration exige des autorités locales une prise en charge des questions de jeunesse, d'emploi et de citoyenneté.

Ainsi, les nouvelles politiques de jeunesse se résument dans ce triptyque à savoir :

- ✓ Assurer à la jeunesse un plein épanouissement moral économique et social ;
- ✓ Mettre en œuvre une pluralité de stratégies projets et programmes pour faciliter l'accès des jeunes à des emplois durables et décents ;
- ✓ Promouvoir une citoyenneté agissante orientée vers le développement.

Dans le domaine sportif, les nouvelles politiques s'articulent autour de quatre points principaux :

- ➢ promotion des ressources humaines ;
- ➢ modernisation de la gouvernance sportive ;
- ➢ renforcement et diversification du financement du sport ;
- ➢ réalisation d'infrastructures de qualité en nombre suffisant.

A l'échelle régionale, les autorités locales tentent bien de jouer leur rôle pour le bien-être de la jeunesse et le développement du sport. Ainsi, de nombreuses disciplines sportives sont pratiquées dans la région par le biais des associations de jeunes.

Dans ce chapitre, nous allons analyser les réalisations des mouvements associatifs de jeunes et les différentes infrastructures sportives existant dans la région.

XVIII.1. JEUNESSE

Les services déconcentrés de la jeunesse que sont les services régionaux, départementaux (CDEPS), les espaces jeunes et les centres conseil pour adolescents constituent les niveaux opérationnels de l'exécution des politiques de jeunesse définies par le département ministériel.

XVIII.1.1. LES INFRASTRUCTURES DE JEUNESSE

L'objectif du sous-secteur de la jeunesse est d'augmenter sa contribution au développement. Dans cette perspective (Jeunesse, Sport et Loisirs étant des compétences transférées), les autorités locales, avec l'aide des services déconcentrés, œuvrent pour disposer d'un capital jeunesse de qualité, atout majeur pour relever les défis du développement. C'est ainsi qu'ils interviennent dans le domaine de la santé de reproduction, la lutte contre le VIH sida les IST, l'animation par le biais des ASC, la promotion de la citoyenneté, etc. En termes d'infrastructures socio-éducatives, la région de Kaffrine est essentiellement dotée de Centres Départementaux d'Education Populaire et Sportive (CDEPS) et de Foyers des Jeunes (FJ). Dans la région, nous notons dix-neuf (19) structures, à savoir trois (3) CDEPS et seize (16) FJ. Ainsi, par rapport à 2016, ce nombre n'a pas connu de variation.

Tableau XVIII-1 : Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	CDEPS	CSE	EJ	FJ	CCA	Total
Département de Birkelane	2016	00	00	00	03	00	03
	2017	00	00	00	03	00	03
	2018	00	00	00	03	00	03
Département de Kaffrine	2016	01	00	00	06	00	07
	2017	01	00	00	06	00	07
	2018	01	00	00	06	00	07
Département de Koungheul	2016	01	00	00	03	00	04
	2017	01	00	00	03	00	03
	2018	01	00	00	03	00	03
Département de Malem-Hodar	2016	01	00	0	04	00	05
	2017	01	00	00	04	00	04
	2018	01	00	00	04	00	04
Région de Kaffrine	2016	03	00	00	16	00	19
	2017	03	00	00	16	00	19
	2018	03	00	00	16	00	19

Source : Service Régional de la Jeunesse de Kaffrine

Cependant, ce chiffre cache des disparités entre les différents départements. En effet, le département de Kaffrine est mieux loti avec 6 foyers de jeunes et 1 CDEPS ; celui de Malem abrite 4 FJ et 1 CDEPS. Les départements de Koungheul et Birkelane ne sont pas bien dotés en infrastructures socio-éducatives avec respectivement 3 FJ et 1 CDEPS et 3 FJ seulement pour le dernier nommé.

XVIII.1.2. LES ASSOCIATIONS DE JEUNES

Comme dans toutes les régions du pays, la vie des jeunes de Kaffrine est rythmée par le jeu des associations notées çà et là. Les associations trouvées dans la région sont constituées de mouvements de jeunes à caractère national, des associations affiliées au mouvement « navetane » et autres associations de jeune déclarées.

Tableau XVIII-2 : Evolution du nombre d'associations de jeunes selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Mouvements de jeunes à caractère national	Associations affiliées au mouvement « navétane »	Autres associations déclarées	Total
Département de Birkelane	2016	3	60	55	118
	2017	3	77	55	135
	2018	3	78	55	136
Département de Kaffrine	2016	6	119	212	337
	2017	6	170	212	388
	2018	6	186	212	404
Département de Koungheul	2016	3	85	100	188
	2017	3	165	100	268
	2018	3	167	100	270
Département de Malem-Hodar	2016	3	47	93	143
	2017	3	**65**	93	161
	2018	3	**77**	93	173
Région de Kaffrine	2016	**15**	311	460	786
	2017	**15**	**477**	**460**	952
	2018	**15**	**508**	**460**	983
	Variation en %	**0**	**6,5**	**0**	**3,3**

Source : Service Régional de la Jeunesse de Kaffrine

Le nombre d'associations a connu une évolution en comparaison avec l'année 2017 (952) contre (983) en 2018, soit un bond de 3,3%. Selon les départements, Kaffrine totalise 404 associations de jeunes, soit 41,1% des organisations de jeunes de la région. Le département de Koungheul suit avec 270 structures, soit un taux de 27.5% du total. Le nombre d'associations enregistré dans les départements de Malem Hodar et de Birkelane est respectivement 173, soit 17,6% et 136 associations, soit un taux de 13,8% du chiffre global de la région.

Cependant, le nombre n'a pas évolué selon les types d'association entre 2017 et 2018, sauf en ce qui concerne les associations affiliées au mouvement « navetane ». Ainsi, un écart de 31 associations est noté, soit une évolution de 6,5%.

XVIII.2. SPORT

Le sport est tout en ensemble d'exercices physiques où l'on doit respecter des règles pouvant aussi être une pratique orientée vers la compétition. Bien que la capacité physique (l'endurance/la résistance) soit l'élément-clé pour le résultat final de la pratique sportive, d'autres facteurs sont également décisifs, comme l'adresse mentale (ou la coordination) ou encore l'équipement du sportif. Outre les compétences sportives auxquelles la discipline fait appel, le sport est un divertissement aussi bien pour les pratiquants que pour les spectateurs.

XVIII.2.1. LES DISCIPLINES SPORTIVES PRATIQUEES

Les disciplines sportives pratiquées dans la région sont nombreuses et variées. Il s'agit notamment de l'athlétisme, football, handball, basketball, karaté, viet vo dao, taekwondo, des jeux de dames, du sport travailliste, des sports de vacances et des sports scolaires.

Tableau XVIII-3 : Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région

Disciplines sportives	Structures de gestion	Nb de clubs	Nb de licenciés (dont nb de filles)
Athlétisme	**Ligue régionale**	6	230 (85)
Football	**Comité d'exception**	13	600
Basketball	**Ligue régionale**	4	78 (33)
Handball	**Ligue régionale**	1	32 (30)
Karaté	**Ligue régionale**	4	200(40)
Taekwondo	**Ligue régionale**	5	31 (05)
Viet Vo Dao	**Comité d'exception**	1	35 (10)
Jeux de Dames	**Ligue régionale**	11	87
Sport travailliste	**Ligue régionale**	16	ND
Sports de vacances	**ORCAV]**	508	ND
Sport scolaire	**UASSU**	ND	1915 (276)
Total	///	569	3208 (449)

Source : ***Inspection Régionale des Sports de Kaffrine***

Ainsi, une pluralité de disciplines sportives sont pratiquées dans la région avec une nette dominance des sports de vacances (508 clubs), soit 89,3% des clubs qui s'exercent dans les sports de vacances. Les sports travaillistes pratiqués par 2,8% des clubs demeurent présents dans la région. Le football (2,3%), les jeux de dames (2%),

les arts martiaux (1,7%) sont aussi des disciplines bien pratiquées dans la région. Dans l'ensemble, l'essentiel des disciplines sportives sont gérées par des ligues régionales à l'exception du football du Viet vo dao et des sports de vacances.

XVIII.2.2. LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le nombre d'infrastructures sportives a beaucoup évolué dans la région de Kaffrine en comparaison en l'année 2016 (22 infrastructures sportives). Comme infrastructures sportives, la région ne dispose que de terrains clôturés et de plateaux multifonctionnels. Mais en 2017, d'autres types comme ceux des terrains de basket et de handball ont été aménagés. Cette augmentation est due aussi à la prolifération des terrains de football : 9 en 2016 contre 41 en 2017.

Tableau XVIII-4 : Evolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par circonscription administrative

Type	Département Birkelane		Département Kaffrine		Département Koungheul		Département Malem Hodar		Région	
	Année 2017	Année 2018	Année 2017	Année 2018	Année 2017	Année 2018	Année 2017	Année 2018	Année 2017	Année 2018
Stade et terrain clôturés	04	04	01	01	02	04	00	00	**07**	**09**
Plateau multifonctionnel	01	01	03	03	01	01	00	00	**05**	**5**
Terrain de football	13	13	03	03	24	24	01	01	**41**	**41**
Terrain de basketball	01	01	02	02	01	01	01	01	**05**	**05**
Terrain de handball	01	01	01	01	01	01	00	00	**03**	**03**
Dojo	00	00	00	00	00	00	00	00	**00**	**00**
Hippodrome	00	00	00	00	00	00	00	00	**00**	**00**
Boulodrome	00	00	00	00	00	00	00	00	**00**	**00**
Piscine flottante	00	00	00	00	00	00	00	00	**00**	**00**
Gymnase	00	00	00	00	00	00	00	00	**00**	**00**
Total	**19**	**19**	**10**	**10**	**29**	**31**	**01**	**02**	**61**	**63**

Source : ***Inspection Régionale des Sports de Kaffrine***

En 2018, le nombre total d'infrastructures sportives est de 63 contre 61 en 2017, soit un bond de 3.3%. Discipline sportive la plus prisée des jeunes, le football avec ses terrains et stades, reste le mieux doté en infrastructures, soit 83,3% des infrastructures. Les arts martiaux n'ont pas encore de structures dédiées.

Pour rivaliser avec les autres régions dans les compétions nationales, des infrastructures adaptées doivent voir le jour.

Tableau XVIII-5 : Evolution du nombre de stades selon le statut, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Stades municipaux	Total
Département Birkelane	**2017**	01	01
	2018	01	01
Département Kaffrine	**2017**	01	01
	2018	01	01
Département Koungheul	**2017**	01	01
	2018	01	01
Département Malem Hodar	**2017**	00	00
	2018	00	00
Région	**2017**	03	03
	2018	03	03

Source : ***Inspection Régionale des Sports de Kaffrine***

Cependant, depuis son érection en région en 2008, Kaffrine n'abrite pas encore de stade régional. En revanche, la région dispose de stades municipaux. Au total, 3 stades municipaux sont construits dans la région à raison d'un stade municipal par chef-lieu de département à l'exception de Malem Hodar.

XVIII.2.3. LES ASSOCIATIONS ET CENTRES DE FORMATION SPORTIVE

Les associations sportives recensées dans la région s'activent dans les disciplines comme le football, le basketball, le handball, l'athlétisme, les arts martiaux…

Tableau XVIII-6 : Evolution du nombre d'associations et centres de formation sportive selon le type, par circonscription administrative

Type	Birkelane		Kaffrine		Koungheul		Malem Hodar		Région		
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	Variation en %
ASC	77	78	170	186	165	167	65	77	477	508	6,5
Equipe de football	3	3	4	4	1	2	1	1	9	10	11,1
Equipe de basketball	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4	0,0
Equipe de handball	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0,0
Equipe de volleyball	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Ecurie de lutte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Club de judo	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0,0
Club de karaté	1	1	3	3	1	1	0	0	5	5	0,0
Club de Taekwondo	1	1	1	1	1	1	0	0	3	3	0,0
Club d'Athlétisme	1	1	3	3	1	1	0	0	5	5	0,0
Club de Viet vo dao	1	1	1	1	1	1	0	0	3	3	0,0
Club de Natation	0	0	0	0	1	1	0	0	1	1	0,0
Club de Gymnastique	0	0	0	0	1	1	0	0	1	1	0,0
Association de jeux de dame	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4	0,0
Autres associations jeux de l'esprit (scrabble, échec)	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4	0,0
Total	87	88	187	203	175	178	69	81	518	550	6,2

Source : Inspection Régionale des Sports de Kaffrine

En 2018, la région compte 550 associations de jeune à caractère sportif contre 518 en 2017, soit une hausse de 6,2%. Les ASC dominent avec 508 affiliations, soit 92,4% du chiffre global. Entre 2017 et l'année 2018, une hausse de 6,5% est notée pour les ASC. Cependant, le statu quo est de mise pour les autres associations sportives qui n'ont connu aucune évolution quantitative, sauf pour les équipes de football qui ont enregistré un bond de 11,1% entre 2017 et 2018.

XVIII.2.4. LES PRATIQUANTS

Les pratiquants dans les différentes disciplines sportives sont nombreux. Ainsi, selon le genre, l'effectif des licenciés des garçons connait une hausse de 1,4%, tandis que celui des filles a subi une baisse de 33,1% entre 2017 et 2018, soit un écart de 200 licenciés.

Tableau XVIII-7 : Evolution du nombre de licenciés selon la discipline et le sexe

Disciplines sportives	Année 2017			Année 2018			Variation en %		
	Licenciés hommes	Licenciées femmes	Total licenciés	Licenciés hommes	Licenciées femmes	Total licenciés	Licenciés hommes	Licenciées femmes	Total licenciés
Athlétisme	60	35	95	35	25	60	**-41,7**	**-28,6**	**-36,8**
Football	600	ND	600	600	ND	600	**0,0**		**0**
Basketball	ND	ND	ND	33	45	78			
Handball	15	20	35	13	19	32	**-13,3**	**-5**	**-8,6**
Karaté	140	30	170	140	30	170	**0**	**0**	**0**
Taekwondo	17	2	19	7	2	19	**-58,8**	**0**	**0**
Viet Vo Dao	23	7	30	23	7	30	**0**	**0**	**0**
Sport scolaire	1473	510	1983	1639	276	1975	**11,3**	**-45,9**	**-0,4**
Total	**2541**	**604**	**3145**	**2577**	**404**	**2981**	**1,4**	**-33,1**	**-5,2**

Source : ***Inspection Régionale des Sports de Kaffrine***

Dans toutes les disciplines sportives, les licences pour les femmes n'ont pas augmenté, tandis que celles des hommes dans certaines disciplines ont évolué. Le sport scolaire a, à son niveau, enregistré beaucoup plus de pratiquants : 66,3% des licenciés ainsi que le football avec 20,1%. Les arts martiaux aussi commencent à intéresser une frange des sportifs avec 219 licenciés en 2018.

XVIII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVIII.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

Le secteur de la jeunesse et sport dispose d'atouts et de potentialités considérables :

- l'existence d'associations de jeunesse dans les quartiers et village ;
- l'existence de clubs sportifs ;
- la diversité des sports pratiqués ;
- l'importance et disponibilité de la population des jeunes ;
- l'engouement des jeunes ;
- l'existence de partenaires.

XVIII.3.2. CONTRAINTES

Nonobstant ces atouts et potentialités, le secteur fait face à de nombreux problèmes et contraintes, à savoir :

- l'absence de véhicule pour le service Régional et les CDEPS ;
- l'inexistence de locaux adaptés aux activités de jeunesse, notamment à l'animation socio-éducative ;
- l'insuffisance des structures de formation professionnelle ;
- le déficit en ressources humaines dans les structures de jeunesse ;
- l'absence de matériel d'animation dans les différentes structures (CDEPS) ;
- la faible implication de la plupart des collectivités locales dans les activités de jeunesse ;
- les difficultés pour les CDEPS de mobiliser les Fonds de dotation.

XVIII.3.3. PERSPECTIVES

En termes de perspectives, nous notons :

- Construction d'un stade régional ;
- Réhabilitation des stades municipaux ;
- Appuyer les jeunes dans l'élaboration et le financement de projets dans le cadre des programmes de l'ANPEJ et de l'ANIDA.

Chapitre XIX : CULTURE

La culture est un pilier important pour le développement économique local. La prise en compte de la culture dans les programmes de développement assure aux populations que leurs modes de vie, leurs coutumes seront intégrés. Une telle prise en charge peut servir de base à une activité économique. C'est le cas avec le tourisme culturel (visites de sites historiques, guides touristique, fabrication et vente d'objets d'art). La région de Kaffrine dispose d'un patrimoine culturel (musique traditionnelle, jeux de l'esprit, sites religieux…) et de sites historiques (sites mégalithiques, tombeaux de Mbeuleup à Lougue…) qui pourraient être exploités et valorisés à des fins touristiques.

Le tourisme est un secteur transversal qui peut impacter sur beaucoup d'autres secteurs d'activités et avoir un effet d'entrainement sur l'ensemble de l'économie d'un pays. Cependant, dans la région, l'activité touristique n'est pas très développée, faute d'organisation des acteurs touristiques. Ce qui est à l'origine d'un manque d'information sur le secteur.

Dans le présent chapitre, il sera procédé à une analyse du secteur de la culture dans la région de Kaffrine.

XIX.1. CULTURE

La culture peut être définie comme la façon de vivre. Elle est reflétée par l'histoire, le patrimoine, la créativité et la façon d'exprimer les idées. Elle englobe les valeurs, les croyances, les coutumes, les langues et les traditions.

XIX.1.1. INFRASTRUCTURES CULTURELLES

La région se caractérise par un manque criard d'infrastructures culturelles. La situation des infrastructures culturelles est dans le tableau qui suit.

La situation n'a pas connu d'évolution entre 2017 et 2018. En effet, comme en 2017, le nombre d'infrastructures culturelles dont dispose la région s'est établie à neuf (9). Hormis les bibliothèques ou centres de documentation qui sont au nombre de 4 à raison d'une structure par chef-lieu de département, l'essentiel des infrastructures culturelles se trouvent dans les départements de Kaffrine et de Koungheul. Ces deux départements disposent chacun de 3 structures.

Tableau XIX-1 : Evolution du nombre d'infrastructures culturelles par circonscription administrative

Infrastructures culturelles	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	Année 2017	Année 2018	Variation %	Année 2017	Année 2018	Variation %	Année 2017	Année 2018	Variation %	Année 2017	Année 2018	Variation %	Année 2017	Année 2018	Variation %
Bibliothèque et centre de documentation	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	4	4	0
Théâtre, salle et aire de spectacle	0	0	-	1	1	0	1	1	0	0	0	-	2	2	0
Centre culturel	0	0	-	1	1	0	0	0	-	0	0	-	1	1	0
Espace jeune	1	1	0	0	0	-	1	1	0			-	2	2	0
Total	2	2	0	3	3	0	3	3	0	1	1	0	9	9	0

Source : Centre Culturel de Kaffrine

Le patrimoine culturel est composé de patrimoine matériel et du patrimoine immatériel.

XIX.1.2. PATRIMOINE MATERIEL

Le patrimoine matériel est constitué des mausolées de dignitaires religieux et chefs historiques, des mégalithes, des arbres historiques, etc.

Tableau XIX-2 : Liste des sites historiques de la région, par département

Département	Sites historiques	Observations	illustrations
Birkelane	Site Mégalithique de Wanar	Le site de Wanar est composé de 21 cercles de pierres de 2 à 3 mètres de haut et de 4 à 6 mètres de diamètre. Il est inscrit dans la liste du patrimoine mondial en 2006. Depuis 2008, des fouilles y sont effectuées et des squelettes, des bracelets, des arcs ont été découverts. Il a une superficie de 100m2	
	Mausolée Mame Abdoulaye Cissé « BoromDiamal »	Sérigne Abdoulaye Cissé est le fondateur du grand foyer religieux de Diamal, titre foncier obtenu du temps de la colonisation. Il est né en 1840 et a vécu 85 ans (1840-1925). Grand érudit de l'Islam, il était	

Département	Sites historiques	Observations	illustrations
		compromis à Mame Bamba Mbacké et Mame El Hadj Malick Sy.	
	Tombeau de Guédél Mbodj	Tombeau du 42éme Bour Saloum. Né en 1861 et décédé en 1895.	
	Grande Mosquée de Birkelane	Elle a été créée en 1936 par El Hadj Mor Khoudia SY, petit frère d'El Hadj Malick SY. En 1952, elle a été réfectionnée. Actuellement, c'est une «zawiya».	
	Mausolée Mame AstaWalo Mbacké	Mame AstaWalo est la mère de Mame Diarra Bousso, mère de Serigne Touba, fondateur du mouridisme. Venue du Djolof, avec sa famille sur sollicitation de Maba Diakhou Ba. A la mort de Maba, Guédel Mbodj invita le fils ainé de Mame AstaWalo à venir s'installer à Nawel afin de bénéficier au maximum des prières du savant musulman. Mame Asta était une femme très pieuse et très respectée. Elle a vécu 137 ans.	

Département	Sites historiques	Observations	illustrations
Kaffrine	Ecole 1 TagouthieWalyNdao (Kaffrine)	Créée il y a 100 ans, en 1912 sous le règne de Mbeuleup Ibrahima Ndao	
	La mosquée de Mbelbouck	1ère mosquée de Kaffrine. Elle aurait 531 ans.	
	DeegBooy (Gniby)	Le marigot mythique de Booy, «DeegBooy» aurait 100 ans. Selon la légende, l'eau du marigot changeait au gré de son génie ; elle était amère au zénith et douce le soir. Il était et demeure un lieu de prières et de sacrifices même pour Serigne Fallou Mbacké.	
Koungheul	Arbre mythique de Taba	C'est dans la brousse, sous cet arbre que Bagal trouva deux lions qu'il tua et il coupa leurs queues et celle d'un cobra. Etonné par son courage, le chef de province lui demanda d'aller installer son village, actuel Taba, à partir de cet arbre.	
	Les pierres mégalithiques de Douba	Impossible pour les habitants de donner un âge à ces pierres. Aucune fouille n'est effectuée dans ce site mais il reçoit la visite d'occidentaux.	

Département	Sites historiques	Observations	illustrations
	La résidence du dernier chef de canton de Koungheul, El Hadj Ibrahima BA	Elle fut la résidence d'Ibrahima Ba en 1903. il fut successivement secrétaire de Mbeuleup, interprète du commandant de la subdivision de Kaolack et 1er chef de canton de Koungheul. La résidence est maintenant en ruine	
Malem Hodar	Dém Mame Baba	Dém Mame Baba est un arbre sous lequel Babacar Cobar Ndao, un grand érudit de l'Islam se retirait entre 1911 et 1913 pour effectuer ses prières. «Soufiyanké». Cet arbre est mythique, jamais de l'herbe ne pousse sous son ombre	
	GouyNdiog (Hodar)	En 1835, un conflit éclata entre le roi du Bambouck, Mor Saer Cissé et les habitants de Boulel Ndoucoumane. A l'origine, un chien portant le nom de la mère du roi. Cet arbre, avec un large trou au milieu était l'abri des enfants et de femmes. Les stigmates de coups de fusils sont toujours visibles sur cet arbre	
	Khountou (Vallée)	Vaste vallée dans le village de Goudié, fondé en 1810. Pendant les rapts et pendant la traite négrière, le «Khountou» était un endroit de refuge pour les habitants du village. Une fois visité, le khountou est introuvable pour toute personne si elle n'est pas guidée par les villageois.	

Département	Sites historiques	Observations	illustrations
	Lieu de rencontre Babacar Cobar Ndao / Abdou Mbombé Ndao	Ces deux érudits de l'Islam se sont vus dans un rêve. Alors, vers 1897, chacun part à la recherche de l'autre pour bénéficier de son enseignement. Ils se sont rencontrés entre Goudié et Sagna Mbaar. Ce lieu était le point de départ vers Tivaouane chez El Hadji Malick SY. Le site est matérialisé par des pierres et on vient y prier.	

Source : Centre Culturel de Kaffrine

La région de Kaffrine compte 22 sites historiques et culturels. Cependant, leur répartition dans l'espace est assez déséquilibrée. En effet, les sites sont concentrés pour l'essentiel dans le département de Birkelane avec 41,0% des sites et celui de Malem Hodar avec 32,0%. Les départements de Kaffrine et de Koungheul sont les moins pourvus avec chacun 13,5% des sites. Le site mégalithe de Wanar dans le département de Birkelane est classé patrimoine mondial en 2006.

XIX.1.3. PATRIMOINE IMMATERIEL

Le patrimoine culturel ne s'arrête pas aux monuments et aux collections d'objets. Il y a également le patrimoine immatériel, à savoir les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire.

Le patrimoine immatériel de la région concerne les traditions ou les expressions héritées des ancêtres et transmises à la nouvelle génération, comme les traditions orales véhiculées par les griots et communicateurs traditionnels, les contes et légendes et le savoir-faire local nécessaires à l'artisanat traditionnel.

XIX.1.4. ACTIVITES CULTURELLES

La région de Kaffrine dispose d'un agenda culturel bien fourni. Le tableau ci-dessous donne la situation des différentes activités qui se tiennent dans la région.

Tableau XIX-3 : Répertoire des activités culturelles de la région en Année 2018

Activités	Localités ou lieux
Journée mondiale de la danse	Kaffrine
Journée du livre	Kaffrine et Birkelane
Fête de la musique	Kaffrine
Opération – enfance culture	Kaffrine et Koungheul
Journée culturelle des NDAOCOUNDA	Kaffrine
Journée mondiale du Théâtre	Kathiote
Journées nationales du patrimoine	Wanar
Mausolée de Mame AstaWalo	Birkelane
Université de Diamal et Darou Wanar	Birkelane
Ziara d'Abdou Willane	Kaffrine
Ziara de Siwal	Malem Hodar
Ziara d'Arafat	Koungheul
Retrait spirituel de Koukoto (Daaka)	Koungheul (Saly Escale)

Source : ***Centre Culturel de Kaffrine***

L'essentiel des activités culturelles de la région sont de nature religieuse. En effet, sur les 13 activités contenues dans le tableau ci-dessus, 6 concernent la religion. Les « ziaras » annuels d'Abdou Willane (Kaffrine), de Siwal (Malem Hodar) et d'Arafat (Koungheul) font partie des activités phares de l'agenda culturel de la région. Dans le même sillage, l'université de Diamal et de Darou Wanar ainsi que le mausolée de Mame AstaWalo attirent beaucoup de fidèles. Dans un autre registre, la journée mondiale de la danse, la journée du livre et la fête de la musique sont célébrées annuellement dans la région, surtout dans le département de Kaffrine.

XIX.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIX.2.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- La situation géographique favorable
- La diversité culturelle ;
- Le riche passé historique ;
- L'existence de pratiques culturelles positives (parenté à plaisanterie) et de valeurs de solidarité favorables à la cohésion sociale ;

- La décentralisation de la compétence culture ;
- La création du service régional de la culture ;
- La disponibilité de certains partenaires.

XIX.2.2. CONTRAINTES

- l'absence d'entreprises culturelles ;
- l'absence de manifestations culturelles de grande envergure ;
- la faible implication des collectivités locales dans l'action culturelle ;
- l'absence d'industries culturelles et d'industries créatives pouvant produire et diffuser les créations artistiques (studio d'enregistrement, maison de production) ;
- le caractère informel des activités ;
- le manque de formation des acteurs culturels ;
- l'absence d'infrastructures de diffusion et de promotion culturelle (complexe culturel, salles de spectacle, théâtres de verdure, salle de cinéma fonctionnelle…) ;
- quasi inexistence du secteur touristique ;
- manque d'organisation des acteurs ;
- l'exode des artistes de renommée vers Dakar ;
- l'absence de promoteur culturel et de mécénat.

Chapitre XX : SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE

La microfinance constitue un des nombreux outils de lutte contre la pauvreté. Elle peut, dans un contexte économique favorable, contribuer à améliorer les conditions de vie des pauvres qui ne sont pas en mesure d'exploiter les opportunités économiques, faute de moyens financiers.

L'Etat, dans le cadre de l'axe stratégique n°2 dans la Lettre de politique Sectorielle, accorde une importance majeure à l'élargissement de l'accès aux services financiers aux couches vulnérables, notamment les femmes et les jeunes.

En effet, la cible des Institutions de Micro Finance (IMF) demeure les populations à revenu modeste, tant rurales qu'urbaines, qui ont un difficile accès aux services bancaires formalisés.

Le présent chapitre analyse le système financier au niveau régional. Un Système Financier Décentralisé (SFD) est une institution dont l'objet principal est d'offrir des services financiers à des personnes qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers classiques.

XX.1. Couverture en SFD de la région

Ce tableau illustre la couverture de la région en structures de microfinance. En effet, la région de Kaffrine n'est pas bien dotée en termes d'établissement de système financier décentralisé.

Tableau XX-1 : Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature, par circonscription administrative

Nature SFD	Nombre SFD inscrits		
	Année 2017	Année 2018	Variation
Faitière	0	0	0
SFD affiliés	2	1	-1
IMCEC isolées	1	0	-1
Sociétés commerciales	0	0	0
Total	3	1	-2

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés

Ainsi, on note la présence de trois SFD en 2017. En 2018, on compte simplement une structure de système financier décentralisé dans la région, soit une baisse de deux unités. Cependant, malgré cette faiblesse en termes de SFD, le nombre de sociétaires a connu une hausse entre les deux années.

Tableau XX-2 : Evolution du nombre de sociétaires des SFD

Année	Homme	Femme	Personnes morales	Total
2017	17 757	5 593	8 159	31 509
2018	21 009	7 221	8 584	36 814
Variation %	18,3	29,1	5,2	16,8

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés

En 2017, le nombre de sociétaires était de 31 509 contre 36 814 en 2018, soit une hausse de 17%. Chaque type a enregistré une évolution entre les deux années, soit 18% pour les hommes, 29% pour les femmes et 5% pour les personnes morales. Partant, ces chiffres cachent des disparités selon les types de sociétaires.

En effet, les personnes morales représentent 26% du chiffre global en 2018, tandis que les personnes physiques accaparent 74% du total. Pour l'année 2018, au niveau des personnes physiques, le nombre d'adhérents chez les hommes dépasse celui des femmes, soit un écart de 13 788 adhérents en valeur absolue.

XX.1.1. L'EPARGNE ET LES CREDITS

Par Service financier, il faut comprendre les opérations de collecte, de dépôt, d'octroi de prêt d'argent et d'engagement par signature. Les services financiers dont il s'agit ici sont principalement de deux types, l'épargne et le crédit.

Par ailleurs, les clients des SFD ont besoin des services financiers pour, entre autres, sécuriser leurs disponibilités et mener principalement des activités génératrices de revenu.

S'agissant de l'épargne, le chiffre global de la région est de 18 911 épargnants en 2017 contre 17610 en 2018, soit une chute de 7%. Cette tendance est notée aussi selon les types d'épargnants à savoir pour les hommes, une chute de 8% enregistrée entre 2017 et 2018 ; pour les femmes et les personnes morales, la baisse est de 5%.

Tableau XX-3 : Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon le sexe et la nature du sociétaire

Désignation	Sexe/Nature sociétaire	Année 2017	Année 2018	Variation %
Nombre d'épargnants	Hommes	12 888	11 899	-7,7
	Femmes	3 372	3 192	-5,3
	Personnes morales	2 651	2 519	-5
	Total	**18 911**	**17 610**	**-6,9**
Nombre de crédits en cours	Hommes	7 666	3 100	-59,6
	Femmes	2 699	1 302	-51,7
	Personnes morales	5 208	863	-83,4
	Total	**15 573**	**5 265**	**-66,2**
Nombre de crédits accordés	Hommes	5 076	5 157	1,6
	Femmes	2 540	3 144	23,7
	Personnes morales	766	1 110	44,9
	Total	**8 382**	**9 411**	**12,3**

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés

En ce qui concerne les crédits, l'on note deux sortes : les crédits en cours et les crédits accordés. Concernant les crédits en cours, la tendance est à la baisse selon tous les types de demandeurs : personnes physiques et personnes morales.

Cependant, pour les crédits accordés, une hausse est notée en comparaison des deux années : 8382 crédits accordés en 2017 contre 9411 pour l'année 2018, soit un bond de 12%.

Ainsi, le tableau ci-dessous révèle le montant des épargnes collectés, des crédits en cours et des crédits accordés.

Le montant global collecté avec les épargnants se chiffre à 3 632 637 115 francs CFA en 2017 contre 3 875 943 048 francs CFA en 2018, soit une augmentation à l'ordre de 7%.

Par contre, le montant global de l'encours de crédits a connu une légère baisse de 2% entre les deux années 2017 et 2018. Partant, pour les personnes physiques, l'encours de crédits pour les femmes a connu une hausse de 16% contrairement à celui des hommes qui a subi une chute de 2%.

Tableau XX-4 : Evolution des montants de l'épargne collectée, de l'encours de crédit et des crédits accordés selon le sexe/nature du sociétaire et le milieu de résidence

Désignation	Sexe/Nature sociétaire	Année 2017	Année 2018	Variation en %
Epargne collectée	Hommes	2 698 508 216	2 886 894 947	7
	Femmes	415 614 229	441 456 461	6,2
	Personnes morales	518 514 670	547 591 641	5,6
	TOTAL	**3 632 637 115**	**3 875 943 048**	**6,7**
Encours de crédit	Hommes	3 322 320 420	3 239 757 068	-2,5
	Femmes	284 664 939	331 658 239	16,5
	Personnes morales	2 332 794 298	2 257 933 989	-3,2
	TOTAL	**5 939 779 657**	**5 829 349 296**	**-1,9**
Montant des crédits accordés	Hommes	8 353 043 233	9 155 548 968	9,6
	Femmes	2 136 987 943	2 656 556 754	24,3
	Personnes morales	1 809 231 181	1 779 421 299	-1,6
	TOTAL	**12 299 262 356**	**13 591 527 021**	**10,5**

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés

L'analyse du montant des crédits accordés démontre une hausse de 10% en rapport entre les deux années. Cependant, en ce qui concerne les sociétaires, les personnes physiques ont plus bénéficié des octrois de crédits que les personnes morales.

Dans cette répartition de financement des crédits pour les personnes physiques, les hommes ont eu la part belle par rapport aux femmes, soit 78% du montant global et 22% pour la gente féminine en 2018.

L'encours d'épargne a connu une augmentation de 7% due à la hausse des dépôts à vue qui ont connu un bond de 30% par rapport à l'année 2017. Les montants des dépôts à terme et autres dépôts ont respectivement fléchi de 5% et de 8%.

Tableau XX-5 : Evolution du montant de l'encours d'épargne et de l'encours de crédits

Désignation	Année 2017	Année 2018	Variation %
Encours d'épargne	**3 632 637 115**	**3 875 943 048**	**6,7**
Dépôts à vue	1 322 315 706	1 725 325 794	30,5
Dépôts à terme	988 445 727	938 678 869	-5,0
Autres dépôts	1 321 875 682	1 211 938 385	-8,3
Encours de crédits	**5 939 779 657**	**5 829 349 296**	**-1,9**
Court terme	2 476 316 552	2 040 514 478	-17,6
Moyen terme	2 090 756 957	2 285 996 185	9,3
Long terme	947 948 755	1 017 593 319	7,3
Crédits en souffrance	424 757 394	485 245 313	14,2

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés

En outre, à la lecture du tableau ci-dessus, nous constatons que le volume total de l'encourt de crédits a baissé, malgré la hausse notée chez les crédits à moyen et long termes et les crédits en souffrance. Mais une baisse assez importante du crédit à court terme (17%) a favorisé la baisse du montant des encours de crédits.

XX.1.2. L'OBJET ET LES SECTEURS D'ACTIVITES BENEFICIAIRES DES CREDITS ACCORDES

La microfinance fait référence à l'offre de services financiers aux populations pauvres et à faibles revenus, qui ont peu ou n'ont pas accès aux services financiers bancaires, dans le but de satisfaire les besoins de leur ménage ou de leurs activités économiques et professionnelles.

A cet effet, des crédits ont été octroyés à ces sociétaires en vue de satisfaire leurs besoins. Parmi ces crédits, on peut citer ceux de l'immobilier, d'équipement de consommation, de trésorerie entre autres.

Tableau XX-6 : Evolution de la production de crédits selon l'objet, le secteur d'activités et le milieu de résidence

Désignation	Année 2017	Année 2018	Variation en %
Objet des crédits accordés			
Crédits immobiliers	55 003 780	54 748 928	-0,5%
Crédits d'équipement	1 322 361 633	1 588 453 602	20,1%
Crédits à la consommation	89 839 121	104 740 609	16,6%
Crédits de trésorerie	10 814 039 635	11 829 718 960	9,4%
Autres	18 018 187	13 864 922	-23,1%
Secteurs d'activités bénéficiaires des crédits accordés			
Agriculture, sylviculture et pêche	668 712 509	963 332 517	44,1%
Industries extractives	2 337 692	1 033 664	-55,8%
Industries manufacturées	995 360 228	420 655 084	-57,7%
BTP	222 341 065	175 483 456	-21,1%
Commerce, restaurants, hôtels	9 770 910 446	10 634 630 643	8,8%
Electricité, gaz, eau	735 415	857 388	16,6%
Transport, entrepôts et communication	285 766 652	287 872 596	0,7%
Assurances, services aux entreprises	3 486 249	12 482 796	258,1%
Immobilier	126 368 763	122 407 180	-3,1%
Services divers	223 243 336	972 771 696	335,7%

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés

L'analyse de l'octroi des crédits selon leur objet démontre qu'une part belle est allouée aux crédits de trésorerie avec plus de 11 milliards de francs CFA en 2018, suivis des crédits d'équipements et des crédits à la consommation. Ainsi, selon l'évolution des

montants, la tendance est à la hausse pour tous ces objets de crédits entre 2017 et 2018, sauf pour les types « autres objets de crédits » qui ont régressé de 23% en 2018.

En ce qui concerne les secteurs d'activités, c'est surtout les secteurs du commerce, de la restauration et de l'hôtellerie qui ont reçu le plus de financement en 2017 et 2018 ; ils constituent, par ailleurs, les secteurs les plus dynamiques dans le marché financier de la région. Les secteurs « services divers » et « Agriculture, sylviculture et pêche » ne sont pas en reste en bénéficiant chacun d'un montant de près d'un milliard de francs CFA en 2018. Par ailleurs, certains secteurs tels que : Industries extractives, Industries manufacturées et les BTP ont connu une évolution à la baisse dans l'attribution des crédits avec des chutes respectives de 55%, 57% et 21%.

XX.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XX.2.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- Forte demande en services financiers ;
- Simplicité des procédures d'accès au crédit.

XX.2.2. CONTRAINTES

- Insuffisance de l'offre de services financiers ;
- Taux d'intérêt élevé des crédits.

CONCLUSION GENERALE

L'analyse transversale et succincte des différents secteurs d'activités économiques et sociaux de la région de Kaffrine montre que cette dernière est dans une bonne dynamique de développement économique et de stabilité sociale bien que des difficultés existent et persistent depuis un bon moment.

Son système éducatif est enrichi par le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence du secteur de l'Éducation et de la Formation (PAQUET-EF) qui constitue le cadre d'opérationnalisation de la politique éducative pour la période 2012-2025, en remplacement du PDEF.

En ce qui concerne la santé, on note une insuffisance des infrastructures et un manque de personnel qualifié. La plupart des indicateurs sont déficitaires par rapport aux normes imposées par l'OMS.

Cependant quant à l'assainissement, la région de Kaffrine se caractérise par l'absence de système d'assainissement urbain.

Concernant l'agriculture, elle est dominée par la culture de l'arachide qui constitue la principale activité dans la région. Ainsi, la promotion et la modernisation de l'agriculture par le biais du Programme de Relance et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS), la création d'ouvrages hydro-agricoles, ont joué un rôle prépondérant sur la production de céréales dans la zone.

L'élevage, malgré un cheptel riche et varié, demeure extensif. Cependant la position carrefour de la région lui confère un atout favorable au commerce des produits animaux.

La région de Kaffrine dispose de deux réserves sylvo-pastorales et de vastes zones de pâturage. Cette surface forestière constitue une source vitale pour les éleveurs. Cependant, ils sont souvent menacés par des feux de brousse. Raison pour laquelle Plusieurs organismes (KEEW, IED/Afrique, Trees For The Future, World Vision et Eiffage Sénégal) interviennent pour lutter contre ce fléau

En termes de ressources minières, la région de Kaffrine fait partie des moins nanties du pays. En effet, la région dispose que de sable et de latérite comme ressources

minières. Elle est dépourvue d'industrie et est confrontée à des difficultés d'accès à l'énergie.

Dans la région de Kaffrine, l'activité marchande est dominée par le commerce de détail qui s'effectue dans les marchés et autres établissements de commerce.

Le sous-secteur de l'artisanat est aussi une composante importante de l'activité économique de la région parce que constituant un vivier important de petites entreprises. Par ailleurs, la région n'est pas dotée de village artisanal lui permettant une meilleure organisation des différents artisans.